LA PRESSE
LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

ÉDITION DE MONTRÉAL ** 7¢ | Montréal, mardi 5 mai 1964 / Rogations.

IMPRIME ET PUBLIE AU 7 OUEST, RUE ST-JACQUES, MONTREAL, PAR LA COMPAGNIE DE PUBLICATION DE LA PRESSE LIMITEE • 80e ANNEE, No 171 • 4 CAHIERS • 64 PAGES

Complexe de $35 millions à Westmount

par Jean-Louis ARCAND

Le conseil municipal de Westmount a amendé son règlement de zonage, au cours de l'assemblée régulière d'hier soir, afin de permettre la construction d'un vaste complexe domiciliaire et commercial d'environ $35,000,000, entre les rues Western et Ste-Catherine, aux limites est de la municipalité, en partie au-dessus de la future station du métro de Montréal.

Cet important développement sera construit sur un terrain dont 85% de la superficie est dans Westmount, tandis que l'autre 15% est située dans les limites de Montréal. Ce terrain a fait l'objet de longues négociations entre les autorités de Westmount et ceux de la métropole qui voulaient l'annexer, alléguant que la construction du centre commercial et domiciliaire est due, principalement, à l'aménagement à cet endroit d'une station de métro et que, de ce fait, les revenus devraient être versés à Montréal qui paie le métro. Mais les autorités de Westmount n'ont pas cédé, et cette municipalité retirera 85% du revenu que procure une évaluation de plus de $30 millions. Montréal, qui construit le métro, en retirera 15%.

Le vaste complexe comprendra des boutiques et magasins, des bureaux et des immeubles domiciliaires de 28 étages, le tout étant "d'une beauté architecturale remarquable" et devant être d'une "utilité sociale et économique qui contribuera à l'essor de la région métropolitaine", a affirmé M. J. Eric

Voir COMPLEXE en page 2

AUJOURD'HUI

LA TRANSCANADIENNE
...dans les principaux secteurs de la ville. Un reportage photographique (page 40)

L'OJC
L'Ordre de Jacques-Cartier s'est revalorisé, et le public doit le savoir, déclare un militant (page 17)

IMPOTS
Walter Gordon n'élimine pas la possibilité de nouvelles formes d'imposition (page 29)

HOCKEY
Laperrière remporte le titre de meilleure recrue de l'année (page 33)

L'ENFANCE
Un foyer pour les enfants qui n'en ont pas, la "Cité de l'enfance" (page 18)

POMPIERS
Les pompiers demandent la coordination des opérations et l'unification du commandement de tous les services d'incendie de l'île de Montréal (page 3)

CUBA
Des armes terroristes sont découvertes dans une cache sous-marine. (page 49)

SOMMAIRE

Annonces classées / 50 à 59
Bandes dessinées / 36
Courrier de Pauline / 20
Décès, Naissances, etc. / 60
Editorial / 4
Finance / 46, 47
Horoscope / 32
Immeuble / 41
Les timbres / 60
Les Tribunaux / 13
Loisirs et récréation / 45
Mots croisés / 53
Nos groupes ethniques / 8
Nouvelles internationales / 49
Radio et Télévision / 44
Session fédérale / 17, 29, 31
Session provinciale / 17, 30
Spectacles et Concerts / 42, 43
Sports / 33 à 36, 38
Vie féminine / 18 à 22
Vie mondaine / 19
Vie syndicale / 10



HOMMAGE AU PRESIDENT DE CHYPRE — Mgr Makarios, chef des Cypriotes grecs et président de la république, est allé visiter hier les soldats grecs en garnison dans la région du Kyrenia, poste clé du sud de l'île. Les militaires ont pris un moment de répit pour rendre hommage à leur chef politique et religieux. **(Voir en page 49).**

Téléphotos PA

Banks devra passer 5 ans au pénitencier

par Maurice MORIN

Harold C. Banks, âgé de 56 ans, président congédié du Syndicat international des marins, a été condamné à cinq ans de pénitencier, aujourd'hui, par le juge Claude Wagner. Il était passible de 14 ans. On sait que ce juge de la Cour des sessions de la paix l'avait reconnu coupable, vendredi dernier, de conspiration pour faire infliger des voies de fait graves au capitaine Francis Henry Walsh, un chef syndicaliste rival, le 18 août 1957, à Owen Sound, Ontario. Immédiatement après le prononcé de la sentence, Mes John Ahern, C.R. et Joseph Cohen, C.R. avocats de la défense, ont annoncé qu'il interjetaient immédiatement appel du jugement rendu et de la sentence prononcée. Cet appel s'appuie sur des questions de fait.

Banks fut conduit au dock des inculpés menotté à un caporal de la Police provinciale.

Et avant que le juge Wagner ne montât sur le banc, les menottes lui furent enlevées. Stoïque, Banks, un homme de grande stature, n'a laissé voir aucun signe d'émotion pendant que le tribunal a prononcé d'importantes remarques à son endroit.

La salle d'audience no 3 de la Correctionnelle était remplie à craquer lorque le juge Wagner est monté sur le banc, précédé de son huissier-audiencier, Eugène Morin.

Il y avait même des avocats debout.

Puis le juge Wagner



HAL BANKS

demanda aux avocats de la défense s'ils avaient des représentations à lui transmettre de vive voix. Me John Ahern fit un signe de tête négatif. Pour sa part, Me Jean Martineau, C.R., qui avait occupé pour le ministère fédéral de la justice, avec Me François Mercier, C.R., n'a dit que quelques mots.

On sait que Me Jacques Bellemare, procureur chef adjoint permanent de la Couronne, représentait le procureur général dans cette affaire.

Me Martineau a soumis que Banks s'était rendu coupable d'un délit très grave surtout en raison des fonctions qu'il occupait. "Il a conspiré, a-t-il dit, pour faire infliger des voies de fait avec l'intention de blesser, défigurer. C'est un crime qui, malheureusement, se multiplie trop souvent. Il semblerait qu'il n'existe plus de respect pour la personne humaine. Je suggère, enfin, qu'un terme d'emprisonnement soit infligé à Banks, terme que je laisse à la discrétion du tribunal.

Le juge Wagner a dit avoir considéré cinq points d'une nature capitale avant de prononcer sa sentence.

Il a rappelé que Banks occupait un poste de confiance, qu'il était en fait à la tête d'un syndicat de 19,000 membres mais qu'il avait trahi cette confiance lui qui devait être sans reproche.

Québec freine la publicité des alcools et des bières

QUEBEC (DNC) — M. René Hamel, premier ministre intérimaire de la province et procureur général, a rendu public hier après-midi à la Chambre basse un règlement pour restreindre la publicité autour du commerce de la bière et des boissons alcooliques. Les autorités provinciales visent principalement à limiter la réclame grandissante que les brasseries faisaient depuis quelque temps à la télévision. Les 44 articles du règlement, qui doivent entrer en vigueur 45 jours après leur publication dans la Gazette officielle du Québec, touchent tous les moyens de diffusion de la publicité : étiquettes, récipients, contenants, journaux, revues, radio, télévision, panneaux-réclames, affiches, circulaires, papeterie, cinéma, trophées et tous les autres objets susceptibles de véhiculer le message publicitaire sous forme de cadeaux.

La déposition du document a été saluée par la claque ministérielle d'usage en la circonstance. Celle du ministre de la Famille et du Bien-être social, M. Emilien Lafrance, un abstinent qui a depuis longtemps déclaré publiquement la guerre à la publicité des brasseries et des distilleries, se détachait de l'ensemble, ferme et enthousiaste.

Le bureau du procureur général a fait savoir que la Régie des alcools avait décidé d'édicter des conditions plus claires et plus précises afin de mettre un terme aux "abus" que se permettaient depuis quelques mois brasseurs et distilleurs vis-à-vis d'une "certaine largesse d'interprétation que leur permettaient les règlements" pour réaliser "une certaine publicité plus directe que l'esprit de la loi ne leur permettait."

L'annonce des boissons alcooliques autres que la bière sera défendue à la radio et à la TV. Et de plus, la réclame en faveur de la bière à la radio et à la TV devra se limiter à une publicité autour du nom et de la marque...

La "Loi de la Régie des Alcools" ne consacrait que deux articles à l'annonce de la bière et des boissons alcooliques. En dix lignes, l'article 121 interdisait :

• — de représenter, par quel que moyen que ce soit, qu'une boisson alcoolique favorise la santé ou possède une valeur nutritive ou curative;

• — de chercher à intensifier la vente d'une boisson alcoolique au moyen d'affiches, à moins qu'elles ne soient placées à l'intérieur d'une bâtisse.

L'article 122 donnait au cabinet provincial la permission de réglementer plus en détail les réclames.

C'est ce que le gouvernement vient de faire...

Voir PUBLICITE en page 2

On sévira contre les fraudeurs et patronneux —M. Saulnier

par Raymond MASSE

Ce matin, à l'hôtel de ville de Montréal, M. Lucien Saulnier, président du comité exécutif, n'y a pas été par quatre chemins pour affirmer que l'administration est fermement décidée à faire en sorte de sauvegarder la réputation d'honnêteté des employés municipaux.

"Nous voulons que ceux qui sont coupables soient punis avec toute la rigueur de la loi", a insisté M. Saulnier.

Et le président d'ajouter aussitôt : "La réputation d'honnêteté des employés municipaux doit être sauvegardée. Et le meilleur moyen de la sauvegarder, c'est d'être impitoyable pour ceux qui n'ont aucun respect pour leur serment d'office".

Au dire de M. Saulnier, c'est d'ici la fin de la semaine que le comité exécutif recevra du Contentieux un rapport lui recommandant ou le déconseillant de prendre des procédures contre certains fonctionnaires municipaux jusqu'ici soupçonnés d'avoir exigé des ristournes d'entrepreneurs louant de l'outillage — par exemple des bulldozers — à Concordia.

Le rapport attendu concernerait deux fonctionnaires, selon une source. Une autre source fait mention de cinq ou six fonctionnaires.

Le président a réitéré qu'une enquête dirigée par des policiers municipaux avait été instituée il y a quelque temps, enquête portant sur des cas de location d'outillage par les services municipaux, pour fins de travaux de déneigement, de terrassement, etc., des travaux exécutés dans la ville ainsi que sur l'emplacement de l'Expo 1967.

Des descentes

Munis de mandats de perquisition, des limiers municipaux ont même effectué des descentes et saisi des documents au moins chez un employé municipal et chez un propriétaire d'outillage.

A la suite de l'enquête des limiers municipaux, il y eut un rapport que le comité exécutif a référé au Contentieux qui, après l'avoir étudié, doit adresser ses recommandations à ce même comité.

Huile à chauffage

Relativement à une autre enquête ayant porté, celle-ci, sur des présumées irrégularités dans la livraison d'huile à chauffage à différents édifices municipaux — notamment des édifices du service des parcs, dit-on —, M. Saulnier a souligné qu'"au moins un employé d'un distributeur a déjà été condamné" et que "la Ville a modifié tout son système de livraison d'huile à chauffage".

"En résumé, la Ville ne se fie plus au système généralisé de livraison automatique basée sur les fluctuations de la température", commenta encore le président.

Vérificateurs

Enfin, concernant la suspension, à la fin de février, d'un policier et d'un employé de la Cour municipale, à la suite de la présumée disparition de plus de $20,000 des revenus provenant d'amendes payées par des automobilistes ou camionneurs et à la suite de la présumée destruction de documents de la même Cour, M. Saulnier a révélé que "des vérificateurs sont à examiner plus de 20,000 dossiers pour établir la valeur et l'importance de la fraude".

Autre commentaire de la part de M. Saulnier : "Les procédures utiles seront prises en temps et lieu".

DERNIÈRE HEURE

Londres: rejet de la conférence de Genève

LONDRES. (AFP) — Le premier ministre britannique a rejeté aujourd'hui aux Communes une suggestion de la gauche travailliste relative à une reprise de la conférence de Genève de 1954 sur l'Indochine.

Une telle initiative aurait pour effet d'accentuer la confusion et, en définitive, d'aggraver la situation, a indiqué sir Alec Douglas-Home.

Les étudiants canadiens à Paris votent pour "la grève du loyer"

par PIERRE ST-GERMAIN,
correspondant de LA PRESSE à Paris

PARIS. — Le Comité des résidants de la Maison des étudiants canadiens à la Cité universitaire internationale de Paris a décidé hier soir de faire la grève du loyer.

Cette décision est intervenue à la suite d'un conflit (marqué ces jours derniers par des explosions de pétards et des inscriptions au rouge à lèvres) entre le directeur de la Maison, M. Raymond Tanghe, et le comité.

Selon le président du comité, M. Michel Brulé, le vote de grève a été pris à main levée par tous les étudiants (une soixantaine), sauf deux, au cours d'une assemblée qui a duré environ quatre heures.

Le comité exige principalement que la Maison :

1—continue de réserver huit chambres sur 46 aux étudiants mariés;

2—autorise les visites mixtes dans les chambres;

3—renonce à hausser le tarif des loyers pour la prochaine année académique;

4—le consulte sur toute les décisions qui touchent directement ou indirectement les résidants.

La grève doit entrer en vigueur lorsque le comité, ayant reçu de tous les étudiants le montant du loyer de mai, dû le 10, en informera officiellement M. Tanghe. Si ce dernier repousse les revendications, les résidants, les grévistes s'adresseront au comité français de la Cité. Ce comité comprend notamment l'ambassadeur du Canada, M. Jules Léger, le recteur de l'université de Paris et le délégué général du Québec en France, M. Charles-A. Lussier, ancien directeur de la Maison.

Le comité des résidants fera également appel au comité canadien de la Maison, dont le président est M. Jean-Paul-W. Ostiguy, et le secrétaire-trésorier, M. Marcel Faribault, tous deux de Montréal. "Le seul recours pour attirer l'attention sur nos problèmes est la grève", a déclaré M. Brulé.

Hier soir, au cours de la réunion qu'il avait lui-même convoquée, M. Tanghe a parlé pendant deux heures. Il a soutenu en substance :

1—Que la Maison n'offre pas aux étudiants mariés une installation matérielle suffisante;

Voir ETUDIANTS en page 2

Complot des routiers pour assassiner Bob Kennedy?

NEW YORK, (UPI) — D'après la revue "Look", le secrétariat de la Justice des Etats-Unis a découvert en 1962 un complot du syndicat des routiers (teamsters) pour assassiner le procureur général Robert Kennedy.

Dans un article exclusif de son correspondant à Washington, le magazine révèle qu'un officier du syndicat, Edward G. Partin, avait informé le gouvernement du complot. Le même Partin a été le principal témoin de la poursuite au procès de James Hoffa, le président des routiers, qui s'est terminé récemment par sa condamnation pour avoir tenté de corrompre un jury.

Selon l'article, le secrétariat de la Justice fut informé du complot en septembre 1962, Partin jugeant que les conspirateurs voulaient "aller trop loin" cette fois.

Partin a juré qu'on lui avait demandé de se procurer des explosifs au plastic, lors d'une visite au siège central du syndicat international à Washington. Ces explosifs, selon lui, devaient servir à tuer Robert Kennedy.

Le correspondant de "Look", Clark Mollenhoff, ajoute que le FBI a fait subir à Partin l'épreuve du détecteur de mensonge et que le test a indiqué que le témoin "disait la vérité".

Un officier des routiers aurait dit à Partin qu'il "fallait faire quelque chose au sujet de ce petit enfant de c..., Bobby Kennedy. Il sera une cible facile, étant donné qu'il se promène toujours autour de Washington dans cette décapotable avec ce gros chien noir. Tout ce dont nous avons besoin, c'est de quelques explosifs au plastic qu'on lancerait dans sa voiture et c'en serait fini de lui".

Partin aurait été choisi pour se procurer les explosifs parce qu'il était accusé d'usage frauduleux des fonds du syndicat et qu'il était connu comme un

Voir ROUTIERS en page 2

"BOB" KENNEDY

La démocratie au Québec

PAR RICHARD DAIGNAULT ET DOMINIQUE CLIFT

L'opposition ne tire rien au clair

Le discours que Daniel Johnson a prononcé à l'Assemblée législative, en réponse au discours du budget de Jean Lesage, effleure momentanément le patronage qui s'effectuerait sous l'administration actuelle.

L'incursion, qui émunère quelques exemples de gaspillage, n'est cependant pas longue et se termine sans une seule conclusion d'ordre pratique.

En réalité, les deux cinquièmes du discours du chef de l'opposition traite de la crise constitutionnelle et se termine par un plaidoyer en faveur

Voir DEMOCRATIE en p. 2

La France vend des locomotives à Cuba

PARIS. (Reuter) — La compagnie française Birssonneau et Lotz a conclu avec Cuba un contrat en vertu duquel elle fournira à ce pays des Antilles 20 locomotives électriques diesel.

Le contrat comporte également une option pour l'achat de 10 autres locomotives par Cuba. La commande est de l'ordre de $4,000,000.

Le gouvernement français a donné son appui à la transaction en consentant une assurance de crédit à l'exportation pour trois ans, c'est-à-dire que le gouvernement de Paris garantit le paiement par l'acheteur.

Le 22 avril, Cuba signait avec l'URSS une entente pour l'achat de 40 locomotives au coût de $7,332,000. En vertu de cet accord, signé à Moscou, la première locomotive doit arriver à Cuba d'ici le 20 décembre prochain et la livraison doit être terminée pour mars 1965. D'après les dépêches, les locomotives russes ont une puissance de 1,000 chevaux-vapeur et pèsent 120 tonnes chacune.

On sait qu'une compagnie britannique avait annoncé en janvier la vente de 450 autobus, d'une valeur de $11,200,000, à Cuba.

Cette transaction fut sévèrement critiquée par les Etats-Unis et, il y a quelques jours encore, le président Johnson exprimait son "inquiétude" à M. R. A. Butler, le secrétaire au Foreign Office, concernant le commerce britannique avec le régime castriste.

La Grande-Bretagne a affirmé qu'elle continuerait de commercer avec Cuba pour ce qui est des produits non stratégiques.

Londres aurait par ailleurs répondu à l'offre formulée par le gouvernement Castro d'indemniser les propriétaires de la raffinerie Shell saisie par le régime castriste en 1960, a-t-on appris aujourd'hui. L'ambassadeur, M. John H. Adams, a remis la réponse britannique au ministre cubain de l'Economie, M. Regino Boti, hier. On n'en a toutefois pas encore révélé la teneur.

GATT: l'amélioration du niveau de vie au Canada n'est pas pour demain

par Marcel GINGRAS
(envoyé spécial de "La Presse")

GENEVE. — Ce n'est pas demain que les négociations Kennedy amélioreront le niveau de vie des Canadiens, tout en réduisant le coût.

Si confiant qu'il soit de l'heureux résultat des négociations, le ministre du Commerce du Canada, M. Sharp, n'a pu se retenir de dire, à la séance d'ouverture, que des difficultés subsistent et qu'il reste beaucoup à faire.

Quelques instants plus tôt, le président de l'Assemblée avait exprimé la déception générale devant le retard à s'entendre sur le problème de l'agriculture et sur celui des disparités.

Par disparités, on entend ici les tarifs différents d'un pays à l'autre sur un produit fabriqué par un tiers, par exemple les tarifs américains et britanniques sur un produit quelconque dont le Canada serait le principal fournisseur.

A ce sujet, la Grande-Bretagne est arrivée très pessimiste à Genève. Une coupure de 50 pour cent, dit-elle, ne signifie que peu de choses pour certains pays si les tarifs américains doivent servir de base aux négociations, car ces tarifs sont beaucoup plus élevés que ceux de la plupart des autres pays.

A la déception de la Grande-Bretagne s'ajoute l'inquiétude de la Suisse dont le porte-parole a déclaré, en parlant des exceptions à la coupure générale des tarifs, dans ce domaine: de lourds nuages d'orages se sont amoncelés, d'où pourrait jaillir un éclair dévastateur pour mon pays tout spécialement.

Hésitations, inquiétude et mécontentement faisaient dire, hier, à un porte-parole du Marché commun qu'on ne saurait espérer de solution définitive avant l'été de 1965.

Un autre porte-parole de ce même Marché commun, par contre, mettait l'Assemblée en garde contre de trop longs débats, tout en ajoutant que s'il ne faut pas s'éterniser, il faut se garder de décisions hâtives.

A ces discussions, tous comptent sur des concessions mutuelles qui, dans le cas du Canada, signifient qu'à cause de son genre d'économie et de sa géographie, il ne peut accepter la réciprocité sur tout. En compensation, il offrirait des équivalences.

De l'avis de nombre de pays signataires de l'Accord général sur les tarifs et le commerce (GATT), la plus grande difficulté tient à la politique des pays du Marché commun, lesquels souhaitent le statu quo là où les écarts de tarifs ne dépassent pas 10 pour cent, alors même qu'ils ne sont pas parvenus à s'entendre entre eux à l'égard de plusieurs tarifs.

Les véritables séances de travail débutent aujourd'hui, à huis-clos, et rien n'a encore été dit des entraves commerciales autres que les barrières tarifaires. A lui seul, ce sujet peut occuper des semaines de discussions, et rien n'a été dit, de l'attitude protectionniste des industriels américains qu'aucun politicien ne peut mésestimer en année d'élections.

A cause de tout cela, on a raison de craindre que l'adoucissement du coût de la vie au Canada ne soit pas pour demain.

LA MÉTÉO

ENSOLEILLE ET TRES CHAUD
MIN. : 50 — MAX. : 75

Voir DETAILS en page 2

Renault-Peugeot: aucun changement

par **Dominique CLIFT**

QUEBEC. — Les pourparlers entrepris avec les deux compagnies françaises Peugeot et Renault en vue de l'établissement d'usines d'assemblage au Québec se poursuivent toujours et ne semblent pas affectés par le fait que General Motors ait pris les devants.

Le sous-ministre de l'Industrie et du Commerce, Jean Deschamps, doit se rendre prochainement à Paris où il devra entre autres choses rencontrer les dirigeants de ces deux compagnies.

Actuellement, la source des hésitations de Peugeot et Renault à venir s'établir au Canada est dans l'instabilité du marché pour les petites voitures.

Par contre, de récentes modifications apportées à la politique tarifaire canadienne favorisent l'établissement d'industries automobiles européennes au Canada, et particulièrement de Peugeot et Renault au Québec.

En 1956, un peu plus de 34,000 voitures européennes ont été écoulées sur le marché canadien. Ce chiffre a monté graduellement pour atteindre un sommet de 126,000 en 1960. Mais les importations européennes ont diminué au cours des années suivantes et se situaient à 52,000 en 1963.

Cette baisse dans l'importation de voitures européennes a coïncidé avec la popularité croissante des "compactes". Mais on ne sait pas encore comment se départagera le marché lorsqu'il se sera stabilisé.

Une étude publiée par le ministère du Commerce et de l'Industrie à l'intention de Peugeot et Renault estime que le marché pour les automobiles économiques en 1963 comprend 40% du marché total. De ces 225,000 voitures économiques, les trois quart sont des compactes.

Cependant on ne sait pas de quelle façon évoluera le marché au cours des prochaines années.

Par contre, la politique tarifaire d'Ottawa favorise l'établissement au Canada de ces deux compagnies française.

Récemment, le gouvernement fédéral se déclarait prêt à effectuer certaines concessions tarifaires proportionnelles aux importations de pièces en provenance du Canada. Mais ceci ne doit s'appliquer qu'à ces compagnies disposant d'usines d'assemblage au Canada.

Les producteurs de pièces d'automobiles susceptibles d'être vendues à d'autres pays sont généralement localisés en Ontario. Par contre, c'est encore au Québec que le marché des voitures européennes est le plus stable et qu'il serait le plus avantageux d'établir une usine d'assemblage.

Les ventes de Peugeot et de Renault au Canada sont encore très restreintes. Les deux compagnies ont vendu un peu plus de 3,400 voitures en 1963 au pays. Ce qui semblerait nettement insuffisant pour justifier une usine d'assemblage dans la province.

Le nouveau règlement est bien accueilli

M. G. Ross Herington, président et gérant général de la distillerie Corby, estime que la nouvelle réglementation de la réclame sur l'alcool "la rationalise passablement".

"Je ne m'opposerais pas beaucoup à tout cela", a déclaré M. Herington lorsqu'on lui a fait lecture des nouvelles dispositions sur l'utilisation des bouteilles, des verres et de la femme dans la réclame sur l'alcool.

On craignait dans le milieu des distilleries que la nouvelle loi rendrait illégale d'inclure des femmes dans les annonces sur l'alcool, a dit M. Herington.

Une autre crainte de l'industrie était qu'on la force à préparer une réclame spéciale pour le Québec, différente de celle utilisée dans les autres parties du pays.

De son côté, le président du Bureau des gouverneurs de la radiodiffusoin, M. Andrew Stewart, a déclaré à Ottawa que les nouvelles dispositions sur la réclame concernant l'alcool s'inspirent des mêmes principes qui amènent le BGR à tenter de maintenir la réclame sur l'alcool dirigée vers ceux qui sont déjà des consommateurs.

Il a remarqué que même si la radiodiffusion est une matière de juridiction fédérale, le BGR consulte quand même les gouvernements provinciaux dans des questions de ce genre. Deux fois par mois, les annonces des différentes compagnies sont étudiées par les représentants du BGR et de la Régie des alcools du Québec et de la Commission des liqueurs de l'Ontario.

Outre les restrictions aux thèmes et au vocabulaire même de toute la réclame concernant la bière, les vins et les spiritueux, les 44 articles du règlement délimitent clairement les dimensions des annonces publiées ainsi que des panneaux-réclames, de même que la durée des messages publicitaires diffusés sur les ondes. Ils imposent également certaines normes techniques et même esthétiques pour ces annonces ou messages.

La publicité, selon les nouvelles règles, ne peut porter que **sur le nom, la marque** ou **le produit lui-même.**

La publicité du nom et de la marque sont limitées à l'appui, "au niveau national, provincial ou municipal, des campagnes de charité, d'éducation, de culture, ou d'un autre objectif d'intérêt public sans aucun lien avec l'annonceur et ses produits."

Dans le cas du nom, toute allusion à l'annonceur ou à ses produits est limitée à celle de sa raison sociale et de l'emblème, du blason et de la signature.

La femme et la jeunesse

Dans celui de la marque, on doit s'en tenir à la reproduction de la capsule et de l'étiquette d'une seule marque, ainsi que de slogans préalablement approuvés par l'administrateur de la régie des Alcools.

Au chapitre du produit lui-même, il ne faut pas dépasser "la bouteille pleine étiquetée et scellée, l'étiquette sans la bouteille ou un empaquetage par marque annoncée ; un verre vide ou plein ne touchant pas aux lèvres ; aussi des cartons, mais seulement pendant deux semaines pour la présentation d'un nouvel empaquetage."

"Les mineurs ou personnes susceptibles de passer pour des mineurs" ne trouvent pas place dans les illustrations autorisées. Quant aux femmes, elles n'y sont admises que "si elles sont représentées comme des personnes d'âge mur, d'allure digne et occupées à des activités dignes et saines. Les femmes ne doivent pas être exhibées dans des situations ou costumes immodestes, vulgaires et provocants et les attributs du corps féminin ne doivent pas être exploités comme thème principal. Les femmes ne doivent pas être montrées tenant un verre ou une bouteille."

Dans tous les cas précédents, la couleur est permise.

La publicité du produit ne doit nullement être reliée aux objectifs charitables, culturels ou publics auxquels est limitée celle du nom et celle de la marque.

"La publicité relative aux boissons alcooliques", stipule un article, "ne doit pas être faite de façon à encourager la consommation de ces boissons, mais de façon à encourager les consommateurs à préférer une marque ou certaines marques à d'autres."

Autres restrictions

Dans cet esprit, la publicité ne doit pas donner l'impression que la consommation de ces produits "contribue au prestige social, au succès en affaires, à la popularité avec les personnes du sexe opposé ou à l'oublie des problèmes personnels".

Toute publicité par la poste est interdite à l'exception des rapports des compagnies à leurs actionnaires.

Les annonces extérieures ne sont permises que sur les fabriques ou entrepôts du fabricant, de même que sur ses véhicules. Elles restent permises dans les véhicules publics, sauf les avions.

Les panneaux-réclames sont relégués à l'intérieur des bâtiments et ne doivent pas être visibles de l'extérieur. Cette condition s'applique dans le cas de compétitions sportives ou d'expositions ou spectacles commandités pour la durée desquels est admise cette réclame.

La réclame sur les ondes reste limitée à la bière et ne doit porter que sur le nom ou la marque.

Les dons de boisson alcoolique pour fins d'annonce ou de publicité sont interdits, sauf dans le cas d'autorisation écrite spéciale de l'administrateur de la Régie pour le lancement d'une nouvelle marque ou d'un nouveau produit. On peut cependant en offrir aux visiteurs d'une fabrique ou d'un entrepôt à condition que la consommation ait lieu sur place. Quant à l'organisation de dégustations de vins, elles sont permises aux détenteurs de permis de fabrication ou à leurs représentants de même qu'aux membres du corps diplomatique.

Les objectifs publicitaires, primes, étalages de bars, cabarets, cendriers, sous-verres, verres, briquets, et articles semblables sont interdits au même titre que les primes. Le don de calendriers, d'almanachs, d'agendas, de cahiers de recettes et autres imprimés est autorisé en limitant la publicité au nom et à la marque.

Emilien Lafrance était prêt à démissionner

SHERBROOKE. (PC) — Le ministre de la Famille et du Bien-être, M. Emilien Lafrance, a déclaré qu'il était prêt à démissionner si on n'effectuait pas certains changements dans le domaine de la publicité mensongère et pernicieuse pratiquée par les brasseries, en particulier à la télévision et à la radio.

Le ministre avait pris la parole devant les membres du Cercle Lacordaire de la jeunesse étudiante du séminaire de Sherbrooke.

Il a toutefois ajouté qu'il avait confiance que ces changements seraient bientôt apportés aux règlements régissant la publicité des brasseries. Il n'a pas donné plus de précisions.

C'est là que se situe, selon M. Lafrance, le centre névralgique de tout le problème de l'alcoolisme, car il est indéniable que la réclame constitue le facteur qui contribue le plus à répandre des habitudes alcooliques.

La publicité a profité de la télévision autant que les forces armées des armements nucléaires. "Voilà ce qu'ont compris depuis longtemps les brasseries," a dit M. Lafrance.

PUBLICITE

SUITE DE LA PAGE 1

Le but général du règlement consiste à empêcher les brasseurs et les distilleurs de réaliser une publicité destinée à leur susciter de nouveaux clients. Cette dernière devrait tout au plus s'adresser à la clientèle déjà existante. Enfin, toute publicité doit éviter de laisser croire que les boissons alcooliques peuvent être sanitaires, nutritives,curatives, diététiques ou stimulantes.

La Régie entend, en somme, faire en sorte que la réclame pour ces produits devienne "plus discrète et moins provocatrice."

Premiers pourparlers au temps de Duplessis

QUEBEC. (PC) — Au moins trois députés de l'opposition ont fait remonter à sept ans, alors que leur parti était au pouvoir, l'intérêt de la General Motors du Canada à venir s'établir au Québec.

M. Maurice Bellemare, député de Champlain, a inséré l'affirmation dans son discours. MM. Gabriel Loubier et Paul Allard, députés de Bellechasse et de Beauce, l'avaient pour leur part lancée pour interrompre le ministre du Revenu, M. Eric Kierans, et le secrétaire de la province, M. Bona Arsenault.

Aucune réaction ministérielle n'a été manifestée, sauf un geste de dénégation répété avec assurance par le ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Gérard-D. Lévesque, pour balayer les insinuations de M. Allard pendant que M. Arsenault continuait son discours.

Lors de l'annonce conjointe de l'installation de l'usine de $50 millions à Ste-Thérèse, vendredi dernier, le premier ministre Lesage avait déclaré que les contacts entre la GM et le gouvernement s'étaient établis en juin 1963, se gardant bien de révéler qui en avait pris l'initiative.

ETUDIANTS

SUITE DE LA PAGE 1

2—Que les visites mixtes sont interdites aux termes du règlement intérieur;

3—Que la hausse des loyers est motivée par le déficit croissant de l'institution. L'an dernier, le déficit a atteint $370 par résidant. La Maison compte 57 résidants canadiens; 38 autres habitent des pavillons étrangers. Elle loge 15 étudiants non canadiens, dans le cadre d'un programme d'échanges.

Le tarif des loyers s'échelonne actuellement entre $15.50 et $20 par mois. M. Tanghe ne pourra le maintenir, estime-t-il, que si la Maison trouve de nouvelles sources de revenus. Pour ce qui est des couples, il propose de les loger hors de la Maison, ce qui suppose l'octroi d'une allocation de séjour.

Faisant état de la situation dans d'autres pavillons, le comité des étudiants considère que M. Tanghe fait preuve de mauvaise volonté et d'un manque de compréhension.

De toutes les provinces du Canada, seul le Québec verse une contribution à la Maison. L'an dernier cette contribution a été de 25,000 dollars, ce qui a permis à la Maison de survivre, selon M. Tanghe.

DEMOCRATIE

SUITE DE LA PAGE 1

d'une nouvelle constitution canadienne.

Dans la conjoncture actuelle, on a l'impression que Daniel Johnson "manque le bateau". Non pas que le problème de la constitution soit sans intérêt, mais quand la population commence à sentir l'étau des taxes se resserrer, quand la population sait qu'un gouvernement manipule de fortes sommes d'argent empruntées à des taux d'intérêt très respectables, elle s'attend à ce que l'opposition joue efficacement son rôle de surveillant des derniers publics.

C'est là la première tâche de l'opposition dans un parlement. Or, l'énumération des cas de patronage qu'a faite Johnson suscite la curiosité mais ne tire rien au clair.

Le chef de l'opposition termine ses remarques à ce sujet en disant que le gouvernement dépense "avec la candeur et la frénésie d'un pauvre bougre subitement devenu milliardaire." Si cela peut éclairer le chef de l'opposition, il est utile de lui souligner que la population ne croit plus à la candeur des personnes qui se font des bénéfices personnels à même leurs taxes. Elle n'appelle plus cela des "erreurs" mais du vol pur et simple.

L'opposition a des pouvoirs bien définis et bien clairs pour exiger toute la vérité de la part du gouvernement. Elle a plus de pouvoirs et de sources d'information que n'importe quel autre organisme dans notre société. Elle n'a qu'à s'en servir. Elle est payée par les contribuables pour s'occuper de cette tâche de première importance.

Au Comité des comptes publics, Daniel Johnson a entamé quelques cas intéressants. Mais le comité siège peu.

Le Parlement continue d'être embourbé dans la vieille procédure de l'étude des crédits, en comité plénier, alors que ces questions de patronage devraient plutôt être passées au crible au Comité des comptes publics. Ce serait plus pratique que de tuer le temps avec des discours électoraux sur le supposé patronage.

Une autre tâche primordiale de l'opposition est de promouvoir les réformes administratives que le gouvernement hésite à mettre à exécution pour la raison bien simple que voici :

L'administration de la chose publique étant très lourde, un gouvernement au pouvoir ne voit pas toujours l'urgence de certaines réformes. Après un effort initial, il tend à laisser les choses fonctionner un peu comme auparavant.

Un seul exemple. A l'heure actuelle, peu de réformes sont aussi urgentes que la réorganisation du ministère des Finances, afin qu'il y ait une pensée financière gouvernementale suivie et planifiée dans le Québec.

Mais le chef de l'opposition n'en fait aucune mention dans son discours. Le silence de Jean Lesage sur la question est suivie d'un silence complet de la part de l'opposition.

Se serait-on endormi de part et d'autre sur cette question ?

L'union nationale ne peut pourtant invoquer le manque d'expérience. N'a-t-elle pas été au pouvoir pendant 16 ans ?

(Tous droits réservés)

ROUTIERS

SUITE DE LA PAGE 1

amateur d'armes. Toujours selon cet indicateur, le directeur syndical en cause aurait également mentionné la possibilité de placer un explosif dans la demeure de Kennedy à McLean, en Virginie.

Partin a ajouté qu'il aurait refusé parce qu'il craignait pour la vie des enfants Kennedy : étant lui-même père de jeunes enfants, il ne voulait pas faire de mal à ces innocents.

L'article conclut en disant que les mesures de sécurité furent intensifiées autour de la personne de Bob Kennedy et qu'il cessa de se servir de la décapotable.

Les communistes néocolonialistes

TOKYO. (AFP) — "Les communistes sont les néo-colonialites d'à présent; ils tendent de dérober le patrimoine des nations nouvellement indépendantes par la subversion et l'infiltration", a notamment déclaré M. R. A. Butler, secrétaire au Foreign Office, dans un discours prononcé hier à Tokyo au cours duquel il a lancé un appel pour une collaboration anglo-japonaise dans la lutte contre la subversion dans le sud-est asiatique.

M. Butler est en visite officielle au Japon. Dans son discours, au cours d'un dîner organisé par l'Association anglo-japonaise de presse, présidé par l'ex-premier ministre Shigeru Yoshida, il a affirmé également : "Nos deux pays ont un égal intérêt vital à voir régner la paix et la stabilité dans le sud-est de l'Asie et l'Extrême-Orient."

Exposition

M. Butler a annoncé que les Britanniques projetaient de monter, l'année prochaine, à Tokyo, "la plus importante exposition organisée par une nation occidentale au Japon depuis la fin de la guerre".

Au sujet de la Malaysia, battue en brèche par l'Indonésie, M. Butler a proposé une conférence au sommet précédée par une réunion préparatoire des ministres des Affaires étrangères intéressés.

COMPLEXE

SUITE DE LA PAGE 1

Harrington, président de West End Plaza Inc., société qui en sera propriétaire.

Seulement 85% du terrain sera occupé par les édifices. L'ensemble comprendra des passages intérieurs qui faciliteront l'accès aux terminus de métro et d'autobus, ainsi qu'à des parcs de stationnement. On y retrouvera, entre autres, un hôtel, un cinéma et une salle de quilles.

La réalisation du projet a été confiée à la compagnie Anglin-Norcross Corporation, entrepreneurs généraux, et les travaux devraient débuter en juin, immédiatement après l'approbation des changements de zonage, l'obtention des permis de construction étant assurée (même du côté de Montréal), nous a-t-on dit.

Les plans en prévoient la construction en trois étapes consécutives; la première, qui comprend des édifices commerciaux de trois étages, devant être terminée au moment de l'inauguration du service de métro, en 1966.

Dans l'amendement apporté au règlement de zonage no 655, Westmount exige que la surface construite du terrain ne soit pas de plus de 85 pour cent et limite à 30 étages la hauteur des édifices.

L'assemblée des électeurs, au cours de laquelle les propriétaires de ce quartier peuvent s'opposer au changement de zonage, a été fixée au 1er juin.

L'humanité serait depuis longtemps heureuse si tout le génie que les hommes mettent à réparer leurs bêtises, ils les employaient à ne pas les commettre.

G.-B. SHAW

* * *

N'estime l'argent ni plus ni moins qu'il ne vaut : c'est un bon serviteur et un mauvais maitre.

A. DUMAS, fils

U Thant viendra au Canada

OTTAWA. (PC) — M. Lester B. Pearson, premier ministre canadien a annoncé hier que U Thant, secrétaire général des Nations unies a accepté l'invitation du gouvernement canadien de visiter Ottawa les 25 et 26 mai prochains.

Au cours de son séjour à Ottawa, il s'entretiendra avec MM. Pearson et Paul Martin, ministre canadien des Affaires extérieures et d'autres ministres canadiens de toute une série de questions de portée internationale et de problèmes spécifiques. Le problème de Chypre, où 1,150 Canadiens servent au sein de la force de maintien de la paix des Nations unies sera vraisemblablement l'un des sujets qui animeront les discussions.

Le secrétaire général se retirera à la résidence officielle du vice-roi Vanier et sera l'invité d'honneur à un dîner donné par M. Pearson.

Le 26 mai, il tiendra une conférence de presse.

Le juge Théberge présiderait le procès du juge Meunier

Une rumeur persistante circule dans les couloirs du palais de justice, depuis quelques jours, selon laquelle ce serait le juge René Théberge qui serait appelé à présider le procès du juge Adrien Meunier, de la Cour supérieure, contre qui pèsent présentement trois accusations de parjure.

Interrogé à ce sujet, le juge Théberge n'a cependant voulu ni nier ni confirmer la rumeur.

Le juge en chef intérimaire de la Cour des sessions de la paix, (en l'absence du juge en chef Edouard Archambault, présentement malade) le juge Armand Cloutier, n'a pas voulu, lui non plus, faire de commentaires.

En l'absence du juge Archambault, c'est évidemment à lui qu'incombe la tâche de désigner, ou peut-être plus exactement de "trouver", le juge qui consentira à entendre cette cause.

On sait que le juge Archambault, pour sa part, avait affirmé que "ce n'était pas tous les juges" qui étaient prêts à accepter cette délicate tâche.

On remarquera toutefois que c'est le juge doyen de la Correctionnelle, le juge Cloutier lui-même, qui avait été désigné. Mais il n'avait pu siéger, les avocats de la défense ayant manifesté l'intention de le faire témoigner parce qu'il avait inséré au dossier une demande de remise que lui avait faite le juge Meunier, alors qu'il était avocat.

Or, le juge Théberge vient tout juste après le juge Cloutier par ordre d'ancienneté, chez les quelque vingt magistrats de la Cour des sessions de la paix.

Invoquera-t-on cela pour lui confier la tâche ?

C'est ce que l'on ne saura vraisemblablement que mardi prochain, à l'ouverture de la cour, comme cela s'est d'ailleurs produit il y a deux semaines.

A propos, le juge Cloutier est juge en chef par intérim de la Cour des sessions de la paix, en vertu d'un arrêté ministériel provincial, et il a présentement tous les pouvoirs de son collègue absent.

La météo

Minimum cette nuit : 50
Maximum demain : 75
Lever du soleil : 5 h. 36
Coucher du soleil : 8 h. 06

Bureau météorologique du Canada, Dorval (PC) — **Régions de Montréal et Ottawa; Laurentides, Cantons de l'Est et région de Québec :** ensoleillé et très chaud aujourd'hui et demain. Brises légères. Minimum cette nuit et maximum demain : Montréal et Ottawa, 50 et 75; Sainte-Agathe, Sherbrooke et Québec, 45 et 75.

Pontiac, Témiscamingue et Abitibi : Généralement ensoleillé après-midi; nuages, averses éparses cette nuit; éclaircies demain matin, généralement ensoleillé l'après-midi. Très chaud. Brises légères. Minimum cette nuit et maximum demain : Témiscamingue, Rouyn, Noranda et Val d'Or, 55 et 80.

Régions du Saint-Maurice et du lac Saint-Jean : Soleil aujourd'hui; soleil sauf intervalles nuageux demain. Très chaud. Brises légères. Minimum cette nuit et maximum demain : La Tuque et Chicoutimi, 45 et 75.

SPECIALISTE EN METALLURGIE APPLIQUEE

Notre client est à la recherche d'un métallurgiste ou d'un ingénieur en métallurgie, pouvant effectuer des analyses techniques et économiques de problèmes d'usure rencontrés dans l'exploitation, le broyage, la concentration et le boulettage du minerai de fer. Le candidat choisi aura pour responsabilité l'organisation de programmes d'expérimentation et l'étude de la disponibilité et de la résistance de nouveaux matériaux.

Il agira également comme conseiller technique dans la solution de problèmes de moindre importance. L'étude des métaux ferreux et non ferreux, des plastiques, du caoutchouc ainsi que d'autres matériaux, fera partie intégrante du programme.

Ce poste est une occasion inespérée d'allier une connaissance technique hautement spécialisée à des analyses d'ordre économique, dans la solution de problèmes pratiques.

Notre client offre un salaire fort alléchant.

Discrétion et réponse assurées.

TECHNICAL SERVICE COUNCIL

Édifice du Carré Dominion., Montréal 2 866-2807
130 Bloor St. West, Toronto 5 WA 5-3168

Depuis 1927, le service de placement sans but lucratif pour ingénieurs, hommes de science et administrateurs.

ANNONCE

Nouvelle substance curative rétracte les hémorroïdes apaise la démangeaison

Une substance cicatrisante exclusive provoque la rétraction des hémorroïdes et la cicatrisation des tissus.

Un grand institut de recherche vient de mettre au point une substance cicatrisante sans pareille pour la rétraction des hémorroïdes, le soulagement de la démangeaison et la cicatrisation des tissus.

L'une après l'autre, les histoires de cas d'hémorroïdes ont rapporté "une amélioration évidente". On a pu observer un soulagement rapide de la douleur, une rétraction notoire des hémorroïdes.

Ces histoires de cas avaient été choisies en fonction de leur diversité. Même dans des cas anciens, on a observé un bienfaisant soulagement. Mieux encore, ce soulagement s'est maintenu durant plusieurs mois.

Cette nouvelle substance dont les résultats sont si merveilleux se nomme la Bio-Dyne; elle a pour effet de hâter la cicatrisation des cellules atteintes et de stimuler la croissance des tissus nouveaux. La Bio-Dyne est offerte soit en onguent, soit en suppositoires, sous le nom de Préparation H.

En plus d'aider les hémorroïdes à se rétracter, la Préparation H agit comme lubrifiant et rend l'élimination moins douloureuse. Enfin, elle diminue les risques d'infection, l'une des principales causes d'hémorroïdes.

Demandez à votre pharmacien la Préparation H sous forme de suppositoires ou d'onguent (avec accessoire spécial). Satisfaction garantie ou remboursement.

PHARMACIES Professionnelles SARRAZIN & CHOQUETTE

Prop. LUC CHOQUETTE, Docteur en Pharmacie de l'Université de Paris

921 est, Ste-Catherine : VI. 2-9622
St-Denis et Mont-Royal : VI. 4-1711
6511, St-Hubert : CR. 2-8233

PRESCRIPTIONS, ANALYSES, ORTHOPÉDIE, OPTIQUE, APPAREILS AUDITIFS

Toujours des **PRIX COUPÉS**

ET TOUJOURS LA MEILLEURE QUALITE

ASPIRINE BAYER EN 100 — Rég. .99 — PRIX COUPE .59

KOTEX EN 48 — Rég. 1.85 — PRIX COUPE 1.39

BROMO Seltzer — Rég. 1.09 — PRIX COUPE .83

ANACIN EN 100 — Rég. 1.29 — PRIX COUPE .98

DODDS PILULES pour les reins — Rég. .79 — PRIX COUPE .64

SEL ENO Grand format. Rég. 1.19 PRIX COUPE .83

MODESS en 48 — Rég. 1.85 PRIX COUPE 1.47

Absorbine Jr. Petit format	Rég. 1.25 Prix coupé .98	Lithinés Groc-33	Rég. 0.70 Prix coupé .59
Absorbine Jr. Grand format	Rég. 2.50 Prix coupé 1.89	SIROP ROCHE	Rég. 1.45 PRIX COUPE 1.29
Baume Ben-Gay	Rég. 1.00 Prix coupé .79	SIROP COCILLANA 16 oz	Rég. 1.00 — PRIX COUPE .69
Liniment Minard	Rég. 0.89 Prix coupé .69	PIN BLANC SIROP 16 oz SARRAZIN & CHOQUETTE	.69
LIMMITS Nouveaux biscuits	Rég. 1.09 Prix coupé .79		Rég. 1.00 — PRIX COUPE
Lavoris Rince-bouche et gargarisme, 17 oz	Rég. 1.25 Prix coupé .98	Bromo Quinine	Rég. .89 Prix coupé .59
Bufferin 50 comprimés	Rég. 0.98 Prix coupé .79	Urasal	Rég. 2.20 Prix coupé 1.79
		Sucaryl 1000	Rég. 5.30 Prix coupé 4.49
BOULES A MITES 16 oz	Rég. .40 PRIX COUPE .29		
DICHLORICIDE 16 oz	Rég. .85 PRIX COUPE .69		
BAND AID Quantité de 100	Rég. 1.49 PRIX COUPE 1.19		
KLEENEX BOITE DE 200 Aqua, blanc, jaune, lavande ou rose	Rég. .22 PRIX COUPE 2 pour .29		
ANTIPHLOGISTINE RUB TUBE	Rég. 1.25 PRIX COUPE .98		
FLORIENT Nouveau, gros	Rég. 1.39 Prix coupé 1.09	TAMPAX 40s	Rég. 1.75 Prix coupé 1.29
OPTREX	Rég. 1.75 Prix coupé 1.49	LAMES GILLETTE Stainless — 6s	Rég. .89 Prix coupé .73
BRYLCREEM TUBE	Rég. 1.00 — PRIX COUPE .78	COLGATE PATE A DENTS Gros tube ½ lb	Rég. 1.39 — PRIX COUPE 1.09
BAN DESODORISANT GRAND FORMAT	Rég. 1.25 — PRIX COUPE .79	NOXZEMA Gros pot 14 oz	Rég. 1.99 pour 1.49
RESDAN 6 oz — 12 oz — Rég. 2.25	Rég. 1.49 PRIX COUPE 1.29 PRIX COUPE 1.89	SILVIKRIN SHAMPOO	Rég. 1.29 — PRIX COUPE .98
VITALIS 7 oz	Rég. 1.10 PRIX COUPE .84	POUDRE JOHNSON BEBE Valeur .98 — PRIX COUPE	69¢
TONI PERMANENTE	Rég. 2.00 — PRIX COUPE 1.38	NEW DAWN TEINTURE	Rég. 2.25 — PRIX COUPE 1.89

"SPRAYS" pour CHEVEUX . . .

SPRAY NET HELEN CURTIS	Rég. 1.49	PRIX COUPE 1.09
ADORN Petit format — Fixatif pour les cheveux	Rég. 1.89 — Prix coupé	1.64
FASHION SET Richard Hudnut	Rég. 1.89 — Prix coupé	1.59
BRECK HAIR SET	Rég. 1.89 — Prix coupé	1.59
V-O-5 SPRAY Avec déodorant gratis	Rég. 2.98 — Prix coupé	1.98
SPRAZE NESTLE	Rég. .99 — Prix coupé	.79
LADY PATRICIA	Rég. .99 — Prix coupé	.79
STEAK'N'' TIPS NESTLE	Rég. 1.35 — Prix coupé	1.19

LAXATIFS

AGAROL 16 oz	Rég. 1.50 — PRIX COUPE	1.19
EX-LAX	Rég. .87 — PRIX COUPE	.69
MUCINUM	Rég. 1.10 — PRIX COUPE	.98
PILULES CARTER — Grand format	Rég. 1.19 — PRIX COUPE	.98
CAROIDS ET SELS BILIAIRES 100 comprimés	Rég. 1.35 — PRIX COUPE	.98
LAIT DE MAGNESIE PHILLIPS, 26 oz	Rég. 1.29 — PRIX COUPE	.99
ALOPHEN PARKE DAVIS, 100 comprimés	Rég. .85 — PRIX COUPE	.69
FRUITATIVES	Rég. .75 — PRIX COUPE	.59
VICHY SUPREME	Rég. .49 — PRIX COUPE	.39
SARAKA	Rég. 3.00 — PRIX COUPE	2.49
MAGNOLAX	Rég. 1.50 — PRIG COUPE	1.30

LIVRAISON RAPIDE EN VILLE

Services Professionnels

BAS pour VARICES CORSETS MÉDICAUX



BRASSIERES MEDICALES, SEINS POSTICHES, après mastectomie, COLLETS, APPAREILS TRACTIONS, SUSPENSION, URINOIR, BANDES HERNIAIRES, CANNES, BEQUILLES, BRETELLES REDRESSEMENT, CORSETS SACRO-ILIAQUE, LOMBAIRE, ETC., ETC.

L'ASSORTIMENT LE PLUS COMPLET — 5 AJUSTEURS

Exécution des prescriptions pour articles d'orthopédie

ANALYSES



TEST DE GROSSESSE en 2 heures $8.00
TEST DE GROSSESSE EN 24 HEURES $5.00
URINE $2.50 — sang, selles, etc.
2 TECHNICIENNES et 1 GARDE-MALADE

sont préposées exclusivement aux prises de sang et analyses

Echantillons cueillis à domicile plusieurs fois par jour. Prises de sang à la pharmacie ou à domicile si désiré.

Laboratoire à succursale, 921 est, Ste-Catherine, VI. 2-9622

PRESCRIPTIONS

Les Pharmacies Professionnelles **SARRAZIN & CHOQUETTE** *sont des Pharmacies spécialisées en Prescriptions*

8 PHARMACIENS DIPLOMES TOUJOURS LE "VERITABLE REMEDE AUTHENTIQUE" PRESCRIT



Gilles HEBERT Ph. L. S. de REPENTIGNY

APPAREILS AUDITIFS

ENTENDEZ À NOUVEAU CLAIREMENT avec UN APPAREIL AUDITIF TOSHIBA



Rég. 39.95 PRIX COUPE $19.95



Piles, batteries, cordes, etc., toutes marques, livrées à domicile

Succ. : 6511 St-Hubert

Les Pharmacies Sarrazin & Choquette sont de Vraies Pharmacies Professionnelles qui ne vendent que des Remèdes et des articles d'Hygiène et de Toilette. Ce ne sont pas des Bazars.

Renault-Peugeot: aucun changement

par **Dominique CLIFT**

QUEBEC. — Les pourparlers entrepris avec les deux compagnies françaises Peugeot et Renault en vue de l'établissement d'usines d'assemblage au Québec se poursuivent toujours et ne semblent pas affectés par le fait que General Motors ait pris les devants.

Le sous-ministre de l'Industrie et du Commerce, Jean Deschamps, doit se rendre prochainement à Paris où il devra entre autres choses rencontrer les dirigeants de ces deux compagnies.

Actuellement, la source des hésitations de Peugeot et Renault à venir s'établir au Canada est dans l'instabilité du marché pour les petites voitures.

Par contre, de récentes modifications apportées à la politique tarifaire canadienne favorisent l'établissement d'industries automobiles européennes au Canada, et particulièrement de Peugeot et Renault au Québec.

En 1956, un peu plus de 34,000 voitures européennes ont été écoulées sur le marché canadien. Ce chiffre a monté graduellement pour atteindre un sommet de 126,000 en 1960. Mais les importations européennes ont diminué au cours des années suivantes et se situaient à 52,000 en 1963.

Cette baisse dans l'importation de voitures européennes a coïncidé avec la popularité croissante des "compactes". Mais on ne sait pas encore comment se départagera le marché lorsqu'il se sera stabilisé.

Une étude publiée par le ministère du Commerce et de l'Industrie à l'intention de Peugeot et Renault estime que le marché pour les automobiles économiques en 1963 comprend 40% du marché total. De ces 225,000 voitures économiques, les trois quart sont des compactes.

Cependant on ne sait pas de quelle façon évoluera le marché au cours des prochaines années.

Par contre, la politique tarifaire d'Ottawa favorise l'établissement au Canada de ces deux compagnies française.

Récemment, le gouvernement fédéral se déclarait prêt à effectuer certaines concessions tarifaires proportionnelles aux importations de pièces en provenance du Canada. Mais ceci ne doit s'appliquer qu'à ces compagnies disposant d'usines d'assemblage au Canada.

Les producteurs de pièces d'automobiles susceptibles d'être vendues à d'autres pays sont généralement localisés en Ontario. Par contre, c'est encore au Québec que le marché des voitures européennes est le plus stable et qu'il serait le plus avantageux d'établir une usine d'assemblage.

Les ventes de Peugeot et de Renault au Canada sont encore très restreintes. Les deux compagnies ont vendu un peu plus de 3,400 voitures en 1963 au pays. Ce qui semblerait nettement insuffisant pour justifier une usine d'assemblage dans la province.

Le nouveau règlement est bien accueilli

M. G. Ross Herington, président et gérant général de la distillerie Corby, estime que la nouvelle réglementation de la réclame sur l'alcool "la rationalise passablement".

"Je ne m'opposerais pas beaucoup à tout cela", a déclaré M. Herington lorsqu'on lui a fait lecture des nouvelles dispositions sur l'utilisation des bouteilles, des verres et de la femme dans la réclame sur l'alcool.

On craignait dans le milieu des distilleries que la nouvelle loi rendrait illégale d'inclure des femmes dans les annonces sur l'alcool, a dit M. Herington.

Une autre crainte de l'industrie était qu'on la force à préparer une réclame spéciale pour le Québec, différente de celle utilisée dans les autres parties du pays.

De son côté, le président du Bureau des gouverneurs de la radiodiffusoin, M. Andrew Stewart, a déclaré à Ottawa que les nouvelles dispositions sur la réclame concernant l'alcool s'inspirent des mêmes principes qui amènent le BGR à tenter de maintenir la réclame sur l'alcool dirigée vers ceux qui sont déjà des consommateurs.

Il a remarqué que même si la radiodiffusion est une matière de juridiction fédérale, le BGR consulte quand même les gouvernements provinciaux dans des questions de ce genre. Deux fois par mois, les annonces des différentes compagnies sont étudiées par les représentants du BGR et de la Régie des alcools du Québec et de la Commission des liqueurs de l'Ontario.

Outre les restrictions aux thèmes et au vocabulaire même de toute la réclame concernant la bière, les vins et les spiritueux, les 44 articles du règlement délimitent clairement les dimensions des annonces publiées ainsi que des panneaux-réclames, de même que la durée des messages publicitaires diffusés sur les ondes. Ils imposent également certaines normes techniques et même esthétiques pour ces annonces ou messages.

La publicité, selon les nouvelles règles, ne peut porter que **sur le nom, la marque** ou **le produit lui-même.**

La publicité du nom et de la marque sont limitées à l'appui, "au niveau national, provincial ou municipal, des campagnes de charité, d'éducation, de culture, ou d'un autre objectif d'intérêt public sans aucun lien avec l'annonceur et ses produits."

Dans le cas du nom, toute allusion à l'annonceur ou à ses produits est limitée à celle de sa raison sociale et de l'emblème, du blason et de la signature.

La femme et la jeunesse

Dans celui de la marque, on doit s'en tenir à la reproduction de la capsule et de l'étiquette d'une seule marque, ainsi que de slogans préalablement approuvés par l'administrateur de la régie des Alcools.

Au chapitre du produit lui-même, il ne faut pas dépasser "la bouteille pleine étiquetée et scellée, l'étiquette sans la bouteille ou un empaquetage par marque annoncée ; un verre vide ou plein ne touchant pas aux lèvres ; aussi des cartons, mais seulement pendant deux semaines pour la présentation d'un nouvel empaquetage."

"Les mineurs ou personnes susceptibles de passer pour des mineurs" ne trouvent pas place dans les illustrations autorisées. Quant aux femmes, elles n'y sont admises que "si elles sont représentées comme des personnes d'âge mur, d'allure digne et occupées à des activités dignes et saines. Les femmes ne doivent pas être exhibées dans des situations ou costumes immodestes, vulgaires et provocants et les attributs du corps féminin ne doivent pas être exploités comme thème principal. Les femmes ne doivent pas être montrées tenant un verre ou une bouteille."

Dans tous les cas précédents, la couleur est permise.

La publicité du produit ne doit nullement être reliée aux objectifs charitables, culturels ou publics auxquels est limitée celle du nom et celle de la marque.

"La publicité relative aux boissons alcooliques", stipule un article, "ne doit pas être faite de façon à encourager la consommation de ces boissons, mais de façon à encourager les consommateurs à préférer une marque ou certaines marques à d'autres."

Autres restrictions

Dans cet esprit, la publicité ne doit pas donner l'impression que la consommation de ces produits "contribue au prestige social, au succès en affaires, à la popularité avec les personnes du sexe opposé ou à l'oublie des problèmes personnels".

Toute publicité par la poste est interdite à l'exception des rapports des compagnies à leurs actionnaires.

Les annonces extérieures ne sont permises que sur les fabriques ou entrepôts du fabricant, de même que sur ses véhicules. Elles restent permises dans les véhicules publics, sauf les avions.

Les panneaux-réclames sont relégués à l'intérieur des bâtiments et ne doivent pas être visibles de l'extérieur. Cette condition s'applique dans le cas de compétitions sportives ou d'expositions ou spectacles commandités pour la durée desquels est admise cette réclame.

La réclame sur les ondes reste limitée à la bière et ne doit porter que sur le nom ou la marque.

Les dons de boisson alcoolique pour fins d'annonce ou de publicité sont interdits, sauf dans le cas d'autorisation écrite spéciale de l'administrateur de la Régie pour le lancement d'une nouvelle marque ou d'un nouveau produit. On peut cependant en offrir aux visiteurs d'une fabrique ou d'un entrepôt à condition que la consommation ait lieu sur place. Quant à l'organisation de dégustations de vins, elles sont permises aux détenteurs de permis de fabrication ou à leurs représentants de même qu'aux membres du corps diplomatique.

Les objectifs publicitaires, primes, étalages de bars, cabarets, cendriers, sous-verres, verres, briquets, et articles semblables sont interdits au même titre que les primes. Le don de calendriers, d'almanachs, d'agendas, de cahiers de recettes et autres imprimés est autorisé en limitant la publicité au nom et à la marque.

Emilien Lafrance était prêt à démissionner

SHERBROOKE. (PC) — Le ministre de la Famille et du Bien-être, M. Emilien Lafrance, a déclaré qu'il était prêt à démissionner si on n'effectuait pas certains changements dans le domaine de la publicité mensongère et pernicieuse pratiquée par les brasseries, en particulier à la télévision et à la radio.

Le ministre avait pris la parole devant les membres du Cercle Lacordaire de la jeunesse étudiante du séminaire de Sherbrooke.

Il a toutefois ajouté qu'il avait confiance que ces changements seraient bientôt apportés aux règlements régissant la publicité des brasseries. Il n'a pas donné plus de précisions.

C'est là que se situe, selon M. Lafrance, le centre névralgique de tout le problème de l'alcoolisme, car il est indéniable que la réclame constitue le facteur qui contribue le plus à répandre des habitudes alcooliques.

La publicité a profité de la télévision autant que les forces armées des armements nucléaires. "Voilà ce qu'ont compris depuis longtemps les brasseries," a dit M. Lafrance.

PUBLICITE

SUITE DE LA PAGE 1

Le but général du règlement consiste à empêcher les brasseurs et les distilleurs de réaliser une publicité destinée à leur susciter de nouveaux clients. Cette dernière devrait tout au plus s'adresser à la clientèle déjà existante. Enfin, toute publicité doit éviter de laisser croire que les boissons alcooliques peuvent être sanitaires, nutritives,curatives, diététiques ou stimulantes.

La Régie entend, en somme, faire en sorte que la réclame pour ces produits devienne "plus discrète et moins provocatrice."

DEMOCRATIE

SUITE DE LA PAGE 1

d'une nouvelle constitution canadienne.

Dans la conjoncture actuelle, on a l'impression que Daniel Johnson "manque le bateau". Non pas que le problème de la constitution soit sans intérêt, mais quand la population commence à sentir l'étau des taxes se resserrer, quand la population sait qu'un gouvernement manipule de fortes sommes d'argent empruntées à des taux d'intérêt très respectables, elle s'attend à ce que l'opposition joue efficacement son rôle de surveillant des derniers publics.

C'est là la première tâche de l'opposition dans un parlement. Or, l'énumération des cas de patronage qu'a faite Johnson suscite la curiosité mais ne tire rien au clair.

Le chef de l'opposition termine ses remarques à ce sujet en disant que le gouvernement dépense "avec la candeur et la frénésie d'un pauvre bougre subitement devenu milliardaire." Si cela peut éclairer le chef de l'opposition, il est utile de lui souligner que la population ne croit plus à la candeur des personnes qui se font des bénéfices personnels à même leurs taxes. Elle n'appelle plus cela des "erreurs" mais du vol pur et simple.

L'opposition a des pouvoirs bien définis et bien clairs pour exiger toute la vérité de la part du gouvernement. Elle a plus de pouvoirs et de sources d'information que n'importe quel autre organisme dans notre société. Elle n'a qu'à s'en servir. Elle est payée par les contribuables pour s'occuper de cette tâche de première importance.

Au Comité des comptes publics, Daniel Johnson a entamé quelques cas intéressants. Mais le comité siège peu.

Le Parlement continue d'être embourbé dans la vieille procédure de l'étude des crédits, en comité plénier, alors que ces questions de patronage devraient plutôt être passées au crible au Comité des comptes publics. Ce serait plus pratique que de tuer le temps avec des discours électoraux sur le supposé patronage.

Une autre tâche primordiale de l'opposition est de promouvoir les réformes administratives que le gouvernement hésite à mettre à exécution pour la raison bien simple que voici :

L'administration de la chose publique étant très lourde, un gouvernement au pouvoir ne voit pas toujours l'urgence de certaines réformes. Après un effort initial, il tend à laisser les choses fonctionner un peu comme auparavant.

Un seul exemple. A l'heure actuelle, peu de réformes sont aussi urgentes que la réorganisation du ministère des Finances, afin qu'il y ait une pensée financière gouvernementale suivie et planifiée dans le Québec.

Mais le chef de l'opposition n'en fait aucune mention dans son discours. Le silence de Jean Lesage sur la question est suivie d'un silence complet de la part de l'opposition.

Se serait-on endormi de part et d'autre sur cette question ?

L'union nationale ne peut pourtant invoquer le manque d'expérience. N'a-t-elle pas été au pouvoir pendant 16 ans ?

(Tous droits réservés)

Premiers pourparlers au temps de Duplessis

QUEBEC. (PC) — Au moins trois députés de l'opposition ont fait remonter à sept ans, alors que leur parti était au pouvoir, l'intérêt de la General Motors du Canada à venir s'établir au Québec.

M. Maurice Bellemare, député de Champlain, a inséré l'affirmation dans son discours. MM. Gabriel Loubier et Paul Allard, députés de Bellechasse et de Beauce, l'avaient pour leur part lancée pour interrompre le ministre du Revenu, M. Eric Kierans, et le secrétaire de la province, M. Bona Arsenault.

Aucune réaction ministérielle n'a été manifestée, sauf un geste de dénégation répété avec assurance par le ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Gérard-D. Lévesque, pour balayer les insinuations de M. Allard pendant que M. Arsenault continuait son discours.

Lors de l'annonce conjointe de l'installation de l'usine de $50 millions à Ste-Thérèse, vendredi dernier, le premier ministre Lesage avait déclaré que les contacts entre la GM et le gouvernement s'étaient établis en juin 1963, se gardant bien de révéler qui en avait pris l'initiative.

ETUDIANTS

SUITE DE LA PAGE 1

2—Que les visites mixtes sont interdites aux termes du règlement intérieur;

3—Que la hausse des loyers est motivée par le déficit croissant de l'institution. L'an dernier, le déficit a atteint $370 par résidant. La Maison compte 57 résidants canadiens; 38 autres habitent des pavillons étrangers. Elle loge 15 étudiants non canadiens, dans le cadre d'un programme d'échanges.

Le tarif des loyers s'échelonne actuellement entre $15.50 et $20 par mois. M. Tanghe ne pourra le maintenir, estime-t-il, que si la Maison trouve de nouvelles sources de revenus. Pour ce qui est des couples, il propose de les loger hors de la Maison, ce qui suppose l'octroi d'une allocation de séjour.

Faisant état de la situation dans d'autres pavillons, le comité des étudiants considère que M. Tanghe fait preuve de mauvaise volonté et d'un manque de compréhension.

De toutes les provinces du Canada, seul le Québec verse une contributioin à la Maison. L'an dernier cette contribution a été de 25,000 dollars, ce qui a permis à la Maison de survivre, selon M. Tanghe.

ROUTIERS

SUITE DE LA PAGE 1

amateur d'armes. Toujours selon cet indicateur, le directeur syndical en cause aurait également mentionné la possibilité de placer un explosif dans la demeure de Kennedy à McLean, en Virginie.

Partin a ajouté qu'il aurait refusé parce qu'il craignait pour la vie des enfants Kennedy : étant lui-même père de jeunes enfants, il ne voulait pas faire de mal à ces innocents.

L'article conclut en disant que les mesures de sécurité furent intensifiées autour de la personne de Bob Kennedy et qu'il cessa de se servir de la décapotable.

Les communistes néocolonialistes

TOKYO. (AFP) — "Les communistes sont les néo-colonialites d'à présent; ils tendent de dérober le patrimoine des nations nouvellement indépendantes par la subversion et l'infiltration", a notamment déclaré M. R. A. Butler, secrétaire au Foreign Office, dans un discours prononcé hier à Tokyo au cours duquel il a lancé un appel pour une collaboration anglo-japonaise dans la lutte contre la subversion dans le sud-est asiatique.

M. Butler est en visite officielle au Japon. Dans son discours, au cours d'un dîner organisé par l'Association anglo-japonaise de presse, présidé par l'ex-premier ministre Shigeru Yoshida, il a affirmé également : "Nos deux pays ont un égal intérêt vital à voir régner la paix et la stabilité dans le sud-est de l'Asie et l'Extrême-Orient."

Exposition

M. Butler a annoncé que les Britanniques projetaient de monter, l'année prochaine, à Tokyo, "la plus importante exposition organisée par une nation occidentale au Japon depuis la fin de la guerre".

Au sujet de la Malaysia, battue en brèche par l'Indonésie, M. Butler a proposé une conférence au sommet précédée par une réunion préparatoire des ministres des Affaires étrangères intéressés.

COMPLEXE

SUITE DE LA PAGE 1

Harrington, président de West End Plaza Inc., société qui en sera propriétaire.

Seulement 85% du terrain sera occupé par les édifices. L'ensemble comprendra des passages intérieurs qui faciliteront l'accès aux terminus de métro et d'autobus, ainsi qu'à des parcs de stationnement. On y retrouvera, entre autres, un hôtel, un cinéma et une salle de quilles.

La réalisation du projet a été confiée à la compagnie Anglin-Norcross Corporation, entrepreneurs généraux, et les travaux devraient débuter en juin, immédiatement après l'approbation des changements de zonage, l'obtention des permis de construction étant assurée (même du côté de Montréal), nous a-t-on dit.

Les plans en prévoient la construction en trois étapes consécutives; la première, qui comprend des édifices commerciaux de trois étages, devant être terminée au moment de l'inauguration du service de métro, en 1966.

Dans l'amendement apporté au règlement de zonage no 655, Westmount exige que la surface construite du terrain ne soit pas de plus de 85 pour cent et limite à 30 étages la hauteur des édifices.

L'assemblée des électeurs, au cours de laquelle les propriétaires de ce quartier peuvent s'opposer au changement de zonage, a été fixée au 1er juin.

L'humanité serait depuis longtemps heureuse si tout le génie que les hommes mettent à réparer leurs bêtises, ils les employaient à ne pas les commettre.

G.-B. SHAW

* * *

N'estime l'argent ni plus ni moins qu'il ne vaut : c'est un bon serviteur et un mauvais maître.

A. DUMAS, fils

U Thant viendra au Canada

OTTAWA. (PC) — M. Lester B. Pearson, premier ministre canadien a annoncé hier que U Thant, secrétaire général des Nations unies a accepté l'invitation du gouvernement canadien de visiter Ottawa les 25 et 26 mai prochains.

Au cours de son séjour à Ottawa, il s'entretiendra avec MM. Pearson et Paul Martin, ministre canadien des Affaires extérieures et d'autres ministres canadiens de toute une série de questions de portée internationale et de problèmes spécifiques. Le problème de Chypre, où 1,150 Canadiens servent au sein de la force de maintien de la paix des Nations unies sera vraisemblablement l'un des sujets qui animeront les discussions.

Le secrétaire général se retirera à la résidence officielle du vice-roi Vanier et sera l'invité d'honneur à un dîner donné par M. Pearson.

Le 26 mai, il tiendra une conférence de presse.

Le juge Théberge présiderait le procès du juge Meunier

Une rumeur persistante circule dans les couloirs du palais de justice, depuis quelques jours, selon laquelle ce serait le juge René Théberge qui serait appelé à présider le procès du juge Adrien Meunier, de la Cour supérieure, contre qui pèsent présentement trois accusations de parjure.

Interrogé à ce sujet, le juge Théberge n'a cependant voulu ni nier ni confirmer la rumeur.

Le juge en chef intérimaire de la Cour des sessions de la paix, (en l'absence du juge en chef Edouard Archambault, présentement malade) le juge Armand Cloutier, n'a pas voulu, lui non plus, faire de commentaires.

En l'absence du juge Archambault, c'est évidemment à lui qu'incombe la tâche de désigner, ou peut-être plus exactement de "trouver", le juge qui consentira à entendre cette cause.

On sait que le juge Archambault, pour sa part, avait affirmé que "ce n'était pas tous les juges" qui étaient prêts à accepter cette délicate tâche.

On remarquera toutefois que c'est le juge doyen de la Correctionnelle, le juge Cloutier lui-même, qui avait été désigné. Mais il n'avait pu siéger, les avocats de la défense ayant manifesté l'intention de le faire témoigner parce qu'il avait inséré au dossier une demande de remise que lui avait faite le juge Meunier, alors qu'il était avocat.

Or, le juge Théberge vient tout juste après le juge Cloutier par ordre d'ancienneté, chez les quelque vingt magistrats de la Cour des sessions de la paix.

Invoquera-t-on cela pour lui confier la tâche ?

C'est ce que l'on ne saura vraisemblablement que mardi prochain, à l'ouverture de la cour, comme cela s'est d'ailleurs produit il y a deux semaines.

A propos, le juge Cloutier est juge en chef par intérim de la Cour des sessions de la paix, en vertu d'un arrêté ministériel provincial, et il a présentement tous les pouvoirs de son collègue absent.

La météo

Minimum cette nuit : 50
Maximum demain : 75
Lever du soleil : 5 h. 36
Coucher du soleil : 8 h. 06

Bureau météorologique du Canada, Dorval (PC) — **Régions de Montréal et Ottawa; Laurentides, Cantons de l'Est et région de Québec :** ensoleillé très chaud aujourd'hui et demain. Brises légères. Minimum cette nuit et maximum demain : Montréal et Ottawa, 50 et 75; Sainte-Agathe, Sherbrooke et Québec, 45 et 75.

Pontiac, Témiscamingue et Abitibi : Généralement ensoleillé après-midi; nuages, averses éparses cette nuit; éclaircies demain matin, généralement ensoleillé l'après-midi. Très chaud. Brises légères. Minimum cette nuit et maximum demain : Témiscamingue, Rouyn, Noranda et Val d'Or, 55 et 80.

Régions du Saint-Maurice et du lac Saint-Jean : Soleil aujourd'hui; soleil sauf intervalles nuageux demain. Très chaud. Brises légères. Minimum cette nuit et maximum demain : La Tuque et Chicoutimi, 45 et 75.

PHARMACIES Professionnelles SARRAZIN & CHOQUETTE

Prop. LUC CHOQUETTE, Docteur en Pharmacie de l'Université de Paris

921 est, Ste-Catherine : VI. 2-9622
St-Denis et Mont-Royal : VI. 4-1711
6511, St-Hubert : CR. 2-8233

PRESCRIPTIONS, ANALYSES, ORTHOPÉDIE, OPTIQUE, APPAREILS AUDITIFS

Toujours des **PRIX COUPÉS**

ET TOUJOURS LA MEILLEURE QUALITE

ASPIRINE BAYER EN 100 — Rég. .99 — PRIX COUPE .59

KOTEX EN 48 — Rég. 1.85 — PRIX COUPE 1.39

BROMO Seltzer — Rég. 1.09 — PRIX COUPE .83

ANACIN — Rég. 1.29 — EN 100 PRIX COUPE .98

DODDS PILULES pour les reins — Rég. .79 — PRIX COUPE .64

SEL ENO Grand format. Rég. 1.19 PRIX COUPE .83

MODESS en 48 — Rég. 1.85 PRIX COUPE 1.47

Absorbine Jr. Petit format Rég. 1.25 Prix coupé .98

Absorbine Jr. Grand format Rég. 2.50 Prix coupé 1.89

Baume Ben-Gay Rég. 1.00 Prix coupé .79

Liniment Minard Rég. 0.89 Grand format Prix coupé .69

LIMMITS Rég. 1.09 Prix coupé .79 Nouveaux biscuits

Lavoris Rég. 1.25 Prix coupé .98 Rince-bouche et gargarisme, 17 oz

Bufferin Rég. 0.98 Prix coupé .79 50 comprimés

Lithinés Groc-33 Rég. 0.70 Prix coupé .59

SIROP ROCHE Rég. 1.45 PRIX COUPE 1.29

SIROP COCILLANA 16 oz Rég. 1.00 — PRIX COUPE .69

PIN BLANC SIROP 16 oz SARRAZIN & CHOQUETTE Rég. 1.00 — PRIX COUPE .69

Bromo Quinine Rég. .89 Prix coupé .59

Urasal Rég. 2.20 Prix coupé 1.79

Sucaryl 1000 Rég. 5.30 Prix coupé 4.49

BOULES A MITES 16 oz — Rég. .40 PRIX COUPE .29

DICHLORICIDE 16 oz — Rég. .85 PRIX COUPE .69

BAND AID Quantité de 100 — Rég. 1.49 PRIX COUPE 1.19

KLEENEX BOITE DE 200 Aqua, blanc, jaune, lavande ou rose — Rég. .22 PRIX COUPE 2 pour .29

ANTIPHLOGISTINE RUB TUBE — Rég. 1.25 PRIX COUPE .98

FLORIENT Rég. 1.39 Prix coupé 1.09 Nouveau, gros

OPTREX Rég. 1.75 Prix coupé 1.49

BRYLCREEM TUBE Rég. 1.00 — PRIX COUPE .78

BAN DESODORISANT GRAND FORMAT Rég. 1.25 — PRIX COUPE .79

RESDAN 6 oz. Rég. 1.49 PRIX COUPE 1.29 12 oz — Rég. 2.25 PRIX COUPE 1.89

VITALIS 7 oz Rég. 1.10 PRIX COUPE .84

TONI PERMANENTE Rég. 2.00 — PRIX COUPE 1.38

TAMPAX 40s Rég. 1.75 Prix coupé 1.29

LAMES GILLETTE Rég. .89 Prix coupé .73 Stainless — 6s

COLGATE PATE A DENTS Gros tube ½ lb Rég. 1.39 — PRIX COUPE 1.09

NOXZEMA Gros pot 14 oz Rég. 1.99 pour 1.49

SILVIKRIN SHAMPOO Rég. 1.29 — PRIX COUPE .98

POUDRE JOHNSON BEBE Valeur .98 — PRIX COUPE 69c

NEW DAWN TEINTURE Rég. 2.25 — PRIX COUPE 1.89

LAXATIFS

AGAROL 16 oz — Rég. 1.50 — PRIX COUPE 1.19
EX-LAX — Rég. .87 — PRIX COUPE .69
MUCINUM — Rég. 1.10 — PRIX COUPE .98
PILULES CARTER — Grand format — Rég. 1.19 — PRIX COUPE .98
CAROIDS ET SELS BILIAIRES 100 comprimés — Rég. 1.35 — PRIX COUPE .98
LAIT DE MAGNESIE PHILLIPS, 26 oz — Rég. 1.29 — PRIX COUPE .99
ALOPHEN PARKE DAVIS, 100 comprimés — Rég. .85 — PRIX COUPE .69
FRUITATIVES — Rég. .75 — PRIX COUPE .59
VICHY SUPREME — Rég. .49 — PRIX COUPE .39
SARAKA — Rég. 3.00 — PRIX COUPE 2.49
MAGNOLAX — Rég. 1.50 — PRIG COUPE 1.30

LIVRAISON RAPIDE EN VILLE

"SPRAYS" pour CHEVEUX . . .

SPRAY NET HELEN CURTIS Rég. 1.49 PRIX COUPE 1.09

ADORN Petit format Rég. 1.89 — Prix coupé Fixatif pour les cheveux 1.64

FASHION SET Richard Hudnut Rég. 1.89 — Prix coupé 1.59

BRECK HAIR SET Rég. 1.89 — Prix coupé 1.59

V-0-5 SPRAY Avec déodorant gratis Rég. 2.98 — Prix coupé 1.98

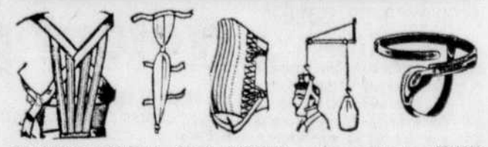
SPRAZE NESTLE Rég. .99 — Prix coupé .79

LADY PATRICIA Rég. .99 — Prix coupé .79

STEAK'N" TIPS NESTLE Rég. 1.35 — Prix coupé 1.19

Services Professionnels

BAS pour VARICES CORSETS MÉDICAUX



BRASSIERES MEDICALES, SEINS POSTICHES, après mastectomie, COLLETS, APPAREILS TRACTIONS, SUSPENSION, URINOIR, BANDES HERNIAIRES, CANNES, BEQUILLES, BRETELLES REDRESSEMENT, CORSETS SACRO-ILIAQUE, LOMBAIRE, ETC., ETC.

L'ASSORTIMENT LE PLUS COMPLET — 5 AJUSTEURS

Exécution des prescriptions pour articles d'orthopédie

ANALYSES



TEST DE GROSSESSE en 2 heures $8.00
TEST DE GROSSESSE EN 24 HEURES $5.00
URINE $2.50 — sang, selles, etc.
2 TECHNICIENNES et 1 GARDE-MALADE

sont préposées exclusivement aux prises de sang et analyses

Echantillons cueillis à domicile plusieurs fois par jour. Prises de sang à la pharmacie ou à domicile si désiré.

Laboratoire à succursale, 921 est, Ste-Catherine, VI. 2-9622

PRESCRIPTIONS

Les Pharmacies Professionnelles **SARRAZIN & CHOQUETTE** *sont des Pharmacies spécialisées en Prescriptions*

8 PHARMACIENS DIPLOMES

TOUJOURS LE "VERITABLE REMEDE AUTHENTIQUE" PRESCRIT



Gilles HEBERT Ph. L. S. de REPENTIGNY

APPAREILS AUDITIFS

ENTENDEZ à NOUVEAU CLAIREMENT avec UN APPAREIL AUDITIF TOSHIBA



Rég. 39.95 PRIX COUPE $19.95



Piles, batteries, cordes, etc., toutes marques, livrées à domicile

Succ. : 6511 St-Hubert

Les Pharmacies Sarrazin & Choquette sont de Vraies Pharmacies Professionnelles qui ne vendent que des Remèdes et des articles d'Hygiène et de Toilette. Ce ne sont pas des Bazars.

SPECIALISTE EN METALLURGIE APPLIQUEE

Notre client est à la recherche d'un métallurgiste ou d'un ingénieur en métallurgie, pouvant effectuer des analyses techniques et économiques de problèmes d'usure rencontrés dans l'exploitation, le broyage, la concentration et le boulettage du minerai de fer. Le candidat choisi aura pour responsabilité l'organisation de programmes d'expérimentation et l'étude de la disponibilité et de la résistance de nouveaux matériaux.

Il agira également comme conseiller technique dans la solution de problèmes de moindre importance. L'étude des métaux ferreux et non ferreux, des plastiques, du caoutchouc ainsi que d'autres matériaux, fera partie intégrante du programme.

Ce poste est une occasion inespérée d'allier une connaissance technique hautement spécialisée à des analyses d'ordre économique, dans la solution de problèmes pratiques.

Notre client offre un salaire fort alléchant.

Discrétion et réponse assurées.

TECHNICAL SERVICE COUNCIL

Édifice du Carré Dominion., Montréal 2 866-2807
130 Bloor St. West, Toronto 5 WA 5-3168

Depuis 1927, le service de placement sans but lucratif pour ingénieurs, hommes de science et administrateurs.

ANNONCE

Nouvelle substance curative rétracte les hémorroïdes apaise la démangeaison

Une substance cicatrisante exclusive provoque la rétraction des hémorroïdes et la cicatrisation des tissus.

Un grand institut de recherche vient de mettre au point une substance cicatrisante sans pareille pour la rétraction des hémorroïdes, le soulagement de la démangeaison et la cicatrisation des tissus.

L'une après l'autre, les histoires de cas d'hémorroïdes ont rapporté "une amélioration évidente". On a pu observer un soulagement rapide de la douleur, une rétraction notoire des hémorroïdes.

Ces histoires de cas avaient été choisies en fonction de leur diversité. Même dans des cas anciens, on a observé un bienfaisant soulagement. Mieux encore, ce soulagement s'est maintenu durant plusieurs mois.

Cette nouvelle substance dont les résultats sont si merveilleux se nomme la Bio-Dyne; elle a pour effet de hâter la cicatrisation des cellules atteintes et de stimuler la croissance des tissus nouveaux. La Bio-Dyne est offerte soit en onguent, soit en suppositoires, sous le nom de Préparation H.

En plus d'aider les hémorroïdes à se rétracter, la Préparation H agit comme lubrifiant et rend l'élimination moins douloureuse. Enfin, elle diminue les risques d'infection, l'une des principales causes d'hémorroïdes.

Demandez à votre pharmacien la Préparation H sous forme de suppositoires ou d'onguent (avec accessoire spécial). Satisfaction garantie ou remboursement.

LA PRESSE

BUREAUX ET REDACTION VI. 9-4711 / LIVRAISON A DOMICILE VI. 9-1138

MONTREAL, MARDI 5 MAI 1964 — 80e ANNEE — No 171

Les pompiers: il faut unifier nos services dans toute l'île

par **Albert TREMBLAY**

La section métropolitaine de la Fédération des pompiers du Québec a recommandé hier à la Commission Blier chargée par le gouvernement provincial de trouver une solution aux problèmes intermunicipaux de l'île de Montréal, de coordonner les opérations et d'unifier le commandement de tous les services d'incendie de l'île de Montréal.

Devant MM. Camille Blier, Reginald Dawson et Lucien Saulnier, les "pompiers permanents" de Montréal, Verdun, Outremont, Westmount, Lachine, Ville Mont-Royal, St-Laurent, St-Michel et Montréal-Nord ont fait valoir, dans le premier mémoire à être soumis publiquement à la Commission Blier, qu'il devenait urgent que tout le personnel engagé dans la prévention et le combat de l'incendie, de même que tout l'outillage disponible, soient mis au service de **TOUS LES CITOYENS DE L'ILE DE MONTREAL.**

Les pompiers ont cependant refusé de se prononcer sur l'aspect politique des problèmes intermunicipaux et n'ont pas voulu proposer de solutions.

Ils se sont contentés de faire valoir que le temps est venu d'obtenir le maximum de rendement, dans la lutte contre l'incendie, des hommes et de l'outillage qui sont actuellement disponibles.

Il convient cependant de mentionner une importante exception. Après avoir affirmé que tous les citoyens de l'île ne jouissent pas d'une protection uniforme, les pompiers déclarent dans leur mémoire :

"Signalons ici que nous ne comprenons pas que le gouvernement provincial se retranche derrière l'autonomie municipale dans le domaine de l'incendie, car il ne peut être question d'autonomie municipale, à notre point de vue, quand la vie des citoyens est en jeu."

Mais, au chapitre des annexions, les pompiers s'en sont tenus très strictement à ce qu'ils avaient d'abord énoncé : "Nous ne croyons pas de notre compétence de tirer des conclusions sur le problème fondamental, à savoir si l'amélioration qui s'impose pourra être mieux atteinte par une ou l'autre des réformes politiques préconisées pour solutionner le problème de croissance de la région de Montréal."

Le "séparatisme municipal"...

Selon les pompiers de l'île de Montréal, on perpétue en 1964 le sentiment de clan, l'esprit de clocher, un "faux séparatisme municipal" qui place une autonomie fictive au-dessus des intérêts publics, au-dessus de la sécurité publique.

Les pompiers établissent au départ que les pertes causées par le feu dans l'île de Montréal sont parmi les plus élevées au monde ($16,138,000 en 1962).

Ils établissent aussi que seulement neuf des 32 villes ou municipalités de l'île ont leur service d'incendie permanent et autonome et que, même dans ces villes, le nombre des pompiers est insuffisant. Dans six

Voir POMPIERS en page 6



DES EMPLOYES DE DUPUIS FRERES ont tenu, hier soir, une manifestation "d'avertissement". Environ 600 personnes ont participé à une marche autour de l'édifice, marche qui se répétera ce soir. Les employés de la firme et l'employeur ont atteint le stade de la conciliation dans leurs négociations pour obtenir un nouveau contrat. Les syndiqués jugent les contre-propositions des patrons inacceptables.

(Photo Réal St-Jean, LA PRESSE)

Outremont compte sur Montréal...

Si le nombre de pompiers est réduit de 60 à 48, à compter de ce soir, à Outremont, c'est que cette municipalité, comme beaucoup d'autres, compte sur le Service d'incendie de la ville de Montréal en cas de sinistre.

C'est ce qu'ont souligné les représentants de la Fédération des pompiers, section métropolitaine, au moment de la présentation de leur mémoire à la Commission Blier, hier après-midi.

On se souvient que la Fédération a protesté énergiquement lorsque la ville d'Outremont a annoncé son intention de réduire le nombre de ses sapeurs. Selon les membres de cet organisme, les citoyens d'Outremont ne seront pas protégés adéquatement par suite de cette diminution du nombre d'employés.

Le mémoire de la Fédération a fait ressortir le fait que trop de municipalités de banlieue, comme Outremont, préfèrent compter sur le service de la métropole en cas de sinistre et espèrent n'avoir à faire face qu'à de légers incendies pour économiser de l'argent.

La ville d'Outremont avait même envisagé d'éliminer complètement son service d'incendie pour recourir à Montréal en tout temps.

Les pompiers y voient un autre exemple du besoin de planification et un autre point sur lequel appuyer leur théorie qui veut une **mise en commun de tout le personnel et de tout l'équipement disponible au service de tous les citoyens de l'île de Montréal.**



JAMAIS UN AUSSI GRAND NOMBRE D'HOMMES N'ONT ÉTÉ AUTANT RETARDÉS PAR UN SI PETIT NOMBRE"

(...AURAIT DIT CHURCHILL)

Manifestation d'avertissement des employés de Dupuis Frères

par **Teddy CHEVALOT**

Une manifestation "d'avertissement", a-t-il été précisé par les dirigeants syndicaux, s'est déroulée, vers 7 h. hier soir, alors que 600 employés de la maison Dupuis Frères ont défilé, pancartes en tête, devant le magasin.

La raison de cette manifestation est simple : le Syndicat des employés de commerce de Montréal, section Dupuis Frères, affilié à la CSN, ainsi que l'employeur ont atteint le stade de la conciliation dans leurs négociations en vue d'obtenir un nouveau contrat.

Toutefois, il reste encore un délai d'un mois avant de pouvoir déclencher une grève, d'une part, et de l'autre, malgré ces faits, les employés ont à reprocher à leur employeur une accumulation de 50 griefs qui portent sur les conditions de travail et les salaires, cinq à six congédiements, dont quatre sont actuellement en arbitrage, ainsi que l'imposition forcée, par le patron, desurtemps alors que la convention prévoit explicitement que l'employé est libre d'accepter ou non de faire du temps supplémentaire.

La direction de la maison Dupuis Frères n'a fait aucun commentaire en marge de la manifestation des employés, hier. Le président et gérant général de l'entreprise, M. Emilien Frenette, préfère ne rien dire pour le moment.

Il a laissé entendre que peut-être, plus tard, la compagnie émettrait un communiqué pour réfuter certaines allégations du syndicat. Il a confirmé que les négociations pour le renouvellement de la convention collective de travail en étaient au stade de la conciliation.

Pour être encore plus précis, a expliqué M. Gérard Picard, président du Conseil central des syndicats nationaux, les contre-propositions patronales écrites sont "scandaleuses".

Il a expliqué aux membres présents que ces contre-propositions, si elles étaient acceptées par le syndicat, amèneraient une diminution certaine de salaires pour au moins 50% des employés, diminution qui varierait entre $5 et $25 par semaine, sans compter qu'elles donneraient au patron le contrôle complet sur les conditions de travail.

Puis, abordant le sujet de l'ancienne convention, il a déclaré que celle-ci, adoptée en 1961, contenait plusieurs dispositions préjudiciables aux employés qui ont été obligés de l'accepter à cause du chantage fait par la compagnie : "Acceptez cette convention, auraient déclaré les patrons, sinon nous fermerons les portes de Dupuis Frères".

De ce fait, sous prétexte de relever les affaires dans ce commerce, la compagnie aurait ainsi gagné deux jours de congé par année, d'où bénéfice financier de $10,000 pour elle, plus, sur les indemnités de maladie, une somme annuelle de $75,000. Or, en 1963-1964, son bénéfice d'exploitation était de $1,550,868 et, pour la même année, ses comptes à recevoir dans le domaine des ventes à crédit se chiffraient à $6,136,314.

Par ailleurs, la compagnie aurait tente de faire travailler en temps supplémentaire 22 employées des départements de vêtements de base pour dames et de vêtements sportifs féminins : il fallait faire l'inventaire des objets.

Or, comme ces 22 employées, comme leur convention les autorise, ont refusé d'accomplir ce

Voir MANIFESTATION en p. 6

FAITS divers

Un mort dans une triple collision à St-Jérôme

SAINT-JEROME. (C. B.) — Une triple collision entre des auto-taxis a causé une mort tragique, tôt, hier matin, à Saint-Jérôme. La victime est M. Marcel Léveillé, 19 ans, fils de M. et Mme Paul Léveillé, du 230 rue Bélanger, à Saint-Jérôme.

Le jeune Léveillé conduisait le véhicule, propriété de son père, quand survint une deuxième auto-taxi, conduite par M. Claude Corbeil, du 7 rue Godmer, à St-Jérôme. Une colli-

Voir FAITS DIVERS en page 6

Ottawa attend la visite de MM. Naessens et Guynemer

OTTAWA. (PC) — Les autorités du ministère fédéral de la Santé consentent à rencontrer le biologiste français Gaston Naessens et le père du bambin victime de leucémie, qui a sollicité du gouvernement la permission, pour M. Naessens, d'éprouver son vaccin antileucémie au Canada.

Le père de l'enfant, M. René Guynemer, restaurateur de Duvernay, avait demandé M. Naessens, d'inoculer son vaccin, présentement au stade expérimental, en France, à son petit garçon René, âgé de trois ans et demi. Le biologiste français est dans la métropole depuis la semaine dernière.

Hier, MM. Naessens et Guynemer ont fait parvenir un télégramme à Mlle Judy LaMarsh, ministre fédéral de la Santé, lui suggérant une entrevue. Comme on le sait, le ministère fédéral de la Santé est seul autorisé à permettre la production et l'emploi d'un médicament au Canada.

D'autre part, dans un autre télégramme envoyé au ministre Judy LaMarsh, la Ligue des Droits de l'homme, par l'intermédiaire de son président, Me Alban Flamand, déclare que la population canadienne a le droit de savoir immédiatement si le remède proposé par le biolo-

Voir OTTAWA en page 6

Callaghan : Les $133,000 du vol de St-Hyacinthe ont été comptés dans le sous-sol de Rémillard

par **Léopold LIZOTTE**

Les $133,000 volés au cours du vol à main armée qui avait peut-être été le mieux "comploté" et le plus adroitement exécuté dans les annales policières du Québec, auraient été comptés dans le sous-sol . . . de l'ex-maire J.-Aldéo-Léo Rémillard, de Jacques-Cartier.

C'est l'étonnante révélation qu'a faite, ces jours derniers, le fier-à-bras Eddie Callaghan, lors de son interrobatoire au Vermont par une commission rogatoire que présidait le juge Peter V. Shorteno, de Montréal.

La déposition du témoignage de Callaghan, qui est présentement détenu à la prison de Windsor, a été acceptée en preuve ce matin, à l'enquête d'une dizaine d'accusés, tous membres de la bande de Rocky Pearson, après que tous les documents pertinents à cet interrogatoire conduit aux Etats-Unis eurent été déposés devant l'hon. juge Roger Ouimet, le président des Assises qui avait lui-même autorisé l'envoi de ce tribunal spécial à l'étranger.

Callaghan, interrogé par le procureur de la Couronne, Me Gabriel Lapointe, avait par ailleurs fait une "certaine" relation entre les affaires municipales de Jacques-Cartier et les . . . ressources de la bande Pearson.

Il avait notamment déclaré-: "Les fonds qui entraient dans nos bureaux à la suite de transactions immobilières ou de contrats obtenus de la cité de Jacques-Cartier nous étaient refilés sous la forme de ristournes pour l'obtention de ces contrats. Les argents m'étaient remis à moi, à montour, je les remettais à Rocky pour faire le "payroll".

Il affirme ensuite que l'argent volé à Saint-Hyacinthe devait être versé dans un fond destiné à combler les déficits de ce même "payroll", lorsque déficit il y aurait.

Contre-interrogé par Me Léo-René Maranda, qui représentait les prévenus devant la Commission rogatoire, Callaghan devait toutefois soutenir que si c'était Rémillard qui leur avait ouvert la porte de so nlogis, à lui et à Pearson, au lendemain du vol, il n'était toutefois pas présent, dans so nsous-sol, lorsque l'argent du crime avait été compté.

A la requête du juge Shorteno, par contre, le témoin devait identifier à la fois la photo de l'ex-maire de Jacques-Cartier et la maison de ce dernier, chemin Chambly.

Il expliqua par ailleurs que s'il consentait aujourd'hui à révéler tous ces détails, c'est qu'il avait l'impression que, de toute fa¼on, ils seraient connus un jour. Et que raison personnelle, il avait voulu attendre que ses enfants soient un peu plus vieux, afin qu'ils soient moins ateints par la publicité faite autour de son nom.

La part du lion à Starnino ?

Selon ses dires, c'est Georges Starnino, le premier à être envoyé à son procès pour ce crime, qui aurait reçu la plus grosse part du butin.

Dès le lendemain, en effet, il recevait une somme nette de $17,000.

Piché, qui est lui aussi devenu témoin de la Couronne, reçut $10,000 en argent, dans un hôtel de la rue Sherbrooke, et on devait lui allouer une "voiture à patates frites" comme solde de paiement. Ce solde devant par ailleurs être de $7,000 ou $8,000, selon le témoin.

Smart, qui s'était déguisé en prêtre pour obtenir admission à la Caisse populaire, aurait dû se contenter de $8,000. Aird qui avait obtenu un appareil de radio branché sur l'émetteur de la P.P., n'aurait reçu que $3,000.

Une certaine somme, incidemment, devait être "octroyée" au fond général de l'organisation Pearson.

Cette organisation, incidemment, avait des dettes s'élevant à $25,000, et on voulait apparemment faire l'acquisition d'une petite "voiture à patates frites". Mais le témoin ne dévoile pas les raisons de cette acquisition.

S'étant préalablement décrit comme le gérant d'affaire et le comptable de Pearson, Callaghan dit qu'on disposait de bombes à fumée, de revolvers et de mitrailleuses pour mener à bien le vol de Saint-Hyacinthe.

On n'avait pas eu de difficultés à entrer en possession d'une auto volé. Car, apparemment, on avait toute une "provision" de ces autos et de plaques qu'on pouvait changer à volonté sur les véhicules.

Le plan général, par ailleurs, était déjà connu.

Alors qu'une partie de la bande devait aller mettre le feu à une maison d'appartement vacante, et à un entrepôt, également vacant, dans le secteur ouest de la capitale mascoutaine, quatre des bandits, Starnino, Larose, Smart et Piché devaient se rendre eux-même à la Caisse populaire pour en vider la chambre-forte, après avoir stationné un camion à la porte, pour obstruer la vue à la fois aux passants et aux employés.

Callaghan, incidemment, a impliqué au cours de son témoignage deux invidus qui n'ont pas encore été accusés jusqu'à maintenant.

Il s'agit d'un individu intimement mêlé aux opérations des Immeubles Jacques-Cartier, l'entreprise-façade de Person, chemin Chambly, et d'un autre récidiviste dont l'ap-

Voir CALLAGHAN en page 6

Tentative d'évasion?

SAINT-JEROME. (C.B.) — Blague ou non, deux des quatre jeunes hommes détenus à Saint-Jérôme en relation avec des vols à main armée, perpétrés récemment à Mont-Rolland et à Rosemère, auraient tenté une audacieuse manoeuvre qui, si elle avait réussi, leur aurait permis de brûler la politesse à leurs gardiens.

Selon une rumeur dont personne à la prison commune de Saint-Jérôme n'a voulu confirmer le bien-fondé, deux des jeunes gens auraient façonné un revolver dans des morceaux de savon. Passé au cirage noir, le "revolver" présentait, a-t-on dit, une ressemblance étonnante avec une véritable arme à feu.

Lorsque le gardien se serait présenté pour une dernière vérification dans leur cellule, on lui aurait braqué le fac-similé sous le nez. Pendant quelques secondes, le gardien serait demeuré interloqué, mais, reprenant bien vite ses esprits, il aurait rapidement découvert le subterfuge.

"Une blague"

Les deux jeunes gens auraient alors éclaté de rire, disant qu'il s'agissait d'une blague. Ils auraient attribué au désoeuvrement que leur impose la vie cellulaire la fabrication de ce "jouet" de savon qu'on avait pris la peine de passer au cirage noir.

On ignore lesquels des quatre jeunes détenus auraient voulu soit se payer la tête de leur gardien ou plus simplement prendre la clé des champs. On sait que Jean LaSalle et Jean Gagnon, tous deux âgés de 22 ans, Claude Ferron, 19 ans, et René Dion, 17 ans, sont présentement détenus en attendant l'instruction de leur enquête préliminaire en relation avec une accusation de vol à main armée, à Rosemère. L'enquête préliminaire doit avoir lieu demain en Cour de justice de Saint-Jérôme.

Selon notre informateur, on aurait été soucieux de ne pas les mêler aux détenus de droit commun et comme le nombre des cellules était insuffisant, il aurait fallu en placer deux par cellule.

Un vieux truc

Le subterfuge du revolver de savon au cirage noir a été à plusieurs reprises employé par le passé. Quelques fois avec succès. D'ailleurs le cinéma américan a beaucoup fait pour en répandre l'idée, sinon l'usage.

Rappelons que Wilbert Coffin l'avait utilisé avec succès, réussissant à prendre la fuite pendant quelques heures. Son avocat l'avait persuadé par la suite de réintégrer sa prison.

Qu'on ait voulu reprendre l'idée à Saint-Jérôme n'a rien d'étonnant. L'incident dont il est rumeur se serait produit dans la soirée de vendredi dernier. Le silence des autorités de la prison s'expliquerait par les mesures spéciales dont on entoure la détention des jeunes gens, à St-Jérôme, tous quatre soupçonnés, par ailleurs, du vol d'armes à la caserne militaire de Shawinigan, en février dernier.

Vaudreuil se donne un fonds industriel de $1,000,000

par **Gilles PRATTE**

VAUDREUIL. — Le conseil de Vaudreuil entend prendre les mesures pour retenir la prochaine grande industrie qui pourrait s'établir dans cette municipalité. Il a décidé hier soir d'instituer un fond industriel d'un million de dollars.

Même si la General Motors vient de lui préférer Ste-Thérèse-Ouest, Vaudreuil est loin de désespérer. Comme l'a souligné hier soir le maire Gilles Brouillard, à la réunion régulière du conseil : "Sur 38 municipalités nous sommes arrivés deuxièmes dans la course ; cela prouve que nous avons un bon marché".

M. Brouillard a, en réponse à un citoyen, exposé quelques raisons qui ont justifié le choix de Ste-Thérèse-Ouest pour l'établissement de l'industrie de l'automobile.

Trois fois plus pour les terrains

"Tout d'abord, a-t-il remarqué, le terrain leur a coûté un demi-million de dollars à Ste-Thérèse, alors qu'ici ils auraient dû débourser un million et demi . . . Les terres se sont vendues là-bas $1,700 et $1,800 l'arpent, alors qu'ici on demandait $2,000 et $4,000".

Vaudreuil n'a pas, comme Ste-Thérèse-Ouest, de commissaire industriel pour traiter ces affaires, ce qui a amené M. Brouillard à reconnaitre que certaines difficultés dans les négociations ont pu contribuer à éloigner la GM de Vaudreuil. "Nous avons négocié pendant deux mois et demi, a-t-il dit, alors que là-bas, en deux jours, tout était bâclé".

Si Vaudreuil entend se donner aujourd'hui un fonds industriel d'un million de dollars, c'est bien sûr pour venir en aide, financièrement, à la petite industrie ou à la moyenne.

Mais elle y voit aussi un autre avantage d'importance. Le fait d'avoir un fonds industriel

Voir VAUDREUIL en page 6

NOUVELLE ADRESSE
6741 ST-HUBERT
PAUL-E Talbot Bachelier en optométrie

EXAMEN DE LA VUE
•
PRESCRIPTION DES VERRES
OPTOMETRISTE-OPTICIEN DIPLOME DE L'UNIVERSITE DE MONTREAL
•
AUTREFOIS OPTOMETRISTE CONSULTANT A L'HOPITAL SAINTE-JUSTINE
272-7611 • 272-7616



C'est le printemps, période du grand nettoyage dans toutes les maisons. NOUS POUVONS, MADAME, VOUS SOULAGER d'une importante partie de cette corvée. VOUS N'AVEZ QU'A NOUS CONFIER vos tentures, rideaux, housses, couvre-lits et d'autres linges domestiques et nous vous les retournerons bien vite propres et frais comme neufs.

Frais comme un lys! SIGNALEZ 273-3391
New Method
BUANDERIE • NETTOYAGE
6455 CHRISTOPHE-COLOMB

OUVRIERS ou SPORTSMEN...
Voici un support dorsal tout désigné pour les sportifs aussi bien que pour les ouvriers qui ressentent de la fatigue à la base du dos. Vous en ajustez la tension suivant vos besoins.
Stationnement GRATUIT : ½ hre avec l'achat de $1.00 et plus rue St-André au sud de Ste-Catherine.
Consultez l'un de nos techniciens diplômés
VI. 5-7251
PHARMACIE MONTRÉAL DUQUET & DUQUETTE - PROPS
La plus grande Pharmacie de Détail au Monde
916 est, rue STE-CATHERINE

GARANTIE ÉCRITE
CONTRE TOUS RISQUES
POUR LA VIE DE VOTRE AUTO



MIDAS, LE SILENCIEUX
INSTALLÉ SANS FRAIS
Cette garantie contre tous risques, y compris ROUILLE et CORROSION est valide chez plus de 400 ateliers MIDAS au Canada et aux États-Unis.
MIDAS MUFFLER SHOPS
10,111 BOUL. PIE IX au nord du boul. Métropolitain 321-7108-9
4495, RUE IBERVILLE Coin Mont-Royal, LA. 6-1627-8
850, BOUL. LABELLE Face au Centre d'Achats St-Martin 681-1601
OUVERT TOUS LES JOURS DE 8 A.M. À 9 P.M.
INSPECTION DES "AMORTISSEURS" GRATUITE

"L'homme l'autre bord du pont vend moins cher"





MÉDARD DENIGER président
CHRYSLER, DODGE, VALIANT, SIMCA
VASTE TERRAIN D'AUTOS USAGEES
Location d'autos à courts ou longs termes
Longueuil AUTOMOBILE LTÉE
268 ST-CHARLES ouest, Longueuil — OR. 4-1571

Un seul pavillon de $1,200,000 pour les trois pays du Benelux

par Raymond GRENIER

Le nouveau commissaire général de la Belgique pour l'Exposition universelle de 1967 a déclaré, hier, que son pays s'associera probablement avec les deux autres membres du Benelux, la Hollande et le Luxembourg, pour présenter ensemble un seul pavillon commun dont le coût sera d'environ $1,200,000.

Nommé, il y a une quinzaine de jours, commissaire de son pays pour l'Expo 67, M. Jan-Albert Goris a été conduit, hier par M. Robert F. Shaw, commissaire général adjoint de la Société de l'Expo, à l'île Sainte-Hélène pour une visite du terrain.

"C'est là incontestablement un emplacement exceptionnel, que sa proximité du centre de la ville rend particulièrement avantageux", a dit M. Goris. M. Goris était commissaire adjoint de son pays pour l'Exposition de New-York de 1939-1940.

Le Canada à Bruxelles

A propos du montant de $1,200,000 pour le pavillon commun de la Belgique, de la Hollande et du Luxembourg, M. Goris, au cours d'une brève conférence de presse au restaurant Hélène-de-Champlain, a précisé qu'il s'agissait "d'un chiffre indicatif".

A l'Exposition universelle de 1958, à Bruxelles, la participation du Canada a représenté une mise de fonds de $2,748,368, dont $1,717,818 furent dépensés en Belgique et se transformèrent en devises belges.

Les autorités de l'Exposition canadienne ont montré à M. Goris le terrain qui pourrait être mis à la disposition des trois pays du Benelux pour leur pavillon commun. Il s'agit d'un terrain de 64,000 mètres carrés (76,544 verges carrées), composé d'un lot de 34,000 mètres carrés (40,664 verges carrées) alloué à la Belgique et au Luxembourg et d'un lot de 30,000 mètres carrés (35,880 verges carrées) alloué à la Hollande.

M. Goris a paru trouver que ce lot n'était pas très "central". Il est situé sur la rive nord de l'extension occidentale de l'île Sainte-Hélène, face à Montréal et à proximité du Pont de l'Exposition.

Le projet d'un pavillon commun correspond, a dit M. Goris, à des voeux qui ont été exprimés dans les sphères gouvernementales des trois pays du Benelux. Tout comme pour le montant précis des crédits, les décisions officielles restent à prendre.

M. Goris retournera, ce soir, à New York, où il habite depuis 23 ans et où il est commissaire à l'Information de la Belgique pour les domaines politiques et culturels. Demain soir, il partira pour Bruxelles, où il fera rapport de sa visite à Montréal à son gouvernement.

Dans les déclarations qu'il a faites à la presse, hier, M. Goris a révélé que son pays s'intéresse aux aspects thématiques de l'exposition et étudie les possibilités d'une participation à cette illustration conjointe, par plusieurs pays, du thème général "Terre des Hommes".

Que ce soit dans le cadre de l'illustration conjointe du thème général ou dans celui d'une participation nationale, l'apport d'un pays comme la Belgique à l'Exposition universelle de 1967 est d'une importance inappréciable. Il n'est pas de domaines de la civilisation où Wallons et Flamands n'aient brillé.

"La Belgique dépense $1,000,000 par an pour participer à 29 expositions..." disait, après 1958, M. Loncin, directeur général aux affaires économiques du service des foires de Belgique.

FAITS divers

SUITE DE LA PAGE 3

sion se produisit et le véhicule du jeune Léveillé, sous le coup, percuta une troisième voiture-taxi, celle-ci conduite par M. Henri Lessard, de Saint-Antoine-des-Laurentides.

Les deux autres conducteurs de taxi ont été conduits à l'hôpital, souffrant de chocs nerveux et diverses blessures.

Un avion s'écrase : un mort, un disparu

FORT COULONGE. (PC) — Un homme a été tué et un autre est porté disparu à la suite de l'écrasement d'un avion léger dans le lac Lynch, à 35 milles de Fort Coulonge, hier après-midi.

Le corps du pilote, M. Patrick Davis, âgé de 36 ans, de Fort Coulonge, a été découvert près de l'épave de l'avion monomoteur qui appartenait à son beau-frère, un hôtelier de Fort Coulonge.

M. Tancrède St-Jean, 45 ans, également de Fort Coulonge, était parti en avion avec Davis pour un voyage de pêche. On a cependant révélé qu'il y a possibilité que St-Jean ait sauté de l'appareil avant l'écrasement.

La Sûreté provinciale de Campbell's Bay mène présentement une enquête.

Hold-up de banque de $5,000 par deux cagoulards

Deux cagoulards armés de revolvers ont perpétré un hold-up, vers 11 h. hier matin, dans une succursale de la Banque de Montréal, à Bury, dans le comté de Compton. L'un des voleurs avait la tête recouverte d'une cagoule bleue, et l'autre d'une cagoule verte.

Après s'être fait remettre la somme d'environ $5,000, les bandits ont pris la fuite dans une automobile Pontiac 1957 à deux tons : bleu et blanc.

Hold-up dans un kiosque à journaux

Un suspect d'environ 25 ans a perpétré un vol à main armée, à minuit 45 la nuit dernière, au "St. Denis News Stand", situé au 1773 de la rue du même nom, près de la rue Ontario.

A la pointe du revolver, le bandit a arraché $50 au tenancier du kiosque, M. Renaud Caron, du 443 est, rue Ontario. Il a pris la fuite à pied.

Cambriolages

Deux visiteurs de l'Ontario se sont fait dépouiller de leur bien, la nuit dernière, alors qu'ils se trouvaient dans le centre de la ville. M. Donald B. Cowie, de Toronto, a révélé au lieutenant Jean Duchesne, du poste no 10, qu'un inconnu s'est faufilé dans sa chambre au Royal Embassy, 3407, rue Peel, et a fait main basse sur une étole de vison de $2,000 et un paletot de $90.

Des inconnus ont volé deux caisses de chaussures d'une valeur de $1,500 dans un camion de City Trucking, immobilisé à l'angle des rues St-Paul et McGill; et $1,000 de parfums dans l'établissement de M. André Bruchési, 2117, rue St-Denis.

Après avoir pratiqué un orifice dans un mur mitoyen, des malfaiteurs sont entrés dans les bureaux de la Vendron Corp., 8785, avenue du Parc où à l'aide de torches à acétylène, et de pinces-monseigneurs ils ont fracturé le coffre-fort qu'ils ont vidé d'un montant inconnu. Ils ont également volé une forte quantité de cigarettes.

ICI & LA

dans la métropole et la banlieue

LE CLUB ST-LAURENT-KIWANIS rendra hommage aux mères et épouses de ses membres, demain soir, à l'occasion de la "Fête des Mères". Le club a remplacé son déjeuner régulier par un dîner à l'hôtel Ritz Carlton. Mme Nicole Mongeau, directrice des pages féminines de LA PRESSE, prononcera une conférence intitulée "La mère en 1964".

LES HOMMES D'AFFAIRES ET L'EXPO. — Un important groupe d'hommes d'affaires canadiens de Toronto et de Montréal assistera, mercredi, à midi trente, en compagnie des principaux dirigeants de l'Expo, à un déjeuner au restaurant Hélène-de-Champlain, sur l'île Ste-Hélène. M. Charles M. Drury, ministre fédéral de l'Industrie, sera le conférencier. Ce déjeuner fait partie d'un symposium qui durera toute la journée. Ce sera, jusqu'ici, la plus importante réunion d'hommes d'affaires canadiens en vue d'étudier les avantages offerts par l'Expo 1967 aux maisons d'affaires du pays.

CALLAGHAN

SUITE DE LA PAGE 3

port au crime se serait limité à la conspiration antérieure à celui-ci.

Seront-ils eux-aussi, accusés!

C'est ce que la Couronne, représentée devant le juge Shorteno par Mes G. Lapointe et Jacques Ducros, n'a pas voulu dévoiler immédiatement.

MANIFESTATION

SUITE DE LA PAGE 3

temps supplémentaire, elles ont toutes été suspendues, soit pour une demi-journée de travail, soit pour une journée complète. Mais, comme il ne fallait pas arrêter l'activité de ces services, les patrons auraient décidé de répartir ces suspensions sur 22 jours, sans tenir compte de l'ancienneté ni de l'ordre alphabétique des noms des employés. Encore moins auraient-ils expliqué pour quelles raisons certaines employées étaient suspendues pour une demi-journée, et d'autres pour une journée complète, alors que l'infraction (?) était la même pour toutes.

"On a tiré nos noms au sort, a déclaré une des employées impliquées dans cette affaire comme on fait à Blue Bonnets pour les chevaux".

On a aussi déclaré hier qu'un employé, un homme d'entretien, avait été congédié parce qu'il avait refusé d'aller voir le psychiatre que la compagnie lui ordonnait de rencontrer. Le pourquoi de cette exigence ?

"Cet employé, a expliqué M. Jean Riopelle, directeur du syndicat de Dupuis Frères, portait une chemise blanche au lieu de la chemise grise imposée par la compagnie. Au moment de fermer les portes de Dupuis, il a été accosté par un gérant qui lui a reproché ce fait. Dans son énervement, il a oublié les clefs à l'intérieur du bâtiment, d'où l'ordre d'aller voir le psychiatre."

Quoi qu'il en soit de ces faits, il a bien été précisé hier par M. Gérard Picard qu'il ne s'agissait pas de déclencher une grève. "Ce que nous voulons, a-t-il dit, ce sont des négociations fructueuses".

Quant à M. Jean Riopel, lorsqu'il a proposé la manifestation "préventive" devant Dupuis Frères, c'est à l'unanimité et sous un tonnerre d'applaudissements que fut acceptée sa proposition.

Les syndiqués ont donc tourné deux fois devant la maison et, lorsqu'ils eurent fini le deuxième tour, apparurent alors quatre policiers qui voulurent immédiatement "casser" la manifestation. "M. Dupuis, a même déclaré l'un d'entre eux, n'aimera pas cette manifestation."

Aucun incident grave ne s'est toutefois produit, même si, à cause de l'intervention des policiers, les employés désiraient faire d'autres tours autour du magasin : leur organisateur leur demanda de se disperser immédiatement et de respecter les consignes prises avant la manifestation.

Le même défilé, par ailleurs, recommencera ce soir, alors que tous les employés de Dupuis Frères sont convoqués, à 5 h. 30, à une autre grande assemblée suivie d'une manifestation. Il semble même que ces manifestations pourraient se continuer durant toute la semaine.

POMPIERS

SUITE DE LA PAGE 3

autres municipalités, on dispose d'appareils modernes mais la protection n'est assurée que par des policiers ou des volontaires (Côte St-Luc, Dorval, LaSalle, Montréal-Est, Pointe-aux-Trembles et Pointe-Claire).

Ils constatent également que la protection contre l'incendie est très inégalement distribuée sur l'île de Montreal. Westmount avec une population de 30,000 âmes et un territoire de près de 1,000 acres, a 68 officiers et pompiers permanents, alors que LaSalle, avec une population de 34,000 âmes et un territoire de 4,700 acres, n'a pas de pompiers permanents.

Ils constatent surtout que, dans l'ensemble de l'île de Montréal, il n'existe aucun plan d'entraide bien établi destiné à assurer à tous les secteurs de l'île les renforts nécessaires en cas de désastres majeurs.

"Le gros bon sens"...

Pour parer à ces déficiences, les pompiers proposent des mesures "fondées sur le gros bon sens".

Selon eux, il convient d'abord de "renforcer la protection contre l'incendie en certaines parties de l'île de Montréal". Il appert que 35% du territoire ne peut compter que sur des policiers ou des volontaires.

Il faudrait aussi "adopter partout des normes d'engagement et de promotions identiques afin d'assurer des "recrues de valeur et des officiers compétents". (On peut lire au mémoire à ce chapitre : "Si le chef et ses hommes ne sont que des créations politiques, il sera bien difficile au service de fournir le rendement auquel ont droit les citoyens.")

Les pompiers suggerent aussi l'uniformisation, sur tout le territoire de l'île, des codes d'incendie ou, si l'on préfère, de créer un code d'incendie qui s'adaptera à tout le territoire.

Mais ces trois mesures, selon eux, ne permettraient pas d'atteindre la perfection. L'essentiel, le mémoire revient souvent à cette question fondamentale, c'est l'instauration d'un véritable système d'entraide mutuelle entre les divers services d'incendie, afin que tous les secteurs de l'île puissent compter sur des pompiers professionnels et sur un matériel suffisant.

Pour ce faire, les pompiers professionnels ont proposé que le système de remplacement automatique, qui existe à Montréal, soit organisé à la grandeur de l'île.

Le mémoire a été présenté aux commissaires et lu par M. André Plante, président de la Fédération des pompiers du Québec.

Les représentants des neuf villes sur l'île de Montréal qui ont leur service d'incendie permanent et autonome, organiquement séparé du service de la police, ont été interrogés durant une quinzaine de minutes par les trois commissaires.

OTTAWA

SUITE DE LA PAGE 3

giste Naessens pour guérir le giste Naessens pour guérir du cancer, est valable ou non.

"Les journaux, la radio et la télévision ayant éveillé la curiosité de la population sur l'anablast du biologiste Naessens, prétendu remède au cancer, la Ligue des Droits de l'homme insiste pour que les scientistes et médecins experts de votre ministère procèdent sans délai à la vérification de ce médicament", dit, en substance, le message au ministre de la Santé.

M. Naessens proclame avoir guéri en Europe 500 personnes ateintes de leucémie. Il a déclaré être persuadé de pouvoir remettre le jeune Guynemer en santé.

VAUDREUIL

SUITE DE LA PAGE 3

lui assure le droit d'exproprier des terrains pour fin industrielle.

On voit déjà que si les propriétaires ne se montrent pas raisonnables lorsqu'une autre industrie d'importance voudra s'établir à Vaudreuil, le conseil pourra intervenir par voie d'expropriation.

Avant d'établir ce fonds industriel, le conseil doit toutefois consulter ses commettants. Si, à une assemblée qui se tiendra le 18 mai, 20 électeurs réclament la tenue d'un référendum, il devra avoir lieu dans les 40 jours qui suivront.

En attendant, les options prises à Vaudreuil sur 300 arpents, au cours de la période des Fêtes et jusqu'au 15 mars, arrivent à échéance au cours de juillet.

Ces options ont été prises dans le plus grand secret, sur les terres de MM. Jean Boileau, Raymond Besner et Omer Ménard. On ne leur a pas dit au nom de qui ces droits sur les terrains étaient désirés, mais ils croient que c'était bel et bien pour la General Motors... Mais il pourrait bien, aussi, s'agir d'une autre compagnie, la Ford, par exemple.

Parce que, par ailleurs, on apprenait, de source fiable, que cette compagnie aurait, depuis quelque temps, les yeux sur Vaudreuil.

Robert HETU
OPTOMETRISTE
Examen de la vue
LUNETTES
HRES : 10 A.M. A 8 P.M. — CR. 7-3409
7123 ST-DENIS (ANGLE JEAN-TALON)

INGENIEUR INDUSTRIEL

La situation que nous offrons exige un homme ayant trois ou quatre ans d'expérience dans les plans et procédés, voire familier avec les problèmes que l'on rencontre dans l'industrie des produits chimiques et des produits pharmaceutiques.

Doit être bilingue et être tout près ou au début de la trentaine.

Compagnie en plein essor et dont les opérations sont diversifiées d'un bout à l'autre du pays. Bel avenir pour homme ambitieux et qui progresse constamment, désireux de se surpasser et dont la compétence et l'initiative s'imposent à la direction.

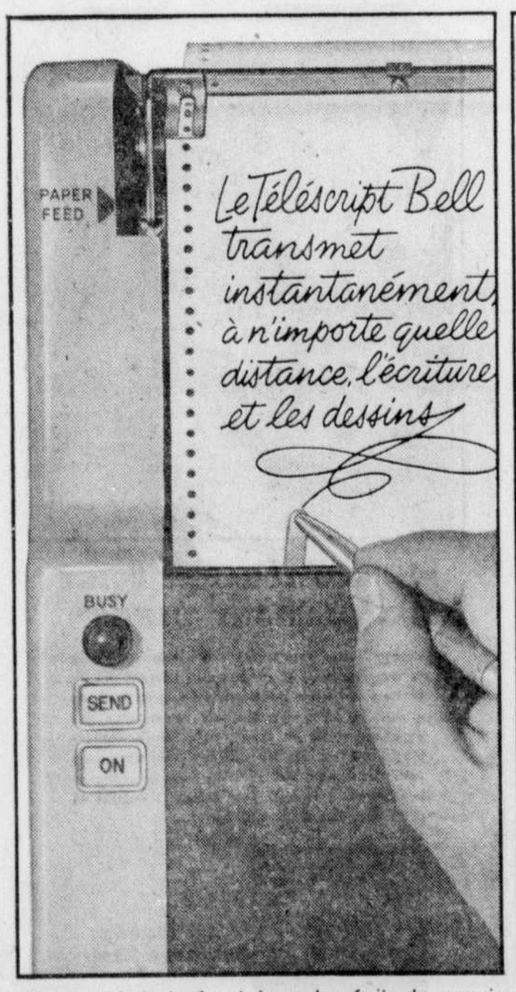
Généreuse rémunération.

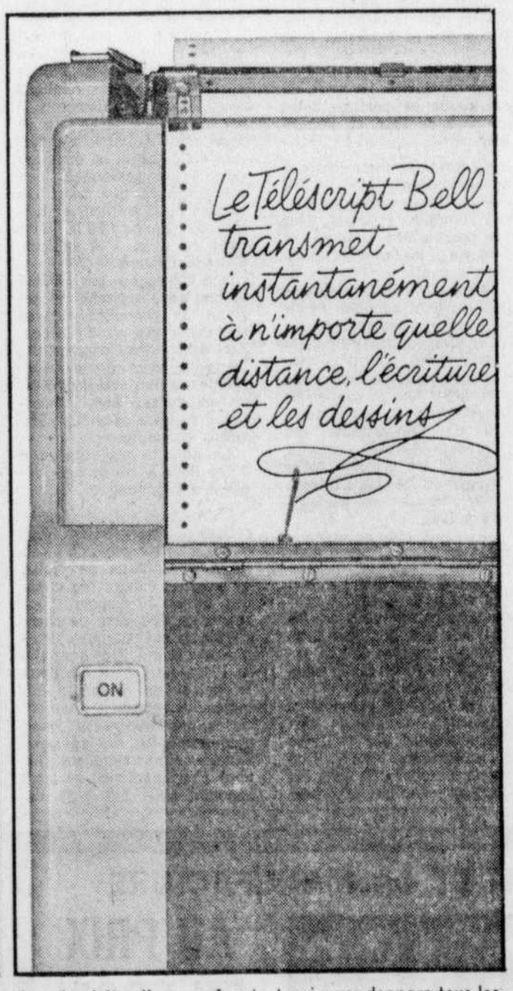
Stricte discrétion à toutes les demandes.

ROLAND D. BLOFIELD AND ASSOCIATES LIMITED
Conseillers en personnel administratif
1410, rue STANLEY, MONTREAL. VI. 2-1421

LIMONADE ASEPTA PRÉFÉRÉE DES ENFANTS
Agréable au goût
UN PURGATIF EFFICACE

PLUS DE CORS!
LES ZINO-PADS PRÉVIENNENT, SOULAGENT ET FONT DISPARAÎTRE RAPIDEMENT LES CORS
Les Zino-Pads du Dr. Scholl agissent pour vous de différentes façons: Ils arrêtent le développement des cors si vous les utilisez dès que les orteils deviennent douloureux... Ils suppriment la souffrance en un instant... Enfin, c'est un des moyens les plus rapides, connus de la science médicale, pour faire disparaître les cors. Résistent à l'eau—ne se décollent pas pendant le bain.
La marque la plus vendue au monde
Dr Scholls Zino-pads





Il transmet instantanément des ordres écrits du magasin à l'entrepôt, de l'expéditionnaire au transporteur, des services de vente à l'usine—bref entre deux ou plusieurs points situés dans le même immeuble, dans la même ville ou distants de centaines de milles. La transmission est instantanée, facile et infaillible: on voit sur le récepteur exactement ce que vous écrivez ou dessinez sur l'émetteur. Ce remarquable service de la compagnie Bell se prête à d'innombrables applications dans les affaires. Demandez donc la visite d'un représentant qui vous donnera tous les détails sur le Téléscript Bell.

LA COMPAGNIE BELL VOUS OFFRE des services complets de communications d'affaires, adaptés à toutes les entreprises: téléphone, radio, intercom... appareils pour la transmission de messages dactylographiés ou manuscrits, de photos, dessins, cartes et données mécanographiques de toutes sortes. Les bonnes communications font les bonnes affaires—et le Téléscript n'est qu'un exemple de tous les moyens de communications que la compagnie Bell met à votre disposition!

BELL
LES COMMUNICATIONS SONT NOTRE RAISON D'ÊTRE

MORGAN

Puissant moteur 1¼ c.v. ! Poids 31 lb ! Garantie de cinq ans !

Tondeuse électrique 18 po. SUNBEAM 1964 à lames jumelées rotatives



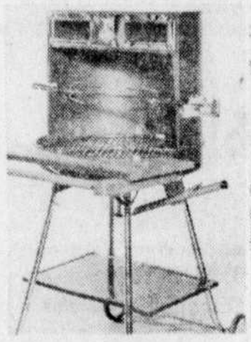
10 versements mensuels de 7.50
Pas de paiement initial
La taxe de vente payable à l'achat
69.95

- Poids léger de 31 livres, guidon pivotant, emploi facile, même une femme peut le faire fonctionner sans effort.
- Empattement plus court... contre le rupage du gazon... roues à pneus caoutchouc réglables à 3 hauteurs. ⅞ po. à 2⅝ po.
- Simplement faire pivoter le guidon d'un côté à l'autre pour tondre une seconde lisière de gazon.
- Ejection double de l'herbe coupée
- Les lames retournent arrière du moment qu'elles touchent un objet dur... une caractéristique importante.
- Carter épais en aluminium matricé, de grande protection et très léger.
- Rangement facile en position "debout" ou "suspendue"
- Garantie de cinq ans du manufacturier contre tout défaut de mécanisme ou électrique
- Puissant moteur 1¼ c.v., alimentation courant 110 volts AC; vitesse 8,000 tours à la minute; modèle Sunbeam No RE184.

Aussi disponible : Modèle Sunbeam RE 77 ; tondeuse à lame simple 16 po. 59.95

Téléphoner à VI. 2-6261
BOUTIQUE "JARDIN"... RAYON 37... AU SIXIEME
Aussi DORVAL, ROCKLAND et BOULEVARD

"Achats" extraordinaires pour le jardin et le patio !



Rabais de 35% — barbecue Deluxe entièrement équipé ! En exclusivité chez Morgan
Rég. 59.95 38.88
- Façon métal rouge, tablette en bois rouge devant
- Quatre brochettes et lèchefrite ajustable, 24 po. et poêlon.
- Réchaud avec indicateur de chaleur
- Dessus de sécurité
- Pieds arrière munis de roues facilitant les déplacements



Spécial ! Desserte en bois rouge !
Rég. 19.95 14.88
- Style élégant et rationnel
- L'idéal pour réceptions à l'extérieur
- 23 po. x 17 po., deux tablettes profondes et pratiques
- Pieds arrière munis de roulettes permettant les déplacements faciles
- C'est le temps d'acheter en économisant 25% !

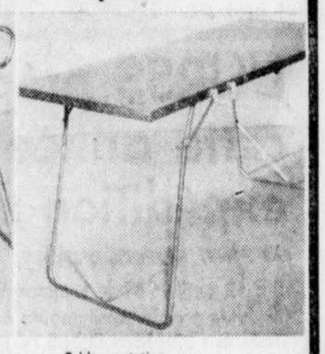
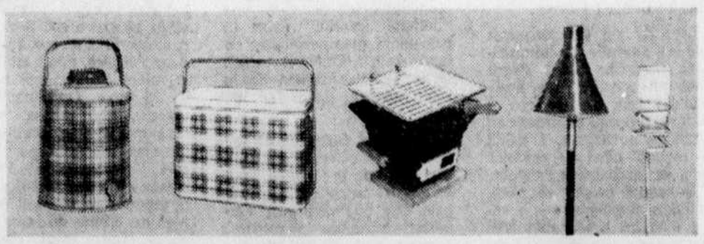


Table portative de pique-nique
Spécial ! 9.88
- Compacte, pliable, 30 po. x 48 po.
- Robuste cadre acier
- Fini bois grenu.

Vente ! Puissante tondeuse rotative 19 po., réalisée exclusivement pour Morgan !
67.95
10 versements mensuels de 7.30. Pas de paiement initial. La taxe de vente payable à l'achat.
- Puissant moteur Briggs & Stratton 2¼ c.v. à 4 cycles
- Contrôle de démarrage et d'arrêt au manche
- Structure robuste des roues à disques doubles
- Manche "Hairpin" muni d'une serrure de sécurité
- Roues à bords biseautés permettant une coupe plus rase



Spécial ! Epandeur d'engrais !
5.88
Largeur de 16 po. ; contenance de 25 livres ; roues à pneus caoutchoutés, confortable poignée à prise confortable ; émail cuit.

Râteau à feuilles	.88
Râteau	1.44
Fourche	2.44
Pelle ronde	2.44

Vente ! Barbecue Hibachi — En fonte à socle de bois, avec grille à trois hauteurs. 10 po. x 10 po. Rég. 7.95 6.88
Ensemble 5 accessoires de barbecue — Accessoires à manches de bois : couteau, fourchette, pincettes, brochette et spatule. Spécial ! 3.88
Cruche de pique-nique 1 gallon — Corps métal façon tartan ; doublure une-pièce en polythène. Spécial ! 6.88
Coffret isolant — 13¼ po. x 18¾ po. x 11 po., avec doublure galvanisée anti-rouille, coins arrondis. Spécial ! 14.88
Flambeau de jardin — Aluminium anodized façon noire ; contenance une pinte d'essence, d'une durée de 20 heures. Spécial ! 2/5.88
Série de quatre sous-verres de pelouse — Sous-verres métal revêtus plastique sur long pique. Spécial ! 4/.88
Allumeur électrique de barbecue — Facile d'emploi, élément rond, manche bois, corde 3 pi. Spécial ! 3.88
Briquettes de charbon — Sac de 20 livres... de longue consommation, sans fumée. Spécial ! 1.49
Mitaines de barbecue — Mitaine traitée Silicone de grande protection pour mains et poignets. Spécial ! 2./99

TELEPHONER A VI. 2-6261
BOUTIQUE "JARDIN"... RAYON 37... AU SIXIEME
Aussi DORVAL, ROCKLAND et BOULEVARD

Début à Brest des journées finistériennes

BREST, (AFP) — Aujourd'hui ont débuté à Brest les journées finistériennes d'amitié franco-canadienne, en présence de M. Charles Lussier, délégué à Paris de la province de Québec. Au cours d'une brève cérémonie qui s'est déroulée en présence des autorités civiles et militaires, M. Lussier a déposé une gerbe au monument aux morts de Brest.

Après une réception à la sous-préfecture, un déjeuner organisé par l'Association France-Canada a réuni autour de M. Lussier de nombreuses personnalités, parmi lesquelles MM. Raymond Laurent, ancien ministre, président de l'Association France-Canada, Beziau, sous-préfet de Brest, le Goasguen, député, le contre-amiral Revol, M. Trébaon, maire adjoint de Brest.

Evoquant les relations franco-canadiennes, M. Le Goasguen a tout d'abord rappelé la citation d'un Brestois, M. Louis Hémon, auteur de "Maria Chapdeleine". Nous nous sommes maintenus peut-être afin que, dans plusieurs siècles, le monde se tourne vers nous et dise : "Ces gens sont d'une race qui ne sait pas mourir... Nous sommes un témoignage".

M. Le Goasguen a souligné qu'il y avait déjà un lien direct entre Brest et le Canada, puis se tournant vers M. Lussier, a ajouté: "Que votre présence ici en soit un témoignage".

Enfin, il a dit son espoir de voir bientôt, à l'université naissante de Brest, des étudiants canadiens. M. Lussier a visité le collège scientifique universitaire, puis, sous la conduite du contre-amiral Revol, le port de guerre, et effectué une promenade en mer. Il a été ensuite reçu par la municipalité brestoise. Ce soir, il donnera une conférence. Demain, M. Lussier se rendra au Folgoet et à Plouescat où sont inhumés des marins canadiens.

A Outremont

2 conseillers élus par acclamation

MM. Robert Paré et James Macdonell, tous deux conseillers municipaux d'Outremont sortant de charge le 11 mai, ont été réélus par acclamation hier, date-limite pour les mises en nomination.

Aucun autre candidat ne s'est présenté au siège no 1 du quartier Sud, que M. Paré continuera donc à occuper, de même qu'au siège no 3 du quartier Nord, que M. Macdonell conserve.

Il y aura cependant des élections à la mairie que le sénateur Romuald Bourque a décidé de quitter. M. Bernard Couvrette, conseiller municipal d'Outremont depuis 15 ans, fera la lutte à M. Jean Provost, un nouveau venu de la politique municipale à Outremont.

Au siège no 2 du quartier Ouest, le doyen du conseil municipal, M. Eugène Maynard n'a pas posé sa candidature. Deux nouveaux venus, MM. Jean-Jacques Gladu, homme d'affaires, et Joel Sternthal, administrateur, brigueront les suffrages pour l'obtention de ce siège.

Le mandat de M. Couvrette au siège no 3 du quartier Sud prenait fin en 1966 seulement. Par suite de sa démission pour briguer les suffrages à la mairie, MM. François Desmarais, courtier en assurances, et Gérard Tétreault, entrepreneur en construction, tenteront de se faire élire pour les deux dernières années du mandat de M. Couvrette.

Les élections auront lieu lundi prochain, 11 mai, et les bureaux de scrutin seront ouverts de 8 h. du matin à 7 h. du soir.

Jeune ouvrier tué dans une scierie

SAINT-ETIENNE, (PC) — M. Roch Baron, 26 ans, de Saint-Agapit, a succombé à ses blessures, hier, après avoir été heurté par un madrier dans une scierie de Saint-Etienne, à 10 milles au sud de Québec.

Comme il s'apprêtait à la scier, la pièce de bois a heurté M. Baron à la hauteur de la gorge.

HOTEL
LE PLUS AVANTAGEUX DE NEW YORK



PRES DE TIME SQUARE ET RADIO CITY NEW YORK

600 chambres modernes, climatisées • Salles de bain • TV

Simple, depuis $8.00
Double, depuis $11.00

Voyez votre agent de voyage ou écrivez

hotel VICTORIA
Seventh Ave. — 51st St.
New York — CL. 7-7800
ou à Montréal
téléphonez à WE. 5-7413

MORGAN

Spécial! Un cadeau pour maman...

Chocolats suisses Tobler importés

présentation grande classe!



Rég. 2.25 à 7.50 **1.75 à 5.75**

Délicieux chocolats suisses Tobler... offerts à grandes épargnes... juste à temps pour la fête de maman! Choisissez une boîte-cadeau de petites gâteries surfines pour maman, à prix Morgan "grand spécial", et une pour vous aussi! Chocolats doux, riches et onctueux, confiserie à l'européenne... fondants délicieux emballés dans des boîtes presque trop jolies pour être ouvertes!

A. Choix de chocolats dans une boîte enrubannée et fleurie; 1 lb. Rég. 7.50 **5.75**

B. Choix de chocolats dans une boîte imprimée à fleur; 8¾ oz. Rég. 3.00 **1.95**

C. Assortiment Tobler dans une boîte décorée chocolat et rose, ½ lb. Rég. 2.25 **1.75**

1 lb. Rég. 3.95 **2.95**

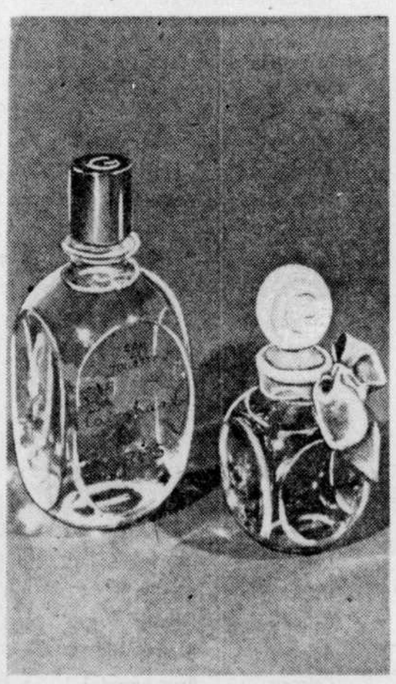
D. Choix de chocolats dans une boîte "Swiss Scenery"; 1 lb. Rég. 4.25 **3.25**

E. Choix de chocolats dans une boîte "Alpine Flower"; 1 lb. Rég. 3.95 **2.95**

F. Choix de chocolats au lait dans une boîte "Swiss Scenery"; 1 lb. Rég. 4.25 **3.25**

G. Choix de chocolats dans une boîte de tons rouge et or; 1 lb et 1½ oz. Rég. 5.25 **3.95**

Téléphoner à VI. 2-6261
BONBONS, RAYON 25, AU REZ-DE-CHAUSSEE
Aussi à DORVAL, BOULEVARD et ROCKLAND



Parfum "'Cabochard" de Grès... le cadeau chic... pour les Mères!

parfum ½ on. **18.00**

Délicieux parfum réalisé par Grès de Paris... présentation de grande classe... et d'un arôme suave et subtil. Autres formats parfum et eau de toilette.

A partir de 5.00 à 30.00



Cadeau apprécié de toutes les mamans Chanel No 5... le parfum par excellence!

parfum 1 on. **25.00**

Toutes les élégantes aiment le parfum Chanel No 5 au nom prestigieux. Un parfum dont la renommée n'est plus à faire. Une merveilleuse suggestion de cadeau à faire à votre mère en Son Jour. Autres formats disponibles en parfum et eau de Cologne, à partir de 3.75 à 13.50



Maman sera ravie de recevoir "Miss Dior" en cadeau le 10 mai!

parfum ½ on. **26.00**

"Miss Dior" de Christian Dior, le parfum de réputation mondiale. L'essence qui fera le plus plaisir aux mamans... se retrouve sous forme d'eau de toilette et parfum, de diverses grandeurs. A partir de 4.50 à 37.50

Téléphoner à VI. 2-6261
PARFUMERIE... RAYON 42... AU REZ-DE-CHAUSSEE
Aussi sélection à DORVAL, ROCKLAND et BOULEVARD



Un vrai cadeau à ses pieds!

Souliers à talons bas en cuir "grande souplesse"

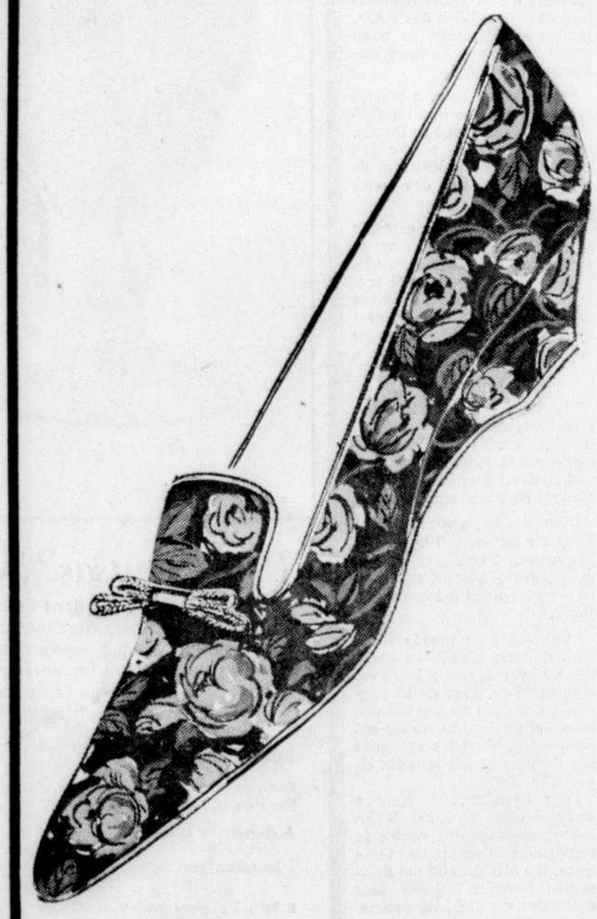
3.99

Voilà pour elle... des souliers confortables à talons bas qu'elle portera avec fuseaux et jupes... Cuir grande souplesse avec empeigne élastifiée. Pointures 4 à 10, pas de demi-pointures. Choix de couleurs populaires: rouge, noir, blanc ou naturel.

Téléphoner à VI. 2-6261
CHAUSSURES DU BUDGET... RAYON 94... AU TROISIEME
Aussi à DORVAL, ROCKLAND, BOULEVARD et SNOWDON

FÊTE DES MÈRES
DIMANCHE • 10 MAI

Idées de cadeaux pour la Fête des Mères



Les fameuses pantoufles "O'Omphies"...
en spécial pour la Fête des mères!

Rég. 5.95 **3.98**

Voici un "quelque chose" que vous aurez plaisir à offrir à maman... magnifiques pantoufles à imprimé de fleurs... pour sa fête! Roses très romantiques et tout-à-fait épanouies sur luxueux satin, gansé de joli ruban ton or avec noeud minuscule! Imprimé multicolore, pointures 6 à 10, AA; 4½ à 10, B.

Téléphoner à VI. 2-6261
CHAUSSURES POUR DAMES... RAYON 31... ETAGE-MODE AU DEUXIEME
Aussi à DORVAL, ROCKLAND, BOULEVARD et SNOWDON

HEURES D'AFFAIRES MORGAN: MAGASIN PRINCIPAL DE 9 H. A 5 H. 30 — SUCCURSALES DE 9 H. 30 A 6 H.

OUVERTS LE SOIR LES JEUDIS ET VENDREDIS — MAGASIN PRINCIPAL JUSQU'A 9 H.

SUCCURSALES JUSQU'A 9 H. 30 — TELEPHONEZ A VI. 2-6261



M. LABEL A. KATZ

Le président des B'nai B'rith à Montréal

par **Oswald MAMO**

En Union soviétique où vit la seconde plus importante communauté juive du monde, l'antisémitisme a feu vert. C'est ce qu'a déclaré, en substance, le président international des B'nai B'rith, M. Label A. Katz, qui participe, à Montréal, à la création d'un district autonome canadien des B'nai B'rith.

L'URSS, a dit M. Katz, compte quelque trois millions de Juifs qui souffrent de "déshydration culturelle et de suffocation religieuse".

Le président international des B'nai B'rith, qui a passé en 1961 quelques semaines en Union soviétique pour enquêter sur la discrimination raciale, a précisé que plusieurs synagogues et institutions juives ont été fermées par les autorités soviétiques. "On ne trouve plus, a-t-il dit, de journaux yiddish".

Aucune liberté

Le Juif russe, a souligné M. Katz, ne peut, du point de vue religieux, s'exprimer librement au moyen de sa culture traditionnelle.

Il y a deux ans, a-t-il dit, l'URSS a instauré une loi établissant la peine capitale pour les délits économiques. "Il est étonnant, a-t-il ajouté, de constater que la majorité des victimes de ces délits sont Juifs. C'est inconcevable que la communauté, qui, en fait, ne représente qu'un faible pourcentage de la population de l'URSS, accuse à elle seule un aussi grand nombre de "crimes économiques".

"Il n'est pas juste, a précisé M. Katz, de dire que l'antisémitisme n'existe pas en Russie. Nous en avons la preuve par le nombre de quotidiens et de revues qui publient des textes antisémites."

"Nous avons eu un exemple récent, a-t-il poursuivi, avec la publication de la brochure "Le judaïsme sans fard". Cette brochure, a-t-il précisé, contient des caricatures qui laissent croire à un retour au temps nazi.

Le pain azyme

"L'URSS, a affirmé le président international des B'nai B'rith, n'a rien fait pour condamner l'antisémitisme, au contraire, elle l'encourage en permettant de telles publications."

D'autre part, a dit M. Katz, l'URSS a défendu, il n'y a pas longtemps, la fabrication du pain azyme, aliment nécessaire pour les Juifs à l'époque du jeûne.

"Les Juifs du monde libre, a-t-il dit, ont expédié en quantité du pain azyme à leurs coreligionnaires. Plus de 50 pour cent de ce pain n'a pas été distribué et quelque 20 tonnes ont été perdues dans les entrepôts des douanes et des bureaux de poste."

Pour terminer, M. Katz a souligné que les B'nai B'rith luttent constamment contre la ségrégation raciale de toute sorte. Il a affirmé que son association favorise l'égalité sans distinction de race, de couleur ou de religion.

Congrès national de l'Adoration nocturne en juin

Le congrès national de l'Adoration nocturne, que Mgr Fabre qualifiait en 1881 de "paratonnerre bienfaisant pour protéger (notre ville) contre les dangers qui la menacent", aura lieu du 7 au 14 juin prochain à Montréal.

C'est ce qui était révélé hier matin au bureau du maire de Montréal, où l'état-major du mouvement était reçu par le maire suppléant, M. Paul-Emile Sauvageau.

Ce congrès, a dit, M. Raoul Gagnon, p.s.s., directeur national de l'Adoration nocturne, sera clôturé à la Place des Arts sous la présidence conjointe du gouverneur général et de Madame Georges Vanier, du cardinal Paul-Emile Léger, archevêque de Montréal, avec le concours de la Manécanterie de Granby, des Disciples de Massenet et de Richard Verreault.

MORGAN



Spécial!

Téléviseur Fleetwood 19" portatif, table roulante comprise!

Seulement

$189

modèle 19-18

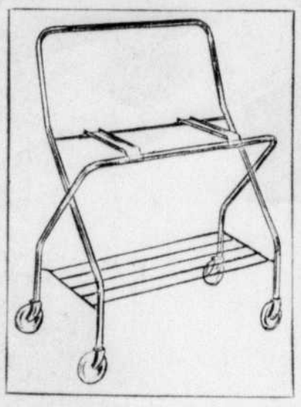
Pas de paiement initial

18 paiements mensuels de 11.70

La taxe de vente est payable à l'achat

Un téléviseur portatif Morgan... à prix spécial... nous provenant d'un manufacturier canadien d'avant-garde... fabrication de haute précision comportant ces caractéristiques:

- Tube-écran aluminisé
- Puissant châssis avec fréquence intermédiaire intégrée (IF)
- Antenne télescopique... fiche incorporée pour écouteur personnel
- Signaux lumineux pour une meilleure localisation des postes
- Haut-parleur monté haut-devant pour une sonorité brillante
- Cabinet noir ou ivoire... mesurant 19½ po. de l., 12½ po. de p., et 18¼ de h.

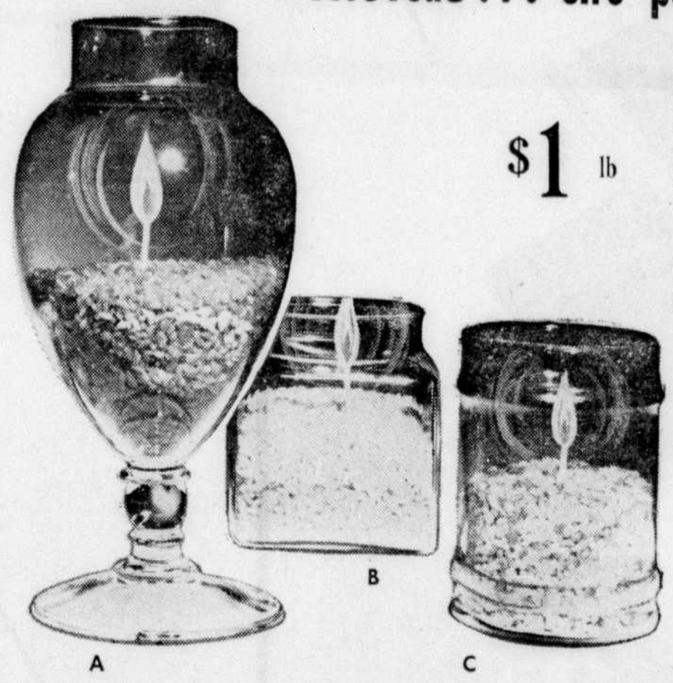


Téléphoner à VI. 2-6261

TELEVISEURS, RAYON 96, AU CINQUIEME

Aussi à DORVAL, ROCKLAND et BOULEVARD

Nouveau... cire parfumée "Instant" de bougie!



$1 lb

Cire granulée et colorée que vous versez telle que... elle se métamorphose en chandelles... le temps de le dire! N'importe quel contenant de verre peut devenir un bougeoir original et attrayant. Pour les vacances et festivités... pour enluminer vos repas du soir... pour embellir votre intérieur! Très facile à utiliser. Vous déposez la cire "Instant" dans un contenant, vous insérez une mèche et allumez. Créez des harmonies nombreuses à effet de rayures... rassemblez plusieurs contenants pour élaborer un centre de table. Une mèche de 5 po. vous est offerte avec chaque paquet de cire ¼ lb. Choix de parfums et couleurs: • Blanc (gardenia) • Rose (oeillet) • Vert (pin) • Bleu (hyacinthe) • Jaune (bois de santal) • Rouge (baie) • Lavande (lilas).

Verres à dégustation, jarres d'apothicaire de cristal limpide pour bougeoirs décoratifs, grande nouveauté

.20 à 1.15

Jarres d'apothicaire couvertes
A. Forme ovale sur pied 10 oz .65 — 22 oz 1.15
B. Carrée 8 oz .45
C. Ronde 24 oz .55
(non illustrés)
Bol à fleur, genre "floater", 4½ po. .35
Boule d'ivoire 4 po. de diamètre .20
Verres à déguster sur pied
6 oz .35 — 12 oz .55 — 25 oz .75

TELEPHONER A VI. 2-6261

PAPETERIE, RAYON 18, AU REZ-DE-CHAUSSEE

Cire aussi DORVAL, ROCKLAND et BOULEVARD; également sélection de contenants

Prix "sensas"! Cadeaux "temps moderne" pour une maman voyageuse

Des bagages tout à fait dans l'esprit "jet"... ultra-légers, de lignes irréprochables, assez robustes pour subir les coups et les contrecoups des grands voyages modernes, d'une élégance telle qu'elle peut satisfaire les voyageurs les plus conscients de la mode! Fibre de verre sur cadre de bois... le tout recouvert de vinyle facile d'entretien! Doublure matelassée.



Pour dames

Choix de rouge avec doublure grise, gris avec doublure bleue ou bleu avec doublure bleue.

A. Mallette de beauté, 14½ po. x 9 po. x 8¼ po. Avec miroir, courroie élastifiée pour jarres et bouteilles. Rég. 15.95 — **11.95**

B. Boîte à chapeau ronde avec glissière, 15 po. x 6 po. Rég. 17.95 — **13.95**

C. Petite malle de fin de semaine, 21 po. x 15½ po. x 6½ po. Rég. 17.95 — **13.95**

D. Malle "pullman", 26 po. x 19 po. x 8 po. Rég. 24.95 — **19.95**

Pour messieurs

Seulement en gris avec doublure de toile irlandaise naturelle.

E. Malle de fin de semaine, 21 po. x 15½ po. x 6½ po. Rég. 19.95 — **15.95**

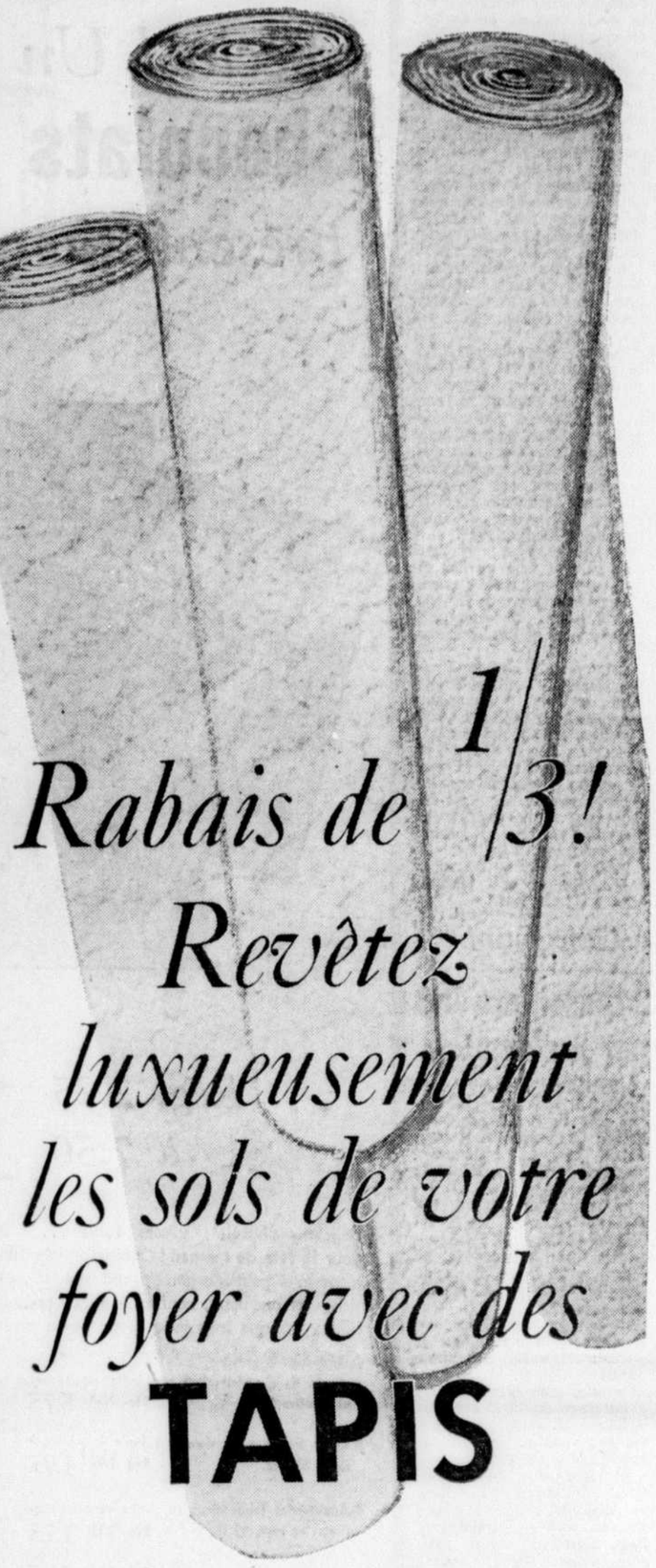
F. Malle un costume, 21 po. x 18 po. x 6 po. Cintre et galons. Rég. 24.95 — **19.95**

G. Malle deux costumes, 26 po. x 18 po. x 8 po. Deux cintres et galons. Rég. 27.50 — **22.95**

Téléphoner à VI. 2-6261

BAGAGES... RAYON 27... AU CINQUIEME

Aussi DORVAL, ROCKLAND et BOULEVARD



Rabais de 1/3!

Revêtez luxueusement les sols de votre foyer avec des TAPIS

fins-de-rouleaux

Des coupons qui nous proviennent de manufacturiers renommés... suffisamment longs pour couvrir des surfaces de chambres à coucher moyennes, de mur à mur!

Une chance extraordinaire de décorer votre intérieur avec luxe et couleur à des conditions très avantageuses! Le magnifique "Caravelle" torsadé... le "Coloray" grande durabilité en viscose... à l'épreuve des mites et de l'humidité, ils sont tous deux d'une grande résistance et faciles d'entretien!

Caravelle "twist"	Olive	12'	x 10'	Rég. 9.95	5.95	ver. car.
Coloray	Vert	12'	x 17'8"	Rég. 9.95	5.95	ver. car.
Coloray	Brun clair	9'	x 11'	Rég. 6.95	4.45	ver. car.
Coloray	Sable	12'	x 11'9"	Rég. 6.95	4.45	ver. car.
Coloray	Sable	12'	x 13'11"	Rég. 6.95	4.45	ver. car.
Coloray	Sable	12	x 9'1"	Rég. 6.95	4.45	ver. car.
Coloray	Cannelle	12'	x 9'2"	Rég. 6.95	4.45	ver. car.
Coloray	Or	12'	x 17'2"	Rég. 6.95	4.45	ver. car.
Coloray	Or	12'	x 12'1"	Rég. 6.95	4.45	ver. car.
Coloray	Beige	12'	x 12'1"	Rég. 6.95	4.45	ver. car.
Coloray	Sable	12'	x 9'	Rég. 6.95	4.45	ver. car.
Coloray	Or	12'	x 12'	Rég. 6.95	4.45	ver. car.
Coloray	Or	12'	x 12'2"	Rég. 6.95	4.45	ver. car.
Coloray	Or	12'	x 13'3"	Rég. 6.95	4.45	ver. car.
Coloray	Bleu	12'	x 8'	Rég. 6.95	4.45	ver. car.
Coloray	Or	10'6"	x 24'4"	Rég. 6.95	4.45	ver. car.
Coloray	Beige	12'	x 10'	Rég. 6.95	4.45	ver. car.
Coloray	Brun	12'	x 13'2"	Rég. 6.95	4.45	ver. car.
Coloray	Brun tweed	12'	x 11'1"	Rég. 6.95	4.45	ver. car.
Coloray	Brun tweed	12'	x 15'6"	Rég. 6.95	4.45	ver. car.
Coloray	Brun tweed	12'	x 17'	Rég. 6.95	4.45	ver. car.

Pas de commandes postales ni téléphoniques

TAPIS, RAYON 48, AU QUATRIEME

"Joie de la vie en plein air"

Venez voir les démonstrations de cuisson sans gras avec la poêle à frire Teflon... l'idéal pour préparer une cuisine saine au camping.

Mercredi le 6 mai, de midi à 2 h. de l'après-midi

ARTICLES MENAGERS... AU SIXIEME... AU MAGASIN PRINCIPAL

N'oubliez pas non plus de voir la démonstration "Camping en Coton" sous les auspices du Comité canadien du Coton et de Morgan.

ARTICLES DE SPORT MORGAN... AU SIXIEME... MAGASIN PRINCIPAL

HEURES D'AFFAIRES MORGAN: MAGASIN PRINCIPAL DE 9 H. A 5 H. 30 — SUCCURSALES DE 9 H. 30 A 6 H.
OUVERTS LE SOIR LES JEUDIS ET VENDREDIS — MAGASIN PRINCIPAL JUSQU'A 9 H.
SUCCURSALES JUSQU'A 9 H. 30 — TELEPHONEZ A VI. 2-6261

Les cheminots songeraient à fusionner leurs fraternités

WINNIPEG. (PC) — M. W. Hampton, de Cleveland (Ohio), président adjoint de la Fraternité des chauffeurs et mécaniciens de locomotives, a déclaré hier que plus de la moitié des mécaniciens et des chauffeurs de locomotives au Canada sont en faveur d'une seule Fraternité.

Hampton parlait au Western Canada Union Meeting de la Fraternité des chauffeurs et mécaniciens de locomotives (BLF&E).

Il a dit que plus de la moitié de ces ouvriers avaient répondu à une enquête du BLF&E, déclarant qu'ils préféraient qu'une seule organisation puisse les représenter. Les chemins de fer canadiens emploient quelque 8,000 chauffeurs et mécaniciens.

Le dirigeant du BLF&E a ajouté que l'enquête avait démontré la même préférence chez les ouvriers des Etats-Unis.

Il existe également une Fraternité des mécaniciens de locomotives (BLE).

Hampton a déclaré que depuis de nombreuses années ,le BLF&E avait fait des efforts pour établir l'unité avec le BLE, la dernière tentative remontant à 1949. Un comité conjoint avait tenté d'unifier les programmes des deux organismes à cette époque. Mais le BLE refusa finalement la proposition.

"En 1949, a dit M. Hampton, lorsque le BLF&E réclamait une seule organisation à cause du déclin des emplois, il y avait 125,000 chauffeurs et mécaniciens au Canada et aux Etats-Unis. Il n'y en a plus maintenant que 85,000."

Il a dit que le coût des opérations des deux fraternités, selon les statistiques gouvernementales, était de $4,500,000 plus $3,000,000 pour les négociations séparées des deux organismes.

Hampton a dit que même s'il y avait moins d'emplois, ceci n'empêcherait pas le coût des opérations de monter en spirale.

Nous devons envisager l'avenir sur la plan économique aussi bien que préparer les moyens de protection que nous devrons utiliser, a dit M. Hampton qui ajouta que le BLF&E avait demandé une rencontre au BLE, le 28 avril dernier.

ANNONCE

Si vous êtes LAS TOUT LE TEMPS

De temps en temps, tout le monde se sent épuisé et souffre peut-être de mal de dos. Probablement rien de grave, simplement un trouble passager causé par une irritation des voies urinaires ou un malaise de la vessie. C'est le moment de prendre des Pilules Dodd's pour les Reins. Les Dodd's aident à stimuler les reins pour remédier à cet état causant souvent mal de dos et sensation de fatigue. Vous vous sentez mieux—dormez mieux—travaillez mieux. Achetez des Pilules Dodd's pour les Reins maintenant. Recherchez la boite bleue avec bande rouge à tous les comptoirs de produits pharmaceutiques. Vous pouvez vous fier aux Dodd's. 80F



à la
Salle Bonaventure
AU REINE ELIZABETH

CARMEL QUINN donne une note magique à chacune de ses chansons. Musique de danse sans interruption avec *NICK MARTIN et son orchestre* — aussi le trio de la Salle Bonaventure.

Deux spectacles chaque soir, sauf le dimanche, à 9h.15 et 11h.30. Au second spectacle, du lundi au vendredi, pas de frais d'entrée, minimum de seulement $3.00. Stationnement à l'intérieur.

Réservations: 861-3511, demandez Edouard.


NICK MARTIN

LE MONDE SYNDICAL

Arrêt de travail à l'Union Carbide

VALLEYFIELD. (J.-D. G.) — La production a repris à l'usine de la compagnie Union Carbide à Beauharnois, à la suite d'un arrêt subit du travail durant quelques heures, au cours de la journée de vendredi dernier. Les pourparlers entre représentants patronaux et syndicaux, afin de trouver un terrain d'entente, ont porté fruit le même jour, vers les 5 h. 30 de l'après-midi.

Les quelque 240 employés horaires avaient déclenché la grève dans un geste de solidarité, afin d'appuyer six de leurs compagnons qui avaient été mis à pied pour une période de deux jours en guise de représailles pour ne pas s'être présenté au travail le dimanche précédant, 26 avril, à la demande de la compagnie.

Les six employés avaient adopté cette attitude étant donné que le contrat collectif de travail précise qu'ils ne sont pas tenus de se présenter à l'usine le dimanche, afin d'effectuer le travail pour lequel ils avaient été requis, ce qui a été mis en évidence lors des entretiens entre les deux partis en cause.

Les négociations se sont terminées à l'amiable sans qu'on ait eu à déplorer des incidents fâcheux.

Pour le Richelieu-Yamaska

Des entrepreneurs projettent un contrat régional de travail

SAINT-HYACINTHE — "Cinq associations d'entrepreneurs de la vallée du Richelieu - Yamaska sont présentement à faire l'étude préliminaire d'un projet de contrat collectif à l'échelle régionale", annonçait M. Charles Gilbert, président de la Fédération de l'Industrie de la construction du Québec, à l'occasion de l'assemblée mensuelle d'avril tenue il y a quelques jours à Québec.

Les cinq associations dont les délégués se sont rencontrés à trois reprises déjà, sont l'Association des constructeurs St-Hyacinthe, Bagot, Rouville, l'Association des entrepreneurs en construction du district de Bedford, l'Association des constructeurs de la Mauricie, l'Association des constructeurs de Brome - Missisquoi, l'Association des constructeurs de Richelieu, Verchères, Yamaska.

Parmi les raisons de cette initiative, les entrepreneurs désirent en particulier l'uniformisation de toutes les clauses des contrats collectifs présentement en vigueur (définition des métiers, réglementation des heures de travail, des taux de congés payés, durée des contrats, etc.) par une refonte en un seul texte juridique pour toutes les régions, dont les conditions économiques sont similaires et où le va et vient des entrepreneurs d'une juridiction territoriale à l'autre s'accentue sans cesse.

Le président de la Fédération exprime l'espoir que cette initiative recevra un bon accueil de la part des syndicats ouvriers, lesquels seront appelés à collaborer avec les employeurs pour mettre en application le plus tôt possible ce nouveau contrat, afin d'assurer une plus grande stabilité dans la région. Seule cette formule rendra possible l'étude d'un plan de sécurité sociale, l'étude sérieuse des salaires et la surveillance stricte du respect du décret.

Il est entendu que dans cette "régionale", chacune des associations d'entrepreneurs, aussi bien que chacune des sections de la Corporation des Maitres électriciens, ainsi que la Corporation des Maitres plombiers conservera son entière autonomie. Il en va de même pour les Comités paritaires, lesquels continueront de surveiller l'application du nouveau décret dans les comtés présentement sous leur juridiction.

Le prochain congrès de la Fédération de l'industrie de la construction se tiendra cette année à Baie-Comeau et à Sept-Iles. Il comportera une visite aux chantiers de l'Hydro-Québec à Manicouagan.

COURS DE
CONVERSATION ESPAGNOLE
Le jour ou le soir pour commençants et avancés groupes restreints
Renseignez-vous auprès des professeurs :
J. L. VELASCO et M. VILLASANTE
INSTITUT ESPAGNOL 1452, rue Bishop — Suite 12 VI. 2-3566

En Grande-Bretagne

Les syndicats veulent l'accélération de la croissance économique

Les syndicats ouvriers de Grande-Bretagne sont très conscients du rôle de premier plan qu'ils ont à jouer dans l'économie de leur pays, et, depuis deux ans surtout, font une vaste campagne d'éducation parmi leurs 8 millions de membres, pour leur faire comprendre la nécessité et les implications de la planification économique.

C'est ce qu'est venu expliquer mardi, M. Frederick Hayday, conférencier invité au déjeuner hebdomadaire du club Rotary de Montréal. M. Hayday est le vice-président du Conseil général du Trades Union Congress. Il a été président de cette centrale syndicale, comme son père l'avait été quelques années plus tôt.

M. Hayday a déclaré qu'il y a deux ans, lorsqu'ont commencé les négociations entre la Grande-Bretagne et la Communauté économique européenne, qui ont pris la tournure que l'on sait, la Grande-Bretagne a senti le besoin de réexaminer toute son économie.

Cet examen a permis de découvrir que certains secteurs de l'économie britannique souffrait de vieillissement qui se traduisait surtout par un niveau très bas de productivité.

L'an dernier, avec les syndicats ouvriers en tête, on a entrepris une campagne visant à augmenter la productivité. Elle a duré un an, et elle avait pour but de convaincre employeurs et travailleurs salariés à se pénétrer de la nécessité d'avoir dans toute la Grande-Bretagne ce que les chefs de file ont appelé "la croissance économique planifiée".

Devant ces problèmes nationaux, l'attitude des syndicats ouvriers a été, selon M. Hayday, de collaborer à fonds.

M. Hayday a donné l'exemple des chemins de fer qui ont dû "être traînés de peine et de misère dans le 20e siècle", pour illustrer le mal dont souffre l'industrie anglaise.

M. Hayday a conclu en disant que la situation est quand même excellente en Grande-Bretagne car, a-t-il dit, si la croissance économique était beaucoup plus lente en Grande-Bretagne qu'en France ou en Allemagne de l'Ouest, il y a deux ans, elle s'accélère. On s'est fixé comme but une croissance économique de 4% au cours des cinq prochaines années, et tous les secteurs de l'économie, y compris les syndicats ouvriers, travaillent à l'atteindre.

Nouveau syndicat à la Goodrich

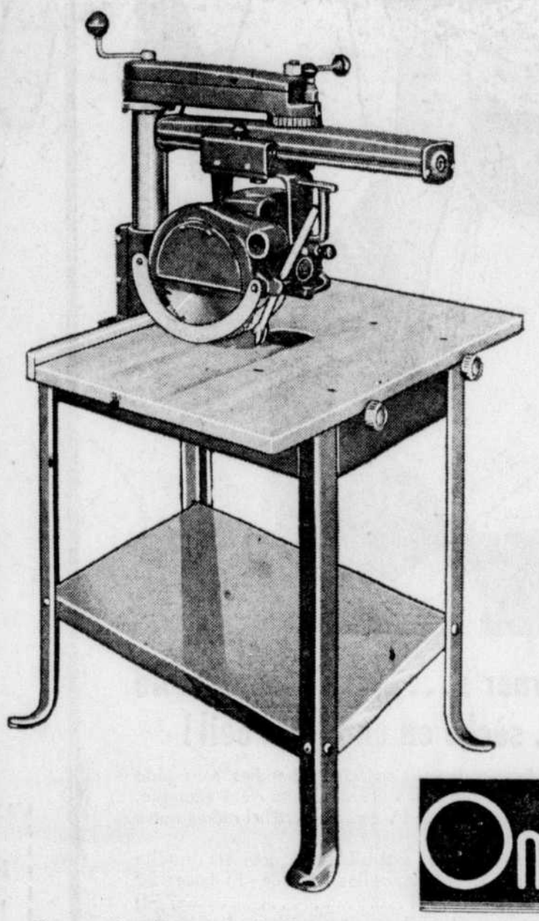
La Commission de relations ouvrières a émis récemment un certificat de reconnaissance syndicale aux Ouvriers unis du caoutchouc, liège, linoléum et plastique d'Amérique (CTC) pour représenter les 230 employés de la compagnie B. F. Goodrich, de Waterville.

Le syndicat se prépare à entamer bientôt les négociations.

Cette usine de la région de Sherbrooke fabrique des produits de caoutchouc - mousse. Elle est en voie d'expansion, et partant, susceptible d'embaucher un plus grand nombre de travailleurs, selon un représentant du syndicat, M. G. McManus, qui a dirigé la campagne d'organisation syndicale.

OMER DeSERRES

GRAND SPECIAL
DELTA - ROCKWELL
La FAMEUSE SCIE RADIALE 9"
UN OUTIL DE PRECISION



- Modèle de plancher
- Peut scier sur tous les angles verticaux et horizontaux
- Moteur 1 C.V. — 110-220 volts
- Lame de 9". Coupe 2½" dans le bois
- Protecteurs flottants de sécurité
- Divers attachements peuvent s'y adapter

Une valeur $329.00
PRIX SPECIAL DE SERRES
avec banc tel qu'illustré
$248.50
FACILITES DE PAIEMENT

OMER DeSERRES

Ouverts jeudi et vendredi soirs jusqu'à 9 h. 30
1406 ST-DENIS TEL. 288-0251 • 6955 ST-HUBERT • STATIONNEMENT GRATUIT



NON!
NI L'UN NI L'AUTRE N'A PLUS DE CHEVEUX !



A. Photo (identique au no 1 ci-bas) révèle l'existence d'environ 200 cheveux au pouce carré. Ils demeurent à l'état de duvet sous-alimenté, incapable de se renforcer à moins que les désordres capillaires locaux ne soient éliminés.

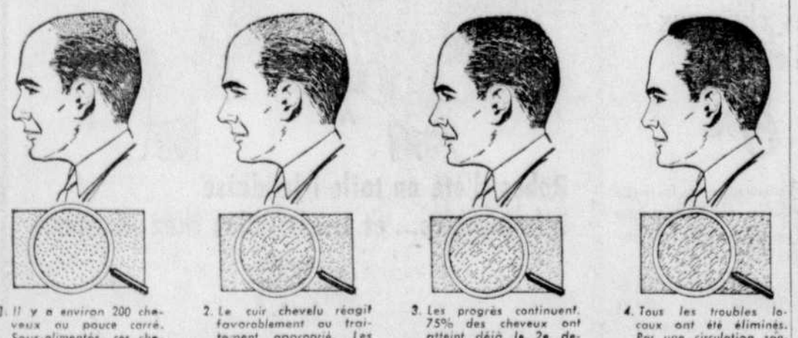
Ces deux photos illustrent un homme ayant (approximativement) 200 cheveux au pouce carré. La photo de gauche révèle des cheveux courts, affaiblis et malsains, qui ne peuvent pousser. Un, ou même plusieurs, des 14 désordres capillaires, à l'origine de la plupart des calvities, empêchent ces cheveux de se développer. Ces 200 cheveux **veulent** pousser, mais sans aide ils demeurent inactifs. La photo de droite fait voir les mêmes 200 cheveux (au pouce carré) complètement développés.

B. Photo (identique au no 4 ci-bas) révèle les 200 mêmes cheveux au pouce carré complètement développés, après que le traitement Thomas eut éliminé les troubles capillaires qui empêchaient leur pousse normale.

Ces cheveux sont parvenus à pousser forts et jusqu'à leur longueur normale parce que les désordres qui les affaiblissaient ont été écartés. Donc, la différence entre une belle chevelure et la calvitie est égale aux soins professionnels donnés à vos cheveux et à votre cuir chevelu. **Dans les 45 cliniques Thomas,** à travers le Canada et les Etats-Unis, des milliers de personnes reçoivent tous les jours le **maximum d'aide scientifique** pour prévenir la calvitie. Seulement des tricholo-gues spécialisés, ayant consacré une grande partie de leur vie à l'étude et au traitement des conditions capillaires menant à la calvitie, sont en charge de ces cliniques. Ces spécialistes **connaissent** les faits et **savent** reconnaitre et traiter les troubles capillaires qui empêchent **vos** cheveux de pousser.

Un spécialiste Thomas étudie et détermine tout d'abord **exactement** la cause de votre problème capillaire. Ensuite, il détermine le traitement spécifique, propre à combattre la cause en question. Thomas et SEULEMENT Thomas utilise les ressources de thérapeutique les plus modernes, comprenant l'emploi pratique des moyens mécaniques, physiques, chimiques et thermogènes, tous organisés pour vous dans un programme dépendant de vos exigences capillaires.

Décidez aujourd'hui même d'aider **vos** cheveux malsains et affaiblis, afin qu'ils puissent pousser plus longs et plus forts. Décidez aussi de vous débarrasser des pellicules, des démangeaisons et d'arrêter votre chute de cheveux. Prenez la résolution d'avoir une belle chevelure et confiez à Thomas le soin de la réaliser pour vous. Venez pour une consultation gratuite (en privé). L'expert Thomas vous montrera en quoi consiste ce fameux traitement de confiance et comment il peut vous aider à avoir, vous aussi, une chevelure belle, saine et durable.



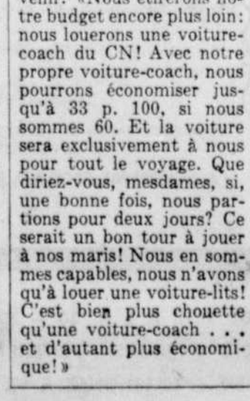
1. *Il y a environ 200 cheveux au pouce carré. Sous-alimentés, ces cheveux sont affaiblis et demeurent à l'état de duvet. Ils sont empêchés de pousser à cause de la présence de certains désordres locaux, du cuir chevelu.*
2. *Le cuir chevelu réagit favorablement au traitement approprié. Les désordres locaux ayant été éliminés, on remarque que 25% des cheveux ont poussé jusqu'au 2e degré... Ils sont plus longs et prennent plus d'éclat.*
3. *Les progrès continuent. 75% des cheveux ont atteint déjà le 2e degré de croissance. Les parties qui semblaient devenir chauves sont maintenant recouvertes de nouveaux cheveux dans la presque totalité.*
4. *Tous les troubles locaux ont été éliminés. Par une circulation sanguine stimulée, les cheveux se renforcent et atteignent leur longueur maximum. Les parties chauves sont disparues, grâce aux traitements Thomas.*

NOTRE GARANTIE
Des résultats dans 30 jours ou tout montant payé pour des traitements sera remboursé.

Ecrivez à dépt. LP-895C ou téléphonez pour obtenir la brochure gratuite "Les soins des cheveux..."

DAMES ET MESSIEURS ACCEPTES AUX TRAITEMENTS
EN VILLE: 1010 OUEST, RUE STE-CATHERINE
(637, Edifice Carré Dominion) Tél.: UN. 6-3041
PLAZA ST-HUBERT: 6339, RUE ST-HUBERT
(309, Edifice Lambank) Tél.: 274-3501
11h. a.m. à 8h. p.m. - Samedis: 10h. a.m. à 3h. p.m.
STATIONNEMENT GRATUIT
45 Bureaux PREMIERS EXPERTS CAPILLAIRES AU MONDE
LA CLINIQUE CAPILLAIRE THOMAS

Nouvelle directrice des voyages en groupe



Ange-Aimée LaChouette

Cet instantané montre Mme LaChouette au moment de sa nomination. Sitôt remise de son émoi, elle fit part à son club que tous leurs voyages seraient organisés exclusivement par le **Canadien National.** «Les plans de voyage en groupe du CN offrent des voyages agréables, en raison des horaires commodes et des tarifs économiques. Tous les groupes, nombreux ou non, réalisent de grandes économies. Les tarifs spéciaux pour groupes de 10 ou plus nous épargneront de 10 à 20 p. 100, en plus des économies des jours Rouges et Blancs.» Ange-Aimée parlait gaiement de ses projets d'avenir. «Nous étirerons notre budget encore plus loin: nous louerons une voiture-coach du CN! Avec notre propre voiture-coach, nous pourrons économiser jusqu'à 33 p. 100, si nous sommes 60. Et la voiture sera exclusivement à nous pour tout le voyage. Que diriez-vous, mesdames, si, une bonne fois, nous partions pour deux jours? Ce serait un bon tour à jouer à nos maris! Nous en sommes capables, nous n'avons qu'à louer une voiture-lits! C'est bien plus chouette qu'une voiture-coach . . . et d'autant plus économique!»

FILEZ, FILEZ, (moteur de course arrière • cames en tête • jusqu'à 44 milles au gallon • suspension indépendante des 4 roues • jouissez de la vie...) **FILEZ**

LE SÉDAN SPORT
SUNBEAM
IMP

(ce qu'on voit le plus souvent)



FILEZ CHEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE HILLMAN/SUNBEAM — ESSAYEZ LA IMP **LE DIABLOTIN DE LA ROUTE!**

Garage Desjardins & Frères Inc. 3923 boul. Samson, Chomedey, Qué. MU. 1-4986
Garage Gérard Collin 53 rue Meigs, Farnham, Qué. AX. 3-5966
Garage Brunelle 695 rue St-Jacques, Granby, Qué. FR. 8-3910, 3919
Garage Joliette 550 rue St-Charles-Borromée, Joliette, Qué. PL. 6-4686
Ninth Ave. Motor Sales Ltd. 895 rue St-Louis, Lachine, Qué. ME. 7-2385
Welden Motors Limited, Lachute, Qué. LO. 2-5238
Omega Motors (1960) Ltd. 5402 rue Sherbrooke, Montréal, Qué. HU. 1-2040
Gagné Automobiles Ltd., 1672 rue Ste-Catherine Est, Montréal, Qué. LA. 7-1511
Model Auto Sales Inc., 6995 boul. St-Laurent, Montréal, Qué. CR. 7-8402
Montreal West Automobile Ltd. 11 avenue Westminster, Montréal ouest, Qué. HU. 4-1102
St. Louis Garage Reg'd. 2 rue St-Louis, St-Eustache, Qué. NA. 7-0862
Garage Fugere 995 rue St-Louis, St-Hyacinthe, Qué. PR. 4-4424
St-Lambert Automobile Inc. 208 Riverside Drive, St-Lambert, Qué. OR. 1-7244
Dolbec Spring Service Enr'g. 10 rue Talon, St-Luc - St-Jean, Qué. FI. 8-3535
Durand Automobiles 2027 rue Notre-Dame, Trois-Rivières, Qué. FR. 4-5614
Gareau Motor Sales 4269 rue Ste-Catherine Ouest, Westmount, Qué. 933-2081
Uptown Automobiles Ltd. 400 boul. Décarie, St-Laurent, Qué. RI. 8-8807-8

Callaghan est revenu

Flanqué de deux limiers de la Sûreté municipale, William J. Callaghan, aussi connu sous le nom de John Cameron, est descendu d'avion, à 11 h. 50 hier soir à l'Aéroport international de Dorval.

Les sergents-détectives Ellis Leblanc et Jean-Louis Langlois avaient la garde du géant de six pieds cinq pouces, ramené de Milwaukee et suspect du meurtre, en 1956 à Montréal, d'un riche importateur de montres.

Le présumé meurtrier s'était de lui-même rendu au FBI, jeudi dernier, alors qu'il croyait être pris en filature, à Milwaukee.

Callaghan, mieux connu à Montréal sous le nom de Cameron, fut, aussitôt descendu d'avion, rapidement conduit et monté dans une voiture de la Sûreté, qui le conduisit au quartier général, au 750 rue Bonsecours, où il fut écroué dans une cellule, pour la nuit.

Les autorités de la Sûreté ont déclaré que le prisonnier comparaîtrait probablement aujourd'hui, en correctionnelle, en rapport avec le meurtre de André Oschner, 38 ans, tué dans son appartement de l'av. Ridgewood, en janvier 1956.

Oschner était mort par strangulation, avec un oreiller rabattu sur la tête.

Pourquoi pas une seule ville sur l'île Jésus?

par Jean-Louis ARCAND

S'il existe des problèmes intermunicipaux, c'est qu'il y a plus d'une municipalité ! La palice n'aurait pas dit mieux.

Donc, puisque tous s'accordent à dire que ces problèmes sont néfastes, le meilleur moyen de les éliminer, c'est de n'avoir qu'une seule ville.

Et c'est la solution que propose la Fédération des ligues de propriétaires de l'île Jésus dans un mémoire qu'elle a présenté, hier soir, à la Commission Sylvestre.

Cet organisme, qui groupe neuf ligues de propriétaires de différentes municipalités, croit en effet qu'une simple réduction du nombre de municipalités ne changerait rien à rien puisqu'il y aurait toujours des problèmes intermunicipaux. La solution idéale, selon la Fédération, serait de n'avoir qu'une seule administration sur l'île Jésus. Ce serait, ont affirmé les représentants de l'organisme, le meilleur moyen d'obtenir une planification adéquate et un développement uniforme.

Dans leur mémoire, les propriétaires soulignent une foule de problèmes communs à toutes les municipalités et reconnaissent l'urgence qu'il y a de trouver une solution.

Selon eux, si la fusion intégrale en une seule ville ne peut être réalisée et si l'on forme deux, trois ou six municipalités avec les 14 villes actuelles, il faudra alors donner des pouvoirs à un gouvernement régional représentatif, la Corporation interurbaine avec des structures modifiées, qui sera chargé de la planification et des grands travaux communs, tandis qu'une "régie intermunicipale" pourrait régler les problèmes intermunicipaux à la façon d'un tribunal.

Et, si l'on devait s'en tenir au statu quo, là encore, il faudrait instituer un puissant gouvernement régional pour régler les problèmes de planification.

Mais, quelle que soit la solution adoptée, les propriétaires exigent des garanties bien précises et ils les ont soulignées aux commissaires Armand Sylvestre, C.-N. Dorion et Georges Longval.

Premièrement, ils n'accepteront pas une solution qui risquerait d'entraîner une hausse de taxe.

Deuxièmement, ils exigent que les zones domiciliaires des plans d'urbanisme en vigueur présentement soient respectées.

Troisièmement, ils veulent que tout changement au mode d'administration soit soumis à l'opinion publique par un référendum qui ne tiendrait compte que des individus et non de l'évaluation.

Quatrièmement, ils demandent que dans la formation des nouvelles entités administratives qui pourraient être créées, la représentation soit fondée sur la densité de la population, l'évaluation foncière et l'étendue du territoire.

Cinquièmement, ils recommandent de prévoir, dans toute solution, des mesures pour assurer un développement uniforme.

Sixièmement, ils exigent que chaque quartier soit responsable de sa propre dette ou conserve ses surplus en caisse au moment de la fusion.

La Fédération des ligues de propriétaires reconnaît donc une nécessité de planification dans tous les domaines, mais souligne qu'avant toute considération on doit penser au bien-être du propriétaire qui fera les frais de toute décision qui pourra être prise.

Vols avec violence

M. Donald Graham, de Desontoro, a révélé qu'il sortait d'un club situé au no 321 est, rue Ste-Catherine, quand il a été filé par deux apaches qui l'ont assailli, battu et soulagé de $900.

M. Honoré Valiquette, 8577, avenue des Belges, réparait une crevaison dans la rue Chambord, entre Villeray et Everett, quand trois voyous l'ont frappé au front et l'ont soulagé de ses $420.

Enorme tambour

L'université du Texas possède un tambour qui a 25 pieds de circonférence. Il est monté sur roues et traîné par un tracteur.

JOUR PLUS-QUE-SPÉCIAL

MAGASIN DU SOUS-SOL EATON



SPECIAL 2 pour 5.00 — 2.59 chacun

Blousons en coton

Pour garçons — Solde du fabricant

Modèle club en cordé de coton lavable. Col, poignets et bande à la taille en tricot multicolore, glissière robuste devant, 2 poches fendues. Entièrement doublé de douce rayonne. Teintes : bleu, brun, vert ou beige. Tailles 6 à 16 ans.

COMPOSEZ VI. 2-9211

VETEMENTS POUR GARÇONS (RAYON 932) AU SOUS-SOL



SPECIAL 3 pour 5.00 — 1.69 chacune

Chemises T "Penmans"

Pour hommes — En fin tricot

Modèle à col roulé, manches longues. Fin tricot de coton d'entretien facile. Le favori de tous pour les sports ou les loisirs. Tailles : petite, moyenne et grande. Teintes : noir, blanc et bleu moyen.

COMPOSEZ VI. 2-9211

VETEMENTS POUR HOMMES (RAYON 928) AU SOUS-SOL



SPECIAL 12 pour 6.09 — .53 chacun

Camisoles, caleçons

Pour hommes - De marque "Penmans"

A la douzaine, c'est meilleur marché ! Sous-vêtements en fin tricot côtelé de coton pour hommes et jeunes gens. Modèle athlétique. Camisole sans manches. Caleçon à taille élastifiée, siège double. Coupe ample pour un meilleur ajustement et plus de confort. Tailles : petite, moyenne et grande.

COMPOSEZ VI. 2-9211

VETEMENTS POUR HOMMES (RAYON 928) AU SOUS-SOL



SPECIAL 2 pour 5.00 — 2.59 chacun

Pantalons tout-aller coton

Pour hommes et jeunes gens

Meilleur marché que le prix habituel. Pantalon en coton lavable d'apparence soignée, sans pli devant, passants à la taille. Teintes : gris moyen, bleu et vert. Tailles 29 à 36.

COMPOSEZ VI. 2-9211

VETEMENTS POUR HOMMES (RAYON 929) AU SOUS-SOL



SPECIAL 12 pour 3.89 — 6 pour 1.99 — .36 la paire

Bas sans couture

"Meilleure marché à la douzaine"

Un enchantement pour la jambe. Nylon de 400 aiguilles, 15 deniers en tulle de nylon texturé. Pointures : 8½ à 11 dans les teintes printanières de beige moyen, taupe et ton café. Un cadeau pratique pour la fête des mères.

COMPOSEZ VI. 2-9211

BAS (RAYON 901) AU SOUS-SOL



SPECIAL 1.99

Souliers tout-aller

Pour dames

Modèle en vogue avec talon compensé, semelle de matière synthétique flexible, semelle intérieure coussinée. C'est le soulier frais par excellence pour l'été. Brun havane ou blanc. 5 à 9, demi-pointures comprises, largeur moyenne.

COMPOSEZ VI. 2-9211

CHAUSSURES (RAYON 937) AU SOUS-SOL



Rég. 9.95 SPECIAL 6.95

Imperméables réversibles

Pour dames et jeunes filles

En jolie popeline de coton réfractaire à l'eau, à motifs floraux. Modèle tailleur, col rond, poches fendues à l'endroit et à l'envers. Brun/blanc/ton or sur envers de teinte os, aussi bleu/blanc sur envers de ton bleu. Tailles 10 à 20.

Pas de commandes téléphoniques ou postales s.v.p.

MANTEAUX POUR DAMES (RAYON 941) AU SOUS-SOL



En coton gaufré

à rayures pimpantes

2 modèles pour dames et jeunes filles

SPECIAL 4.99

Vous savez, ce charmant 2-pièces qu'on peut porter en voyage, pour les courses, enfin l'ensemble confortable et pratique, eh bien, le voilà. Tissu mixte acetate/coton gaufré lavable pas de repassage nécessaire ou un simple coup de fer. Sans col, veste à manches ¾, jupe droite avec plis pour faciliter la marche. Tailles 8 à 18. Rayures en noir, bleu, vert ou rose sur fond blanc.

A



B

VEUILLEZ SPECIFIER UN SECOND CHOIX DE COULEUR

COMPOSEZ VI. 2-9211

VETEMENTS DE SPORT POUR DAMES, (RAYON 946), AU SOUS-SOL



SPECIAL 3 pour 1.69 — .59 chacune

Pour fillettes

Fuseaux en coton lavable

Modèle avec élastique au dos seulement, 2 poches sur le côté, garniture de bouton devant. En coton quadrillé écossais, rouge, brun ou bleu. Tailles 3, 4, 5, 6, 6x.

COMPOSEZ VI. 2-9211

VETEMENTS POUR ENFANTS (RAYON 910) AU SOUS-SOL



SPECIAL 3 pour 1.69 — .59 chacune

Chemises-T

Pour fillettes

En coton entrecroisé

Tout blanc avec motif sur la poche et passepoil. Petit col rond, bouton à l'encolure, manches cape. Blanc ourlé bleu, ou rose ourlé en rouge. Tailles 3, 4, 6.

COMPOSEZ VI. 2-9211

VETEMENTS POUR ENFANTS (RAYON 910) AU SOUS-SOL



SPECIAL 1.00

A bretelles extensibles

Création de "BEST FORM"

En doux broadcloth de coton blanc, bonnets de broderie. Remarquez les bretelles extensibles ajustables en nylon Helanca. Procurez-vous-en plusieurs à ce bas prix.

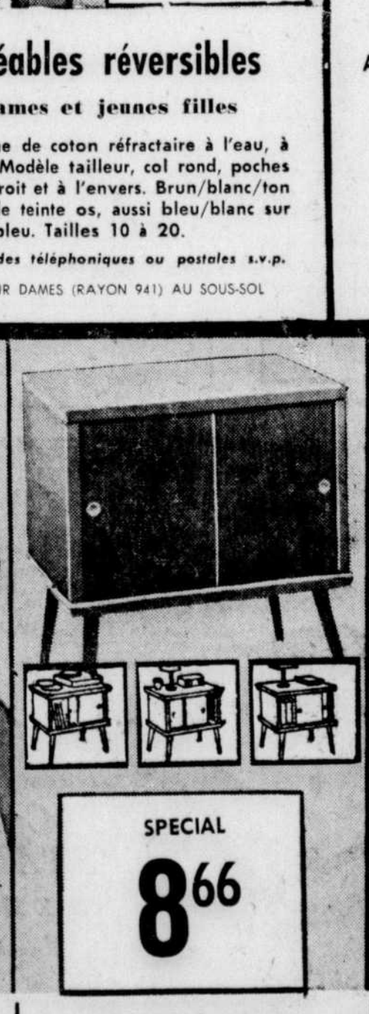
a. Modèle à bonnets rembourrés 30 à 36A et 32 à 38B

b. Bonnets naturels, 30 à 36A, 32 à 38B et 34 à 40C

Commandes téléphoniques acceptées pour deux ou plus seulement

COMPOSEZ VI. 2-9211

SOUS-VETEMENTS ESTHETIQUES (RAYON 909) AU SOUS-SOL



SPECIAL 8.66

Discothèque

Fini noyer

Style moderne. Charpente de bois dur recouvert de masonite. C'est un meuble à mille usages. Peut servir pour les disques, la verrerie, le linge ainsi que comme base au stéréo ou à la télévision. Dimension approximative 24"x16"x25". Achetez maintenant et économisez.

COMPOSEZ VI. 2-9211

ARTICLES D'AMEUBLEMENT (RAYON 933) AU SOUS-SOL



SPECIAL Draps 3.09 chacun — Taies d'oreillers la paire 1.44

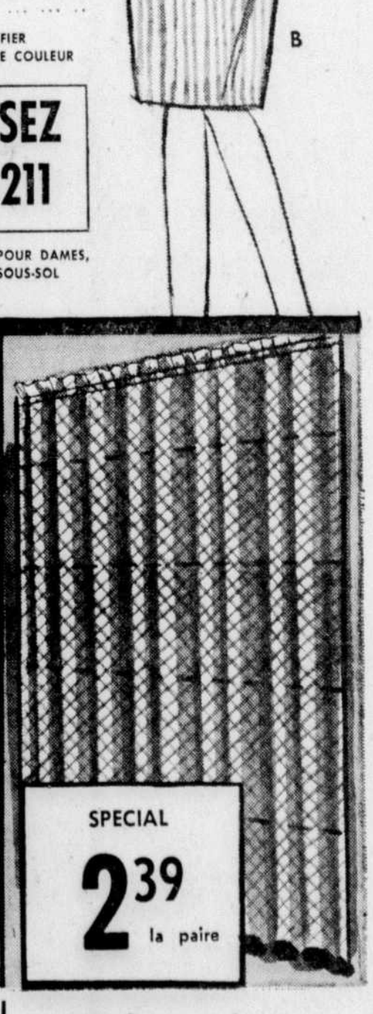
Draps, taies d'oreillers

"Tex-Made" en tons pastels

Imparfaits . . . mais les légères imperfections ne devraient pas affecter la durée. Coton doux et robuste, environ 136 fils au pouce carré. Draps ordinaires avec bordure unie 72" x 100" et 81" x 100". Draps emboîtants avec coins élastifiés 39" x 75" et 54" x 75". Taies environ 42" x 33". Jolis coloris de rose, bleu, vert et ton or.

COMPOSEZ VI. 2-9211

LINGE DE MAISON (RAYON 936) AU SOUS-SOL



SPECIAL 2.39 la paire

Rideaux droits

Env. 72" x 81" à la paire

En rayonne traitée à texture de tulle épais, entretien facile, se lavant comme un gant et séchant en un rien de temps, pas d'apprêtage nécessaire, peu ou pas de repassage requis. Ils tombent bien. En blanc seulement.

COMPOSEZ VI. 2-9211

ARTICLES D'AMEUBLEMENT (RAYON 967) AU SOUS-SOL

T. EATON Co LIMITED OF MONTREAL

EATON EST À PORTÉE DE VOTRE TÉLÉPHONE – COMPOSEZ VI 2-9211 – Demandez le Service des Commandes.

HEURES D'AFFAIRES EATON : 9 H. 30 A 6 H., SAMEDI COMPRIS — JEUDI ET VENDREDI : 9 H. 30 A 9 H. — LE STANDARD DES COMMANDES TELEPHONIQUES OUVRE A 8 H. 30 TOUS LES MATINS : VI. 2-9211 — POUR UN RAYON DETERMINE : VI. 2-9331

Signatures presque identiques des deux "Dr André Couture"

HAMILTON. (PC) — Les signatures des deux "Dr André Coture" — celui de Chicoutimi et celui qui passe pour imposteur, un ancien interne de l'hôpital Joseph Brant, de Burlington — se ressemblent tellement qu'il est presque impossible de les distinguer l'une de l'autre.

Donnant ses commentaires aujourd'hui sur la façon dont l'homme qui dit s'appeler le Dr J.E.-A. Couture, de Burlington, a pu passer pour un médecin accrédité et travailler dans un hôpital durant deux ans, le Dr J. C. C. C. Dawson, registraire du Collège des médecins et des chirurgiens de l'Ontario, a fait remarquer qu'on ne pouvait différencier les signatures des deux "Dr Couture".

Le Dr Dawson a fait remarquer que le collège avait inscrit le Dr Couture, de Burlington, dans ses registres en l'autorisant à travailler dans un hôpital sous la surveillance de médecins, après qu'il eut produit "des documents originaux que nous accepterions de n'importe quel diplômé".

Parmi ces documents, il y avait des lettres et des papiers attestant d'une certaine formation. Il n'y avait pas de certificat ou un diplôme ; mais ceux-ci n'auraient pas été plus difficile à obtenir que les autres documents, a noté le Dr Dawson.

Le principal objectif du Collège, a-t-il souligné, est d'empêcher des imposteurs de pratiquer la médecine. C'est lorsque le fameux Dr Couture, de Burlington, a tenté de pratiquer la médecine qu'il a été pris.

Le Collège des médecins et des chirurgiens de l'Ontario a référé le cas du Dr Couture, de Burlington, à la police, mais ne peut rien faire avant que l'individu n'ait été mis en état d'arrestation.

La tentative de personnification de médecins ne sont pas rares, a signalé le registraire. "C'est le quatrième cas du genre sur lequel nous faisons enquête cette année. On a découvert les autres en l'espace de quelques mois.

Surprise de l'authentique Dr Couture

CHICOUTIMI (PC) — Le Dr André Couture, médecin de Chicoutimi-Nord, s'est dit surpris d'apprendre que son nom a été mêlé à une enquête sur la situation d'un homme qui a travaillé sous son nom de médecin dans un hôpital de Burlington, en Ontario.

"C'était réellement la dernière chose que je pouvais prévoir" a dit M. Couture qui ajouta qu'il avait reçu nombre d'appels téléphoniques de journalistes qui voulaient savoir de multiples informations sur sa propre situation et, entre autres, sur ses années d'études.

Un homme, utilisant le même nom, avait travaillé comme interne au Joseph Brant Hospital, à Burlington, durant deux ans. Le Collège des médecins et chirurgiens d'Ontario l'a qualifié d'imposteur.

Le Dr Couture est le seul médecin de ce nom qui soit mentionné dans le Dictionnaire médical du Canada.

Le Dr Couture a dit qu'il ne comprenait pas comment cet homme avait pu commencer à travailler en utilisant ses qualifications académiques.

"D'autant plus, a-t-il dit, que je ne suis pas qualifié pour pratiquer la médecine en Ontario. Je ne comprend pas comment il a pu réussir cela."

Les Québecois ont bien accueilli les routes à péage

— Bernard Pinard

TORONTO. (PC) — Le public a accepté avec enthousiasme les routes à péage administrées par l'Office des autoroutes du Québec, a déclaré hier le ministre québecois de la Voirie, M. Bernard Pinard, au cours d'une interview.

M. Pinard et M. Guy Poliquin, président de l'Office, étaient à Toronto à l'occasion de l'inauguration de l'exposition de la construction et des travaux publics où le ministère de la Voirie de Québec possède un stand.

Le développement économique est subordonné à un système routier moderne, a-t-il dit, et les routes à péage aident le gouvernement de Québec à bâtir les routes nécessaires. La plupart de ceux qui s'en servent croient que les routes à péage sont plus sûres et plus rapides, a-t-il ajouté.

M. Poliquin a expliqué que l'Office des autoroutes régit maintenant 45 milles de routes à péage. Elle y ajoutera 25 milles cette année et 70 milles de plus d'ici 1967. Le taux de péage doit être fixé de façon qu'il soit moindre pour l'automobiliste que l'épargne en temps et en milles, a-t-il commenté.

M. Poliquin a révélé que les taux de l'Office des autoroutes de Québec s'élèvent à une moyenne de 2.5 cents par mille, comparativement à une moyenne de 2.8 cents pour l'Amérique du Nord. L'Office des autoroutes de Québec est le seul du genre au Canada.

Des expériences tenues par des sociétés de transport à la demande de l'Office montrent qu'une route à péage de Montréal à Sherbrooke leur rapporterait une économie cinq fois plus grande que le coût du péage. La distance serait réduite de 105 à 75 milles et la durée du voyage serait portée de trois heures à une heure et 40 minutes, a ajouté M. Poliquin.

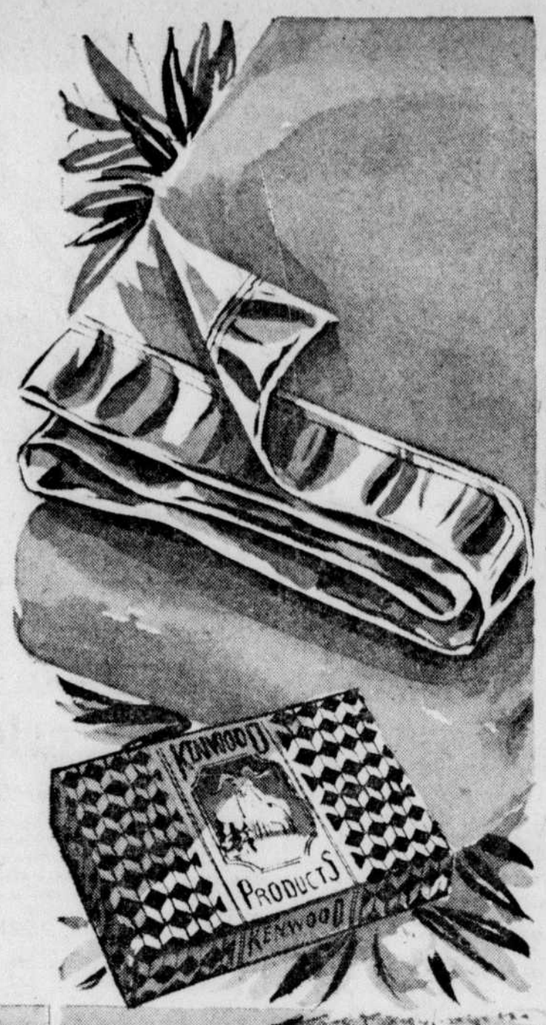
EATON Vente de Mai DE LINGE MODERNE

"Kenwood" tout laine une réelle aubaine

ORDINAIREMENT 21.95 CHACUNE

PRIX DE LA VENTE DE MAI

chacune **16.88**



Ces couvertures épaisses tout laine "Famous" de KENWOOD à tissage serré, sont merveilleusement duvetées et chaudes. Chaque maîtresse de maison se doit d'avoir plusieurs de ces couvertures de très bonne qualité. Elles sont bordées de 6" de satin acétate et conviennent parfaitement pour un lit double. Environ 72" x 90". Elles existent dans les teintes unies de vert, rose, bleu, bois de Santal (beige). Un emballage individuel en assure la perfection. La quantité est limitée.

COMPOSEZ VI. 2-9211

Couvertures (rayon 436), au deuxième étage, chez Eaton



Couvertures finette extra grandes à meilleur marché

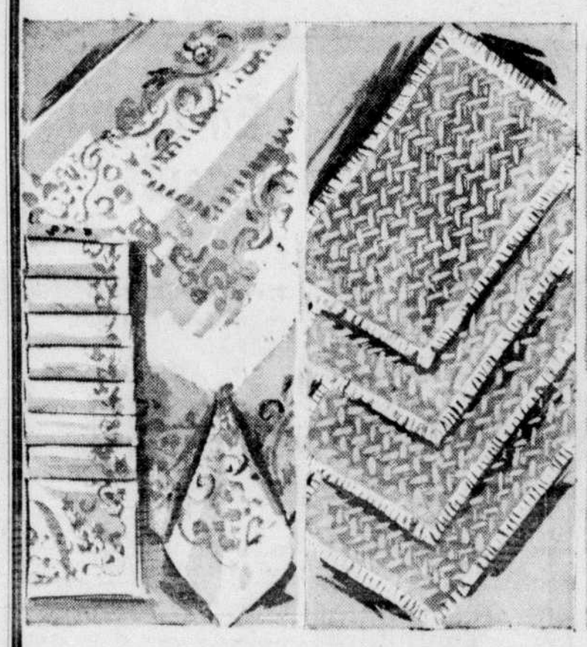
PRIX SPECIAL DE LA VENTE DE MAI

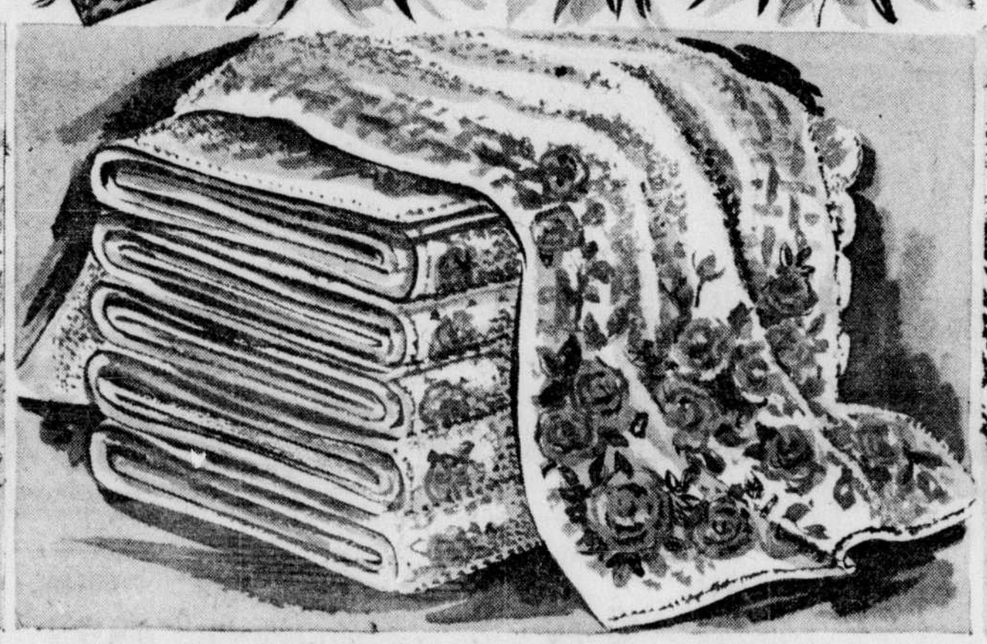
6.66 *la paire*

Extra grandes, ces couvertures de finette de coton moelleuses et duvetées des deux côtés, sont de fabrication canadienne. Procurez-vous en plusieurs, vous les trouverez pratiques en toutes saisons. Les bords sont parfaitement finis. D'un blanc crème avec bandes aux extrémités en couleur dominante de rose ou de bleu. Idéales pour remplacer les grosses couvertures de laine de l'hiver. Environ 80" x 100".

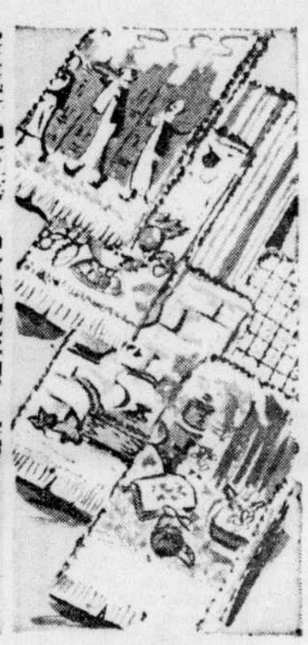
COMPOSEZ VI. 2-9211

Couvertures (rayon 436), au deuxième étage, chez Eaton









25% de rabais ! 9 pièces

Nappe damassée lavable de couleur unie en coton et rayonne. Les motifs de fleurs sont d'un très bel effet. Choix de bleu, blanc, rose, mais et vert. La nappe accompagnée de 8 serviettes est dans une enveloppe de polyétylène pour plus de protection. Nappe 56" x 76" et serviettes 16" x 16" approximativement.

ORDINAIREMENT 5.50

Prix de la vente de mai

3.99

le service

Linge de maison (rayon 236), au deuxième étage, chez Eaton

Napperons à bas prix

Prix de la vente de mai

4 pour 1.89

Napperons lavables réversibles en coton résistant tissé à la main pour égayer vos déjeûners. Jolie frange sur le pourtour. Tons unis de beige, rouille, vert, corail, bleu, cacao, turquoise et or. Environ 12" x 18".

Poignées

Jolies poignées fantaisie quadrillées vert, rouge et jaune. Protègent vos mains pour la cuisine. 7½" x 7½". Bas prix pour la vente de mai :

2 pour .39

Jolies serviettes TREILLIS ROSE de "Martex"

Pour donner un cachet inestimable à votre salle de bains. Avec cet ensemble de TREILLIS ROSE de "MARTEX" en coton bouclé très absorbant, c'est la bonne qualité que vous adoptez. Sur fond blanc, les motifs fleuris sont à prédominance rose, bleue, pêche ou jaune.

Serviette de bain	25" x 50" *chacune*	4.63
Essuie-mains	16" x 30" *chacun*	2.63
Essuie-doigts	11" x 18" *chacun*	.93
Débarbouillette	13" x 13" *chacune*	.89

COMPOSEZ VI. 2-9211

Service des commandes téléphoniques

Linge de maison (rayon 236), au deuxième étage, chez Eaton

Nappes de dentelle

Cette nappe sera la clef du succès de vos réceptions. En dentelle de type Madère en fil de coton écru 8 points, elle se lave facilement. Deux tons crème et brun havane, très belle qualité. Fabriquée en Ecosse, elle se vend à 20% de rabais. Profitez immédiatement de son bas prix.

	ORD.	*Prix de la vente de mai*
50" x 50"	3.98	3.18
56" x 76"	4.98	3.98
66" x 90"	8.98	7.28
66" x 104"	9.98	7.98

Serviettes de cuisine

De CALDWELL, ces serviettes pour la cuisine sont de fabrication canadienne. En tissu éponge et avec une frange sur chaque largeur, elles sont disponibles en motifs imprimés variés attrayants. Environ 18" x 30".

4 pour 2.24 ou .59 ch.

Aussi quadrillées bleu azur, rouge ou vert jade ou rayées turquoise, rouge ou or sur fond blanc. Env. 15" x 29".

6 pour 2.79 ou .49 ch.

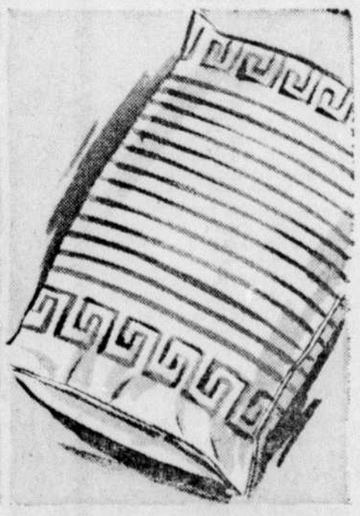
Linge de table (rayon 236), au deuxième étage, chez Eaton











Couvertures "Ayers"

Les couvertures AYERS sont renommées pour être très pratiques en tout temps, pour les pliants, le camping, lits d'enfants, à la ville comme à la campagne. Elles sont de fabrication canadienne à 85% laine et 15% de fibres synthétiques. Les bords sont surjetés et d'un fini impeccable. Idéales pour les soirées fraiches d'été à la campagne. 60" x 80" environ.

Prix de la vente de mai Chacune **4.29**

T. EATON Co LIMITED OF MONTREAL

Housses

Pour couvrir matelas ou sommier-tapissier. En coton non blanchi de 80 fils au pouce carré. Les coins sont extensibles pour permettre un enfilage plus facile et donner une apparence impeccable. Pour lits jumeaux, trois-quarts ou lit double.

Prix de la vente de mai Chacune **2.64**

Couvre-matelas Slumber Beauty

"Slumber Beauty" à fermeture glissière. En coton blanchi de 130 fils au pouce carré. Pour lits jumeaux, trois quarts ou lit double.

Prix de la vente de mai ORD. 5.95 Chacun **3.99**

Couvertures et housses (rayon 436), au deuxième étage, chez Eaton

Couvre-lits 'STARDUST' aux nouvelles couleurs

Ce couvre-lit "Stardust" de Normandie est en coton, avec frange à noeuds doubles et coins arrondis. D'un modèle réversible pour double usage, facile à laver et n'exige peu ou pas de repassage. En brun moka, turquoise, rose, vert, or ou gris pour lit double 96" x 110" environ ou lits jumeaux 82" x 110" environ comprenant la frange.

Spécial de la vente de mai. Chacun **15.99**

COMPOSEZ VI. 2-9211

Rayon 436, au deuxième étage, chez Eaton

Couverture imprimée

A motifs de fleurs 'June Rose', cette couverture est légère et soyeuse au toucher. En viscose et nylon, elle se lave facilement. La bordure de 4" en acétate garantit une longue durée. Cette couverture est à l'épreuve des mites. Existe en rose, bleu et or sur fond blanc neige. Environ 72" x 90".

ORDINAIREMENT 7.95

PRIX DE LA VENTE DE MAI ch. **6.36**

Plumes de poulet et d'oie

Nouveaux motifs ! Cet oreiller léger "sanitized" bourré de plumes de poulet et d'oie est fait de coutil à rayures et bordures fantaisie. Adoptez les rayures, rose ou bleu, d'un effet très moderne. Environ 20" x 26".

Prix de la vente de mai la paire **4.88**

Housses

Housse à glissière pour oreiller, en coton percale blanchi de 180 fils au pouce carré. Environ 21" x 28".

PRIX DE LA VENTE DE MAI 69¢ chacune 4 pour 2.65

Couvertures et oreillers (rayon 436), au deuxième étage, chez Eaton

HEURES D'AFFAIRES EATON : 9 H. 30 A 6 H., SAMEDI COMPRIS — JEUDI ET VENDREDI : 9 H. 30 A 9 H. — LE STANDARD DES COMMANDES TELEPHONIQUES OUVRE A 8 H. 30 TOUS LES MATINS : VI. 2-9211 — POUR UN RAYON DETERMINE : VI. 2-9331

IMMEUBLE

TRANSACTIONS IMMOBILIÈRES

QUARTIERS — Ahuntsic — Blvd O'Brien No 12052. Lot No 26-296, 297, terrain 50 x 100 pds. Antonio Carbonneau à Mme Frederick K. Marti, $19,000.00 — 1741098.

Rue — Lot No Pts 73-21, terrain — La Cité de Montréal à Hector Cousineau, $11,450.00 — 1741102.

Sacré-Coeur Avenue No 10,621. Lot No 225-7 à 9, terrain 75 x 100 pds. Mme Napoléon Sauriol à Plaza Bourassa Inc, $23,500. — 1741132.

Hochelaga — Rue Joliette Nos 1888 à 1892. Lot No 29-142, terrain 25 x 80 pds. Henri Perron à Claude Martel, $7,800.00 — 1741214.

Mercier — Rue Sainte-Claire. Lot No 409-305, 306, terrain — La Cité de Montréal à Bernard Leboeuf, $3,500.00 — 1741101.

Mont-Royal — Avenue Brighton. Nos 3095-3097. Lot No 61-222-1, terrain —. William Carson à Mme Fred Rosenthal. $37,500.00 — 174-1159.

Rosemont — Rue St-Zotique Nos 4201 à 4205. Lot No 192-1025, terrain — Succ. Mme Joseph Nassif à Frank Gantous, $15,000.00 — 1741172.

17e Avenue Nos 5738 à 5742. Lot No 180-11 etc, terrain 25'4' x 96 pds. Valerian Bauman à J. Eugène St-Jean, $23,000.00— 1741275.

St-Gabriel — Rue Charlevoix Nos 159 à 173, droits dans Lot 2422-1 etc, terrain 70 x 64'8' pds. Robert Lavigne à Paul-Emile Lavigne et al, $8,500.00 1741070.

St-Jean-Baptiste — Rue De Bullion Nos 4180 à 4184. Lot No 139 etc, terrain —. Julius Sternthal Jr à Rachel Realties Inc. — $18,000.00 — 1741133.

Ville Dollard des Ormeaux— Rue Maple Circle No 14. Lot No 298-68, terrain 6,681' pds en sup. Belcourt Construction Company à Mme Gavin A. Corbett, $17,252.45 — 1741076.

Sunnyside Place No 128. Lot No 286-474, terrain — Belcourt Construction Company à Mme Fred Wener, $22,377.85—1741077.

Rue Maple Circle No 18. Lot No 298-70, terrain 5461' pds en sup. Belcourt Construction Company à Richardson Harrison, $15,000.00 — 1741078.

Rue Wilson Road No 107. Lot No 286-270 etc, terrain — Belcourt Construction Company à Bruce Notman, $20,984.60. — 1741079.

Sunnaydale Road No 25 — Lot No 298-46, terrain 4,767 pds en sup. Belcourt Construction Company à John Breckenridge, $15,446.39 — 1741256.

Rue Place David No 26. Lot No 298-36 etc, terrain 4021' pds en sup. Belcourt Construction Company x Issie B. Silcoff, $16,389.22 — 1741257.

Ville Dorval — Avenue Surrey No 1770. Lot No 9-858, terrain 60 x 85 pds William A. Mosher à Alexander Buchanan, $15,500.00 — 1741068.

Clement Avenue No 74. Lot No 10-215 Pt 10-214, 216, terrain 60 x 80 pds. William J. Bartlett à Ronald Keith Epps, $13,000.00 — 1741069.

Ville Lachine — 9e Avenue Nos 34-36. Lot No Pt 746-19, terrain 30 x 103 pds. Harry Browne à Pierre Cloutier, $10,000.00 — 1741067.

11e Avenue Nos 265-267, 275-277. Lot No 642, terrain 50 x 110 pds. Mme Josaphat Dubois, à Amable St-Amant, $23,500.00 — 1741071.

Ville Pierrefonds — Blvd Ste-Croix No 15,552. Lot No 176-21, terrain 5,458 pds en sup. La Cie de Construction Chenier Ltée à Bruce C. Taylor, $17,400. — 1741020.

Rue Blondin No 5113. Lot No 62-9, terrain. Sigma Construction Inc à Mme Howard A. Grant, $14,990.00 — 1741146.

Blvd Saraguay No 1223. Lot No 37-578, terrain 7154' pds en sup. Paul Szuts à Donald T. Hodgson, $31,590.00 — 17411173.

Rue Dumas No 4411. Lot No 122-19, terrain — Les Entreprises Roger Pilon Ltée à Duncan Cameron, $18,951.76—1741321.

Rue Sunbury No 13,105. Lot No 111-7, terrain, terrain — Les Entreprises Roger Pilon Ltée à Mme John K. Crotty, à $17,288,38. — 1741322.

Rue Sunbury No 13,197. Lot No 110-54, terrain — Les Entreprises Roger Pilon Ltée à Alexander G. MacDonald, $17,-288.38. — 1741323.

Ville Pointe-aux-Trembles — 5e Avenue No 1633. Lot No Pt 101-557 etc, terrain 25'5 x 85 pds. José Luque à Laurent Tanguay, $12,700.00 — 1741179.

Ville Pointe Claire — Bannister Avenue No 110. Lot No 113-16, terrain 79'6 x 100 pds John J. Barton à Edwin Oldhan $16,000.00 — 1741066.

Rivière des Prairies — 64e Avenue, No 9553. Lot No 76-328 à 337, terrain 250 x 75 pds. Ernest Roy à Nick Kulik, $5000. — 1741238.

64e Avenue No 9553. Lot No 2/3 ind 76-328 à 337, terrain 25 x 75 pds, Nick Kulyk à George Kozachancky et al, $4,333.33 — 1741239.

Ville St-Michel — 10e Avenue Nos 8397-8399. Lot No 344-8, terrain 25 x 86 pds, Réal Villiard à François Groleau, $19,800.00 — 1741185.

Ahuntsic — Rue Rancourt No 9460. Lot No 134-1318, 1319, terrain — Mme Léopold Cantin à Mme Mario Fargnoli, $10,000. — 1740976.

Préfontaine — Rue Chambly No 3470. Lot No 23-394, 395, terrain 50 x 122 pds. Les Entreprises Mailhot Ltée à Joseph A. Lemieux, $145,000.00—1740980

Ile Bizard — Chemin public (vague). Lot No 99-11-1, 2, terrain 225 x 174 pds Mme Paul Emile Ethier à Regis Gosselin, $4,000.00 — 1740978.

Lachine — 51e Avenue, no 375. Lot no 894-70, 894-120-7, terrain 33 x 100 pds. Paul D'Eon à John B Sutherland. $13,150.00 — 1740289.

12e Avenue, nos 770-772. Lot no 709-472, 473. George Misluk et uxor à Carmine Lianza. $22,000.00 — 1740291.

MON MART ABANDON DES AFFAIRES!

AUBAINES FANTASTIQUES AU RAYON POUR HOMMES

A NOTRE MAGASIN DE LASALLE

Tous les articles doivent être vendus!

BIENTOT nous fermerons boutique pour toujours! NOTRE DISPARITION fait VOS PROFITS! PRENEZ AVANTAGE de ces aubaines fantastiques MAINTENANT, au rayon des articles pour hommes et garçons où les prix ont été réduits une fois, deux fois, et maintenant pour la TROISIEME FOIS pour nous débarrasser AU PLUS VITE de cette marchandise! N'ATTENDEZ PAS! VENEZ TOT POUR UN MEILLEUR CHOIX... quelques articles sont de quantité restreinte, nous ne pouvons en commander d'autres, et les quantités sont sujettes à vente préalable. — Toutes ventes finales. Pas de mise-de-côté.

EN LAINE, IMPORTES, POUR HOMMES

PANTALONS

Comparé à $5.95

Très vaste assortiment dans trois des teintes les plus en vogue — gris, gris banquier et fusain — tous de coupe "Ivy" avec passe-ceinture régulier. Braguette à glissière. Tailles 30 à 42.



$2

De fabrication canadienne
1ère qualité, pour hommes
CHEMISES SPORT
2 pour $5



A manches courtes ou longues, dans un vaste choix de teintes et motifs. Tailles : petite, moyenne, grande. **Valeur de $3.75 et $4.95 dans le groupe.**

Pour hommes — De confection canadienne, 100% Terylene
CHEMISES DE TOILETTE
PRIX DE VENTE DE LIQUIDATION
2 pour $7



Blanc seulement. Encolures 14½ à 16½ dans toutes les longueurs de manches à la mode. La plupart comportent des manchettes deux-façons pour être boutonnées ou avec boutons de manchettes. Terylene 100%, de qualité supérieure, lavez-et-portez. **Prix d'escompte régulier $3.97**

Pour garçons juniors, de confection canadienne
JEANS DOUBLES
2 pour $3



Prix d'escompte régulier $2.87
ECONOMISEZ PRESQUE 50%! De confection, robuste, pour garçons actifs. Renforcés aux points d'usure et de tension. Braguette à glissière. Tailles 3-6x.

CHEMISES SPORT
en cotonnade, pour garçons
Fabrication canadienne
$1



Vaste choix de plaids, modèles unis et à motifs dans toutes les teintes populaires. Manches longues. Tailles 8-16. **Prix d'escompte régulier $2.22. EPARGNEZ BEAUCOUP PLUS QUE 50%!**

Pour hommes — lavez-et-portez 100% Terylene
CHEMISES DE TOILETTE
PRIX DE VENTE DE LIQUIDATION
2 pour $5



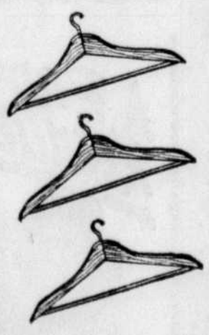
Juste à temps pour l'été! Nouvelles chemises de toilette, confectionnées au Canada, 100% Terylene. Manches courtes. Encolures 14½ à 17. Blanc seulement. **Prix d'escompte régulier $2.97 ch.**

CHAUSSETTES
A SEMELLE COUSSINEE
Pour garçons — fabrication canadienne
3 paires $1



Prix d'escompte régulier 59¢ la paire
EPARGNEZ PRESQUE 50%! Belle confection, long usage chaussettes en coton peigné de haute qualité à semelle coussinée. Blanches avec une variété de rayures sur le haut de la jambe. Pointures 8-10½.

CINTRES EN BOIS
PRIX DE VENTE DE LIQUIDATION
7 pour $1



Valeurs régulières 25¢ à 40¢

Fabrication canadienne — de qualité supérieure, pour hommes
CHEMISES DE TOILETTE
PRIX DE VENTE DE LIQUIDATION
2 pour $7



Broadcloth de coton tissé serré, d'excellente qualité. Choix de blanc ou bleu. Manches longues. Col à patte. Dans le groupe, plusieurs du nouveau style fuselé. Encolures 14-16½ en longueurs de manches à la mode. **Prix d'escompte régulier $3.97 ch.**

CHEMISES-T
en coton — à manches longues
pour garçons — Fabrication canadienne
PRIX DE VENTE DE LIQUIDATION
$1



Merveilleux assortiment de rayures horizontales multicolores. Manches longues. Tailles 8-16. **Prix d'escompte régulier $1.77. Epargnez plus de 40%!**

GANTS ET MITAINES EN LAINE POUR GARÇONS **25¢**
Prix d'escompte régulier 67¢
PRIX DE VENTE DE LIQUIDATION

BALACLAVAS POUR GARÇONS **75¢**
Excellente qualité. Prix d'escompte régulier $1.67
PRIX DE VENTE DE LIQUIDATION

CASQUETTES POUR HOMMES ET GARÇONS **77¢**
Grand choix. Valeurs jusqu'à $1.47
PRIX DE VENTE DE LIQUIDATION

FOULARDS — PRIX DE VENTE DE LIQUIDATION — Enlevez **60%** du prix marqué!
Quelques-uns seulement

LASALLE
BOULEVARD LAVERENDRYE
Ouvert 9am-7pm
JEUDI ET VENDREDI 9am-10pm

MON MART
DEUX GRANDS MAGASINS POUR VOUS SERVIR

CHOMEDEY
BOULEVARD LABELLE
OUVERT TOUS LES JOURS
9am-10pm

LES ARTS

Hier

AU Jazz Hot du Casa Loma, Art Blakey et ses Jazz Messengers : voir le compte rendu de Gil Courtemanche.

AUJOURD'HUI

A l'Hôtel de ville de Ville St-Laurent, à h., "le modelage", avec Marcel Braitstein. Dans le cadre de la 5e Exposition du Printemps de cette municipalité.

●

Au Redpath Hall, à 8 h. 30, "La symphonie française au 18e siècle", conférence bilingue de Barry S. Brook, musicologue, illustrée d'exemples musicaux joués par l'Orchestre de chambre McGill. Entrée libre.

ENTRE PARENTHESES

A l'Ecole des Beaux-Arts, jusqu'au 16, exposition didactique de la section "Cours du samedi". Du lundi au jeudi, de 2 h. à 10 h.,; les vendredis, samedis et dimanches (ainsi que le 7 mai), de 2 h. à 5 heures.

●

Horaire d'été à la bibliothèque du Musée des Beaux-Arts : du lundi au vendredi, de 1 h. à 4 h. 45.

AU JOUR LE JOUR

JAZZ

Art Blakey : un autre retour sensationnel

Au Jazz-Hot du Casa-Loma, jusqu'à dimanche inclusivement, l'ensemble de Art Blakey : Art Blakey, batterie, Wayne Shorter, saxophone-ténor, Lee Morgan, trompette, Curtis Fuller, trombone, Cedar Walton, piano et Reggie Workman, contrebasse.

par **Gil COURTEMANCHE**

Vivement, que le Festival du jazz de Montréal se tienne dans un cabaret. Jusqu'ici, le Festival, avec les mêmes musiciens, et bien qu'on y ait eu des moments remarquables, n'a pas su égaler dans aucune soirée ce qui peut arriver dans un cabaret.

Il y a deux semaines, c'était l'orchestre de Duke Ellington qui renversait les calculs pessimistes de ceux qui l'avaient entendu au Loew's l'été dernier ; cette semaine, un autre musicien qui participait au Festival, Art Blakey, surprend ceux qui avaient été un peu déçus des récents concerts, votre serviteur compris.

Il y a dans le cabaret, ou du moins dans un local aux proportions réduites et où les musiciens peuvent vraiment sentir les spectateurs, une communion qu'aucune salle de concert ne peut égaler. Cette communion est souhaitable, et pour le musicien, et pour l'auditeur.

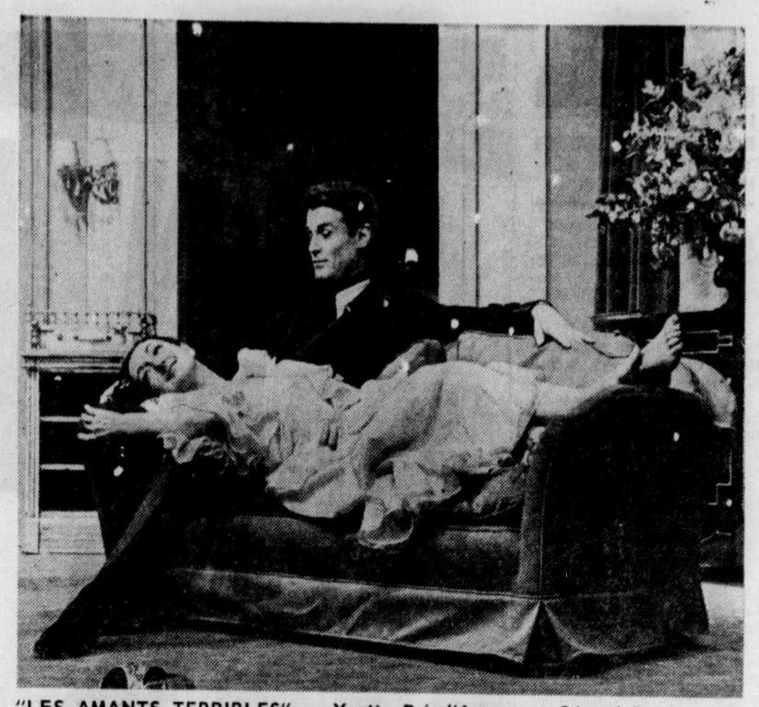
Art Blakey, comme Ellington, prouve cette assertion : il nous revient avec les mêmes arrangements qu'il y a dix mois, avec le même talent, avec la même fureur, mais le produit entendu hier dans les deux spectacles auxquels nous avons assisté, dépasse tout ce qu'il a fait au Festival.

Il semble que papa-Blakey ne se sente plus obligé de donner dans un certain sensationnalisme, dans une certaine manière d'être spectaculaire, qui a tout pour séduire les foules "éloignées". Pas de boniments comme à ses derniers concerts, pas de fanfaronnades, tout simplement, un Blakey puissant, admirablement versatile, habile, beaucoup plus rigoureux dans sa folie rythmique : un Art Blakey qui n'a d'autre pensée que d'être lui-même, c'est-à-dire un des monstres du jazz moderne. Et qui plus est, un Art Blakey qui relativement à l'été dernier, s'est transformé un peu et qui est tenté plus souvent qu'à son tour d'explorer le monde rythmique qu'a développé depuis quelques années le batteur de John Coltrane, Elvin Jones.

On a l'impression de revoir tout à coup, ce que doivent être de vrais "messagers du jazz", ce qu'ils étaient il y a quelques années. De plus, le primitivisme de Blakey semble s'être enrichi depuis quelque temps d'une ferme volonté de modernisation et de recherche. Si M. Blakey poursuit dans cette ligne, il rejoindra d'ici peu la fine fleur des batteurs modernes, ajoutant à leurs conceptions une tradition et une expérience qu'ils ne possèderont probablement jamais.

Autre changement très important, le remplacement de Freddie Hubbard à la trompette, par Lee Morgan. Au lyrisme touffu et brouillon du premier, Morgan oppose un lyrisme tout aussi créateur, mais beaucoup plus "cerné", maîtrisé et une pensée musicale beaucoup plus cohérente. Ses soli, qui mettent souvent à profit des suites très rapides de phrases courtes et complètes en elles-mêmes, ont une cohésion que ceux d'un Hubbard n'ont jamais eue; du moins en compagnie de Blakey. Il est un peu de la même race que Wayne Shorter et ajoute énormément à l'ensemble.

Wayne Shorter, au ténor, a lui aussi fait des progrès remarquables depuis que nous l'avons entendu. Musicien extrêmement lucide, il s'est presque complètement dégagé des récentes influences qu'il a subies. Ses soli, de plus en plus, sont bien structurés, bâtis avec intelligence, tout en concervant une vertu aphrodisiaque qu'on avait pu déceler précédemment. Fuller au trombone n'avance pas beaucoup, il souffre, comme la plupart des jeunes trombonistes, de l'existence de J. J. Johnson. Il a de bonnes idées, il en a probablement trop, car aucune n'atteint vraiment son point d'arrivée ; il y a là un manque de continuité déplorable. Cedar Walton est un pianiste admirable, mais il possède un je-ne-sais-quoi qui cadre mal avec Blakey ; c'est un peu le côté fleur bleue du groupe et on souhaiterait un peu plus de dureté. Quant à Reggie Workman à la contrebasse, il continue l'admirable travail de jouer avec quelqu'un comme Blakey : son jeu s'est purifié, s'est durci, il est devenu plus délié et aussi plus consistant. Deux soli merveilleux qu'on écouterait continuellement.



"LES AMANTS TERRIBLES" — Yvette Brind'Amour et Gérard Poirier sont, à la scène du Stella, "Les amants terribles" de Coward. Ils y sont entourés de Jacques Galipeau, Suzanne Deslongchamps et de Denyse Proulx. Un spectacle du Rideau Vert mis en scène par Loïc Le Gouriadec, dans des décors de Villemur et Barbeau.

LE THÉÂTRE DE LA PLACE
au coeur de la cité
1, PLACE VILLE-MARIE
à l'affiche
Le quadrillé
création canadienne
Comédie de Jacques Duchesne
avec Roland Ganamet, Gilbert Comtois, Luce Guilbeault
Billets réservés : $3.00
Étudiants : $1.50
Matinées : $2.50
Tél. : 861-6665
Du mardi au samedi, à 8h.30
Dimanche à 7h.30
Matinée, le samedi, à 2h.30
Relâche le lundi

PREMIERE CETTE SEMAINE
LA POUDRIERE
présente
UN FESTIVAL
Jean Cocteau
LES PARENTS TERRIBLES
avec MARTHE THIERRY, SITA RIDDEZ, NATHALIE NAUBERT, JACQUES AUGER, JEAN FAUBERT
en alternance
EXTRAITS DU THEATRE DE POCHE
avec ANTOINETTE GIROUX, BEATRICE PICARD, MARINA GANTEZ, MICHEL FORGET, ELIZABETH CHOUVALIDZE, HENRI NORBERT, MARCEL CABAY, JOEL DENIS, YVONNE LAFLAMME, BARBARA KROUTHEN, MICHEL BOUDOT, JOHN STANZEL, JACK FOSTER
Réservation LA. 6-0821

UNE EXCURSION DES PLUS AGRÉABLES AU PAYS DES AMOUREUX
JACK MARSTERS THE GAZETTE
L'amour Difficile
4e SEMAINE !
VITTORIO GASSMAN, LILI PALMER, NADJA TILLER, FULVIA FRANCO
CINEMA FESTIVAL
1206 EST, RUE STE-CATHERINE 525-8600
Sur semaine : 7.30, 9.30
Dimanche : 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30

ÉLYSÉE CINEMA DE LUXE 3-4 MILTON AV. MTL VI2-4953
RESNAIS
GAGNANT DU LION D'OR AU FESTIVAL DE VENISE EN 1962
MARCELLO mastroianni
DE VALERIO ZURLINI
Journal intime
(CRONACA FAMILIARE)
VERSION ORIGINALE, SOUS-TITRES ANGLAIS
14-18
Un film que vous n'oublierez jamais
Eisenstein 3e semaine

Enfants de 10 ans et plus admis aux matinées, ... 99¢
Etudiants de 16 ans et plus admis en tout temps, ...
RESERVEZ VOS BILLETS PAR TELEPHONE UN. 1-2807
SAMEDI, DIMANCHE, FETES, MATINEE A 2 h. — $2
MATINEE MERC. A 2 h. — $1.50
EN SOIREE A 8 h. — $2.50
AUJOURD'HUI A 8 P.M.
THE FALL OF THE ROMAN EMPIRE
UN. 1-2807 ALOUETTE
STE-CATHERINE, près BLEURY

Bob sera bientôt papa
Bob Hope and The Global Girls in 'A Global Affair'
LOEW'S A L'AFFICHE From MGM

LA GRANDE IDOLE DU ROCK ET DU ROLL
JOHNNY HALLYDAY
EN COULEURS ET SCOPE
d'ou viens-tu JOHNNY?
2e GRAND FILM
VOIR DEAUVILLE ET MOURIR... DE RIRE!
NOUS IRONS À DEAUVILLE
SACHA DISTEL • PASCALE ROBERTS
Cinéma JEAN-TALON
CENTRE D'ACHATS BOULEVARD Jean-Talon à l'est de Pie-IX
725-7000
STATIONNEMENT GRATUIT

ELVIS EST DE RETOUR
M-G-M présente ELVIS PRESLEY dans deux rôles pour la 1ère fois
kissin COUSINS
CAPITOL
HORAIRE : 10.45 - 12.55
3.05 - 5.20 - 7.30 - 9.45

TOUS LES SOUFFLES DE L'AMOUR ADOLESCENT ! LES SECRETS INTIMES DE JEUNES AMOUREUX !
l'amour à 20 ans
ELEONORA ROSSI DRAGO
Deuxième Grand Film PETER SELLERS, DANY ROBIN
"les femmes du général"
EN COULEURS
A L'AFFICHE CHATEAU · FRANCAIS · VERSAILLES
TERRAIN DE STATIONNEMENT
271-4400 288-5513 352-0200

'THE NUTTY PROFESSOR' Jerry Lewis
"L'ENFER EST POUR LES HEROS"
Steeve MacQueen, Baby Darin
"MACISTE CONTRE LES MONSTRES"
Reg Lewis, Margaret Lee
Amherst
ANGLE AMHERST et STE-CATHERINE, UN. 6-4851

Une explosion de rire ...
"Mr. MASURE"
de Claude Magnier
ANDREE LACHAPELLE, FRANÇOIS CARTIER, GUY SANCHE
Tous les soirs à 9 hres
THEATRE ANJOU
UN. 1-7494-5
1204 Drummond

Ritz 1313 EST, BÉLANGER 272-5290
SOIF DE LA JEUNESSE
couleurs
Troy Donahue, Claudette Colbert
LES PIRATES DE LA NUIT
couleurs
Peter Cushing
LES DRAGEURS
Jacques Charrier, Charles Aznavour

FORUM ★ 5 DERNIERS JOURS
Mats auj.-merc.-vend. à 3.15—Samedi à 2.30 p.m.
Mats jeudi à 12.30 et 3.30 p.m.—Soirées à 8 p.m.
CIRQUE des SHRINERS
25e ANNIVERSAIRE
En aide à l'hôpital Shriners pour enfants infirmes et aux oeuvres du Karnak Temple
SIEGES RESERVES MAINTENANT en VENTE $2.00 et $2.50
ADMISSION GENERALE EN VENTE MAINTENANT ADULTES : $1.50 - ENFANTS : .75

HOLLYWOOD
4015 ST-LAURENT - VI. 9-6359
Wonderful to be Young
COULEURS
Cliff Richard — Robert Morley
Goliath and the Sins of Babylon
COULEURS
Mark Forest, Scilla Gabie
Atom Age Vampire
Albert Lupo, Suzanne Loret

ST-DENIS et BIJOU
L'enfant prodige du siècle!
EN COULEURS
JOSELITO
2ème film
Les cloches ont cessé de sonner
le Rossignol des Montagnes

Il arrive un moment où l'on est prêt à tout risquer avec l'inconnu qui nous était destiné
NATALIE WOOD, STEVE McQUEEN
EDIE ADAMS
Love with the PROPER STRANGER
HORAIRE : 10.35 - 12.45
3.00 - 5.10 - 7.20 - 9.35
PALACE

Gagnant de 4 prix de l'Académie comprenant LE MEILLEUR FILM, LE MEILLEUR DIRECTEUR
Le monde entier aime Tom Jones!
8e SEMAINE !
WESTMOUNT HU. 6-9545
SPECTACLES COMPLETS à 1:15, 4:00, 6:35, 9:15

Simone SIGNORET
Marcello MASTROIANNI
adua et ses compagnes
avec EMMANUELE RIVA, SANDRA MILO
AIR CLIMATISE
Le Parisien
horaire : 9.55 — 12.10 — 2.25, 4.40 — 6.55 — 9.20

A PRIX REGULIERS!
VERSION FRANÇAISE
RODGERS & HAMMERSTEIN'S SOUTH PACIFIC
COLOR DE LUXE
ROSSANO BRAZZI, FRANCE NUYEN, MITZI GAYNOR
4e SEMAINE
BEAUBIEN
BEAUBIEN et IBERVILLE RA. 1-6060
CREMAZIE
ST-DENIS et CREMAZIE DU-6-4210

4 DERNIERES SEMAINES
"Un des 10 meilleurs" — National Board of Revue
"Un film monumental !"
THE CARDINAL
AN OTTO PREMINGER FILM
MATINEES MER., SAM., ET DIM. à 2:15
SOIREES : 8:15
DIMANCHES : 7:45
SEVILLE WE. 2-1139
SIEGES RESERVES ! COMMANDES TELEPHONIQUES ACCEPTEES !

Le rachat d'une âme PASSIONNÉE
"Elle fit le mal sans l'aimer"
Mort, OU EST TA VICTOIRE?
d'après le roman de DANIEL ROPS
un grand film en TOTALVISION
Pascale AUDRET, Alfred ADAM, Laurent TERZIEFF, Olivier DESPAX, Gabriel FERZETTI, Jacques MONOD, Jean-Paul MOULINOT, Philippe NOIRET
6e SEMAINE
à 1.00 — 3.35
6.15 — 9.00 p.m.
OUVERT A PARTIR DE 12.30
LAVAL
4482 ST-DENIS 842-8264

AUJOURD'HUI AUX CINEMAS UNITED
ON PEUT OBTENIR UNE CARTE DE MEMBRE DU CINE-CLUB DE L'AGE D'OR DANS LES CINES UNITED
LUCERNE "TWILIGHT OF HONOR", Richard Chamberlain, Nick Adams, Joan Blackman. "A TICKLISH AFFAIR", en couleurs, Shirley Jones, Red Buttons. Du lundi au vendredi, 1er spectacle à 6 h. p.m.
OUTREMONT "THE THRILL OF IT ALL", en couleurs, Doris Day, James Garner. "LIST OF THE ADRIAN MESSENGER", George C. Scott, Dana Winter. Dernier spectacle complet à 7 h. 45 p.m.
SNOWDON "AMERICA, AMERICA", un film d'Elia Kazan, avec Stathis Giallelis. Dernière représentation complète à 7 h. 40 p.m.
VERSAILLES (Blue Room — 352-0200) "THE L-SHAPED ROOM", Leslie Caron, Tom Bell. "IN THE FRENCH STYLE", Jean Seberg, Stanley Baker. Du lundi au vendredi, tous les soirs à 7 h.
YORK Aux 2 cinés ! VAN HORNE
"UNDER THE YUM YUM TREE", en couleurs, Jack Lemmon, Carol Lynley. "THE RUNNING MAN", Laurence Harvey, Lee Remick. En plus, gagnant de l'Oscar pour le meilleur court métrage, "THE CRITIC". Dernier spectacle à 8 h. p.m.
Stationnement pour les clients du cinéma York à compter de 6 h. p.m. au Garage Mansions. Frais de service 25c. Au Van Horne, parc de stationnement

Cinema PLACE VILLE MARIE
Un vendeur s'amena de Rome en Suède, faire la conquête de jeunes filles charmantes, quelques-unes ensorceleuses... et cela devint une aventure désopilante !
Alberto Sordi
"To Bed... or not to Bed"
HORAIRE : 12.45 — 2.55, 5.10 — 7.20, 9.35
Climatisé !
15e SEMAINE
Suddenly She Became a Woman!
"The Swedish Mistress"
BIBI ANDERSSON, MAI VON SYDOW

gala 64
forum
JACQUES BLANCHET, HERVE BROUSSEAU, PIERRE CALVE, PIERRE CHOUINARD, RENEE CLAUDE, ALAIN DENIS, JOEL DENIS, CLEMENCE DESROCHERS, COLETTE DEVELYN, GERMAINE DUGAS, JEAN-PIERRE FERLAND, SERGE GARAND "20 musiciens", CLAUDE GAUTHIER, MARC GELINAS, MICHEL GIROUARD, PAULINE JULIEN, LOUISE LATRAVERSE, PIERRE LETOURNEAU, CLAUDE LEVEILLEE, RAYMOND LEVESQUE, MONIQUE LEYRAC, CLAUDE MICHAUD, MURIELLE MILLARD, JEAN-GUY MOREAU, JEN ROGER, RAOUL ROY, PIERRE THERIAULT, GILLES VIGNEAULT, Les 8 Danseuses et Chorégraphe.

23 mai 8 H. 15 P.M.
BILLETS : $3.50 — $3.00 — $2.50 — $2.00 — $1.50
RESERVATIONS : UN. 1-3339 — 3338 — 3330
EN VENTE : AU GUICHET DU FORUM
ED. ARCHAMBAULT

EN DRIMEUR ! ELVIS PRESLEY
Des filles encore des filles
STELLA STEVENS, JEREMY SLATE
TECHNICOLOR
aussi EN DRAME DE L'AMOUR PRIMITIF !
TECHNICOLOR "Les dents du diable"
ANTHONY QUINN, YOKO TANI
2e SEMAINE !
RIVOLI GRANADA PAPINEAU
271-2210 CL. 5-2428 LA. 1-6853

BELMONDO
un nommé la rocca
L'Excommunié
Un film de Jean BECKER
CHRISTINE KAUFMANN
vive HENRI
vive L'AMOUR
EN COULEURS
NICOLE COURCEL, DANIELLE DARRIEUX, DANIELE GAUBERT, MELINA MERCOURI, SIMONE RENANT
PLAZA
5505 ST-HUBERT - CR. 4-6155
CANADIEN
2206 EST, STE-CATHERINE LA. 3-5159

BUD ABBOTT LOU COSTELLO
DEUX NIGAUDS contre FRANKENSTEIN
VICTOR MATURE
LE PRINCE DE BAGDAD
EN COULEURS
MARI BLANCHARD
MERCIER ELECTRA VILLERAY
CE SOIR : VILLERAY "HOLLYWOOD" $525.

10 GRANDS SUCCES DU CINEMA EN 12 JOURS
programmes complets tous les soirs à 5 h. et 8.15 h.

CE SOIR et DEMAIN	
	TIREZ SUR LE PIANISTE, François Truffaut
	L'AMERIQUE INSOLITE, François Re chenbach
Jeu. 7 mai et Ven. 8 mai	DEUX HOMMES dans MANHATTAN, Jean-Pierre Melville
	VOYAGE A BIARRITZ, Gilles Grangier
Sam. 9 mai et Dim. 10 mai	LA GUERRE DES BOUTONS, Yves Robert
	LA DERIVE, Paula Delsol
Mar. 12 mai et Mer. 13 mai	LA MORTE SAISON DES AMOURS, Pierre Kast
	VOYAGE A BIARRITZ, Gilles Grangier
Jeu. 14 mai et Ven. 15 mai	ZAZIE DANS LE METRO, Louis Malle
	JULES ET JIM, François Truffaut
Sam. 16 mai et Dim. 17 mai	LE TROU, Jacques Becker
	LA DERIVE, Paula Delsol

COMEDIE-CANADIENNE 861-3338

MONTRÉAL

Bourse de Montréal

Ventes		Haut	Bas	11 h.
1450	Abitibi	16⅛	16⅛	16⅛
—	Algoma	67¾	67¼	—
300	Alumin	32⅝	32⅜	32⅝
10	Alum 4¼ p	43⅞	43⅞	43⅞
—	Alum 1 pr	22¼	22¼	—
—	Alum 2 pr	47½	47½	—
—	Ang Gdn pr	52	52	—
—	AngT 4½ p	44½	44½	—
25	AngT 265 pr	51½	51½	51½
—	AngT 290 p	53½	53½	—
—	Argus	14¼	14¼	—
—	Arg 2.50 pr	51	51	—
1300	ArgC pr	12	12	12
150	Asbestos	20	19⅞	20
—	Atl Sug	18	18	—
—	BailS 5 pr	23½	23½	—
—	BailS 5¾ pr	25¼	25¼	—
75	Bq CN	77⅛	77⅛	77⅛
490	Bq Imp	65¼	65	65
50	Bq Mont	64¾	64¾	64¾
—	Bq N-E	72	72	—
—	Bq PC	53¼	54¾	—
110	Bq Roy	75¼	75½	75¾
25	Bq Tor-D	63½	63½	63½
—	Bathurst P	19⅛	19⅛	—
—	Bathrst P p	20	20	—
745	Bell Tel	53⅞	53¾	53¾
—	Bow S Pr	52	52	—
—	Bow Mer Pr	51	51	—
—	Bow Paper	7⅛	7⅛	—
—	Bralorne	400	400	—
—	Brazil	290	280	—
—	BA Oil	33¼	33	—
—	BC Forest	29½	29½	—
—	BC Power	46	46	—
—	BC Phone	60½	60½	—
—	id 4½	91	91	—
—	id 4¾	93	93	—
—	Brockvl Pr	7¼	7¼	—
—	Brown	14¼	14¼	—
—	Bruck (A)	25	25	—
—	id (B)	11½	11½	—
—	Build Prod	26½	26	—
200	Cal Pow	22½	22½	22½
—	id 5% Pr	102	102	—
25	Can Cem	45	45	45
—	Can Cem Pr	28¼	28¼	—
140	Cl Fndry	33¼	33	33¼
—	Cl Fdry	90½	90½	—
—	Can Malt	21½	21½	—
—	C S L	62	62	—
—	C S L Pr	12¾	12¾	—
—	C Wire B	17¼	17¼	—
1000	C Aviat E	9½	9⅜	9½
375	C Brew	10	10	9⅞
—	C Brew A	49¼	49¼	—
—	C Brew B	52¾	52¾	—
—	CBr Alum	10⅝	10⅝	—
—	CBAL A w	175	175	—
—	C Chem w	650	640	—
—	C Fndtn	455	455	—
—	C Fnd A pr	18½	18½	—
—	C I L	18¾	18½	—
400	CI Pow	19½	19¼	19½
—	CI Pow pr	48	47¾	—
—	C Marconi	4	4	—
1000	CPR	44½	44⅛	44½
—	C Pet Pr	13½	13¼	—
—	C Pow	14	14	—
—	C Refract	15¾	15¾	—
—	Cdn Tire	39	39	—
—	C Vickers	19½	19⅛	—
—	Cap Wire	8	7¾	—
—	Central D	820	820	—
—	Chemcell	13⅞	13⅞	—
—	Chem 1.75	38	38	—
—	Chrysler	49½	49½	—
—	Coghlin	7	7	—
—	Col Cell	13	13	—
—	Cons MS	33¾	33¾	—
310	Cons Paper	42	41¾	41¾
—	Cons Text	11½	11½	—
—	Consu Glass	10½	10½	—
—	Corby A	19¾	19¾	—
—	Coronation	485	485	—
—	Crain RL	14	14	—
—	Créd Fonci	90	90	—
—	Cr Cork	95	95	—
—	Cr Zell A	29	28¾	—
—	Crush Int	9½	9½	—
—	Dist Seag	58¾	58	—
1200	D Bridge	20¼	20¼	20¼
100	D Coal Pr	114½	114½	114½
—	D Corset	14½	14½	—
450	Do Fasco	22½	22½	22½
—	D Glass	17½	17¾	—
—	D Glass Pr	18½	18½	—
—	Lime	5	5	—
300	Dosco	16½	16½	16½
350	D Stores	20	20	20
1075	D Tar	20	19⅞	20
—	D Tar Pr	21¾	21	—
—	D Text	24¾	24¾	—
—	Donohue	29¾	29¾	—
—	Dupont	45¾	45¾	—
—	Dupuis A	12¼	12¼	—
—	Enamel A	7¾	7¾	—
600	Falcon	72½	72½	72½
—	Fam Play	20⅜	20⅜	20⅜
35	Fleetwood	20	20	20
—	Ford	61	61	61
—	Fraser	31¾	31¾	31¾
—	Fr Pete p	325	325	325
—	Frosst A	19	19	19
—	Gen Dynam	27¾	27¾	27¾
—	GMC	94	90	90
—	GR BRCI	14½	14½	14½
—	GR BRCI pr	47¼	47	47
100	GL Paper	25¼	25¼	25¼
—	Guard Ass	5¼	5¼	5¼
—	Hdy Andy	8	8	8
400	Hawk Sidd	7½	7½	7½
—	Hollinger	30⅜	30½	30½
—	Holt Ren	25	25	—
—	Home O A	19	18¾	18¾
100	Home O B	19¼	19¼	19¼
—	Home Pf	330	330	—
225	Hud Bay M	69¾	69¾	69¾
—	Hud's Bay	16½	16½	16½
—	Husky O	7¼	7¼	7¼
100	Imp Oil	50	48¾	50
275	Imp Tob	13¼	13¼	13¼
—	I Tob P	6	6	—
400	Ind Acc	22⅞	22⅞	22⅞
—	I Ac 450 P	99½	98¼	—
—	Inl C P	16¼	16¼	—
—	Inl N G	7	7	—
—	Int Br	22½	22½	—
350	Int Nick	86	86	86
200	Int Pap	35	35	35
400	Int Util	23¾	23¾	23¾
—	Int U P	46	45½	—
—	Interp PL	84¾	84¾	—
100	Jamaica PS	10⅞	10⅞	10⅞
—	Labatt	18¾	18	—
—	Laura Sec	20	20	—
—	Laur F	14	14	—
—	Lewis	7¼	7¼	—
100	Loblaw A	7¾	7¾	7¾
1000	Loblaw B	7¾	7¾	7¾
—	Loeb M	27½	27½	—
—	MacLarenA	22	22	—
—	MacLarenB	25	25	—
600	MacMillPow	30½	30½	30½
—	Mail CCP	27	27	—
—	Maritime E	21	21	—
—	Martime T	20½	20	—
3877	Mass F	22	21	22
—	Mass F5½	112½	112½	—
—	Miron 6%	12¾	12	—
—	MitchR A	6	6	—
50	Molson A	29¾	29¾	29¾
—	Molson B	31½	31½	—
—	Mtl Loco	12¾	12½	—
—	Mtl Trust	99	99	—
200	Moore Corp	53¼	53	53
—	Morse A	14¼	14¼	—
—	Nat Drug	13¾	13¾	—
—	N Drug p	13½	13½	—
100	NFLD Light	11⅛	11⅛	11⅛
15	Noranda	46	46	46
200	N S Light	27	27	27
—	Nat Trust	135	135	—
—	Ogilvie	14¾	14¼	—
—	Ont Steel	28	28	—
—	Pac Pete	14	13¾	—
—	Page-Hers	29½	29¼	—
—	Penmans	28¾	28¾	—
—	Placer	35	34	—
150	Power Crp	12⅝	12½	12⅝
—	Price Br	44⅜	44¾	—
—	Price Pr	89	88½	—
—	QN Gas	7½	7½	—
—	QNG pr	99	99	—
100	Que Phn	24	23⅞	24
—	Reed Paper	9	9	—
—	Reitman's	13¼	13¼	—
—	Reitmn's A	11½	11½	—
200	Rio Algom	12½	12⅜	12½
—	Rockwell	50¾	50⅜	—
—	Rolland A	9½	9⅜	—
—	Rolland pr	91	91	—
—	Rothmans	12	12	—
—	Russel A	10½	10½	—
—	St-L Cem A	25	25	—
—	St-L Cm w	325	325	—
—	St-L Corp	21⅜	21⅜	—
—	St-L Cp A	101	101	—
125	Salada F	12¼	12	12¼
—	Scott LaS	12	11¾	—
100	Shell Can	17⅜	17⅜	17⅜
325	Shell I pr	26¾	26¾	26¾
—	SherW	38	38	—
595	Shop Save	11½	11½	11½
100	Sicard	8¾	8¾	8¾
25	Simpsons	43¾	43¾	43¾
—	Soc GP	8½	8½	—
—	Southam	28½	28½	—
—	SS Steel	11¾	11¾	—
1800	Steel Can	25⅛	25⅛	25⅛
375	Steinbg A	29¼	29¼	29¼
—	Texaco Can	59	59	—
200	T Fin (A)	11¾	11¾	11¾
350	Tr-C Corp	10⅜	10⅜	10⅜
2340	Tr-C PL	39	38⅞	39
200	Tr Mt PL	18	18	18
—	Turnbull Pr	10¼	10¼	—
—	UN Steel	455	450	—
—	Viau	13	13	—
650	Walk GW	34¼	33⅝	34¼
—	WCoast Tr	17⅜	17⅜	—
500	Weston (A)	17	17	17
—	id (B)	17	17	—
—	Zeller's	43	42½	—
—	Zeller's Pr	47½	47	—

Bourse canadienne

Ventes		Haut	Bas	11 h.
4000	Ajax	11	11	11
1100	Allied T	110	105	105
—	Alpha A	150	150	—
—	Alsof	15	13½	—
—	AMg B B	6½	6½	—
—	Ameranium	7	7	—
—	Anz C Pr	$ 39½	39½	—
—	A A Mol	165	185	—
—	Anthonian	6½	6½	—
—	Arno	7	6	—
1000	Augustus	29	29	29
—	Baker T	8	8	—
—	Band-Ore	10	10	—
—	Barvallee	4½	4½	—
4000	Bateman	9	9	9
—	Beauce P	10	10	—
—	Beld-Crmt	$ 18	18	—
—	Bethlehem	625	620	—
—	Black Hw	112	111	—
2000	Black River	20	20	20
—	Blue Bon	320	315	—
—	BlueB w	325	325	—
500	Bluewater	34	34	34
1300	Bornite	11	10½	11
—	Bruneau	23	21	—
—	Burnt Hill	35	35	—
—	Calumet	6	6	—
—	Camflo	150	147	—
—	Collier	$ 12¾	12¾	—
—	C Dredge	200	200	—
—	CI In Tr	$ 28	28	—
—	C Interu	360	355	—
—	C Magnes	190	190	—
—	C Nec	100	100	—
—	Cantexas	175	175	—
500	Carbec	8	8	8
—	Cartier-Que	7	7	—
100	Casavant	460	460	460
—	Cassiar	$ 11¼	11	—
—	Cent M	10	8	—
—	Cessland	110	110	—
100	Chemalloy	144	144	144
—	Chib Cop	9½	9½	—
1000	Chipman	9	9	9
—	Cleveland	6	6	—
2000	Com O & G	30	30	30
—	Commo w	135	135	—
—	Commodor	440	440	—
—	Cominga	5	5	—
—	Camoona	55	55	—
—	C Div S A	180	180	180
—	C Div S P	35	35	—
—	Mogador	35	33	—
—	C New Pac	1	1	—
—	C Perb	10	10	—
—	Cop Man	11	11	—
300	Copstream	27½	27½	27½
—	CouvretA	$ 20	19¾	—
—	C St-L A	11¼	11¼	—
—	Crusade	8½	8½	—
100	Delta Elec	265	265	265
—	Denaul A	$ 24¼	24	—
—	Dome	$ 28½	28½	—
—	Dom Exp	15	15	—
—	Dom Lease	19	19	—
—	D Oilclot	$ 34¾	34¾	—
—	Dr Weld	$ 11¾	11¾	—
—	Dumagami	96	96	—
—	Duvan	26	23	—
—	East Sull	288	288	—
500	East Vent	61	61	61
100	Electrolie	$ 10¼	10¼	10¼
—	Emp Oil	6½	6	—
—	Equity Ex	15	14	—
1000	Fab Met	16	16	16
—	Fabi	$ 6	6	—
136500	Fano	27	24	25
—	Fiscal	$ 9½	9½	—
—	Fiscal Pr	$ 21	21	—
—	Flint Rock	18	18	—
—	Fontana	4½	4½	—
—	Fort Fwver	700	700	—
—	FT Reliance	28	28	—
—	Fox Lake	20	19	—
—	Frigistors	40	40	—
—	Fundy	6½	6½	—
5300	Futurity	24	23	23
—	Ghislau	35	33	—
2350	G Autotrn	395	390	390
—	Glen Lake	129	128	—
—	Gold Age	17	16	—
—	Grassol	150	145	—
1000	Gui-Por Ur	21½	21½	21½
—	Inland Ch	375	375	—
—	Inspiratn	120	120	—
—	Int Atlas	120	120	—
—	Intn Diam	6½	6½	—
—	Intp Dredg	12	12	—
—	Jock A P	$ 10¾	10¾	—
100	Jubilee	280	280	280
—	K Desmond	50	50	—
—	Kenaura	465	460	—
300	Kodiac Pet	155	155	155
—	Kontiki	6	6	—
—	Lab Acce	$ 8	8	—
—	Laduboro	95	95	95
—	LamB A	$ 17¾	17¾	—
—	Lamo A	$ 10½	10½	—
—	Leland P	$ 50	50	—
—	Lingside	5½	5	—
—	Lithium	9½	9½	—
—	Macdonald	22	21	—
—	Malartic Hy	35	35	—
—	Massval	18	16	—
1500	McAdam	75	75	75
—	McIntyre	$ 37½	56¾	—
—	McKinney	15	13½	—
—	McMeters	$ 8	8	—
—	Melch Pr	$ 5¼	5¼	—
90	Mer Chip	8	8	8
—	Merrill	73	73	—
—	Mid Chib	32	31	—
—	Midepsa	239	230	230
—	Min-Ore	35	35	35
11500	Mistango	36	36	36
—	Molyb	45	45	45
2500	Monpre	14	14	14
—	Mt Pleast	110	106	106
—	MR Dairie	$ 53¾	53¾	53¾
—	Mt W Iron	59	59	59
—	Mussens	$ 12	12	12
—	NAut Ve	185	180	180
3500	Native Min	17	17	17
—	N Formaq	7	5	5
—	N Imperial	67	65	65
—	Newrich	40	35	35
1000	NW Amulet	7	7	7
2000	Nocana	10	10	10
—	Norac Fin	$ 12½	12½	12½
—	NA Asbestos	6½	6½	6½
1000	NA Rare M	31	31	31
2700	North Ex	166	165	166
—	NW Canalas	18	15	15
—	Novamines	25	25	25
—	Opem Ex	17	16	—
—	Opemiska	925	920	—
—	PA Inv	400	400	—
—	Paton	$ 12½	12½	—
—	Pat Silver	10½	10	—
1500	Paudash	12½	12½	12½
—	Paul Serv	$ 16¼	16¼	—
435	Peace Riv	335	325	325
—	Pembrk El	$ 29	29	—
5000	Pennbec	19	18	18
—	Pseo S	190	190	—
2000	Pitt Gold	6	6	6
1000	Porcupine	9½	9½	9½
—	PowC I p	$ 46½	46½	—
—	Pow C 2 p	$ 13	13	—
—	Que Asc	11	11	—
—	Que Chib	18	18	—
—	Q Cobalt	250	250	—
—	Q Ind M	42	39	—
2000	Que Smel	10½	10½	10½
—	Qu Ph 50	$ 20	20	—
—	Q Ph 51	$ 19¾	19¾	—
—	Red Cr	4	4	—
—	Ruby Foo	240	240	—
—	Ruby F W	18	15	—
—	St-L Col	235	230	—
—	St-L D L	71	71	—
—	Sanfamo	$ 8	8	—
—	Silver R	23	23	—
—	Silver S	21	21	—
4000	Silver T	15	15	15
—	Sobeys A	$ 18¾	18¾	—
—	S Dufault	10	10	—
—	Spartan Air	38	38	—
—	Spartan w	5	5	—
700	Stairs Ex	112	109	110
—	Std Gold	7½	7	—
—	Steeloy	52	51	—
—	Sullivan	199	199	—
—	Superpak	425	410	—
—	Surlaga	70	70	—
—	Tache	12	10½	—
—	Talisman	84	80	—
2000	Tazin	8	8	8
1000	Tib Expl	6	6	6
—	Titan	7½	7½	—
—	TrCFreeze	205	205	—
400	Trsterre	98	98	98
—	Tru-Wall	375	375	—
—	U Corp p	$ 30¼	30¼	—
500	Un Obalski	46	46	46
—	UTownsE	$ 15¼	15¼	—
—	Val-Mar	$ 5¼	5¼	—
—	V Der Hout	70	70	—
—	Vanguard	7½	7½	—
—	Viola	350	345	—
500	Virginia	5	5	5
—	Wabas. (B)	70	60	—
—	Weedon	4	4	—
—	Westburne	105	105	—
—	Westeel	$ 11½	11½	—
1000	Westville	4½	4½	4½
43500	White Star	70	63	68
—	York Sp	$ 6¼	5¾	—

Marché des bestiaux

Rapport transmis par le ministère fédéral de l'Agriculture (réceptions à 11 h. le 4 mai).

MARCHE DE L'OUEST

Bovins	Veaux	Porcs	Bovins
400	100	49	—

Bovins — Les offres se composent principalement de bouvillons et de vaches de différentes classes.

Le marché est actif et les bouvillons rapportent des prix à peu près stables tandis que les taures, vaches et taureaux se vendent à des prix fermes.

Bouvillons de choix $25.25, bons $23.50$24.00, moyens $22.00-$23.25, communs $17.00-$21.50. Bonnes taures $19.25-$20.00, moyennes $18.50-$19.00, communes $14.75-$18.00.

Bonnes vaches 16.50-$17.75, moyennes $15.50-$16.25, communes $14.50-$15.25, très communes $10.75-$14.25.

Bons taureaux $18.50-$19.50, moyens $17.25-$18.25.

Veaux — Le marché est plutôt lent et les prix sont à peu près stables à ceux de la semaine dernière. Bons veaux de lait $23.00-$25.00, moyens $19.00-$23.00, communs $18.00.

Porcs — Aucune vente.

MARCHE DE L'EST

Bovins	Veaux	Porcs	Ovins
153	200	—	—

Bovins : Les arrivages se forment pour la plupart de vaches taures et taureaux de diverses qualités. Le marché est assez actif et les ventes enregistrées rapportent des prix stables à ceux de la semaine dernière.

Taures moyennes $18.50, communes $14.50-$17.50. Bonnes vaches $16.50-$18.00, moyennes $15.00-$16.00, communes 13.00-$14.00, très communes $10.50-12.75.

Bons taureaux 18.50-$19.00, communs et moyens $15.00-$18.00.

Veaux : Le marché est plutôt lent et les ventes rapportent des prix à peine stables à ceux de la semaine dernière. Bons veaux de lait $24.00-$26.00, moyens $19.00-$24.00, communs $14.50-$19.00.

COURS DU DOLLAR

NEW YORK — A l'ouverture, le dollar canadien cotait $0.92 37/64 en devises américaines, en hausse de 1/32.

La livre sterling en baisse de 1/32 cotait $2.79 63/64.

MONTREAL — Le dollar américain en baisse de 1/16, cotait $1.08 1/32 en devises canadiennes.

La livre sterling en baisse de 3/16, cotait $3.02½.

DEVISES ETRANGERES

Afrique du Sud	rand	1.51½
Allemagne	mark	.2720
Argentine	peso	.0082
Australie	£ aust.	2.42¼
Autriche	shilling	.0420
Belgique	franc	.0217¼
Brésil	cruseiro	.0010
Chili	escudo	.3438
Danemark	couronne	.1567
Espagne	peseta	.0181
France	franc	.2206
Hollande	florin	.2992
Italie	lire	.001730
Japon	yen	.002987
Mexique	peso	.0878
Norvège	couronne	.1515
Nlle-Zélande	£ N.Z.	3.01¼
Pérou	sol	.0406
Suède	couronne	.2135
Suisse	franc	.23055
Tchécoslovaquie	couronne	.1518
Venezuela	bolivar	.2411

Ton inégal en début de séance

MONTREAL — Les prix étaient irréguliers aujourd'hui à l'ouverture de la Bourse de Montréal et de la Bourse Canadienne. Le début de la séance fut modérément actif.

Hawker Siddeley a augmenté de 1¼ à 8¾, Banque Canadienne Nationale a monté de ½ à 77½ et Dofasco à 22½, Massey Ferguson à 22, Stelco à 25⅞ et Falconbridge à 72½ ont progressé de ⅛.

International Nickel a par contre baissé de ¾ à 86. Aluminium à 32⅜ et Banque de Montréal à 74¾ ont perdu ¼. Banque canadienne impériale de commerce à 65⅛, Canadien Pacifique à 44⅜ et Téléphone Bell à 53⅜ ont perdu ⅛.

Dans les valeurs spéculatives, White Star Copper a baissé de sept cents à 67 cents, Fano a perdu cinq cents à 24 cents et Copstream a reculé d'un demi cent à 27½ cents. Kodiak Petroleum a augmenté de cinq cents à $1.55.

* * *

TORONTO — L'allure était irrégulière à Totonro.

Parmi les industrielles, International Nickel a baissé de ½ à 86 et Canadien Pacifique, Banque Toronto-Dominion, Dominion Electrohome et Hawker-Siddeley ont fléchi.

Massey-Ferguson et Banque Canadienne Impériale de Commerce ont gagné ¼.

Les métaux usuels étaient calmes et ont peu bougé.

On signale de petites prises de bénéfices parmi les spéculations.

Les pétroles de l'ouest étaient



calmes. Dans les aurifères, La Luz qui avait augmenté de $1.25 hier, a fait un gain de .30 ce matin et cote maintenant $6.75.

* * *

NEW YORK — La cote affichait un aspect quelque peu décousu peu après le début de la séance.

La majorité des titres clémarquaient des gains et des pertes minimes.

Texas Gulf et Curtis Publishing, deux grands favoris de ces derniers jours perdaient du terrain; Texas perdit plus de 2 points et Curtis 1 point.

General Motors était également sujet à des prises de bénéfices et baissa de 1 point à 86 à l'ouverture sur une transaction-bloc de 11,000 actions.

Plusieurs "blue chips" tels Eastman Kodak, Jersey Standard, Sears Roebuck, Goodyear et Liggett & Myers étaient parmi les principaux gagnants.

Par contre, la tendance était en général plus faible parmi les automobiles, les aciéries et les chemins de fer. Les services publics étaient fermes.

* * *

PARIS — Grâce aux valeurs de pétrole, cette séance a présenté un peu plus d'intérêt que celle de la veille, ce que les tout premiers cours ne laissaient pas présager.

La française des pétroles ainsi qu'Esso Standard ont, en effet, bénéficié d'un bon courant de demandes qui leur a permis de faire preuve d'une appréciable fermeté. La hausse de ces deux titres a redonné un peu de ton à une tendance qui était fréquemment à peine soutenue dans les compartiments de valeurs françaises et l'on a pu noter quelques raffermissements modérés après l'ouverture.

Dans le groupe étranger, les allemandes marquent le pas mais les italiennes fléchissent sensiblement. La nouvelle et forte hausse de Wall-Street bénéficie surtout à Du Pont de Nemours et à I.B.M. Irrégularité des britanniques et stabilité des néerlandaises. Mines d'or sans tendance bien déterminée.

cote des grains

4 mai 1964

Marché à terme :

WINNIPEG

	Ouver.	Haut	Bas	Clôt.
AVOINE :				
Mai	1.77½	77½	77⅜	77½
Juil.	78⅝	78⅝	78½	78½
Oct.	80⅛	80⅛	79⅞	79¾
Déc.	—	—	—	78⅜
ORGE :				
Mai	1.13⅝	1.15⅜	1.13½	1.15⅜
Juil.	1.16⅛	1.16⅛	1.16	1.16⅛
Oct.	1.16⅛	1.16⅛	1.16	1.16⅛
Déc.	—	—	—	1.15
LIN :				
Mai	3.15⅜	3.15⅜	3.14⅛	3.14⅜
Juil.	3.19	3.19	3.17⅜	3.17⅛
Oct.	3.20½	3.20½	3.19	3.19¼
Déc.	3.18½	3.18½	3.16⅜	3.16⅝
SEIGLE :				
Mai	1.40⅝	1.41¼	1.40⅝	1.40⅜
Juil.	1.42½	1.43¼	1.42½	1.42¾
Oct.	1.41¼	1.41⅝	1.41¼	1.41¼
Déc.	1.39	1.39¼	1.39	1.39⅛
GRAINE DE COLZA :				
Mai	2.74	2.74	2.72¾	2.73¼
Juil.	2.71	2.74	2.71	2.72¾

Marché au comptant :

AVOINE : 2 cw 77½ ; ex 3 cw 75½ ; 3 cw et ex 1 fourragère 74½ ; 1 fourragère 73⅜ ; 2 fourragère 70⅝ ; 3 fourragère 67⅜ ; fourragère mélangée 52.

ORGE : 1 et 2 cw 6-rang 1.17⅜ ; 1 cw 2-rang 1.15⅜ ; 2 cw 2-rang 1.13⅜ ; 3 cw 6-rang 1.13⅝ ; 3 cw 2-rang et 1 fourragère 1.11⅝ ; 2 fourragère 1.10⅜ ; 3 fourragère 1.07⅛.

SEIGLE : 1 et 2 cw 1.40⅝ ; 3 cw 1.36⅜ ; 4 cw 1.20⅜ ; ergoté 1.15⅜ ; sur voie 1.40⅝.

LIN : 1 cw 3.14⅜ ; 2 cw 3.09⅜ ; 3 cw 2.84⅜ ; sur voie 3.14⅜.

GRAINE DE COLZA : No 1 Cdn 2.73¼.

Marché du lin :

Prix au comptant 16½ cents de moins que l'option de juillet.

CHICAGO

	Ouver.	Haut	Bas	Clôt.
BLE :				
Mai	1.98⅝	2.03⅝	1.97½	2.02½
Juil.	1.51¼	1.53⅝	1.51	1.53¼
Sep.	1.52⅜	1.55¼	1.52⅜	1.55⅛
Déc.	1.57⅜	1.60⅛	1.57⅜	1.60
Mars	1.61¾	1.64	1.61¾	1.64
NOUVEAU :				
Juil.	1.52	1.54½	1.52	1.54½
Sep.	1.53⅜	1.56¼	1.53⅜	1.56
Déc.	1.58½	1.61	1.58⅜	1.61
MAIS :				
Mai	1.24¼	1.24½	1.24	1.24⅜
Juil.	1.25⅜	1.25⅝	1.24¾	1.25¼
Sep.	1.23¼	1.23½	1.23¼	1.23½
Déc.	1.18½	1.18¾	1.18⅜	1.18⅝
Mars	1.22	1.22¼	1.21¾	1.22⅛
AVOINE :				
Mai	62⅛	62½	62	62⅛
Juil.	63½	63⅝	63⅜	63⅝
Sep.	65¼	65¼	65⅛	65¼
Déc.	68⅛	68⅛	67⅞	68⅛
Mars	—	—	—	69⅝
SEIGLE :				
Mai	1.29⅜	1.30⅛	1.28⅝	1.29¼
Juil.	1.29⅜	1.30½	1.28½	1.29½
Sep.	1.29⅜	1.30¼	1.28⅛	1.29½
Déc.	1.32⅜	1.33¼	1.31⅜	1.32⅝
Mars	1.34⅛	1.35½	1.34⅛	1.35¼
FEVES SOYA :				
Mai	2.54⅜	2.55¼	2.53⅜	2.55½
Juil.	2.51⅜	2.52¾	2.50½	2.52⅝
Août	2.48¼	2.50	2.47⅜	2.49¾
Sep.	2.43⅜	2.45¼	2.43½	2.45¼
Nov.	2.42	2.44½	2.41⅜	2.44¼
Jan.	2.45¾	2.48	2.45⅛	2.47½
Mars	2.48⅜	2.50⅞	2.48½	2.50⅜

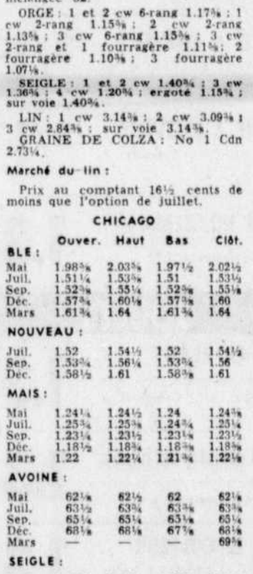
Cote de l'or

LONDRES — L'once d'or fin au marché libre de l'or européen en argent européen : $35.06½ à $35.06⅞. Prix de l'once de Troyes à la bourse londonienne des lingots : ($35.05-5/64) 250 shillings, 6¼ pence.

PARIS — Le napoléon, ancienne pièce d'or française de 20F, cote 42.20F au marché libre de l'or français.

L'aigle, pièce américaine de $10, vaut 102.20F.

ADMINISTRATEUR
BANQUE CANADIENNE NATIONALE

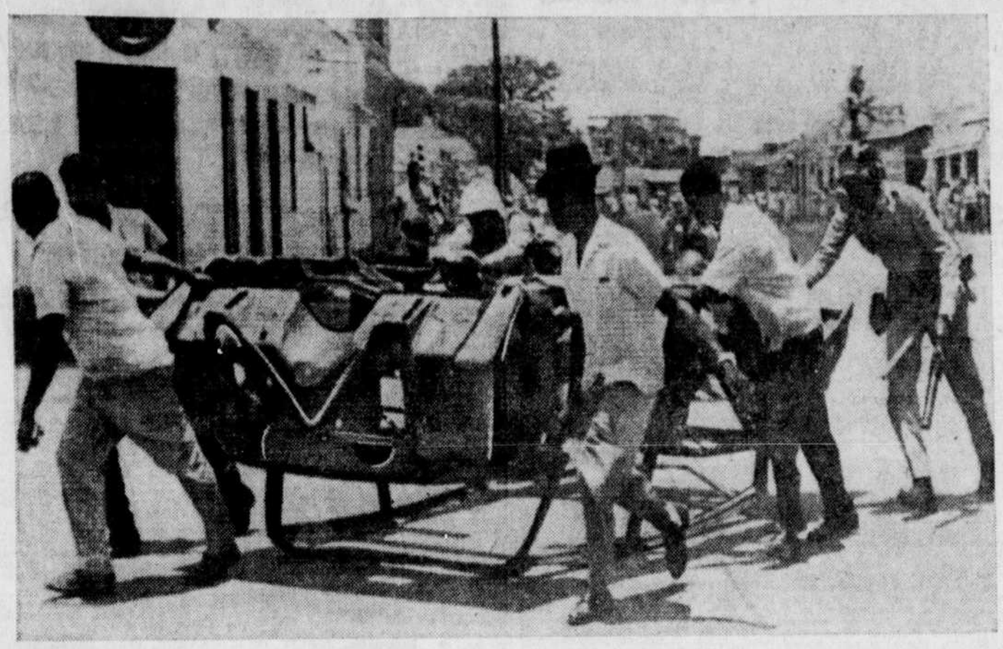


Me André Charron, C.R.

Le président de la Banque Canadienne Nationale, M. Louis Hébert, annonce la nomination de Me André Charron, C.R. au Conseil d'administration de la Banque. Hom

CAHIER No 4 / PAGES 49-64 — LA PRESSE — ANNONCES CLASSEES / INFORMATIONS GENERALES

MONTREAL, MARDI 5 MAI 1964 — 80e ANNEE — No 171



TROUBLES GRAVES A SAINT-DOMINGUE : Une grève de chauffeurs de taxis et d'autobus a déclenché dans la capitale de la république dominicaine une réaction en chaine qui menace l'existence même du gouvernement. Des civils prêtent ici main-forte à un policier pour débarrasser une rue de Saint-Domingue d'une encombrante carrosserie d'automobile abandonnée sur la chaussée par les grévistes.

Téléphoto PA

Une vague de troubles ébranle le pouvoir de la junte civile à Saint-Domingue

SAINT-DOMINGUE, République dominicaine. (PA) — Le triumvirat civil de la République dominicaine tente aujourd'hui de mettre fin à la vague montante de désordres par l'action des forces de l'ordre, un ordre judiciaire et des appels radiodiffusés.

Le président de la Cour d'appel, M. José Salvador Velasquez, a ordonné aux chauffeurs de taxis et d'autobus de retourner au travail d'ici 48 heures. Le journal "Prensa Liore" précise que les moyens de transport seraient "militarisés" si les grévistes n'obéissent pas à l'ordre de M. Velasquez.

Des troupes, baïonnette au canon, patrouillent les rues de la capitale de la République dominicaine, St-Domingue, où les trois derniers jours ont été marqués par des désordres. Deux personnes ont été tuées et plusieurs douzaines d'autres blessées.

M. Donald Reid Cabral, président de la junte civile, a déclaré, au cours d'une émission radio-télévisée, que 548 personnes avaient été arrêtées et que les dommages matériels étaient évalués à $100,000.

Hier, le triumvirat civil avait conféré avec les chefs militaires en vue de mettre au point un plan d'action en vue de mettre fin aux désordres.

Par ailleurs, les débardeurs ont quitté leur travail pour se joindre aux étudiants et appuyer les chauffeurs de taxis et d'autobus en grève. Un cordon de police a été établi autour de la zone des quais et le gouvernement a fait savoir que les marins seraient mobilisés si nécessaire pour faire fonctionner le port.

La violence a commencé dans le quartier ouvrier de Saint-Domingue. Un policier a abattu d'un coup de feu un ouvrier qui l'attaquait avec un couteau. Par la suite, au cours des émeutes de dimanche, au moins 20 personnes ont été blessées et 150 arrêtées.

La Fédération des étudiants de l'université a émis un communiqué dans lequel elle déclare se joindre "à la classe ouvrière qui a pris la direction du mouvement de retour à la constitutionnalité".

Retour de Bosch ?

Les étudiants réclament le retour du président Juan Bosch, renversé le 25 septembre dernier par des chefs militaires qui l'avaient accusé de "mollesse" à l'endroit des communistes. Plus tard, la junte militaire remit les rênes du gouvernement à une junte civile de trois membres.

De son lieu d'exil à Porto-Rico, Bosch a déclaré à un reporter que les Dominicains sont "très dégoûtés du chaos et de l'injustice qui sévissent depuis le coup d'Etat militaire qui a renversé mon gouvernement".

Donald Reid Cabral, un membre du triumvirat qui agit souvent comme le président sans en détenir le titre, a déclaré que le gouvernement prendrait toutes les mesures nécessaires pour mater la grève illégale du transport, qu'il a qualifiée de "manoeuvre politique". L'un des principaux objectifs du régime est d'empêcher le développement d'une grève générale.

Au moment où les déchets en flammes et les morceaux de fer de rebut jonchaient les rues de Saint-Domingue couvertes de barricades faites de branches d'arbres et de pneus, on craignait la possibilité d'un retour à la dictature militaire si l'ordre public n'était pas promptement rétabli.

Pendant ce temps, des partisans de l'ex-président Bosch travaillaient à réaliser son retour. Selon des sources politiques dignes de foi, le parti révolutionnaire de Bosch collaborerait avec le parti social-chrétien et le nouveau parti réformiste en vue de trouver un moyen de rétablir le gouvernement constitutionnel usurpé par le triumvirat le 25 septembre dernier.

Khrouchtchev voudrait conclure une longue trêve avec les USA

LONDRES. (UPI, Reuter) — Le premier ministre Khrouchtchev serait disposé à conclure avec les Etats-Unis, après les élections présidentielles de novembre prochain, un accord qui équivaudrait à une longue trêve entre l'Est et l'Ouest.

Si l'on en croit des sources diplomatiques bien informées de l'Europe orientale, Moscou s'engagerait à ne pas intervenir dans les sphères d'influence américaines en retour du "statu quo" pour l'Europe. Rien n'indique toutefois que le marché s'appliquerait également à Cuba.

Les Russes eux-mêmes n'ont fourni aucun indice officiel quant aux conditions d'un tel marché avec les Etats-Unis, mais on dit à Londres que M. Khrouchtchev désire en arriver avant longtemps à un accord avec Washington, accord qui établirait une trêve prolongée entre les deux géants nucléaires.

Les mobiles

Parmi les raisons qui pousseraient le Kremlin dans cette voie, on mentionne son conflit avec la Chine rouge, le coût élevé de la course aux armements, les pressions économiques intérieures et la perspective d'une coopération économique possible avec les Etats-Unis.

En échange, Moscou exigerait le statu quo en Europe, notamment en ce qui concerne l'Allemagne. Pour ce qui est de Cuba, les Russes se sont engagés à soutenir le régime de Fidel Castro, mais ils ne voudraient pas être entraînés dans un conflit et exerceraient une influence modératrice sur le régime cubain. Dans les autres sphères d'Amérique latine, d'Asie et d'Afrique, l'URSS serait disposée à s'entendre avec Washington sur une formule de non-intervention.

Khrouchtchev, dit-on dans les milieux diplomatiques, est irrévocablement engagé dans la voie de la coexistence pacifique et voudrait couronner cette politique par un accord avec les Etats-Unis.

Justement, dans un article sur la coexistence pacifique publié aujourd'hui dans l'édition de mai dans "Kommunist", M. Khrouchtchev déclare que le présent équilibre des forces politiques du monde permettra à l'humanité "de hisser une barrière sûre contre une nouvelle guerre mondiale et de l'empêcher". La cessation de la course aux armements, voilà le premier impératif de notre époque, ajoute le chef du Kremlin. "Kommunist" est le journal théorique et politique du comité central du parti communiste russe.

M. Martin propose un sommet Athènes-Ankara sur Chypre

OTTAWA. (PC-AFP-Reuter) — M. Paul Martin, ministre canadien des Affaires extérieures, a déclaré hier soir devant l'Association outaouaise des Nations unies que le Canada appuie avec force l'idée d'une rencontre au sommet entre les dirigeants des gouvernements de Grèce et de Turquie en vue d'examiner la crise de Chypre.

"Il nous semble souhaitable, et même essentiel, que cette rencontre ait lieu afin d'écarter le danger d'un faux calcul et de tenter de trouver une alternative au sombre désespoir dans lequel cette situation malheureuse pourrait autrement nous conduire", a-t-il ajouté.

M. Martin a souligné qu'il n'avait nullement l'intention de faire croire qu'une telle rencontre résoudrait inévitablement le problème cypriote. Il a noté cependant qu'elle pourrait écarter la possibilité de nouveaux affrontements entre la Grèce et la Turquie, deux pays alliés au sein de l'OTAN.

Plus tôt dans la journée, M. Martin avait déclaré devant la Chambre des communes que la situation à Chypre s'était "considérablement améliorée" depuis que le secrétaire général des Nations unies, U Thant, avait rendu public, la semaine dernière, son plan pour la pacification de l'île.

Le ministre a également révélé que l'Australie et la Nouvelle-Zélande avaient accepté d'envoyer des policiers à Chypre et qu'un autre pays, (on ignore lequel) y enverrait sous peu un bataillon de ses troupes.

Entre-temps, le médiateur de l'ONU à Chypre, M. Tuomioja, est entré hier à Nicosie, après avoir eu des entretiens à Londres, Paris et Athènes. Il s'est déclaré un peu plus satisfait qu'à son départ parce qu'il "en sait plus". Il compte rencontrer sous peu le président Makarios et le vice-président Kutchuk.

Le calme est presque complet dans le moment à Chypre. Depuis que le brigadier montréalais Alfred Tedlie a pris le commandement militaire de l'ONU dans la zone de Nicosie, Cypriotes grecs et turcs ont été amenés à démolir ou à abandonner divers postes de combat le long de la "ligne verte".

Hier, Cypriotes grecs et turcs ont abandonné chacun un poste près du quartier général de la brigade qui commande la zone de Nicosie. Un porte-parole de la brigade a souligné que les négociations en vue d'amener les deux communautés à abandonner des postes le long de la "ligne verte" sont lentes et difficiles.

De son côté, le capitaine Claude Binette, de Montréal, officier de liaison auprès du vice-président Kutchuk, chef de la communauté turque de l'île, a eu pour mission hier d'accompagner dans un hélicoptère, de Nicosie à Ktima, un dentiste cypriote-turc qui se trouvait retenu dans le quartier de Nicosie depuis deux mois.

Ce matin, le porte-parole du ministre grec des Affaires étrangères a déclaré à Athènes que "la Grèce n'accepte et n'acceptera aucun échange territorial dans la question de Chypre. Un échange ne pourrait consister qu'en une île grecque offerte à la Turquie contre Chypre; si jamais une telle proposition était formulée, elle serait rejetée".

Athènes répondait ainsi aux informations selon lesquelles des pressions seraient exercées sur le gouvernement grec pour qu'il cède une île voisine de la côte turque contre le règlement de l'affaire cypriote.

Les pourparlers sont dans une impasse au Laos

VIENTIANE. (AFP-Reuter) —Les pourparlers entre d'une part les représentants du Pathet lao (pro-communiste) et d'autre part ceux des factions neutre et de droite dans le but de former un gouvernement de coalition au Laos ont abouti à une impasse.

Un porte-parole du Pathet lao a déclaré que son groupe ne reconnaitrait jamais la fusion des éléments neutres et de droite annoncée par le prince neutraliste Souvanna Phouma. Il a ajouté que le Pathet lao ne pouvait accepter un tel état de chose parce que l'accord de Genève intervenu en 1962 était basé sur l'existence de trois factions politiques au Laos.

Le Pathet lao exige notamment :

1—Le maintien intégral de la souveraineté de la coalition :

2—la dissolution immédiate du comité révolutionnaire et du comité de défense nationale — ce dernier présidé ipso facto par le prince Souvanna Phouma, premier ministre et ministre de la Défense nationale :

3—de traduire devant les tribunaux les auteurs du coup d'Etat du 19 avril, les généraux Kouprasith et Siho.

Découverte d'une réserve d'armes terroristes à Cuba

LA HAVANE — (UPI, PA, AFP) — Le gouvernement cubain annonçait au début de la journée qu'un pêcheur avait découvert une "énorme cargaison" d'armes et d'explosifs dans une cache sous-marine à un mille au large des côtes nord-ouest de Cuba.

Un communiqué officiel déclare qu'une "enquête a prouvé d'une manière irréfutable que les armes et les explosifs avaient été fabriqués et emballés aux Etats-Unis, puis transportés à la cache en question conformément aux méthodes habituelles d'infiltration utilisées par les agences d'espionnage américaines".

Le communiqué précise que les forces gouvernementales qui ont ouvert les boîtes et les barriques ont découvert 15 carabines de marque Garand, 12 pistolets "Browning", 4 paquets d'explosifs C-4, 10 mines, 16 paquets contenant 260 détonateurs ajustables et un paquet contenant 15,000 pesos cubains répartis en billets de 5, 10 et 20.

Le communiqué conclut: "la saisie de ce matériel et de ces armes destinés au terrorisme et au sabotage, de même que l'incontestable provenance nord-américaine de cet arsenal attestent de la participation directe des Etats-Unis à cette entreprise subversive en vue de s'ingérer ouvertement dans les affaires cubaines".

Entre-temps, la rumeur court encore parmi les exilés cubains aux Etats-Unis que des efforts seront bientôt tentés en vue de renverser le premier ministre Castro.

Selon des rapports qui ont de plus en plus cours à Washington et à Miami, le régime Castro se verrait bientôt en butte à des bandes de terroristes tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays. Les Cubains en exil disent que les attaques viendront de régions autres que les Etats-Unis, ce qui, explique-t-on, éviterait à Washington des complications internationales, de même que l'interférence d'avions et de navires américains contre les expéditions terroristes.

A Washington, on se dit étonné de ces rumeurs, aucune information officielle ne les ayant confirmées. Toutefois, des personnes en autorité avouent avoir entendu dire que le leader des Cubains en exil, Manolo Ray, qui vit actuellement à Porto Rico, affirme que lui-même et d'autres rebelles sèmeront la subversion à l'intérieur de l'île d'ici le 20 mai.

Il ne s'agirait pas d'une invasion proprement dite, mais bien plutôt d'une entreprise de sabotage et de subversion menée par des petits groupes isolés. Les Cubains en exil considèrent que la popularité de Castro baisse du fait de la pénurie de vivres et de chaussures et du ralentissement dans les services de transport.

Sir Alec accuse le Yémen de "subversion"

LONDRES. (PC) — Le premier ministre de Grande-Bretagne, sir Alec Douglas-Home, a porté hier de nouvelles accusations de "subversion" contre le Yémen. Le leader britannique a formulé ces accusations au moment où l'on discutait de rapports selon lesquels les têtes de deux militaires anglais tués dans une escarmouche avec des tribus yéménites seraient exposées au bout de piques dans les rues de Taez, capitale diplomatique du Yémen.

Sir Alec a dit à la Chambre des Communes que "ces rapports n'avaient encore été ni confirmés, ni réfutés".

Il a déclaré qu'à la demande de la Grande-Bretagne, les Etats-Unis procèdent à une enquête rapide et poussée à ce sujet. Les Etats-Unis possèdent un consulat au Yémen. La Grande-Bretagne ne reconnait pas la république du Yémen, qui a des revendications territoriales sur le protectorat britannique d'Aden.

Dans les cercles parlementaires et gouvernementaux ces rapports ont soulevé beaucoup d'indignation et sir Alec a fait sa déclaration sous la pression des parlementaires de tous les partis.

Le premier ministre a précisé que les renseignements sur les décapitations avaient été transmis par la garde nationale de la Fédération de l'Arabie du Sud. Il a accusé le Yémen de promouvoir et d'appuyer la violence et la subversion dans la région reculée de la Fédération où les soldats britanniques ont été tués.

Sir Alec Douglas-Home a ajouté qu'en réponse à un appel du gouvernement de la Fédération, des troupes britanniques fraîches avaient été dépêchées d'Aden vers cette région menacée, où des guerriers yéménites ont lancé une série de violentes attaques contre les usagers de la route Aden-Dhala, à environ 60 milles au nord d'Aden.

Mitraillade britannique

Des avions britanniques ont mitraillé, hier, dans la région frontalière, un groupe de rebelles retranchés dans les montagnes de Radfan, non loin de la route Aden-Dhala, tandis que des mortiers de 105 du "Royal Horse Artillery" pilonnaient leurs positions. Les tribus rebelles se sont donné le nom de "Loups rouges de Radfan.

CUBA :

Milliers de prisonniers politiques

MIAMI. (AFP) — D'après M. Miguel Olba Benito, secrétaire de la Commission cubaine des droits de l'homme, plus de 15 pour cent des habitants de Cuba ont été emprisonnés ou inquiétés depuis l'arrivée au pouvoir de Fidel Castro.

M. Olba a affirmé, en fin de semaine dernière, au cours d'une réunion d'exilés cubains, à Miami, qu'il y avait à Cuba plus de 100,000 prisonniers politiques et qu'un grand nombre d'entre eux avaient été soumis à des tortures telles que 300 cas de folie s'étaient produits. M. Olba a ajouté que les autorités cubaines avaient fait interner 22 femmes, dont quatre étaient devenues démentes, à la prison Barolina de Guanajay.

M. Olba a encore affirmé que 10,000 Cubains ont pu fuir sur des embarcations de tout genre. Certains fugitifs ont péri noyés, d'autres ont été abattus par les milices fidélistes.

L'Alliance pour le Progrès perd une de ses personnalités

WASHINGTON. (AFP) — Le président Johnson a annoncé hier soir que M. Teodore Moscoso avait démissionné de son poste de représentant des Etats-Unis à la Commission interaméricaine de l'Alliance pour le Progrès.

M. Moscoso a démissionné pour accepter un poste au sein de la Commission américano-portoricaine sur le statut de Porto Rico que lui avait offert le gouverneur de ce territoire, M. Munoz Marin, a précisé le président Johnson.

M. Moscoso, qui est Portoricain, avait été nommé au sein de l'Alliance pour le Progrès par le président Kennedy. Après l'assassinat de ce dernier, son autorité s'était trouvée réduite, le président Johnson ayant nommé M. Thomas Mann, ancien ambassadeur au Mexique, comme conseiller spécial à la Maison Blanche chargé de superviser tout le programme d'aide des Etats-Unis à l'Amérique latine.



EXAMEN MENTAL — La police de Washington conduit ce Noir à l'hôpital pour qu'il y subisse un "examen mental". Ce citoyen américain, Kenneth Washington, âgé de 26 ans, a eu l'idée, hier, d'intervenir au Sénat où, en raison des manoeuvres d'obstruction des sudistes ségrégationnistes, le débat sur les droits civiques dure depuis plus d'un mois sans avoir donné un quelconque résultat. Donc, hier, au beau milieu du débat, ce Noir, qui se trouvait dans les tribunes du public, s'est écrié: "Comment pouvez-vous dire que vous êtes en faveur des Noirs, alors qu'il n'y a plus que 5 sénateurs présents, dont deux seulement participent au débat ?" Le sénateur George Smathers, qui faisait à ce moment-là une intervention contre le projet de loi sur les droits civiques, a continué son discours sans se troubler, tandis que la police appréhendait l'interrupteur pour lui faire subir un examen mental !

Téléphoto PA

Prix Pulitzer

NEW YORK. (UPI, PA, AFP) — M. Merriman Smih, correspondant de l'agence UPI auprès de la Maison Blanche, a remporté hier le prix Pulitzer pour ses reportages sur l'assassinat du président Kennedy.

M. Smith avait réussi à couvrir chacun des événements historiques qui se produisirent au cours de cette journée dramatique. Il se trouvait à bord de l'avion où le président Johnson prêta le serment d'investiture et écrivit le soir même, en vue de la publication des journaux du lendemain, la dépêche qui lui valut le prix, la plus haute récompense attribuée chaque année aux Etats-Unis pour des oeuvres littéraires ou journalistiques.

D'autre part, MM. Malcolm Browne, de la Presse Associée, et David Halberstam, du "New York Times", ont remporté également le prix Pulitzer, dans la section du reportage international, pour leurs dépêches sur la guerre au Sud-Vietnam.

M. Browne a remporté cinq premiers prix et s'est classé au deuxième rang dans un autre cas, pour ses reportages écrits et photographiques durant l'année 1963. Sa photographie du suicide par le feu d'un moine bouddhiste lui avait valu le premier prix d'un concours mondial de photographie de presse, à La Haye.

Les prix Pulitzer ont été établis par dispositions testamentaires de M. John Pulitzer, ancien propriétaire du "New York World" et du "St-Louis Post-Dispatch".

Dix-sept prix sont décernés chaque année pour différentes sections de journalisme par des fiduciaires de l'Université de Columbia sur les recommandations d'un groupe de conseillers.

Le gouvernement de Bonn nie que des atomistes allemands soient au service de la RAU

BONN. (Reuter, AFP) — Le gouvernement d'Allemagne fédérale a apporté hier soir un démenti à des informations parues selon lesquelles des savants allemands auraient aidé le président Nasser à mener à bien son projet de faire de l'Egypte une puissance nucléaire mineure.

Selon ces informations, plus d'une vingtaine de savants ouest-allemands, "employés permanents" du président Nasser, auraient permis de réaliser des résultats spectaculaires dans le domaine des fusées légères, aisément transportables et contenant des quantités limitées de matières radioactives.

"De minutieuses enquêtes menées par l'Allemagne fédérale et par les alliés, affirme le ministère des Affaires étrangères ouest-allemand, n'ont pas permis de conclure à la participation de savants allemands à la mise au point d'armes atomiques pour le gouvernement du Caire."

De source bien informée, on a indiqué hier que 500 savants et techniciens allemands travaillent actuellement en Egypte, dont 350 à la production aéronautique et les autres à la mise au point de roquettes. Autant que l'on sache, aucun savant atomiste allemand ne se trouve en Egypte.

Israël proteste

A Jérusalem, la "Knesset" a adopté hier une résolution demandant au gouvernement fédéral allemand de mettre un terme immédiatement à l'activité de ses experts en Egypte, qui sont engagés dans la construction de fusées.

La résolution, qui a été adoptée à l'unanimité, déclare que Bonn doit assumer la pleine responsabilité de ses nationaux et lance un appel à l'opinion publique mondiale pour qu'elle prenne conscience du grave danger que ces activités font courir à la paix dans cette partie du monde.

"Au moment où Nasser nous menace avec des fusées construites par ces savants, a déclaré Mme Golda Meir, ministre israélien des Affaires étrangères, le gouvernement allemand ne saurait rester indifférent au fait que, 19 ans après la chute du régime hitlérien, qui causa la mort de millions de Juifs, des Allemands sont de nouveau impliqués dans des activités qui visent à la destruction de l'Etat d'Israël dans lequel se sont groupés les survivants de l'holocauste nazi.

"Je ne dis pas que les savants ont été envoyés par Bonn en Egypte, a conclu Mme Meir, mais il est clair que seul le gouvernement de Bonn peut les rappeler et doit faire pour cela tout ce qui est en son pouvoir."

Mise au point de Washington

Le secrétariat d'Etat a déclaré hier qu'il n'était en possession d'aucune information permettant de penser que la République arabe unie ou bien Israël disposaient ou étaient en mesure de fabriquer des armements atomiques ou bien des ogives nucléaires provoquant des retombées radioactives.

Le secrétariat d'Etat a fait cette mise au point à la suite des informations parues dans la presse américaine, selon lesquelles des savants allemands auraient mis au point toute une gamme d'armements nucléaires pour le compte de la RAU.

2 policiers assassinés en Virginie

FREDERICKSBURG, Virginie (UPI, PA) — La police de la Virginie a lancé une vaste chasse pour retrouver deux hommes en rapport avec l'assassinat de deux policiers de cette ville, trouvés morts dans un centre commercial près du collège Mary Washington.

L'un des policiers était affaissé sur le volant d'une auto de patrouille, stationnée au centre d'achats. L'autre gisait sur le sol à côté de la voiture. Les pistolets et les menottes des deux agents avaient disparu. Les deux policiers ont été atteints de plusieurs balles.

C'est le deuxième meurtre de policiers dans le Sud des Etats-Unis en moins d'un mois. Trois agents avaient été ligotés ensemble et abattus le 17 avril dans un bosquet près de Lawrenceville, en Georgie. Cette affaire n'a pas encore été éclaircie.

Un "Caribou" américain s'écrase en flammes près de Saigon: quinze morts

SAIGON. (PA, AFP, Reuter) — Quelques heures à peine après que les Américains eussent annoncé leur décision de renforcer leur police militaire au Sud-Vietnam, un avion militaire américain "Caribou" (il s'agit d'un bimoteur de conception canadienne) s'écrasait en flammes, au sud de Saigon. Les 15 personnes qui étaient à bord ont été tuées. Il s'agit de la pire tragédie de l'aviation militaire américaine au Sud-Vietnam.

Parmi les 15 personnes tuées, il y avait neuf Américains et six militaires vietnamiens. L'accident s'est produit à 25 milles au sud-ouest de Saigon. L'avion venait de décoller du terrain militaire de Tan Hiep, en direction de Saigon.

Le "Caribou" est un bimoteur de conception canadienne, destiné au mouvement rapide des troupes et de leur équipement vers les zones de combat. Il peut normalement décoller en 530 pieds et atterrir sur une distance de 535 pieds en transportant 32 militaires avec leur équipement complet.

Moteur gauche en flammes

Deux hélicoptères américains sont arrivés sur la scène de l'accident deux minutes après suivis d'autres appareils ayant décollé du terrain de Tan Hiep. Malheureusement, il était trop tard pour secourir les occupants du "Caribou".

Des témoins oculaires ont raconté que le moteur gauche du "Caribou" laissait échapper de la fumée au moment du décollage et que la fumée s'est épaissie lorsqu'il commença à grimper. La tour de contrôle fit savoir au pilote que le moteur de l'avion était en feu. L'appareil devait toutefois s'écraser au sol quelques instants plus tard.

On ignore encore s'il s'agit d'un accident malheureux ou d'un sabotage.

A Saigon même, pendant, ce temps, les chauffeurs de taxi vietnamiens ont menacé d'effectuer une "marche motorisée" sur l'ambassade américaine, à la suite de l'assassinat de deux de leurs compagnons. Ils rendent en effet les Américains responsables de ces deux morts.

A Washington, le département d'Etat a, d'autre part, révélé hier qu'une compagnie de police militaire sera envoyée très prochainement au Sud-Vietnam pour y protéger les installations et le personnel américains.

En moins de 24 heures, rappellent les experts dans la capitale fédérale, deux incidents importants ont en effet fait ressortir les points faibles de la sécurité militaire à Saigon. Il s'agit d'abord du sabotage du transport d'hélicoptères "Card" dans le port même de Saigon, acte qui place les dirigeants de la mission américaine d'aide militaire dans une position plutôt embarrassante (au sujet du "Card", on précise aujourd'hui que la brèche de la coque a été obturée et que le navire flotte de nouveau dans le port de Saigon. Les pompes du bord vident actuellement les compartiments inférieurs du navire envahis par l'eau. Cependant, des réparations plus complètes seront nécessaires avant qu'il puisse naviguer à nouveau).

En second lieu, comme on sait, l'ambassadeur Henry Cabot Lodge a échappé, peu après, de justesse, à un attentat à la grenade, qui a blessé 9 personnes.

Moscou expulse le correspondant de Time

MOSCOU. (UPI) — Le correspondant de Time Magazine à Moscou, M. Israël Shenker, se prépare à boucler ses valises et à fermer son bureau de la capitale russe ; il vient d'être expulsé par le gouvernement soviétique.

Les autorités ont donné hier l'ordre de fermer le bureau parce que le magazine a publié récemment des articles "diffamatoires" visant à empoisonner les relations entre l'URSS et les Etats-Unis.

Shenker n'a que quelques jours pour quitter le pays. Il a déclaré qu'il s'attend de pouvoir partir avant la fin de cette semaine.

Les autorités soviétiques ont cependant fait savoir que ce n'est pas le travail même du correspondant à Moscou qui a amené cette décision. La fermeture du bureau de "Time" et l'expulsion de son correspondant surviennent quelques jours après la publication par "Time" d'un article de tête sur Lénine, le père de l'Union soviétique.

M. Shenker est le premier Américain à être expulsé d'URSS depuis février 1963. Le précédent avait été M. Frank Bourgholtzer, de la National Broadcasting Company. Le bureau de la NBC avait été fermé à cause d'une émission diffusée à New York et portant sur M. Khrouchtchev.

AVIS DE DÉCÈS

BEAUCHAMP (Emilia) — A Valleyfield, le 2 mai 1964, à l'âge de 88 ans, est décédé Mme veuve Joseph Beauchamp, née Emilia Delisle, demeurant 41A Nicolson. Les funérailles auront lieu mercredi le 6 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-A. Larin & Fils
317 rue Victoria
pour se rendre à la Cathédrale, où le service sera célébré à 10 hres, et de là au cimetière local, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BEAUCHAMP (Théodore) — A Montréal, le 3 mai 1964 à l'âge de 64 ans est décédé Théodore Beauchamp, fils de feu Joseph Beauchamp et de feu Philomène Roy, demeurant à 7020 Demontmagny. Les funérailles auront lieu mercredi le 6 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
2500 rue Jacques Hertel,
à 9 hrs 15 pour se rendre à l'église St-Jean de Matha, où le service sera célébré à 9 hrs 30 et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOUDREAU (Xavier) — A Montréal, le 4 mai 1964 à l'âge de 54 ans est décédé M. Xavier Boudreau, époux de Blanche Lafrance, demeurant au 1332 Martineau, père Mme Eugène Joncas (Nicole). Les funérailles auront lieu vendredi le 8 courant. Le convoi funèbre partira des salons de la Société Coopérative des Frais Funéraires,
302, rue Ste-Catherine est
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Pierre-Apôtre où le service sera célébré à 9 hres et de là au cimetière de St-Joseph-du-Lac lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BUJOLD (Lucien) — A Montréal, le 3 mai 1964 à l'âge de 62 ans est décédé M. Lucien Bujold époux d'Azilda Arseneault demeurant autrefois 1393 rue Laurier et de St-Charles de Capian. Les funérailles auront lieu mercredi le 6 courant. Le convoi funèbre partira des salons
René Thériault Ltée
1170 est rue Jean-Talon
à 8 hres 30 pour se rendre à l'église St-Stanislas de Kostka où le service sera célébré à 9 hres et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BUSSIERES (Gustave) — A Outremont, le 4 mai 1964, à l'âge de 69 ans, est décédé Gustave Bussières époux de Berthe Bertrand, demeurant 741 Querbes. Les funérailles auront lieu vendredi le 8 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. S. Vallée Ltée.
1111 ouest, rue Laurier
pour se rendre à l'église Ste-Madeleine ou le service sera célébré et de la au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CARRIERE (Marie-Louise) — A Ottawa, le dimanche 3 mai 1964 est décédée Marie-Louise Primeau épouse en premières noces feu Donat Brunette et en deuxièmes noces de feu Zotique Carrière à l'âge de 71 ans, laisse un fils de son premier mariage Roland Brunette, et quatre filles de son second mariage, Mmes Rolland Paquette (Simone), Jacques Gougeon (Jacqueline), Lucien Whelan (Carmen), Alfred Forget (Claire), ainsi que les enfants de feu Zotique Carrière, Romuald, Percy, Aurelie, Georges, Rév. Frère Camille, c s v, Mme Roméo Marengère (Laurence) ainsi que plusieurs petits-enfants. La dépouille mortelle repose au salon Racine et Robert Ltée, 300, rue Olmstead Eastview. Funérailles mercredi. Inhumation cimetière Notre-Dame, d'Ottawa.

CARTOLANO (Michele) — A Montréal, le 4 mai 1964 à l'âge de 88 ans est décédé Michele Cartolano, époux de feu Filomena Napoli, père de Vincent, Lucie, Frank, Mme Roger Ganier (Hélène) Mme Paul Thivierge (Marie). Les funérailles auront lieu vendredi le 8 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Granato Enrg.
292 rue Jean-Talon Est
pour se rendre à l'église Notre-Dame de la Défense où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de Côte-des-Neiges lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Prière de ne pas envoyer de fleurs.

CHAMPIGNY (Georgianna) — A Montréal, le 4 mai 1964, à l'âge de 89 ans, est décédé Mme veuve Joseph Champigny, née Georgianna Archambault, demeurant 1815 boul. St-Joseph est. Les funérailles auront lieu mercredi le 6 courant. Le convoi funèbre partira des salons
de la Société Coopérative
Frais Funéraires
4848 rue Papineau
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Pierre-Claver où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHARBONNEAU (Lucienne) — Subitement à Côte St-Paul, le 2 mai 1964, à l'âge de 42 ans, est décédée Mlle Lucienne Charbonneau, fille de feu Lucien Charbonneau et de Robertine Lacombe, demeurant au 5812 Hadley. Les funérailles auront lieu mercredi le 6 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
6259 Boul. Monk
à 8 hrs 30 pour se rendre à l'église St-Paul, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

COUTU (Lucien) — A Montréal, le 3 mai 1964, à l'âge de 66 ans est décédé Lucien Coutu, époux d'Alice Hébert, demeurant au 4457B Garnier. Les funérailles auront lieu mercredi le 6 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-Paul Marchand,
4228, rue Papineau
pour se rendre à l'église Immaculée-Conception où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de l'Est lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DAOUST (Estelle) — A Montréal le 3 mai 1964, à l'âge de 62 ans, est décédée Mme veuve Georges Daoust, née Estelle Thivierge, demeurant à Pointe-Fortune, mère de Gaétan de Pointe-Fortune, de Mme André, infirmière licenciée de Montréal, 4 frères, le révérend père Edgar Thivierge, o.m.i., de l'Université d'Ottawa, Robert de Rockland, Marcel et Roger d'Eastview, 1 soeur, Mme vve Henri Cadieux d'Hawkesbury. Les funérailles auront lieu mercredi le 6 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Noël Ltée.
416 rue McGill à Hawkesbury
à 9 hrs 30 pour se rendre à l'église paroissiale de Pointe-Fortune, où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de Chute-à-Blondeau, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

D'ASTI (Antonietta) — Accidentellement à Montréal, le 2 mai 1964 à l'âge de 65 ans est décédée Mme veuve Antonio D'Asti, née Antonietta Cairo, mère de Marie et Dominique. Les funérailles auront lieu mercredi le 6 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Granato Enrg.
292 rue Jean-Talon Est.
pour se rendre à l'église Notre-Dame de la Défense où le service sera célébré à 11 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DI PALMA (Farrese) — A Montréal, le 3 mai 1964 à l'âge de 80 ans est décédé Michelangelo Di Palma, époux de feu Giuseppina Miniacci, oncle d'Alfred, Ida, Joseph, Albert, Eugène, Arthur Farrese. Les funérailles auront lieu mercredi le 6 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Granato Enrg.
292 rue Jean-Talon Est.
pour se rendre à l'église Notre-Dame de la Défense, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de Ste-Anne-de-Bellevue, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUPUIS (Eglantine) — A Montréal, le 3 mai 1964 à l'âge de 87 ans est décédée Mme veuve Arthur Mederic Dupuis, née Eglantine Tremblay. Les funérailles auront lieu mercredi le 6 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. H. Benoit
2102, rue Fullum
à 9 h. 30 pour se rendre à l'église Notre-Dame de Montréal où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de Notre-Dame d'Ottawa, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

JAMES D. McKENNA
House of Flowers
RUE DE LA MONTAGNE
VICTOR 2-4444

FORD (Jeannette) — A Montréal, le 2 mai 1964, à l'âge de 59 ans, est décédée Jeannette Bourassa, épouse de Harold Ford et mère d'Alfred. La dépouille mortelle est exposée au salon funéraire
Robert M. White & Son
4434 est, Ste-Catherine
Les funérailles auront lieu mercredi le 6 mai à 9 h. a.m. à l'église St-Aloysius. Inhumation au cimetière de l'Est.

GAGNON (Henri) — A Montréal, le 3 mai 1964, à l'âge de 55 ans, est décédé M. Henri Gagnon époux de Simone Leroux demeurant à 8830 St-Hubert. Les funérailles auront lieu mercredi le 6 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée.
745 est, rue Crémazie
à 8.45 hres, pour se rendre à l'église St-Alphonse-d'Youville où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GARIEPY (Henri) — A Montréal, le 4 mai 1964 à l'âge de 50 ans est décédé M. Henri Gariépy, époux de Thérèse Dubé, demeurant à 7346 Casgrain. Les funérailles auront lieu vendredi le 8 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Rémi Lamoureux
7384 rue St-Denis
à 8 h. 30 pour se rendre à l'église Ste-Cécile où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GRISE-BERGERON (Alice) — A St-Césaire, le 2 mai 1964, à l'âge de 88 ans, est décédée Alice Bergeron, épouse de feu Henri Grise. Elle laisse dans le deuil son fils Charles-Henri, Mme R. Meunier (Antoinette), J. Hertel Allard (Jeanne), Paul La Rivière (Cécile), Paul H. Chenette (Gabrielle), Berthe et Fernande Grisé. Les funérailles auront lieu mercredi le 6 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Funéraires Poirier
St-Césaire
pour se rendre à l'église paroissiale où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GUIBORD (Joseph) — A Montréal, le 4 mai 1964 à l'âge de 76 ans, est décédé Joseph Guibord, époux Exire Sarazin, demeurant 5182 Drolet. Les funérailles auront lieu mercredi le 6 courant. Le convoi funèbre partira des salons de la Société Coopérative Frais funéraires
7030, rue St-Denis
à 8 hres pour se rendre à l'église St-Denis où le service sera célébré à 8 hres 30 et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GUINDON (Richard) — A Montréal, le 5 mai 1964, à l'âge de 34 ans, est décédé M. Richard Guindon, époux de Yolande Pichet, demeurant 7004 Hutchison. La dépouille mortelle est exposée au salon
Patrick Provencher Inc.
4240, rue Adam
Avis des funérailles plus tard.

HOULE (Antonio) — A Montréal, le 4 mai 1964, à l'âge de 67 ans, est décédé M. Antonio Houle, époux en 1ères noces de Alma Bissonnette et en 2èmes noces de feu Alice Cyr, demeurant 8360 Boyer. Les funérailles auront lieu vendredi le 8 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
745 est, rue Crémazie
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église Ste-Thérèse de l'Enfant-Jésus où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de Ste-Hélène de Bagot, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LABELLE (Ernest) — A Montréal, le 2 mai 1964, à l'âge de 66 ans, est décédé Ernest Labelle, époux de Dorilda Trudeau, demeurant au 208 Delinelle. Les funérailles auront lieu mercredi, le 6 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée.
4505 rue Notre-Dame ouest,
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Zotique, où le service sera célébré à 9 h., et de là, au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LACHAPELLE (Joseph) — A Montréal, le 4 mai 1964, à l'âge de 69 ans, est décédé M. Joseph Lachapelle, époux de feu Anna Bissonnette, demeurant à 8066 St-André. Les funérailles auront lieu mercredi le 6 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Lorenzo Neveu
7766, rue St-Hubert
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Rosaire, où le service sera célébré à 10 hres, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAFORCE (Thérèse) — A Montréal, le 3 mai 1964, à l'âge de 37 ans, est décédée Mme David Laforce, née Thérèse Pépin, demeurant au 570 rue Lahaie, appt 1, Pont-Viau. Les funérailles auront lieu mercredi le 6 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
1735 Ave de l'Eglise
à 10 hrs 15 pour se rendre à l'église St-Paul, où le service sera célébré à 10 hrs 30 et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAJOIE (Marie-Louise) — A Ville Lemoyne, le 4 mai 1964 à l'âge de 66 ans est décédée Marie-Louise Forest, épouse de Ludovic Lajoie, demeurant 1881 St-Pierre. Les funérailles auront lieu vendredi le 8 courant. Le convoi funèbre partira des salons
E. Daoûe & Fils Inc.,
200, rue St-Louis
à 9 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Josaphat où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière régional de Ste-Maxime lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAMONTAGNE (Paul-Emile) — Subitement, à sa demeure, dimanche le 3 mai 1964, est décédé Paul-Emile Lamontagne, époux bien-aimé de Julienne Aubin. La dépouille mortelle est exposée à la maison funéraire.
J.-P. Feron & Sons,
2252, rue St-Antoine
Le service aura lieu à l'église St-Joseph, mercredi matin à 9 hrs 30. Inhumation au cimetière de la Côte-des-Neiges.

LANGLOIS (Marie) — A Montréal, le 2 mai 1964, à l'âge de 67 ans, est décédée Mme veuve Hermillio Langlois née Marie Brière, demeurant à 6448 St-Dominique. Les funérailles auront lieu mercredi le 6 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Noël Ltée.
807 est, Roy
à 9 h. pour se rendre à l'église St-Jean-de-la-Croix où le service sera célébré à 9 h. 30 et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAPOINTE (Lumina) — A Montréal, le 3 mai 1964, à l'âge de 71 ans, est décédée Mme Edmond Lapointe, née Lumina Bergeron, demeurant à 1797 Wolfe. Les funérailles auront lieu mercredi le 6 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Victor Dubois Enrg.
1750 rue Amherst
à 8 h. 15 pour se rendre à l'église Ste-Catherine où le service sera célébré à 8 h. 30 et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAURIN (Laura) — A St-Paul l'Ermite, le 3 mai 1964 à l'âge de 32 ans est décédée Mme veuve Eugène Laurin née Laura Trudeau, demeurant à 372 Notre-Dame, St-Paul l'Ermite, autrefois de St-Ambroise, Comté Joliette. Les funérailles auront lieu mercredi le 6 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Yvon Champagne
222 rue Notre-Dame Deschamps,
Repentigny
à 9 hrs 30 pour se rendre à l'église paroissiale de St-Paul l'Ermite où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEGROS (Marceline) — A Montréal, le 4 mai 1964, à l'âge de 82 ans, est décédée Marceline Latour, épouse de feu Alfred Legros demeurant 2344 Orléans. Les funérailles auront lieu vendredi le 8 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. S. Vallée Ltée.
4201, rue Hochelaga
à 8 hrs 15 pour se rendre à l'église Ste-Jeanne d'Arc, où le service sera célébré à 8 hrs 30 et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEPINE (Philippe) — A St-Vincent-de-Paul, le 3 mai 1964, à l'âge de 53 ans, est décédé M. Philippe Lepine, époux de Huguette Alarie, demeurant 775 Lavallée, St-Vincent-de-Paul. Les funérailles auront lieu vendredi le 8 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Giroux & Fils Inc.
11130 boul. Pie IX
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Vincent-de-Paul où le scrvice sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de St-Vincent-de-Paul lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEVEILLE (Marcel) — A St-Jérôme, le 4 mai 1964, à l'âge de 18 ans, est décédé accidentellement Marcel Léveillé, fils de Paul Léveillé et de Fernande Granger, demeurant à 250 Bélanger. Les funérailles auront lieu vendredi le 8 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Ervé Trudel & Fl.
400 rue Labelle
pour se rendre à l'église Ste-Paule, de St-Jérôme, où le service sera célébré à 9 h. 30, et de là au cimetière, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Ralliement angle St-Charles et Labelle à 9 h. 15.

LORRAIN (Edwilda) — A Montréal, le 3 mai 1964, à l'âge de 75 ans, est décédée Edwilda Moreau, épouse de Edouard Lorrain, demeurant à 6853 Garnier. Les funérailles auront lieu mercredi le 6 courant. Le convoi funèbre partira des salons
O. Duquette Inc.
1350 est, Beaubien
à 8 h. 30 pour se rendre à l'église St-Philippe où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de Fort Chambly, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MADISON (Jacques Hekimian) — A Montréal, le 3 mai 1964, est décédé M. Jacques Hekimian Madison, époux de Irmine Giroux et père de Madeleine, Marguerite, Françoise, Claire, Jean, Marthe et Guy. Les funérailles auront lieu mercredi le 6 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. R. Desiauriers Ltée
5650 chemin Côte-des-Neiges
pour se rendre à l'église St-Germain d'Outremont où le service sera célébré à 9 h. 30 et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MAILLOUX (Fabiola) — A Ville St-Michel le 3 mai 1964 à l'âge de 77 ans est décédée Mme Rosario Mailloux née Fabiola Fortin, demeurant à 7609, 22ième avenue, Ville St-Michel, autrefois de la paroisse Ste-Jeanne d'Arc. Les funérailles auront lieu mercredi le 6 courant. Le convoi funèbre partira des salons
René Sanscartier
4036 rue Belair,
entre Pie IX et 21ème Ave.
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Damase où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MARCOTTE (Ovila) — A Chomedey, le 3 mai 1964, à l'âge de 68 ans, est décédé M. Ovila Marcotte, époux d'Ida Hardy. Les funérailles auront lieu vendredi le 8 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. Ouimet & Fils
3517, boul. Lévesque
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Norbert, où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MARLEAU (Germaine) — A Montréal, le 4 mai 1964 à l'âge de 57 ans 7 mois est décédée Mme Lionel Marleau née Germaine Saussereau, demeurant au 7404 ave Querbes. Les funérailles auront lieu vendredi le 8 courant. Le convoi funèbre partira des salons
A. Dallaire Inc.,
781, avec Ogilvy (Parc Extension)
à 8 h. 30 pour se rendre à l'église St-Roch où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

McMARTIN (Suzanne) — A Montréal, le 4 mai 1964, à l'âge de 40 ans, est décédée Suzanne McMartin, fille de James McMartin et de Mathilde McCune, demeurant 7543 St-André. Les funérailles auront lieu jeudi le 7 courant. Le service au
Salon J. M. Dubreuil
6776 rue St-Hubert
à 11 hres et de la au cimetière Memorial Park.

MENARD (Yolande) — A Cité LaSalle, le 4 mai 1964, à l'âge de 34 ans, est décédée Mlle Yolande Ménard, fille de Henri Ménard, et de Léo Daignault, demeurant 216, 5e avenue, Cité LaSalle. Les funérailles auront lieu vendredi le 8 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Gustave Drouin Ltée
7619 boul. LaSalle
pour se rendre à l'église Notre-Dame du Sacré-Coeur, ou le service sera célébré, et de là au cimetière Ste-Rose-de-Lima, Ile-Perrot, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MOREAU (Léo) — A Montréal, le 2 mai 1964, à l'âge de 49 ans, est décédé Léo Moreau, époux d'Eva Moison, demeurant à 1939 est, Sherbrooke. Les funérailles auront lieu mercredi le 6 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Bonnier, Duclos & Bonnier
3503 rue Papineau
à 9 h. pour se rendre à l'église St-Robert-Bellarmin où le service sera célébré à 9 h. 30 et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PAINCHAUD (Louis) — Verdun, le 4 mai 1964, à l'âge de 56 ans est décédé M. Louis Painchaud, époux de Armandine Bourgeois, demeurant, 24, 4ème avenue. Les funérailles auront lieu vendredi le 8 courant. Le convoi funèbre partira des salons
L. Thériault
512 rue de l'Eglise
à 8 hrs 40, pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Lourdes, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de St-Louis-de-Gonzague, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PANNETON (Adélard) — A Montréal, le 5 mai 1964, à l'âge de 77 ans, est décédé M. Adélard Panneton, époux de Georgianna Ricard, père Armand et Henri, Mme L. Boyte (Germaine), Mme G. St-Onge (Rollande). Les funérailles auront lieu vendredi le 8 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Roland Bisson Inc.
1415 est, rue Fleury
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église St-Charles-Garnier, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PAQUIN (Marie) — A Montréal, le 3 mai 1964, à l'âge de 84 ans, est décédée Mme veuve Ferdinand Paquin, née Marie Savard, demeurant au 4417 A Messier. Les funérailles auront lieu mercredi le 6 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Société Coopérative
de Frais Funéraires
4848 rue Papineau
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Louis-de-Gonzague, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PAYETTE (J.-Alfred) — A Montréal, le 4 mai 1964, à l'âge de 75 ans, est décédé M. J.-Alfred Payette, époux de feu Alma Leblanc, demeurant à 106 St-Augustin. Les funérailles auront lieu vendredi le 8 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
4505, rue Notre-Dame ouest
à 8 h. 15 pour se rendre à l'église St-Henri où le service sera célébré à 8 h. 30, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y arriver sans autre invitation.

PILON (J. Arthur) — A Montréal, le 4 mai 1964, à l'âge de 71 ans, est décédé M. J. Arthur Pilon époux de Ernestine Boisvert et père de Lilliane, Mme Federic Rice (Lucille), Jacques-Aimé et Maurice, demeurant 6610 2ème avenue Rosemont. Les funérailles auront lieu vendredi le 8 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. S. Vallée Ltée.
2548 rue Beaubien
pour se rendre à l'église St-Marc où le service sera célébré et de là au cimetière de St-Louis-de-Gonzague, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PILON (Privat) — A Montréal, le 3 mai 1964, à l'âge de 73 ans, est décédé Privat Pilon, époux de Marie-Antoinette Beaudry, demeurant au 5487, 2ème ave, Rosemont. Les funérailles auront lieu mercredi, le 6 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-A. Guilbault Inc.,
5359, 11e ave, Rosemont
à 8 h. 15, pour se rendre à l'église Ste-Philomène, où le service sera célébré à 8 h. 30, et de là, au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

in memoriam

BOULE (Lionel) — Epoux chéri et père bien-aimé, ton absence se fait grandement sentir depuis que tu as quitté le foyer où nous voulions tant de garder mais telle n'était pas la volonté de Dieu. Tu m'as laissé d'impérissables souvenirs et le chagrin m'est un fardeau très lourd, mais ton image reste toujours présente à l'esprit de ceux qui t'aimaient et qui t'on perdu. Grandement regretté par son épouse Lorraine, ses filles Diane et Elaine et son fils Donald.

JOUBERT (Gaston) — A la mémoire de mon frère Gaston, une grand-messe 1er anniversaire sera chantée pour le repos de son âme, au Centre Marial Montfortin, Sanctuaire Marie-Reine-des-Coeurs à 7.30 hrs le 6 mai. Recommandée par sa soeur Lucienne.

JUTRAS (Marcel) — 3 ans cher Marcel, quel douloureux souvenir, tu es parti si vite et si cruellement, que dans nos coeurs tu es toujours près de nous. Une grand'messe sera chantée à l'église St-Henri, le 6 mai à 8:30 hres a.m. De ceux qui auraient tant voulu te garder. Tes parents.

POIRIER (Omer) — A Montréal, le 2 mai 1964, à l'âge de 83 ans, est décédé Omer Poirier, époux de feu Hermina Charbonneau, demeurant au 5014 - 5ième Ave, Rosemont. Les funérailles auront lieu mercredi le 6 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Georges Godin
10,540 rue Papineau
à 9 hrs pour se rendre à l'église St-Michel de Vaudreuil, où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

RACICOT (Georges) — A Verdun, le 3 mai 1964, à l'âge de 76 ans, est décédé Georges Racicot, époux de Berthe St-Laurent, demeurant au 773 rue Willibrod. Les funérailles auront lieu mercredi le 6 courant. Le convoi funèbre partira des salons
L. Thériault
512 rue de l'Eglise
à 8 h. 40 pour se rendre à l'église Notre-Dame-Auxiliatrice où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

REEVES (Charlemagne) — A Montréal, le 4 mai 1964 à l'âge de 59 ans est décédé Charlemagne Reeves célibataire. Les funérailles auront lieu mercredi le 6 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
2630 rue Notre-Dame ouest
à 7 h. 45 pour se rendre à l'église Ste-Clotilde où le service sera célébré à 8 h. et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ROY (Alice) — A Montréal, le 4 mai 1964 à l'âge de 65 ans est décédée Mme Armand Roy née Alice Desrochers demeurant à 9711 DelaRoche Les funérailles auront lieu vendredi le 8 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
400 boul. Henri-Bourassa est
à 8 hrs 30 pour se rendre à l'église St-Charles Garnier où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ROY (Valerie) A Vimont le 4 mai 1964, à l'âge de 77 ans est décédé Valerie Roy, épouse de feu Stanislas Roy, demeurant 2280 boul. Prudentiel. Les funérailles auront lieu jeudi le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. M. D. Cyr
167 boul. Ste-Rose, Ste-Rose
à 1 hr 45 pour se rendre à l'église Ste-Rose United Church où le service sera célébré à 2 heurs et de là au cimetière Mont-Royal, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ST-DENIS (Anthime) — A Ste-Geneviève-de-Pierrefonds, le 3 mai 1964, à l'âge de 100 ans et 7 mois, est décédé M. Anthime St-Denis, époux de feu Angélique Brunet, demeurant chez son fils Adrien, à 3850 Montée St-Charles. Les funérailles auront lieu vendredi le 8 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-A. Legault
16114, boul. Gouin ouest
pour se rendre à l'église paroissiale de Ste-Geneviève-de-Pierrefonds où le service sera célébré à 10 hres, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ST-PIERRE (Marie-Jeanne) — A Montréal, le 5 mai 1964, à l'âge de 67 ans, est décédée Mme veuve Benjamin St-Pierre, née Marie-Jeanne Séguin, demeurant 8281 Ave Des Belges. Les funérailles auront lieu vendredi le 8 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
745, rue Crémazie Est
à 9 hrs 45 pour se rendre à l'église Ste-Thérèse-de-l'Enfant-Jésus où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de St-Hyppolyte, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SAUVAGEAU (Jacques) — A Montréal le 3 mai 1964 à l'âge de 41 ans est décédé Jacques Sauvageau, époux de Madeleine Lapointe, demeurant 1719 Chambly. Les funérailles auront lieu vendredi le 8 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Victor Dubois Enrg.
1750 rue Amherst
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église Ste-Catherine où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SMITH (Wilfrid) — Subitement à Montréal, le 2 mai 1964, à l'âge de 61 ans, est décédé Wilfrid Smith, époux d'Yvonne Morin, demeurant au 5677 2ème ave, Rosemont. Les funérailles auront lieu mercredi, le 6 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-A. Guilbault Inc.,
5359, 11e ave, Rosemont.
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église Ste-Gemma, où le service sera célébré à 9 h., et de là, au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

TERREAULT (Pierre) — A Montréal, le 3 mai 1964, à l'âge de 68 ans, est décédé Pierre Terreault, époux de feu Mandia Boisvert. Les funérailles auront lieu mercredi le 6 courant. Le convoi funèbre partira des salons
René Thériault
1120 est, rue Jean-Talon
et de là au cimetière de Hawthorndale, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

THIBAULT (Marie-Jeanne) — A St-Urbain, Châteauguay, le 2 mai 1964, à l'âge de 60 ans est décédée Mme Albert Thibault, née Marie-Jeanne Beaulieu. Les funérailles auront lieu mercredi le 6 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Barrette & Ste-Marie
St-Urbain
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église paroissiale où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

THIBERT (Frédéric) — A Jacques-Cartier, le 2 mai 1964, à l'âge de 88 ans, est décédé Frédéric (Valery) Thibert, époux de Jeanne Doyon, demeurant à 1338 Joliette, père de Mme J. Moran (Marie-Jeanne), Mme veuve L. Langlois (Léopoldine), Mme A. Hinton (Georgette) et Jean-Marie. Les funérailles auront lieu mercredi le 6 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Ed. Daoûe & Fils Inc.
527 rue Ste-Hélène, Longueuil
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Grâce, J.-C., où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière St-Georges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

TRANCHEMONTAGNE (Romuald) — A Verdun, le 2 mai 1964, à l'âge de 48 ans, est décédé Romuald Tranchemontagne époux de Thérèse Dubuc, demeurant au 142 boul. Desmarchais. Les funérailles auront lieu mercredi, le 6 courant. Le convoi funèbre partira des salons
L. Thériault.
512 rue de l'Eglise,
à 8 h. 40, pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Lourdes, où le service sera célébré à 9 h., et de là, au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

TURENNE (Henri-Paul) — Accidentellement, le 3 mai 1964, à l'âge de 43 ans, est décédé Henri-Paul Turenne, époux de Marie-Jeanne Chalette, demeurant au 88, rue St-André, Longueuil. Les funérailles auront lieu mercredi, le 6 courant. Le convoi funèbre partira des salons
B. Francoeur & Fils Enrg.
70 boul. Lemoyne, Longueuil.
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Pierre-Apôtre, où le service sera célébré à 9 h., et de là, au cimetière de Longueuil, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

VANIER (Zénophile) — A St-Isidore, le 3 mai 1964, à l'âge de 92 ans, 8 mois est décédé M. Zénophile Vanier, époux de feu Marie-Louise Demers. Les funérailles auront lieu mercredi le 6 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Elie Primeau
St-Isidore
pour se rendre à l'église paroissiale où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière du même endroit, l

Heures d'affaires : **9** h. **30** à **5** h. **30** — Ouvert le soir jeudi et vendredi jusqu'à **9** h.

AU SOUS-SOL Dupuis



Nouveaux sacs en vogue

noir seulement -- similicuir durable

Un prix ridicule . . . moins que la demie pour de tels jolis sacs à main. Monture à rabat ou gainée de même matière. Doublure pâle lavable, effet cuir.

ord. 3.98 à 5.00
SOUS-SOL DUPUIS
1.47

S.V.P. pas de commandes postales, p.s.l. ni téléphoniques

DUPUIS — SOUS-SOL, RAYON 1355



Choisissez "FORMFIT" comme vêtements de base

Deux spéciaux dames, jeunes filles au sous-sol.

Soutiens-gorge sans bretelles

Fin coton blanc brodé. Les coupes renforcées d'un fil métallique. Le dos tout en Lastex nylon. S'agrafe au dos. Poitrine 32 à 36 A) et 32 à 36 B).

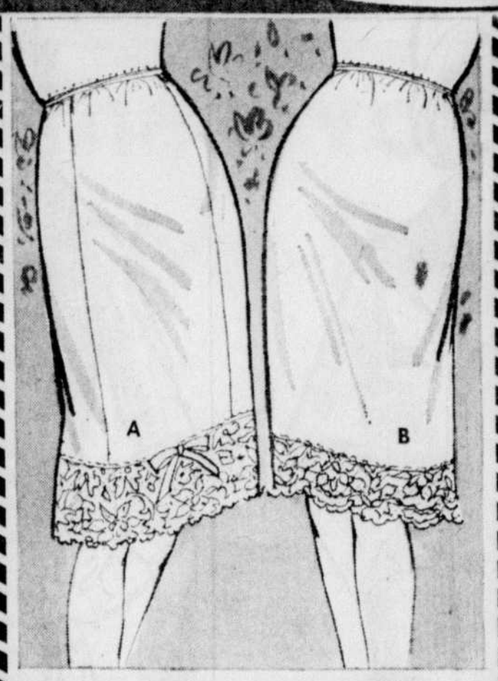
ord. 5.00
SPECIAL DUPUIS
2.99

Gaines-culottes jambes longues

Panneaux devant et dorsal en satin tissé élastique le reste en tricot nylon. La fourche aussi en tricot nylon. Quatre jarretelles amovibles. Blanc. Tailles P.M.G.

ord. 7.00
SPECIAL DUPUIS
4.99

DUPUIS — SOUS-SOL, RAYON 1365



Jupons blancs (à la taille)

pour dames, jeunes filles, tailles P. M. G.

tissu Dacron/coton facile d'entretien

A) Le devant est double, la ceinture élastique. Garniture délicat motif de fleurs.

B) Le bord s'orne d'une large dentelle festonnée. Motif "rose".

ACHAT SPECIAL
BAS PRIX
AU SOUS-SOL
1.88

VI. 2-6171

DUPUIS — SOUS-SOL, RAYON 1385

Nylons à revers "Ban-Lon"

au fini "Cerenyl"

(4 fois moins de fils tirés)



ORD. .79
LA PAIRE
.58

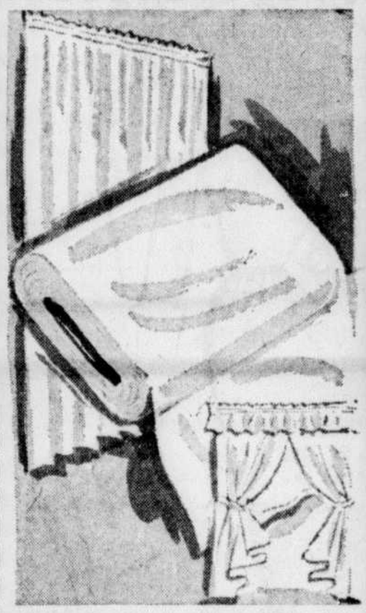
4 paires **2.15**
8 paires **4.10**

Tricot filet sans couture. Entrée large, bout / talon renforcés. "Cerenyl" évite les échelles et corrige davantage les inconvénients dus à la transpiration grâce à son fini spongieux supérieur. — Pointures 8½ à 11.

- BEIGE EPICE
- BRUN CACAO

DUPUIS — SOUS-SOL, RAYON 1375

VI. 2-6171



Marquisette rayonne 45 po.

pour vos jolis rideaux de chambre et autres pièces. Blanc qui reste blanc. Une qualité lavable.
SPECIAL LA VERGE **.47**

Marquisette "Dacron" 45 po.

Le DACRON est plus résistant aux rayons solaires et ne jaunit pas. Lavable sans repassage. Blanc.
LA VERGE **.67**



Stores de plastique

36 x 70 po.

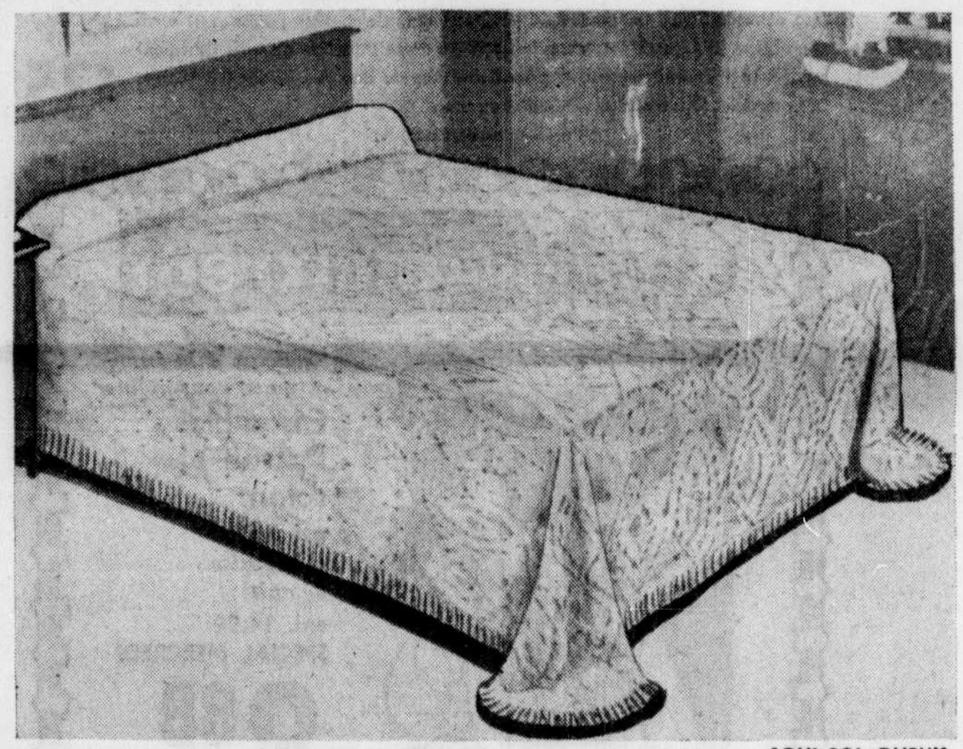
SPECIAL, CHACUN **1.57**

Rare bas prix pour remplacer les défraichis . . . à la ville ou à la campagne. Plastique blanc.

Coton fini toile 36 po.

Pour vos draperies pratiques dans la cuisine, une chambre ou au chalet d'été. Dessins variés dans les nuances gaies sur un fond blanc ou beige.
LA VERGE **.77**

DUPUIS — SOUS-SOL, RAYON 1745



Couvre-lits motif "Electronique"

Valant 14.98 — économisez 40%

Ces couvre-lits sont de toute première qualité et en coton serré. Coins arrondis . . . Lavables. Une frange termine les 3 côtés à la vue. • blanc neige • beige • rose camélia • turquoise • vert jade • or antique.

- LIT SIMPLE. Dim. 78 x 120" env.
- LIT DOUBLE. Dim. 95 x 120" env.

SOUL-SOL DUPUIS
8.99
CHACUN

VI. 2-6171

DUPUIS — SOUS-SOL, RAYON 1165



Oreillers plumes d'oie

gros modèles de 20 x 26 po. Ord. 7.98 chacun

Le confort absolu assuré par ces oreillers généreusement remplis de plumes d'oie stérilisées. Enveloppe satinée couleur bleue.

½ PRIX
3.99 chacun

VI. 2-6171

DUPUIS — SOUS-SOL, RAYON 1165

Carpettes tressées ovales et réversibles

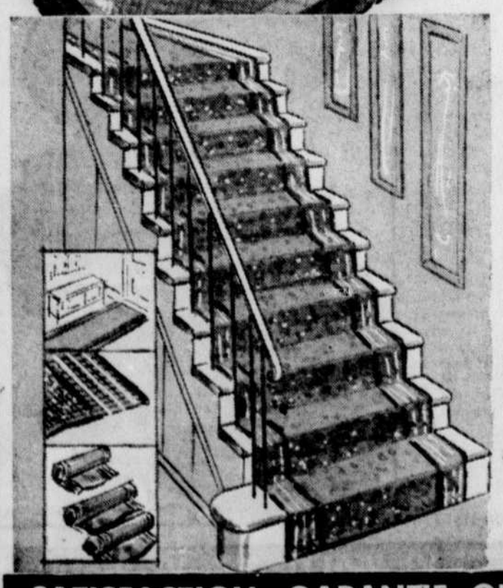


15 x 27 po. **1.47**
20 x 34 po. **2.47**
25 x 48 po. **3.97**

Texture rayonne et coton lavable. Tressage très serré formant des effets deux tons :

- bleu • rouge
- vert • gris
- beige • brun

VI. 2-6171



Tapis JUTE

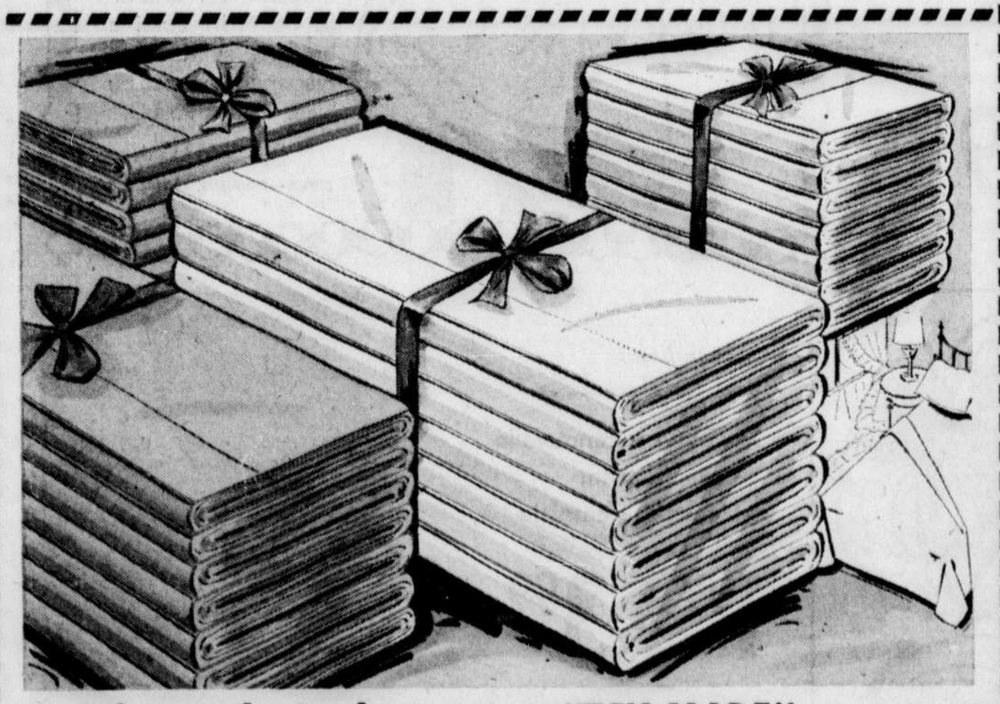
économique

largeur 22½ po.
la verge **.99**

largeur 36 po.
la verge **1.49**

Tapis d'escalier ou de passage en jute fond effet de tweed et rayures opposées. Entretien facile, réversible, durable. Nettoyage simplifié.

DUPUIS — SOUS-SOL, RAYON 1735



Populaires draps de marque "TEX-MADE"

ayant légères imperfections — offerts à bas prix chez Dupuis — faites provision . . .

Draps blanc neige

72 x 100 po. 81 x 100 po.
39 x 75 po. 54 x 75 po.

AU SOUS-SOL DUPUIS
2.69 CHACUN

Taies assorties 42 po. ..... La paire **1.19**

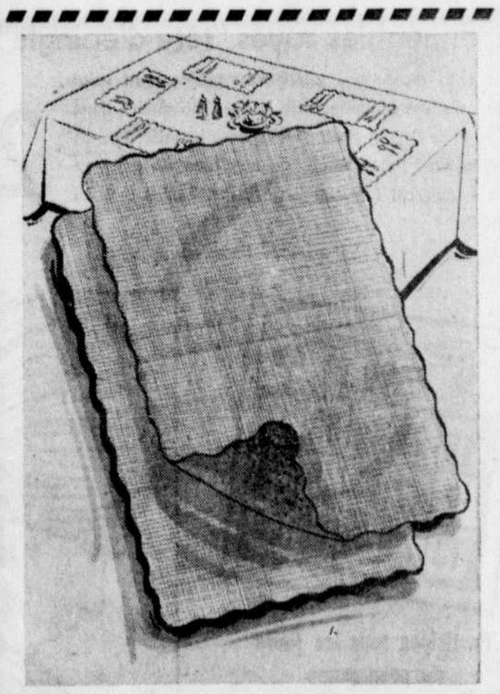
Draps couleur unie

• jaune • rose • beige • bleu • vert
72 x 100 po. 81 x 100 po.
39 x 75 po. 54 x 75 po.

AU SOUS-SOL DUPUIS
2.99 CHACUN

Taies assorties 42 po. ..... La paire **1.39**

DUPUIS — SOUS-SOL, RAYON 1155



Napperons de plastique

qu'on essuie d'un chiffon humide

• DESSOUS MOUSSE SYNTHETIQUE

Jolis et décoratifs dans divers motifs aux coloris : beige, bleu, orange, jaune, rose et blanc. Environ 12 x 18 pouces. Pour casse-croûte, buffet froid et pour protéger la nappe devant les plus jeunes.

ORD. .79 CHACUN
à ½ PRIX
.39

DUPUIS — SOUS-SOL, RAYON 1145

Complexe de $35 millions à Westmoun

par Jean-Louis ARCAND

Le conseil municipal de Westmount a amendé son règlement de zonage, au cours de l'assemblée régulière d'hier soir, afin de permettre la construction d'un vaste complexe domiciliaire et commercial d'environ $35,000,000, entre les rues Western et Ste-Catherine, aux limites est de la municipalité, en partie au-dessus de la future station du métro de Montréal.

Cet important développement sera construit sur un terrain dont 85% de la superficie est dans Westmount, tandis que l'autre 15% est située dans les limites de Montréal. Ce terrain a fait l'objet de longues négociations entre les autorités de Westmount et ceux de la métropole qui voulaient l'annexer, alléguant que la construction du centre commercial et domiciliaire est due, principalement, à l'aménagement à cet endroit d'une station de métro et que, de ce fait, les revenus devraient être versés à Montréal qui paie le métro. Mais les autorités de Westmount n'ont pas cédé, et cette municipalité retirera 85% du revenu que procure une évaluation de plus de $30 millions. Montréal, qui construit le métro, en retirera 15%.

Le vaste complexe comprendra des boutiques et magasins, des bureaux et des immeubles domiciliaires de 28 étages, le tout étant "d'une beauté architecturale remarquable" et devant être d'une "utilité sociale et économique qui contribuera à l'essor de la région métropolitaine", a affirmé M. J. Eric

Voir COMPLEXE en page 2

Y.PATENAUDE
COMPTABILITE
ED.FINALE

LA PRESSE
LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

DERNIÈRE ÉDITION 7¢ Montréal, mardi 5 mai 1964 / Rogations.

IMPRIME ET PUBLIE AU 7 OUEST, RUE ST-JACQUES, MONTREAL, PAR LA COMPAGNIE DE PUBLICATION DE LA PRESSE LIMITEE • 80e ANNEE, No 171 • 4 CAHIERS • 64 PAGES

AUJOURD'HUI

On a retrouvé les armes volées à l'arsenal des Fusilliers Mt-Royal

Robert Hudon, âgé de 23 ans, et dernier des cinq individus soupçonnés du hold-up de $5,000 commis vers la mi-avril à la succursale de la Banque Provinciale, à Mont-Rolland, est tombé vers midi dans une souricière tendue par la police depuis quelques jours à l'intersection des rues Sherbrooke et Hutchison.

Cette capture a permis peu après aux policiers de se rendre dans un garage de la 8e, avenue, à Rosemont, légèrement au nord de la rue Holt et en ce lieu de récupérer une bonne partie sinon la totalité des armes volées en janvier à l'arsenal des Fusiliers Mont-Royal, avenue des Pins.

Les opérations, dirigées par l'inspecteur-détective chef Russell Sénécal de la Sûreté municipale, on permis en outre aux limiers de découvrir dans le garage sept bombes de fabrication domestique auxquelles il ne restait plus qu'à fixer le mécanisme de déclenchement.

L'inspecteur Sénécal a précisé que la capture de Hudon a été opérée par le capitaine-détective Guy Francoeur et le sergent-détective J. Yamacucci.

Hudon a été écroué aux cellules du quartier-général pour interrogatoire.

La capture de ce dernier n'a suivi que de quelques heures celle de son présumé complice de Mont-Rolland, André Wattier, appréhendé dimanche soir par la gendarmerie royale dans une petite voiture européenne à Victoriaville.

La police détient donc les présumés auteurs du hold-up de Mont-Rolland, ainsi que trois autres suspects arrêtés dimanche soir dans la région de St-Hyacinthe concernant la découverte dans cette région d'une cache de dynamite volée quelque temps plus tôt aux travaux d'excavation du métro, rue Berri, un peu au sud du boul. St-Joseph.

Claude Perron : procès à l'automne

Par ailleurs, Claude Perron, 27 ans, a été condamné aujourd'hui à subir son procès aux assises criminelles de l'automne sous une accusation de vol découlant de la rafle d'armes à l'arsenal de Shawinigan le 20 février dernier.

Le juge Maurice Langlois a refusé tout cautionnement.

A l'enquête préliminaire, le major Claude Barbier a déclaré sous serment que Perron faisait partie de groupe de jeunes gens qui l'ont ligoté lors du raid. Le soldat Paul Harvey a identifié les armes volées et le détective Roy Sim, de la PP, a décrit la découverte des armes par la police de Montréal le 10 avril.

LA TRANSCANADIENNE
...dans les principaux secteurs de la ville. Un reportage photographique (page 40)

L'OJC
L'Ordre de Jacques-Cartier s'est revalorisé, et le public doit le savoir, déclare un militant (page 17)

IMPOTS
Walter Gordon n'élimine pas la possibilité de nouvelles formes d'imposition (page 29)

HOCKEY
Laperrière remporte le titre de meilleure recrue de l'année (page 33)

L'ENFANCE
Un foyer pour les enfants qui n'en ont pas, la "Cité de l'enfance" (page 18)

POMPIERS
Les pompiers demandent la coordination des opérations et l'unification du commandement de tous les services d'incendie de l'île de Montréal (page 3)

CUBA
Des armes terroristes sont découvertes dans une cache sous-marine. (page 49)

SOMMAIRE

Annonces classées / 50 à 59
Bandes dessinées / 36
Courrier de Pauline / 20
Décès, Naissances, etc. / 60
Editorial / 4
Finance / 46, 47
Horoscope / 32
Immeuble / 41
Les timbres / 60
Les Tribunaux / 13
Loisirs et récréation / 45
Mots croisés / 53
Nos groupes ethniques / 8
Nouvelles internationales / 49
Radio et Télévision / 44
Session fédérale / 17, 29, 31
Session provinciale / 17, 30
Spectacles et Concerts / 42, 43
Sports / 33 à 36, 38
Vie féminine / 18 à 22
Vie mondaine / 19
Vie syndicale / 10

La démocratie au Québec
PAR RICHARD DAIGNAULT ET DOMINIQUE CLIFT

L'opposition ne tire rien au clair

Le discours que Daniel Johnson a prononcé à l'Assemblée législative, en réponse au discours du budget de Jean Lesage, effleure momentanément le patronage qui s'effectuerait sous l'administration actuelle.

L'incursion, qui émunère quelques exemples de gaspillage; n'est cependant pas longue et se termine sans une seule conclusion d'ordre pratique.

En réalité, les deux cinquièmes du discours du chef de l'opposition traite de la crise constitutionnelle et se termine par un plaidoyer en faveur d'une nouvelle constitution canadienne.

Dans la conjoncture actuelle, on a l'impression que Daniel Johnson "manque le bateau". Non pas que le problème de la constitution soit sans intérêt, mais quand la population commence à sentir l'étau des taxes se resserrer, quand la population sait qu'un gouvernement manipule de fortes sommes d'argent empruntées à des taux d'intérêt très respectables, elle s'attend à ce que l'opposition joue efficacement son rôle de surveillant des derniers publics.

C'est là la première tâche de l'opposition dans un parlement. Or, l'énumération des cas de patronage qu'a faite Johnson suscite la curiosité

Voir DEMOCRATIE en p. 2

LA MÉTÉO

ENSOLEILLE ET TRES CHAUD
MIN. : 50 — MAX. : 75

Voir DETAILS en page 2

Commission Laurendeau-Dunton

Boycottage de l'armée à Kingston?

KINGSTON, (PC) — Des avis affichés dans les bureaux demandaient aux militaires ainsi qu'aux fonctionnaires de la région de Kingston de ne pas participer à la réunion publique que tiendra ce soir à Kingston la Commission Laurendeau-Dunton.

Le commandant de la région militaire de l'Est de l'Ontario, le brigadier J. S. Ross, a refusé de formuler des commentaires, se bornant à dire qu'il avait vérifié auprès du ministère de la Défense nationale et qu'il était "inexact" d'employer l'expression "boycottage" en ce qui a trait aux ordres de l'armée.

"Les règlements défendent expressément aux membres des forces armées de participer à des discussions publiques ou d'exprimer des opinions sur des matières portant à controverse, particulièrement lorsqu'elles peuvent être reliées à des questions politiques", a dit le brigadier.

Il a ajouté que le personnel des forces armées doit d'abord recevoir une permission des quartiers généraux de l'Armée, mais qu'aucune demande n'a été faite pour participer aux audiences de la commission à Kingston.



Hal Banks photographié au moment où il entrait en cour ce matin.

Banks écope de cinq ans de prison; il va en appel

par Maurice MORIN

Harold C. Banks, âgé de 56 ans, président congédié du Syndicat international des marins, a été condamné à cinq ans de pénitencier, aujourd'hui, par le juge Claude Wagner. Il était passible de 14 ans. On sait que ce juge de la Cour des sessions de la paix l'avait reconnu coupable, vendredi dernier, de conspiration pour faire infliger des voies de fait graves au capitaine Francis Henry Walsh, un chef syndicaliste rival, le 18 août 1957, à Owen Sound, Ontario. Immédiatement après le prononcé de la sentence, Mes John Ahern, C.R. et Joseph Cohen, C.R. avocats de la défense, en ont appelé du jugement rendu et de la sentence prononcée. Cet appel s'appuie sur des questions de fait.

En Cour d'appel, devant le juge en chef Lucien Tremblay, lorsqu'il s'est agi de la question de la mise en liberté provisoire de Banks sous cautionnement, Me Jacques Bellemare, agissant pour la Couronne, s'est dit opposé au principe du cautionnement dans cette affaire. La requête de la défense a été prise, incidemment, en délibéré.

Banks fut conduit à la barre des inculpés menotté à un caporal de la Police provinciale.

Et avant que le juge Wagner ne montât sur le banc, les menottes lui furent enlevées. Stoïque, Banks, un homme de grande stature, n'a laissé voir aucun signe d'émotion pendant que le tribunal a prononcé d'importantes remarques à son endroit.

La salle d'audience no 3 de la Correctionnelle était remplie à craquer lorque le juge Wagner est monté sur le banc, précédé de son huissier-audiencier, Eugène Morin.

Voir BANKS en page 2

Québec freine la publicité de la bière et des alcools

QUEBEC (DNC) — M. René Hamel, premier ministre intérimaire de la province et procureur général, a rendu public hier après-midi à la Chambre basse un règlement pour restreindre la publicité autour du commerce de la bière et des boissons alcooliques. Les autorités provinciales visent principalement à limiter la réclame grandissante que les brasseries faisaient depuis quelque temps à la télévision. Les 44 articles du règlement, qui doivent entrer en vigueur 45 jours après leur publication dans la Gazette officielle du Québec, touchent tous les moyens de diffusion de la publicité : étiquettes, récipients, contenants, journaux, revues, radio, télévision, panneaux-réclames, affiches, circulaires, papeterie, cinéma, trophées et tous les autres objets susceptibles de véhiculer le message publicitaire sous forme de cadeaux.

La déposition du document a été saluée par la claque ministérielle d'usage en la circonstance. Celle du ministre de la Famille et du Bien-être social, M. Emilien Lafrance, un abstinent qui a depuis longtemps déclaré publiquement la guerre à la publicité des brasseries et des distilleries, se détachait de l'ensemble, ferme et enthousiaste.

Le bureau du procureur général a fait savoir que la Régie des alcools avait décidé d'édicter des conditions plus claires et plus précises afin de mettre un terme aux "abus" que se permettaient depuis quelques mois brasseurs et distilleurs vis-à-vis d'une "certaine largesse d'interprétation que leur permettaient les règlements" pour réaliser "une certaine publicité plus directe que l'esprit de la loi ne leur permettait."

L'annonce des boissons alcooliques autres que la bière sera défendue à la radio et à la TV. Et de plus, la réclame en faveur de la bière à la radio et à la TV devra se limiter à une publicité autour du nom et de la marque...

La "Loi de la Régie des Alcools" ne consacrait que deux articles à l'annonce de la bière et des boissons alcooliques. En dix lignes, l'article 121 interdisait :

● — de représenter, par quel que moyen que ce soit, qu'une boisson alcoolique favorise la santé ou possède une valeur nutritive ou curative;

● — de chercher à intensifier la vente d'une boisson alcoolique au moyen d'affiches, à moins qu'elles ne soient placées à l'intérieur d'une bâtisse.

L'article 122 donnait au cabinet provincial la permission de réglementer plus en détail les réclames.

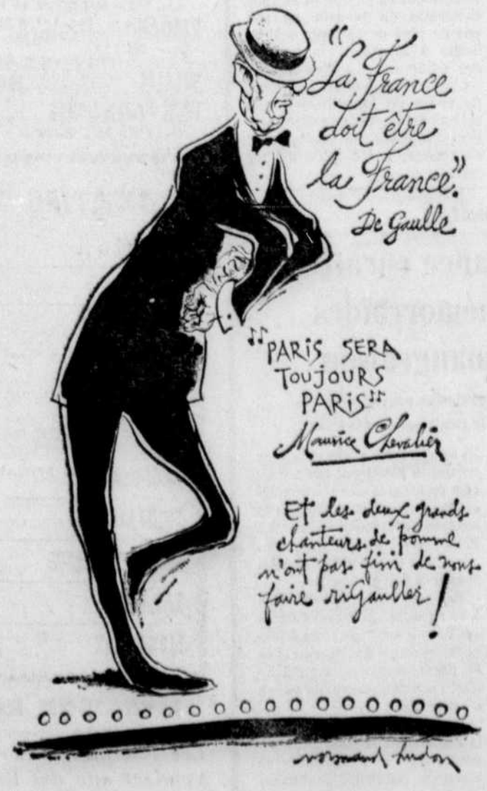
C'est ce que le gouvernement vient de faire . . .

Le but général du règlement consiste à empêcher les brasseurs et les distilleurs de réaliser une publicité destinée à leur susciter de nouveaux clients. Cette dernière devrait tout au plus s'adresser à la clientèle déjà existante. Enfin, toute publicité doit éviter de laisser croire que les boissons alcooliques peuvent être sanitaires, nutritives,curatives, diététiques ou stimulantes.

La Régie entend, en somme, faire en sorte que la réclame pour ces produits devienne "plus discrète et moins provocatrice."

Outre les restrictions aux thèmes et au vocabulaire même de toute la réclame concernant

Voir PUBLICITE en page 2



Nouvel incident dramatique dans le secteur britannique de Berlin

BERLIN-EST. (UPI, PA) — L'agence de presse ADN annonce aujourd'hui que des gardes-frontières de l'Allemagne de l'Est ont abattu tôt ce matin un ressortissant de Berlin-Ouest dans le secteur britannique.

Selon ADN, la victime avait essayé d'attaquer des sentinelles qui, se prévalant de leur droit de légitime défense, l'ont abattue. L'incident s'est produit à la frontière de l'Allemagne de l'Est, vis-à-vis la banlieue de Staaken, dans le secteur britannique de la ville de Berlin. L'ADN identifie l'homme comme étant un "provocateur" du nom d'Adolf Philipp, 20 ans. Le jeune homme a démoli des barricades de frontières, puis a tenté de tirer sur les gardes.

L'incident survient au moment où des autorités de l'Allemagne de l'Ouest annoncent qu'elles entendent ignorer une protestation soviétique contre la fermeture d'un centre commercial appartenant aux Russes, et qui se trouve au centre de Berlin-Ouest.

Le corps de la victime a été remis aux autorités de Berlin-Ouest. Toujours selon ADN, le ministère de la Défense de l'Allemagne de l'Est dit que les instigateurs d'incidents pareils doivent être tenus responsables des conséquences qui s'ensuivent.

Hier, les autorités britanniques ont logé une protestation contre les Russes à Berlin, après que des gardes de l'Allemagne de l'Est eurent abattu un réfugié qui a tenté de passer en Allemagne de l'Ouest jeudi dernier. Les Britanniques accusent les gardes de "conduite inhumaine".

On sévira contre les fraudeurs et patronneux —M. Saulnier

par Raymond MASSE

Ce matin, à l'hôtel de ville de Montréal, M. Lucien Saulnier, président du comité exécutif, n'y a pas été par quatre chemins pour affirmer que l'administration est fermement décidée à faire en sorte de sauvegarder la réputation d'honnêteté des employés municipaux.

"Nous voulons que ceux qui sont coupables soient punis avec toute la rigueur de la loi", a insisté M. Saulnier.

Et le président d'ajouter aussitôt : "La réputation d'honnêteté des employés municipaux doit être sauvegardée. Et le meilleur moyen de la sauvegarder, c'est d'être impitoyable pour ceux qui n'ont aucun respect pour leur serment d'office".

Au dire de M. Saulnier, c'est d'ici la fin de la semaine que le comité exécutif recevra du Contentieux un rapport lui recommandant ou lui déconseillant de prendre des procédures contre certains fonctionnaires municipaux jusqu'ici soupçonnés d'avoir exigé des ristournes d'entrepreneurs louant de l'outillage — par exemple des bulldozers — à Concordia.

Le rapport attendu concernerait deux fonctionnaires, selon une source. Une autre source fait mention de cinq ou six fonctionnaires.

Le président a réitéré qu'une enquête dirigée par des policiers municipaux avait été instituée il y a quelque temps, enquête portant sur des cas de location d'outillage par les services municipaux, pour fins de travaux de déneigement, de terrassement, etc., des travaux exécutés dans la ville ainsi que sur l'emplacement de l'Expo 1967.

Des descentes

Munis de mandats de perquisition, des limiers municipaux ont même effectué des descentes et saisi des documents au moins chez un employé municipal et chez un propriétaire d'outillage.

A la suite de l'enquête des limiers municipaux, il y eut un rapport que le comité exécutif a référé au Contentieux qui, après l'avoir étudié, doit adresser ses recommandations à ce même comité.

Huile à chauffage

Relativement à une autre enquête ayant porté, celle-ci, sur des présumées irrégularités dans la livraison d'huile à chauffage à différents édifices municipaux — notamment des édifices du service des parcs, dit-on —, M. Saulnier a souligné qu'"au moins un employé d'un distributeur a déjà été condamné" et que "la Ville a modifié tout son système de livraison d'huile à chauffage".

"En résumé, la Ville ne se fie plus au système généralisé de livraison automatique basée sur les fluctuations de la tem-

Voir FRAUDEURS en page 2



BOB KENNEDY MENACE? — Selon le magazine "Look", un complot avait été tramé en septembre 1962 par le syndicat des routiers (teamsters) pour assassiner le procureur général des USA, M. Robert Kennedy. La revue révèle que c'est un des dirigeants du syndicat, E.G. Partin, qui a éventé la mèche en faisant des aveux au secrétariat de la Justice. Partin a juré qu'on lui avait demandé de se procurer des explosifs au plastic qui auraient été lancés dans la décapotable de Robert Kennedy.

La vente de locomotives françaises à Cuba préoccupe les Etats-Unis

WASHINGTON, (AFP, AP, Reuter) — Le département d'Etat américain a officiellement révlé aujourd'hui que les Etats-Unis ont exprimé leur "vive préoccupation" au gouvernement français par suite de la vente à Cuba de locomotives françaises, qui va à l'encontre de la politique américaine d'embargo économique contre la République cubaine.

On sait que, en effet, la compagnie française Birssonneau et Lotz a conclu avec Cuba un contrat en vertu duquel elle fournira à ce pays 20 locomotives diesel. Le contrat comporte également une option pour l'achat de 10 autres locomotives par Cuba. La commande est de l'ordre de $4,000,000. Le gouvernement français a donné son appui à la transaction, en consentant une assurance de crédit à l'exportation pour trois ans ; le gouvernement français garantit donc le paiement par l'acheteur.

Le 22 avril dernier, Cuba a également signé avec l'URSS une entente pour l'achat de 40 locomotives au coût de $7,332,000.

Dans les milieux proches du département d'Etat américain, on exprime l'opinion que plus rien ne peut être fait pour empêcher que la vente à Cuba, par la France, de locomotives soit réalisée.

Quant à la réponse française aux interventions américaines, on fait remarquer dans ces mêmes milieux que l'annonce officielle de la vente est suffisamment éloquente en soi. Toujours selon ces mêmes milieux, l'attitude des interlocuteurs français a été comparable à celle des Britanniques, au cours de la vente des autobus, dans la mesure où les locomotives n'étant pas considérées comme un produit stratégique, il s'est agi d'une transaction d'affaires pure et simple.

Le porte-parole du département d'Etat, M. R. Phillips, a tenu à souligner que l'embargo économique appliqué contre Cuba par les Etats-Unis continuait d'être très efficace et que la vente de locomotives par la France est "contraire à nos souhaits d'ordre politique en ce qui concerne Cuba." Il a également précisé que les navires transportant des locomotives seraient automatiquement placés sur la liste noire.

GATT: l'amélioration du niveau de vie au Canada n'est pas pour demain

par Marcel GINGRAS
(envoyé spécial de "La Presse")

GENEVE. — Ce n'est pas demain que les négociations Kennedy amélioreront le niveau de vie des Canadiens, tout en réduisant le coût.

Si confiant qu'il soit de l'heureux résultat des négociations, le ministre du Commerce du Canada, M. Sharp, n'a pu se retenir de dire, à la séance d'ouverture, que des difficultés subsistent et qu'il reste beaucoup à faire.

Quelques instants plus tôt, le président de l'Assemblée avait exprimé la déception générale devant le retard à s'entendre sur le problème de l'agriculture et sur celui des disparités.

Par disparités, on entend ici les tarifs différents d'un pays à l'autre sur un produit fabriqué par un tiers, par exemple les tarifs américains et britanniques sur un produit quelconque dont le Canada serait le principal fournisseur.

A ce sujet, la Grande-Bretagne est arrivée très pessimiste à Genève. Une coupure de 50 pour cent, dit-elle, ne signifie que peu de choses pour certains pays si les tarifs américains doivent servir de base aux négociations, car ces tarifs sont beaucoup plus élevés que ceux de la plupart des autres pays.

A la déception de la Grande-Bretagne s'ajoute l'inquiétude de la Suisse dont le porte-parole a déclaré, en parlant des exceptions à la coupure générale des tarifs, dans ce domaine: de lourds nuages d'orages se sont amoncelés, d'où pourrait jaillir un éclair dévastateur pour mon pays tout spécialement.

Hésitations, inquiétude et mécontentement faisaient dire, hier, à un porte-parole du Marché commun qu'on ne saurait espérer de solution définitive avant l'été de 1965.

Un autre porte-parole de ce même Marché commun, par contre, mettait l'Assemblée en garde contre de trop longs débats, tout en ajoutant que s'il ne faut pas s'éterniser, il faut se garder de décisions hâtives.

A ces discussions, tous comptent sur des concessions mutuelles qui, dans le cas du Canada, signifient qu'à cause de son genre d'économie et de sa géographie, il ne peut accepter la réciprocité sur tout. En compensation, il offrirait des équivalences.

De l'avis de nombre de pays signataires de l'Accord général sur les tarifs et le commerce (GATT), la plus grande difficulté tient à la politique des pays du Marché commun, lesquels souhaitent le statu quo là où les écarts de tarifs ne dépassent pas 10 pour cent, alors même qu'ils ne sont pas parvenus à s'entendre entre eux à l'égard de plusieurs tarifs.

Les véritables séances de travail débutent aujourd'hui, à huis-clos, et rien n'a encore été dit des entraves commerciales autres que les barrières tarifaires. A lui seul, ce sujet peut occuper des semaines de discussions, et rien n'a été dit, de l'attitude protectionniste des industriels américains qu'aucun politicien ne peut mésestimer en année d'élections.

A cause de tout cela, on a raison de craindre que l'adoucissement du coût de la vie au Canada ne soit pas pour demain.

Les étudiants canadiens à Paris votent pour "la grève du loyer"

par PIERRE ST-GERMAIN,
correspondant de LA PRESSE à Paris

Le Comité des résidants de la Maison des étudiants canadiens à la Cité universitaire internationale de Paris a décidé hier soir de faire la grève du loyer.

Cette décision est intervenue à la suite d'un conflit (marqué ces jours derniers par des explosions de pétards et des inscriptions au rouge à lèvres) entre le directeur de la Maison, M. Raymond Tanghe, et le comité.

Selon le président du comité, M. Michel Brulé, le vote de grève a été pris à main levée par tous les étudiants (une soixantaine), sauf deux, au cours d'une assemblée qui a duré environ quatre heures.

Le comité exige principalement que la Maison :

1—continue de réserver huit chambres sur 46 aux étudiants mariés;

2—autorise les visites mixtes dans les chambres;

3—renonce à hausser le tarif des loyers pour la prochaine année académique;

4—le consulte sur toute les décisions qui touchent directement ou indirectement les résidants.

La grève doit entrer en vigueur lorsque le comité, ayant reçu de tous les étudiants le montant du loyer de mai, dû le 10, en informera officiellement M. Tanghe. Si ce dernier repousse les revendications, les résidants, les grévistes s'adresseront au comité français de la Cité. Ce comité comprend notamment l'ambassadeur du Canada, M. Jules Léger, le recteur de l'université de Paris et le délégué général du Québec en France, M. Charles-A. Lussier, ancien directeur de la Maison.

Le comité des résidants fera également appel au comité canadien de la Maison, dont le président est M. Jean-Paul-W. Ostiguy, et le secrétaire-trésorier, M. Marcel Faribault, tous deux de Montréal. "Le seul recours pour attirer l'attention sur nos problèmes est la grève", a déclaré M. Brulé.

Hier soir, au cours de la réunion qu'il avait lui-même convoquée, M. Tanghe a parlé pendant deux heures. Il a soutenu en substance :

1—Que la Maison n'offre pas aux étudiants mariés une installation matérielle suffisante;

2—Que les visites mixtes sont interdites aux termes du règlement intérieur;

3—Que la hausse des loyers est motivée par le déficit croissant de l'institution. L'an dernier, le déficit a atteint $370 par résidant. La Maison compte 57 résidants canadiens; 38 autres habitent des pavillons étrangers. Elle loge 15 étudiants non canadiens, dans le cadre d'un programme d'échanges.

Le tarif des loyers s'échelonne actuellement entre $15.50 et $20 par mois. M. Tanghe ne pourra le maintenir, estime-t-il, que si la Maison trouve de nouvelles sources de revenus. Pour ce qui est des couples, il propose de les loger hors de la Maison, ce qui suppose l'octroi d'une allocation de séjour.

Faisant état de la situation dans d'autres pavillons, le comité des étudiants considère que M. Tanghe fait preuve de mauvaise volonté et d'un manque de compréhension.

De toutes les provinces du Canada, seul le Québec verse une contributioin à la Maison. L'an dernier cette contribution a été de 25,000 dollars, ce qui a permis à la Maison de survivre, selon M. Tanghe.

Un emblème du biculturalisme flotte pour la première fois

par Pierre GODIN

KINGSTON. — Si le Canada n'a pas encore de drapeau distinctif national, la commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme aura le sien dès aujourd'hui, à Kingston, en Ontario.

Et quel drapeau? Rien de plus que le drapeau fleurdelisé du Québec traversé, au centre, de bas en haut, et de la gauche vers la droite, d'une mince croix de St-Georges rouge symbolisant le Canada anglais.

Cet audacieux projet, qui ne pèche pas par excès de chauvinisme anglo-saxon, faut-il le préciser, a germé dans la tête de cinq avocats de Kingston dont un seul est canadien-français, Me François Lemieux. Ne représentant personne d'autre sauf eux-mêmes, les auteurs de ce drapeau symbolisant "le biculturalisme et le bilinguisme" canadiens veulent que celui-ci devienne le drapeau officiel . . . de la commission Laurendeau-Dunton.

Aussi ont-ils décidé de le présenter aujourd'hui aux commissaires qui participent à une rencontre régionale de la commission dans cette ville de 65,000 habitants, où l'on ne compte tout au plus que 3,000 Canadiens de langue française.

Selon Me Lemieux, la commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme, par sa composition et par son rôle, est le symbole vivant de l'union des deux cultures du Canada.

"Voilà pourquoi, a-t-il expliqué" nous avons pensé que la croix de St-Georges, vieille de plus de 700 ans et symbole par excellence de l'histoire du peuple anglais, et le magnifique fleurdelisé québécois, évocateur lui aussi de la grandeur de la civilisation française, pouvaient former un 'couple idéal' pour symboliser la dualité culturelle de notre pays.

"Il y a mille ans d'histoire dans notre drapeau," a ajouté Me Lemieux dans un français fortement grevé par l'emploi continuel, depuis une quinzaine d'années, de la langue anglaise.

Originaire de la région de Sudbury, et habitant la ville de Kingston depuis 15 ans, Me Lemieux, organisateur politique conservateur bien connu dans la région, ne connait pas beaucoup le Québec.

Homme de l'Ontario, il a expliqué qu'il est allé au Québec très rarement, même si son père était Québécois et même s'il a un frère à Trois-Rivières.

Parlant français avec difficulté, il a déclaré que des 3,000 Canadiens français de Kingston, au moins 1,000 ne parlent plus le français ou presque plus.

Et l'Union Jack ?

Les initiateurs du drapeau "officiel" de la commission Laurendeau-Dunton envisagent-ils de présenter leur rejeton à Ottawa dans l'espoir de le faire adopter comme drapeau national ?

"Il n'en est nullement question, a répondu Me Lemieux en souriant.

"On le trouverait trop français et trop peu anglais peut-être", a-t-il dit.

Selon le groupe d'avocats, l'Union Jack n'est pas vraiment le drapeau symbolisant les différents peuples anglophones de la terre, mais bien plutôt uniquement le Royaume-Uni. Toute la grandeur, et la militaire, toute la littérature, l'Histoire entière du peuple anglais sont symbolisées par la croix de St-Georges qui a accompagné les Anglais dans les croisades, durant la Guerre de cent ans, etc., a déclaré Me Lemieux.

Selon lui, associée au drapeau fleurdelisé du Québec, la croix de St-Georges est le signe symbolique idéal pour rendre compte de la réalité biculturelle canadienne.

PUBLICITE

SUITE DE LA PAGE 1

la bière, les vins et les spiritueux, les 44 articles du règlement délimitent clairement les dimensions des annonces publiées ainsi que des panneaux-réclames, de même que la durée des messages publicitaires diffusés sur les ondes. Ils imposent également certaines normes techniques et même esthétiques pour ces annonces ou messages.

La publicité, selon les nouvelles règles, ne peut porter que **sur le nom, la marque ou le produit lui-même.**

La publicité du nom et de la marque sont limitées à l'appui, "au niveau national, provincial ou municipal, des campagnes de charité, d'éducation, de culture, ou d'un autre objectif d'intérêt public sans aucun lien avec l'annonceur et ses produits."

Dans le cas du nom, toute allusion à l'annonceur ou à ses produits est limitée à celle de sa raison sociale et de l'emblème, du blason et de la signature.

La femme et la jeunesse

Dans celui de la marque, on doit s'en tenir à la reproduction de la capsule et de l'étiquette d'une seule marque, ainsi que de slogans préalablement approuvés par l'administrateur de la régie des Alcools.

Au chapitre du produit lui-même, il ne faut pas dépasser "la bouteille pleine étiquetée et scellée, l'étiquette sans la bouteille ou un empaquetage par marque annoncée ; un verre vide ou plein ne touchant pas aux lèvres ; aussi des cartons, mais seulement pendant deux semaines pour la présentation d'un nouvel empaquetage."

"Les mineurs ou personnes susceptibles de passer pour des mineurs" ne trouvent pas place dans les illustrations autorisées. Quant aux femmes, elles n'y sont admises que "si elles sont représentées comme des personnes d'âge mur, d'allure digne et occupées à des activités dignes et saines. Les femmes ne doivent pas être exhibées dans des situations ou costumes immodestes, vulgaires et provocants et les attributs du corps féminin ne doivent pas être exploités comme thème principal. Les femmes ne doivent pas être montrées tenant un verre ou une bouteille."

Dans tous les cas précédents, la couleur est permise.

La publicité du produit ne doit nullement être reliée aux objectifs charitables, culturels ou publics auxquels est limitée celle du nom et celle de la marque.

"La publicité relative aux boissons alcooliques", stipule un article, "ne doit pas être faite de façon à encourager la consommation de ces boissons, mais de façon à encourager les consommateurs a préférer une marque ou certaines marques à d'autres."

Autres restrictions

Dans cet esprit, la publicité ne doit pas donner l'impression que la consommation de ces produits "contribue au prestige social, au succès en affaires, à la popularité avec les personnes du sexe opposé ou à l'oublie des problèmes personnels".

Toute publicité par la poste est interdite à l'exception des rapports des compagnies à leurs actionnaires.

Les annonces extérieures ne sont permises que sur les fabriques ou entrepôts du fabricant, de même que sur ses véhicules. Elles restent permises dans les véhicules publics, sauf les avions.

Les panneaux-réclames sont relégués à l'intérieur des bâtiments et ne doivent pas être visibles de l'extérieur. Cette condition s'applique dans le cas de compétitions sportives ou d'expositions ou spectacles commandités pour la durée desquels est admise cette réclame.

La réclame sur les ondes reste limitée à la bière et ne doit porter que sur le nom ou la marque.

Les dons de boisson alcoolique pour fins d'annonce ou de publicité sont interdits, sauf dans le cas d'autorisation écrite spéciale de l'administrateur de la Régie pour le lancement d'une nouvelle marque ou d'un nouveau produit. On peut cependant en offrir aux visiteurs d'une fabrique ou d'un entrepôt à condition que la consommation ait lieu sur place. Quant à l'organisation de dégustations de vins, elles sont permises aux détenteurs de permis de fabrication ou à leurs représentants de même qu'aux membres du corps diplomatique.

Les objectifs publicitaires, primes, étalages de bars, cabarets, cendriers, sous-verres, verres, briquets, et articles semblables sont interdits au même titre que les primes. Le don de calendriers, d'almanachs, d'agendas, de cahiers de recettes et autres imprimés est autorisé en limitant la publicité au nom et à la marque.

Emilien Lafrance était prêt à démissionner

SHERBROOKE. (PC) — Le ministre de la Famille et du Bien-être, M. Emilien Lafrance, a déclaré qu'il était prêt à démissionner si on n'effectuait pas certains changements dans le domaine de la publicité mensongère et pernicieuse pratiquée par les brasseries, en particulier à la télévision et à la radio.

Le ministre avait pris la parole devant les membres du Cercle Lacordaire de la jeunesse étudiante du séminaire de Sherbrooke.

Il a toutefois ajouté qu'il avait confiance que ces changements seraient bientôt apportés aux règlements régissant la publicité des brasseries. Il n'a pas donné plus de précisions.

C'est là que se situe, selon M. Lafrance, le centre névralgique de tout le problème de l'alcoolisme, car il est indéniable que la réclame constitue le facteur qui contribue le plus à répandre des habitudes alcooliques.

La publicité a profité de la télévision autant que les forces armées des armements nucléaires. "Voilà ce qu'ont compris depuis longtemps les brasseries," a dit M. Lafrance.

Le gaz naturel ne serait pas rentable en province

L'établissement immédiat de nouveaux réseaux gaziers dans la province de Québec, à l'est et au nord de Montréal, ne serait pas économiquement rentable, principalement à cause de leur éloignement des sources d'approvisionnement et de la concurrence des autres combustibles et sources d'énergie.

Tout au plus, pourrait-on prévoir des développements au sud-est de la métropole, si l'on construisait un gazoduc pour desservir l'Etat du Vermont, aux Etats-Unis, avec du gaz naturel canadien.

Voilà, brièvement, les grandes conclusions d'un rapport que la Trans-Canada Pipe Lines a présenté, ce matin, à la Commission d'enquête sur la distribution du gaz naturel dans la province.

Si l'on établissait de nouveaux réseaux, autre que celui de la Corporation de gaz naturel pour la région métropolitaine, la TCP serait obligée de créer une nouvelle zone tarifaire et de hausser le prix du gaz naturel aux distributeurs éventuels.

L'humanité serait depuis longtemps heureuse si tout le génie que les hommes mettent à réparer leurs bêtises, ils les employaient à ne pas les commettre.

G.-B. SHAW

DEMOCRATIE

SUITE DE LA PAGE 1

mais ne tire rien au clair.

Le chef de l'opposition termine ses remarques à ce sujet en disant que le gouvernement dépense "avec la candeur et la frénésie d'un pauvre bougre subitement devenu milliardaire." Si cela peut éclairer le chef de l'opposition, il est utile de lui souligner que la population ne croit plus à la candeur des personnes qui se font des bénéfices personnels à même leurs taxes, Elle n'appelle plus cela des "erreurs" mais du vol pur et simple.

L'opposition a des pouvoirs bien définis et bien clairs pour exiger toute la vérité de la part du gouvernement. Elle a plus de pouvoirs et de sources d'information que n'importe quel autre organisme dans notre société. Elle n'a qu'à s'en servir. Elle est payée par les contribuables pour s'occuper de cette tâche de première importance.

Au Comité des comptes publics, Daniel Johnson a entamé quelques cas intéressants. Mais le comité siège peu.

Le Parlement continue d'être embourbé dans la vieille procédure de l'étude des crédits, en comité plénier, alors que ces questions de patronage devraient plutôt être passées au crible au Comité des comptes publics. Ce serait plus pratique que de tuer le temps avec des discours électoraux sur le supposé patronage.

Une autre tâche primordiale de l'opposition est de promouvoir les réformes administratives que le gouvernement hésite à mettre à exécution pour la raison bien simple que voici :

L'administration de la chose publique étant très lourde, un gouvernement au pouvoir ne voit pas toujours l'urgence de certaines réformes. Après un effort initial, il tend à laisser les choses fonctionner un peu comme auparavant.

Un seul exemple. A l'heure actuelle, peu de réformes sont aussi urgentes que la réorganisation du ministère des Finances, afin qu'il y ait une pensée financière gouvernementale suivie et planifiée dans le Québec.

Mais le chef de l'opposition n'en fait aucune mention dans son discours. Le silence de Jean Lesage sur la question est suivie d'un silence complet de la part de l'opposition.

Se serait-on endormi de part et d'autre sur cette question ?

L'union nationale ne peut pourtant invoquer le manque d'expérience. N'a-t-elle pas été au pouvoir pendant 16 ans ?

(Tous droits réservés)

BANKS

SUITE DE LA PAGE 1

Il y avait même des avocats debout.

Puis le juge Wagner demanda aux avocats de la défense s'ils avaient des représentations à lui transmettre de vive voix. Me John Ahern fit un signe de tête négatif. Pour sa part, Me Jean Martineau, C.R., qui avait occupé pour le ministère fédéral de la justice, avec Me François Mercier, C.R., n'a dit que quelques mots.

On sait que Me Jacques Bellemare, procureur chef adjoint permanent de la Couronne, représentait le procureur général dans cette affaire.

Me Martineau a soumis que Banks s'était rendu coupable d'un délit très grave surtout en raison des fonctions qu'il occupait. "Il a conspiré, a-t-il dit, pour faire infliger des voies de fait avec l'intention de blesser, défigurer. C'est un crime qui, malheureusement, se multiplie trop souvent. Il semblerait qu'il n'existe plus de respect pour la personne humaine. Je suggère, enfin, qu'un terme d'emprisonnement soit infligé à Banks, terme que je laisse à la discrétion du tribunal.

Le juge Wagner a dit avoir considéré cinq points d'une nature capitale avant de prononcer sa sentence.

Il a rappelé que Banks occupait un poste de confiance, qu'il était en fait à la tête d'un syndicat de 19,000 membres mais qu'il avait trahi cette confiance lui qui devait être sans reproche.

FRAUDEURS

SUITE DE LA PAGE 1

pérature", commenta encore le président.

Vérificateurs

Enfin, concernant la suspension, à la fin de février, d'un policier et d'un employé de la Cour municipale, à la suite de la présumée disparition de plus de $20,000 des revenus provenant d'amendes payées par des automobilistes ou camionneurs et à la suite de la présumée destruction de documents de la même Cour, M. Saulnier a révélé que "des vérificateurs sont à examiner plus de 20,000 dossiers pour établir la valeur et l'importance de la fraude".

Autre commentaire de la part de M. Saulnier : "Les procédures utiles seront prises en temps et lieu".

Londres: rejet de la conférence de Genève

LONDRES. (AFP) — Le premier ministre britannique a rejeté aujourd'hui aux Communes une suggestion de la gauche travailliste relative à une reprise de la conférence de Genève de 1954 sur l'Indochine.

Une telle initiative aurait pour effet d'accentuer la confusion et, en définitive, d'aggraver la situation, a indiqué sir Alec Douglas-Home.

COMPLEXE

SUITE DE LA PAGE 1

Harrington, président de West End Plaza Inc., société qui en sera propriétaire.

Seulement 85% du terrain sera occupé par les édifices. L'ensemble comprendra des passages intérieurs qui faciliteront l'accès aux terminus de métro et d'autobus, ainsi qu'à des parcs de stationnement. On y retrouvera, entre autres, un hôtel, un cinéma et une salle de quilles.

La réalisation du projet a été confiée à la compagnie Anglin-Norcross Corporation, entrepreneurs généraux, et les travaux devraient débuter en juin, immédiatement après l'approbation des changements de zonage, l'obtention des permis de construction étant assurée (même du côté de Montréal), nous a-t-on dit.

Les plans en prévoient la construction en trois étapes consécutives; la première, qui comprend des édifices commerciaux de trois étages, devant être terminée au moment de l'inauguration du service de métro, en 1966.

Dans l'amendement apporté au règlement de zonage no 655, Westmount exige que la surface construite du terrain ne soit pas de plus de 85 pour cent et limite à 30 étages la hauteur des édifices.

L'assemblée des électeurs, au cours de laquelle les propriétaires de ce quartier peuvent s'opposer au changement de zonage, a été fixée au 1er juin.

ANNONCE

Nouvelle substance curative rétracte les hémorroïdes apaise la démangeaison

Une substance cicatrisante exclusive provoque la rétraction des hémorroïdes et la cicatrisation des tissus.

Un grand institut de recherche vient de mettre au point une substance cicatrisante sans pareille pour la rétraction des hémorroïdes, le soulagement de la démangeaison et la cicatrisation des tissus.

L'une après l'autre, les histoires de cas d'hémorroïdes ont rapporté "une amélioration évidente". On a pu observer un soulagement rapide de la douleur, une rétraction notoire des hémorroïdes.

Ces histoires de cas avaient été choisies en fonction de leur diversité. Même dans des cas anciens, on a observé un bienfaisant soulagement. Mieux encore, ce soulagement s'est maintenu durant plusieurs mois.

Cette nouvelle substance dont les résultats sont si merveilleux se nomme la Bio-Dyne; elle a pour effet de hâter la cicatrisation des cellules atteintes et de stimuler la croissance des tissus nouveaux. La Bio-Dyne est offerte soit en onguent, soit en suppositoires, sous le nom de Préparation H.

En plus d'aider les hémorroïdes à se rétracter, la Préparation H agit comme lubrifiant et rend l'élimination moins douloureuse. Enfin, elle diminue les risques d'infection, l'une des principales causes d'hémorroïdes.

Demandez à votre pharmacien la Préparation H sous forme de suppositoires ou d'onguent (avec accessoire spécial). Satisfaction garantie ou remboursement.

Le juge Théberge présiderait le procès du juge Meunier

Une rumeur persistante circule dans les couloirs du palais de justice, depuis quelques jours, selon laquelle ce serait le juge René Théberge qui serait appelé à présider le procès du juge Adrien Meunier, de la Cour supérieure, contre qui pèsent présentement trois accusations de parjure.

Interrogé à ce sujet, le juge Théberge n'a cependant voulu ni nier ni confirmer la rumeur.

Le juge en chef intérimaire de la Cour des sessions de la paix, (en l'absence du juge en chef Edouard Archambault, présentement malade) le juge Armand Cloutier, n'a pas voulu, lui non plus, faire de commentaires.

En l'absence du juge Archambault, c'est évidemment à lui qu'incombe la tâche de désigner, ou peut-être plus exactement de "trouver", le juge qui consentira à entendre cette cause.

On sait que le juge Archambault, pour sa part, avait affirmé que "ce n'était pas tous les juges" qui étaient prêts à accepter cette délicate tâche.

On remarquera toutefois que c'est le juge doyen de la Correctionnelle, le juge Cloutier lui-même, qui avait été désigné. Mais il n'avait pu siéger, les avocats de la défense ayant manifesté l'intention de le faire témoigner parce qu'il avait inséré au dossier une demande de remise que lui avait faite le juge Meunier, alors qu'il était avocat.

Or, le juge Théberge vient tout juste après le juge Cloutier par ordre d'ancienneté, chez les quelque vingt magistrats de la Cour des sessions de la paix.

Invoquera-t-on cela pour lui confier la tâche ?

C'est ce que l'on ne saura vraisemblablement que mardi prochain, à l'ouverture de la cour, comme cela s'est d'ailleurs produit il y a deux semaines.

A propos, le juge Cloutier est juge en chef par intérim de la Cour des sessions de la paix, en vertu d'un arrêté ministériel provincial, et il a présentement tous les pouvoirs de son collègue absent.

La météo

Minimum cette nuit : 50
Maximum demain : 75
Lever du soleil : 5 h. 36
Coucher du soleil : 8 h. 06

Bureau météorologique du Canada, Dorval (PC) — **Régions de Montréal et Ottawa; Laurentides, Cantons de l'Est et région de Québec** : ensoleillé et très chaud aujourd'hui et demain. Brises légères. Minimum cette nuit et maximum demain : Montréal et Ottawa, 50 et 75; Sainte-Agathe, Sherbrooke et Québec, 45 et 75.

Pontiac, Témiscamingue et Abitibi : Généralement ensoleillé après-midi; nuages, averses éparses cette nuit; éclaircies demain matin, généralement ensoleillé l'après-midi. Très chaud. Brises légères. Minimum cette nuit et maximum demain : Témiscamingue, Rouyn, Noranda et Val d'Or, 55 et 80.

Régions du Saint-Maurice et du lac Saint-Jean : Soleil aujourd'hui; soleil sauf intervalles nuageux demain. Très chaud. Brises légères. Minimum cette nuit et maximum demain : La Tuque et Chicoutimi, 45 et 75.

U Thant viendra au Canada

OTTAWA. (PC) — M. Lester B. Pearson, premier ministre canadien a annoncé hier que U Thant, secrétaire général des Nations unies a accepté l'invitation du gouvernement canadien de visiter Ottawa les 25 et 26 mai prochains.

Au cours de son séjour à Ottawa, il s'entretiendra avec MM. Pearson et Paul Martin, ministre canadien des Affaires extérieures et d'autres ministres canadiens de toute une série de questions de portée internationale et de problèmes spécifiques. Le problème de Chypre, où 1,150 Canadiens servent au sein de la force de maintien de la paix des Nations unies sera vraisemblablement l'un des sujets qui animeront les discussions.

Le secrétaire général se retirera à la résidence officielle du vice-roi Vanier et sera l'invité d'honneur à un dîner donné par M. Pearson.

Le 26 mai, il tiendra une conférence de presse.

PHARMACIES Professionnelles
SARRAZIN & CHOQUETTE
Prop. LUC CHOQUETTE, Docteur en Pharmacie de l'Université de Paris
PRESCRIPTIONS, ANALYSES, ORTHOPÉDIE, OPTIQUE, APPAREILS AUDITIFS
921 est, Ste-Catherine : VI. 2-9622
St-Denis et Mont-Royal : VI. 4-1711
6511, St-Hubert : CR. 2-8233

Toujours des PRIX COUPÉS
ET TOUJOURS LA MEILLEURE QUALITE

ASPIRINE BAYER EN 100 Rég. .99 PRIX COUPE .59
KOTEX EN 48 Rég. 1.85 PRIX COUPE 1.39
BROMO Seltzer Rég. 1.09 PRIX COUPE .83
ANACIN EN 100 Rég. 1.29 PRIX COUPE .98
DODDS PILULES pour les reins Rég. .79 PRIX COUPE .64
SEL ENO Grand format. Rég. 1.19 PRIX COUPE .83
MODESS en 48 Rég. 1.85 PRIX COUPE 1.47

Absorbine Jr. Petit format Rég. 1.25 Prix coupé .98
Absorbine Jr. Grand format Rég. 2.50 Prix coupé 1.89
Baume Ben-Gay Rég. 1.00 Prix coupé .79
Liniment Minard Rég. 0.89 Grand format Prix coupé .69
LIMMITS Rég. 1.09 Prix coupé .79 Nouveaux biscuits
Lavoris Rég. 1.25 Prix coupé .98 Rince-bouche et gargarisme, 17 oz
Bufferin Rég. 0.98 Prix coupé .79 50 comprimés
Lithinés Groc-33 Rég. 0.70 Prix coupé .59
SIROP ROCHE Rég. 1.45 PRIX COUPE 1.29
SIROP COCILLANA 16 oz Rég. 1.00 — PRIX COUPE .69
PIN BLANC SIROP 16 oz SARRAZIN & CHOQUETTE .69 Rég. 1.00 — PRIX COUPE
Bromo Quinine Rég. .89 Prix coupé .59
Urasal Rég. 2.20 Prix coupé 1.79
Sucaryl 1000 Rég. 5.30 Prix coupé 4.49

BOULES A MITES 16 oz Rég. .40 PRIX COUPE .29
DICHLORICIDE 16 oz Rég. .85 PRIX COUPE .69
BAND AID Quantité de 100 Rég. 1.49 PRIX COUPE 1.19
KLEENEX BOITE DE 200 Aqua, blanc, jaune, lavande ou rose Rég. .22 PRIX COUPE 2 pour .29
ANTIPHLOGISTINE RUB TUBE Rég. 1.25 PRIX COUPE .98
FLORIENT Rég. 1.39 Prix coupé 1.09 Nouveau, gros
OPTREX Rég. 1.75 Prix coupé 1.49
BRYLCREEM TUBE Rég. 1.00 — PRIX COUPE .78
BAN DESODORISANT GRAND FORMAT Rég. 1.25 — PRIX COUPE .79
RESDAN 6 oz Rég. 1.49 PRIX COUPE 1.29 12 oz — Rég. 2.25 PRIX COUPE 1.89
VITALIS 7 oz Rég. 1.10 PRIX COUPE .84
TONI PERMANENTE Rég. 2.00 — PRIX COUPE 1.38
TAMPAX 40s Rég. 1.75 Prix coupé 1.29
LAMES GILLETTE Rég. .89 Prix coupé .73 Stainless — 6s
COLGATE PATE A DENTS Gros tube ½ lb Rég. 1.39 — PRIX COUPE 1.09
NOXZEMA Gros pot 14 oz Rég. 1.99 pour 1.49
SILVIKRIN SHAMPOO Rég. 1.29 — PRIX COUPE .98
POUDRE JOHNSON BEBE Valeur .98 — PRIX COUPE 69¢
NEW DAWN TEINTURE Rég. 2.25 — PRIX COUPE 1.89

LAXATIFS
AGAROL 16 oz Rég. 1.50 — PRIX COUPE 1.19
EX-LAX Rég. .87 — PRIX COUPE .69
MUCINUM Rég. 1.10 — PRIX COUPE .98
PILULES CARTER — Grand format Rég. 1.19 — PRIX COUPE .98
CAROIDS ET SELS BILIAIRES 100 comprimés Rég. 1.35 — PRIX COUPE .98
LAIT DE MAGNESIE PHILLIPS, 26 oz Rég. 1.29 — PRIX COUPE .99
ALOPHEN PARKE DAVIS, 100 comprimés Rég. .85 — PRIX COUPE .69
FRUITATIVES Rég. .75 — PRIX COUPE .59
VICHY SUPREME Rég. .49 — PRIX COUPE .39
SARAKA Rég. 3.00 — PRIX COUPE 2.49
MAGNOLAX Rég. 1.50 — PRIG COUPE 1.30

LIVRAISON RAPIDE EN VILLE

"SPRAYS" pour CHEVEUX . . .
SPRAY NET HELEN CURTIS Rég. 1.49 PRIX COUPE 1.09
ADORN Petit format Rég. 1.89 — Prix coupé 1.64 Fixatif pour les cheveux
FASHION SET Richard Hudnut Rég. 1.89 — Prix coupé 1.59
BRECK HAIR SET Rég. 1.89 — Prix coupé 1.59
V-O-5 SPRAY Avec déodorant gratis Rég. 2.98 — Prix coupé 1.98
SPRAZE NESTLE Rég. .99 — Prix coupé .79
LADY PATRICIA Rég. .99 — Prix coupé .79
STEAK'N" TIPS NESTLE Rég. 1.35 — Prix coupé 1.19

Services Professionnels
BAS pour VARICES CORSETS MÉDICAUX

BRASSIERES MEDICALES, SEINS POSTICHES, après mastectomie, COLLETS, APPAREILS TRACTIONS, SUSPENSION, URINOIR, BANDES HERNIAIRES, CANNES, BEQUILLES, BRETELLES REDRESSEMENT, CORSETS SACRO-ILIAQUE, LOMBAIRE, ETC., ETC.
L'ASSORTIMENT LE PLUS COMPLET — 5 AJUSTEURS
Exécution des prescriptions pour articles d'orthopédie

ANALYSES

TEST DE GROSSESSE en 2 heures $8.00
TEST DE GROSSESSE EN 24 HEURES $5.00
URINE $2.50 — sang, selles, etc.
2 TECHNICIENNES et 1 GARDE-MALADE
sont préposées exclusivement aux prises de sang et analyses
Echantillons cueillis à domicile plusieurs fois par jour. Prises de sang à la pharmacie ou à domicile si désiré.
Laboratoire à succursale, 921 est, Ste-Catherine, VI. 2-9622

PRESCRIPTIONS
Les Pharmacies Professionnelles SARRAZIN & CHOQUETTE sont des Pharmacies spécialisées en Prescriptions
8 PHARMACIENS DIPLOMES
TOUJOURS LE "VERITABLE REMEDE AUTHENTIQUE" PRESCRIT

Gilles HEBERT Ph. L. S. de REPENTIGNY

APPAREILS AUDITIFS
ENTENDEZ à NOUVEAU CLAIREMENT avec UN APPAREIL AUDITIF TOSHIBA

Rég. 39.95 PRIX COUPE $19.95

Piles, batteries, cordes, etc., toutes marques, livrées à domicile
Succ. : 6511 St-Hubert

Les Pharmacies Sarrazin & Choquette sont de Vraies Pharmacies Professionnelles qui ne vendent que des Remèdes et des articles d'Hygiène et de Toilette. Ce ne sont pas des Bazars.

SPECIALISTE EN METALLURGIE APPLIQUEE
Notre client est à la recherche d'un métallurgiste ou d'un ingénieur en métallurgie, pouvant effectuer des analyses techniques et économiques de problèmes d'usure rencontrés dans l'exploitation, le broyage, la concentration et le boulettage du minerai de fer. Le candidat choisi aura pour responsabilité l'organisation de programmes d'expérimentation et l'étude de la disponibilité et de la résistance de nouveaux matériaux.
Il agira également comme conseiller technique dans la solution de problèmes de moindre importance. L'étude des métaux ferreux et non ferreux, des plastiques, du caoutchouc ainsi que d'autres matériaux, fera partie intégrante du programme.
Ce poste est une occasion inespérée d'allier une connaissance technique hautement spécialisée à des analyses d'ordre économique, dans la solution de problèmes pratiques.
Notre client offre un salaire fort alléchant.
Discrétion et réponse assurées.
TECHNICAL SERVICE COUNCIL
Édifice du Carré Dominion, Montréal 2 866-2807
130 Bloor St. West, Toronto 5 WA 5-3168
Depuis 1927, le service de placement sans but lucratif pour ingénieurs, hommes de science et administrateurs.

MONTRÉAL

Bourse de Montréal

Ventes		Haut	Bas	3 h.
5380	Abitibi	16⅛	15¾	15⅞
100	Abitibi Pr	25	25	25
120	Algoma	67¾	67½	67½
1800	Alumin	32⅝	32¼	32¼
580	Al. 4¼ Pr	44½	44	44½
—	Alum 1 Pr	22¾	22¼	—
—	Alum 2 Pr	47½	47½	—
—	Ang Cdn Pr	52	52	—
—	AnT 4¼ Pr	44½	44½	—
75	AnT 265 Pr	51½	51½	51½
—	AnT 290 Pr	53	53½	—
—	Argus	14¼	14¼	—
—	Arg 2.50 Pr	51	51	—
3400	Arg CPr	12	12	12
2400	Asbestos	20	19½	20
100	Atl Sug	17⅞	17⅞	17⅞
—	Bail 5 Pr	23½	23½	—
—	BailS 5¾ Pr	25¼	25¼	—
125	Bq CN	77½	77⅛	77⅛
690	Bq Imp	65⅜	64¾	64¾
1130	Bq Mont	65	64¾	65
—	Bq N-E	72	72	—
125	Bq PC	55½	55½	55½
610	Bq Roy	76	75¾	76
125	Bq Tor-D	63½	63½	63½
700	Bathurst P	19¼	19	19
—	Bathu A A	54	54	—
200	Bath P Pr	20	20	20
1945	Bell Phone	53⅝	53¾	53⅞
—	Bow S Pr	52	52	—
—	Bow Mer	51	51	—
—	Bow Paper	7⅛	7⅛	—
—	Bralorne	400	400	—
96	Brazil	280	260	280
525	BA Oil	33¼	33⅛	33⅛
200	BC Forest	29½	29½	29½
100	BC Power	47	47	47
200	BC Phone	60	60½	60½
—	BC Ph 4½	91	91	—
—	BC Ph 4¾	98	98	—
—	Brockvl P	7¼	7¼	—
—	Brown	14¼	14¼	—
—	Bruck A	25	25	—
100	Bruck B	11½	11½	11½
—	Build Prod	26½	26	—
320	Cal Pow	22½	22¼	22¼
—	Cal Pow	102	102	—
175	Can Cem	45	45	45
—	Con Cem	28¼	28¼	—
950	CI Fdry	33¾	33¼	33¾
—	id 4¼	90½	90½	—
—	Can Malt	21½	21½	—
50	CSL	61½	61½	61½
—	id Pr	12¾	12¾	—
—	C Wire B	17¼	17¼	—
3350	C Aviat E	9½	9¼	9¼
475	C Brew	10	9¾	9¾
—	id A	49¼	49¼	—
100	C Brew B	52½	52½	52½
—	CBr Alum	10⅝	10⅝	—
—	CBAL 'A' w	175	175	—
—	C Chem w	650	640	—
—	C Fndtn	455	455	—
1075	Int Nickel	86	86	86
200	Int Pap	35	35	35
4700	Int Util	23⅜	23⅜	23¾
—	Int Util p	45½	—	45½
180	Interprov PL	85½	85¼	85½
100	Jamaica PS	10⅞	10⅛	10⅛
2061	Labatt	18⅛	18	18⅛
—	Laura Sec	20	20	—
100	Laur Fin	13¾	13¾	13¾
—	Lewis	7¼	7¼	—
800	Loblaw A	7⅜	7⅜	7⅜
1300	Loblaw B	7⅝	7⅝	7⅝
—	Loeb M	27½	27½	—
1300	Maclar A	22½	22½	22½
1300	MacLaren B	25½	25½	25½
1650	MacM P	30⅜	30¼	30⅜
—	Mail CCP	27	27	—
—	Maritime E	21	21	—
220	Maritime T	20½	20½	20½
7197	Mass F	229	21⅞	22
—	Mass F 5½	112½	112½	—
—	Miron 6%	12⅛	12	—
—	Mitch R A	6	6	—
155	Molson A	29¾	29¾	29¾
55	Molson B	31½	31½	31½
—	Mtl Loco	12⅞	12½	—
—	Mtl Trust	99	99	—
1055	Moore Corp	53¼	53	53
25	Morse A	14	14	14
—	Nat Drug	13⅜	13⅜	—
—	N Drug P	13½	13½	—
100	NFLD Light	11⅛	11⅛	11⅛
525	Noranda	46¾	46	46¾
200	N S Light	27	27	27
—	Nt Trust R	135	135	135
400	Ogilvie	14⅜	14⅛	14⅜
205	Ont Steel	27⅜	27⅜	27⅜
185	Pac Pete	14	13⅝	14
—	Page-Hers	29½	29¼	29¼
25	Penmans	29	29	29
—	Placer	35	34	34
720	Power C	12⅜	12½	12⅜
225	Price Br	44⅜	44¼	44¾
25	Price pr	88¾	88¾	88¾
375	QN Gas	7⅝	7⅝	7⅝
—	QNG pr	99	99	99
100	Que Phone	24	23½	24
—	Reed Paper	9	9	—
—	Reitman's	13¼	13¼	—
—	Reitman's A	11½	11½	—
625	Rio Algom	12½	12⅜	12½
325	Rockwell	51	51	51
600	Rolland A	9⅜	9⅜	9⅜
—	Rolland Pr	91	91	—
—	Russel A	10½	10½	—
450	St-L Cm A	24¾	24¾	24¾
—	St-L Cm w	325	325	—
—	St-L Corp	21⅜	21⅜	—
—	St-L Corp	101	101	—
925	Salada E	12½	12	12½
—	Scott LaS	12	11¾	—
100	Shell Can	17⅜	17⅜	17⅜
350	Shell 1 Pr	26½	26¾	26¾
—	Sher W	38	38	—
1200	CShop Save	11½	11½	11½
425	Sicard	8¾	8¾	8¾
260	Simpsons	43¾	43¾	43¾
600	Southam	28½	28½	28½
—	SS Steel	11¾	11¾	—
3139	Steel Can	25⅝	25⅝	25⅝
425	Steinbg A	29¼	29¼	29¼
25	Texaco C	59⅛	59¼	59⅛
450	T Fin 'A'	11⅜	11⅜	11⅜
1075	TrC Crp	16⅝	16⅝	16⅝
2990	Tr C PL	39	28¾	39
1340	Tr Mt PL	18	18	18
—	Turnb Pr	10¼	10¼	—
—	UN Steel	453	450	—
—	Viau	13	13	—
1175	Walk GW	34½	33⅝	34¼
350	W Coast T	17⅜	17⅜	17⅜
1800	Weston A	17¼	17	17¼
—	Weston 'B'	17	17	—
—	Zeller's	43	42½	—
—	Zeller's Pr	57½	47	—

Bourse canadienne

Ventes		Haut	Bas	3 h.
5000	Ajax	11	11	11
3500	Allied Tel	110	105	105
—	Alpha A	150	150	—
6000	Alscope	40	40	40
1000	Alsof	14	14	14
500	AMg Beau B	6	6	6
—	Ameranium	7	7	—
300	A A Molyb	185	185	185
—	A C Pulp	$ 39½	39½	—
—	Anthonian	6¼	6½	—
1500	Arn o	6	5	5
20000	Augustus	29	27½	29
—	Baker Talc	8	8	8
—	BandOre	10	10	—
—	Barvallee	4½	4½	—
20000	Bateman	9	8½	9
—	Beauce Pl	10	10	—
—	Beldel Corp	$ 18	18	—
400	Bethlehem	625	625	625
2800	Bl. Hawk	111	110	111
10000	Bl River	20	19	19
1300	Blue Bon	315	210	310
—	Bluebird w	325	325	—
1500	Bluewater	34	32	34
3010	Bornite	11	10	11
—	Bruneau	23	21	—
—	Burnt Hill	35	35	—
2000	Calumet	5	5	5
—	Camflo	150	147	—
—	C-Colliers	$ 12⅝	12⅝	—
—	C Dredge	200	200	—
—	CI Inv Tr	$ 28	28	—
—	C. Interurb	360	355	—
4600	C. Marcus	190	190	190
500	C Sec Und	100	100	100
—	Cantexas	175	175	—
500	Carbec	8	8	8
—	Cartier-Que	7	7	—
100	Casavant	460	460	460
—	Cassiar	$ 11⅛	11	—
—	Cent Man	10	8	—
—	Cessland	110	110	—
4600	Chemalloy	147	135	135
—	Chib Copper	9½	9½	—
1000	Chipman	9	9	9
2000	Cleveland	6	6	6
3500	Com O&G	30	30	30
100	Commodre	440	440	440
—	Commod w	135	135	—
—	Cominga	5	5	—
1000	C Canora	54	54	54
100	C Div S A	180	180	180
—	C Div S P	35	35	—
500	C Mogul	32	32	32
—	C New Pac	11	10½	—
—	C Persh	10	10	—
—	Cop-Man	11	11	—
5500	Copstream	28	27	27
100	Coux 'A'	$ 20	20	20
—	Cr St-L A	$ 11¼	11¼	—
—	Crusade	8½	8½	—
1100	Delta El	265	265	265
—	Denault A	$ 24¼	24¼	—
—	Dentan	5	5	—
100	Dome	$ 28¼	28¼	28¼
3500	Dom Ex	15	15	15
—	Dom Lease	19	19	—
—	D Oilcloth	$ 34¾	34¾	—
—	Dom Tar	$ 11¾	11¾	—
—	Dumagami	96	96	—
—	Dumont	26	23	—
—	East Sull	288	288	—
500	East Vent	61	61	61
100	Electrolier	$ 10¼	10¼	10¼
—	Emp Oil	6½	6	—
1000	Equity Ex	14	14	14
2000	Fab Met	16	16	16
—	Fabi	$ 6	6	—
457000	Fano	28	24	28
100	Fiscal	$ 9	9	9
—	Fiscal Pr	$ 21	21	—
—	Flint Rock	18	18	—
3000	Fontana	4½	4½	4½
—	For Power	700	700	—
—	FT Reliane	28	28	—
11000	Fox Lake	19	12	17
—	Frigistors	40	40	—
—	Fundy	6	6½	—
31500	Futurity	25	22	25
—	Ghislau	35	33	—
3100	G Autotrn	400	390	400
1000	Glen Lake	140	128	140
9500	Gold Age	17	16	16
400	Grissol	150	150	150
9000	Gui-Por Ur	23	21	22
1000	Inland Ch	375	375	375
100	Inspiratn	120	120	120
1200	Int Atlas	100	100	100
—	Int Ceram	6½	6½	—
—	Intp Dredg	12	12	—
—	Jock (A) p	$ 10⅜	10⅜	—
400	Jubilee	280	280	280
1500	K Desmo	50	50	50
100	Kienz	460	460	460
1000	Kodiac P	160	150	150
—	Kontiki	6	6	—
—	LabAcctA	$ 8	8	—
500	Laduboro	90	89	90
—	Lambt A	$ 17⅜	17⅜	—
600	LamontA	$ 10¾	10½	10½
—	Leland P	$ 50	50	—
—	Lingside	5½	5	—
—	Lithium	9½	9½	—
—	Macdonald	21	21	—
—	MalarticHY	35	35	—
3500	Massval	16	15	15
11500	McAdam	77	74	76
300	McIntyre	$ 57½	57½	57½
2500	McKinney	14½	13	14
—	Melchers	$ 8	8	—
—	MelchersP	$ 5¼	5¼	—
4590	Merc Chip	14	9	14
—	Merrill	73	73	—
2500	Mid-Chib	32	32	32
—	Midepsa	239	230	230
—	Min-Ore	35	35	35
—	Molyb	45	45	45
12230	Monpre	14	12	14
19830	Mt Pleast	108	103	107
—	MR Dairie	$ 5¾	5¾	5¾
—	Mt W Iron	59	59	59
—	Mussens	12	12	12
100	Naut Vend	180	180	180
9000	Native Min	17	16	17
16633	N Formaq	6½	4	6
3290	N Imperial	67	65	65
1100	Newrich	39	37	39
4000	NW Amulet	8	7	7½
2000	Nocana	10	10	10
—	Norac Fin	$ 12½	12½	12½
—	NA Asbestos	6½	6½	6½
7000	NA Rare M	33	30	31
4700	North Ex	166	164	166
—	N WCanala	18	15	15
—	Novamines	25	25	25
500	Opem Ex	17	17	17
—	Opemiska	925	920	—
500	Orchan	570	570	570
—	PA Inv	400	400	—
400	Paton	$ 12½	12½	12½
—	Pat Silver	10½	10	—
6500	Paudash	13	11¾	12½
100	Paul Serv	$ 15½	15½	15½
835	Peace Riv	3.35	3.25	3.25
—	Pembro E	$ 29	29	—
22500	Pennbec	19	16	18
1000	Peso S	190	190	190
4000	Pitt Gold	6	5½	6
13500	Porcupine	9½	8	8½
—	PowC 1 Pr	$ 46½	46½	—
—	id 2 Pr	$ 13	13	—
—	Que Ascot	11	11	—
—	Que Chib	18	18	—
200	Q Cobalt	270	270	270
2500	Q Ind M	39	39	39
3000	Que Smelt	11	10½	10½
—	Q. PH 50	$ 20	20	—
—	Q. PH 51	$ 10¾	19¾	—
—	Red Crest	4	4	—
100	Ruby Foo	240	240	240
—	St-L Colum	235	230	—
—	St-L L Lds	71	71	—
—	Sangamo	$ 8	8	—
—	Silver Reg	23	23	—
1200	Silver Sum	21	17	21
10500	Silver T	15	14	15
—	Sob (A)	$ 16¾	16¾	—
—	S Dufault	10	10	—
3000	Spart Air	40	40	40
—	Spart w	5	5	—
1900	Stairs Ex	112	110	110
200	Std Gold	7	7	7
—	Steeloy	52	51	—
1000	Sullivan	198	198	198
—	Superpak	425	410	—
—	Surlaga	70	70	—
6000	Tache	11	10½	11
2500	Talisman	80	80	80
2300	Tazin	8	8	8
1000	Tib Expl	6	6	6
—	Titan	7½	7½	—
—	TrC Freez	$205	205	—
15250	Trsterre	90	90	93
—	Tru-Wall	395	375	—
—	U Cor Pr	$ 80¼	80¼	—
1800	Un Obalski	49	46	49
100	U Tow El	$ 15	15	15
500	Val-Mar	$ 5¼	5¼	5¼
—	V Der Hout	70	70	—
12000	Vanguard	6	5	6
—	Viola	350	345	—
200	Wabasso B	75	75	75
1000	Westburne	105	105	105
—	Westeel	$ 11½	11½	—
1000	Westville	4½	4½	4½
299500	White Star	70	58	62
1125	York Spc	$ 6½	5¾	6

Irrégularité et modicité des cours

MONTREAL. — Les gains étaient parsemés et restreints en début d'après-midi sur les marchés de Montréal.

Le commerce des échanges était passablement actif et l'indice composé de l'Echange était faiblement plus élevé de 0.1 à 143.7.

Parmi les banques, Provinciale gagne ¾, Royale ⅝, tandis que Impériale de Commerce baisse de ½ et Montréal de ¼.

Parmi les papeteries, Dom. Tar et Great Lakes gagnent ¼ chacune et Abitibi perd ¼.

Parmi les premiers métaux usuels, Nickel fléchit de ¾ et Falconbridge de ⅜; Noranda et Smelters gagnent ½ et ¼ respectivement.

Chez les pétrolières et les métallurgiques, Imperial Oil et Husky gagnent ½ et ¼ chacune; Dosco et Aluminium perdent ½ et ⅜ chacune tandis que Canada Iron gagne ½.

Dans les autres secteurs, tels les alimentaires, les boissons et les titres de finance, les gains et les pertes variaient de ⅛ à ½.

Du côté des spéculatives, à la Bourse Canadienne, Fano poursuit son allure d'hier et décline de 1 cent à 28 cents sur un volume de plus de 350,000 actions.

White Star Copper perd 14 à 60 cents, Augustus 2½ à 27½ cents et Mistango 1 à 35 cents.

Futurity gagne 4 cents à 25 cents sur un volume d'environ 17,000 actions.

* * *

TORONTO — Dans la matinée, à Toronto, la cote industrielle sujette à quelques prises de bénéfices était légèrement en baisse.

Le commerce des échanges était léger et l'indice général de la Bourse s'inscrivit en baisse de .05 à 142.99.

Les métaux usuels étaient légèrement en baisse tandis que les aurifères et les pétroles de l'ouest gagnaient du terrain.

D'un côté comme de l'autre, les prix variaient de ⅛ à ¾ de point environ.

Les cours et le volume des



spéculatives étaient plus faibles que lundi. Parmi les plus actives, Belleterre, PCE Exploration et Bunker Hill perdirent 6 cents chacune à 50, 50 et 56 cents respectivement.

* * *

NEW YORK — Wall Street semblait perdre de son entrain et le ton général de la cote était irrégulièrement plus faible.

Les déclins allant jusqu'à 1 point l'emportaient sur les gains parmi les titres clé.

Certains forts gagnants des dernières séances étaient sujets à des prises de bénéfices; Texas Gulf et Curtis Publishing perdirent plus de 3 et 2 points respectivement.

Les automobiles, les acieries, les lignes aériennes et les électroniques accusaient une tendance légèrement plus faible.

Les pétrolières, les chemins de fer, les cigarettes et les titres des services publics et les pharmaceutiques étaient mixtes.

Par contre, les valeurs aérospatiales et de commerce gagnaient un peu de terrain.

L'indice industriel Dow Jones recula de 3.05 à 820.78 et celui de la Presse Associée, basé sur la moyenne de 60 titres représentatifs, déclina de .4 à 304.1.

* * *

LONDRES (Reuter) — Des conditions irrégulières prévalaient aujourd'hui à la Bourse de Londres.

Les titres cotés en dollars ont avancé. Parmi les valeurs canadiennes, Algoma a fait bonne figure tandis que Consolidated Paper, Noranda, Abitibi et Hollinger ont également progressé. International Nickel et Aluminum ont fait exception à la règle en demeurant au même point.

* * *

PARIS — Grâce aux valeurs de pétrole, cette séance a présenté un peu plus d'intérêt que celle de la veille, ce que les tout premiers cours ne laissaient pas présager.

La française des pétroles ainsi qu'Esso Standard ont, en effet, bénéficié d'un bon courant de demandes qui leur a permis de faire preuve d'une appréciable fermeté. La hausse de ces deux titres a redonné un peu de ton à une tendance qui était fréquemment à peine soutenue dans les compartiments de valeurs français et l'on a pu noter quelques raffermissements modérés après l'ouverture.

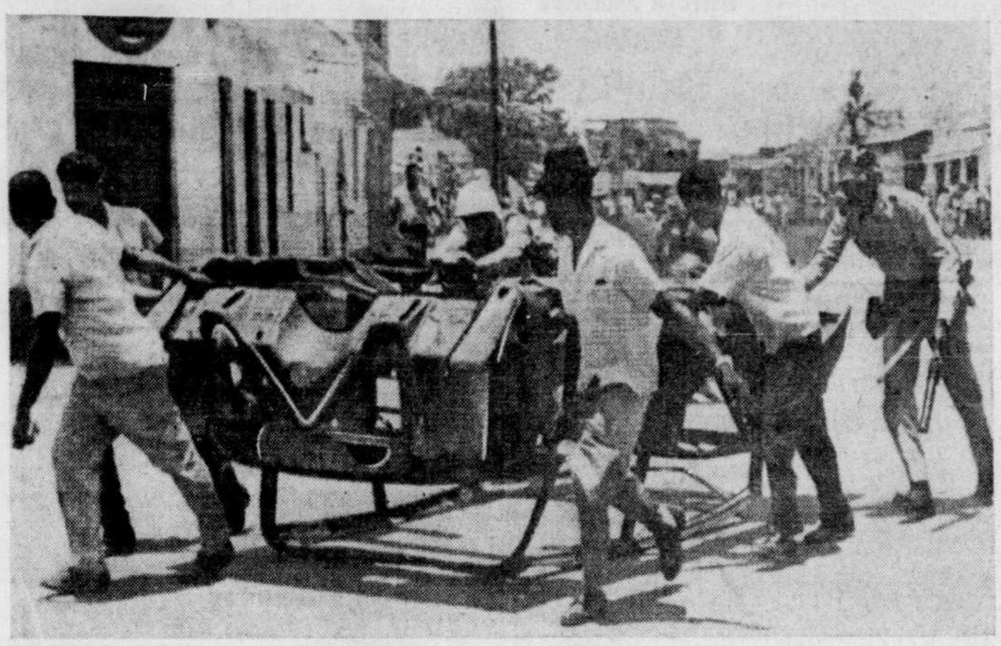
Dans le groupe étranger, les allemandes marquent le pas mais les italiennes fléchissent sensiblement. La nouvelle et forte hausse de Wall-Street bénéficie surtout à Du Pont de Nemours et à I.B.M. Irrégularité des britanniques et stabilité des néerlandaises. Mines d'or sans tendance bien déterminée.

TORONTO

	Ventes	Haut	Bas	2 h.
Abacon	300	60	55	55
Abitibi	8670	$ 16⅛	15⅝	15⅝
Alta Dist	1050	390	390	390
Alta Dis	500	390	390	390
Alta Dis	1000	98	98	98
Alta Gas	2180	$ 34	33⅞	34
Alt Gas B	z10	$107	107	107
Alta Gas	2652	990	975	975
Alta Nat	z5	$ 19	19	19
Algoma	1176	$ 67⅛	67¼	67⅜
Alumini	1402	$ 32⅜	32¼	32¼
Alum 4¼p	425	$ 44½	44	44¼
Alum 1p 4	195	$ 22	22	22
Anthes A	200	$ 23	23	23
Argus	125	$ 14½	14½	14½
Arg CP p	1975	$ 12	11⅞	12
Arg 250p	95	$ 49⅜	49½	49½
Anthes 1pr	45	$ 99	99	99
AshTemple	100	$ 25	25	25
Atlan Ace	525	$ 14	14	14
Atlan 6pr	z50	$ 24	24	24
Atl Sugar	2950	$ 18	18	18
Atl Sug A	300	$ 23¼	23½	23½
Auto Ei	400	430	430	430
Bank Mont	332	$ 65	64⅝	65
Bank NS	523	$ 73	72½	72⅝
Bath P	425	$ 19¼	19⅛	19⅛
Bath P A	30	$ 54½	54½	54½
Beav Lum	45	$ 45¼	45¼	45¼
B. Phone	4185	$ 53⅝	53⅜	53⅜
Bicks	625	$ 10¼	10	10
Bowater pr	250	$ 52	51¾	52
Bow 5½ pr	50	$ 53	53	53
Bow-M pr	50	$ 51½	51½	51½
Bowater	100	$ 6¾	6¾	6¾
Bramalea	250	$ 5⅞	5⅞	5⅞
Brazil	z50	275	275	275
B Tank pr	100	$ 27¼	27¼	27½
BA Oil	6197	$ 33¼	33	33¼
BC Forest	533	$ 29⅜	29⅜	29⅜
BC Pow	2450	48	47	48
BC Sugar	175	$ 44¼	44	44¼
BC phone	425	$ 60¼	60¼	60¼
Burns	1490	$ 11½	11	11½
Cal Pow	1200	$ 22½	22¼	22¼
Can Cem	128	$ 45	45	45
Can Cem p	125	$ 28	28	28
CD Sug	105	$ 25⅞	25⅞	25⅞
CI Fndry	2335	$ 33¾	33	33¾
Can Malt n	500	$ 21	21	21
Can Malt p	100	$ 78	78	78
Can Perm	200	$ 73½	73¼	73½
CSL	150	$ 61⅞	61½	61⅞
Cn Wire B	200	$ 16½	16½	16½
CAE	450	$ 9½	9½	9½
C Brew	4962	$ 10	9¾	9¾
C Brew Ap	105	$ 49¾	49¾	49¾
C Brew Bp	350	$ 52¾	52⅜	52⅜
C B Al Aw	80	190	180	190
C B Al Bw	100	195	195	195
Cdn Sm A	200	$ 13	13	13
C Chem w	750	680	675	680
C Collierie	100	$ 12¾	12¾	12¾
C Col 63 pr	z86	$ 19¼	19¼	19¼
C Curt W	100	770	770	770
C Dredge	800	210	195	210
C Found	250	490	480	480
C Found p	z20	$ 18½	18½	18½
Cdn G Inv	250	$ 53	53	53
C G Sec B	400	$ 20¼	20¼	20¼
C Hydro	215	$ 19¼	19¼	19½
C Im Bk C	924	$ 65¼	64½	64½
C Ind Gas	620	$ 9½	9⅜	9½
C Ind Gasp	350	$ 13¼	13¼	13¼
C I L	z51	$ 19¼	19¼	19¼
C Marc	400	395	395	395
C P R	22228	$ 44¼	44¼	44⅜
Cdn Pet p	1243	$ 13½	13⅜	13½
C Refract	160	$ 15¼	15¼	15¼
C Tire A	z60	$ 39½	39½	39½
C Util	75	$ 31¾	31¼	31¾
C Util 4¼ p	50	$ 87½	87½	87½
C Vickers	z26	$ 19½	19½	19½
CWN Gas	100	$ 17½	17½	17½
CWN G5½p	z55	$ 21	21	21
CW Prop	400	410	410	410
Cap Bldg	1400	220	215	215
Chemcell	2568	$ 14	13⅞	14
Chc 175p	150	$ 38½	38½	38½
Chrysler	z30	$ 51¾	51¾	51¾
Clairtone	z60	$ 5½	5¼	5¼
Caribbean	700	$ 9	9	9
Col Cell	200	$ 12½	12½	12½
Con Bldg	500	$ 10¼	10¼	10¼
C Bldg pr	100	$ 8¾	8¾	8¾
Con MS	1404	$ 34	34	34
Con Paper	830	$ 42	41½	41½
Con GasN	6564	$ 11⅜	11	11⅜
Corby vt	111	$ 19⅞	19⅞	19⅞
Corby B	z100	$ 20¼	20	20¼
Coronatio	1025	480	475	480
Cosmos	100	$ 11	11	11
Crestbrk	600	235	230	230
Crown Tr	25	$ 66	66	66
Crush Int	450	$ 9½	9½	9½
Coron 120p	z50	$ 18¼	18¼	18¼
Dalex pr	50	$ 92	92	92
Delta Ace	200	$ 17¼	17¼	17¼
Dist Seag	1565	$ 58¾	58¾	58¾
Delta B p	x 35	$109	108¾	108¾
D Bridge	1030	$ 20¾	20¾	20¾
Dom Elect	900	$ 11⅝	11½	11⅝
Dom El p	50	$104	104	104
Dofasco	5917	$ 22⅜	22⅛	22⅛
D Glass	205	$ 17½	17½	17½
Dosco	210	$ 16¾	16¾	16¾
D Stores	3043	$ 20	19¾	20
Dom Tar	3746	$ 19⅜	19⅜	19⅜
Dom Text	1405	$ 25	24¾	25
Du Pont	375	$ 46	45¾	45¾
East C Tr	50	$ 50	50	50
Esquist p	z855	$ 40½	9¾	10¼
Falcon	1859	$ 72¾	72¾	72¾
Fam Play	590	$ 20	19⅞	19⅞
Fed Farms	z5	$ 5½	5½	5½
Fed Gr p	z25	$ 29¼	29	29¼
Fleet Mfg	100	56	56	56
Fleetwood	100	$ 20⅜	20⅜	20⅜
Ford US	z35	$ 61¼	61	61
Ford Cda	80	$186¼	186¼	186¼
Fraser	2200	$ 31¾	31¾	31⅝
Fruehauf	800	$ 8¾	8½	8⅝
GMC	269	$ 94¼	94¼	94¼
F Pioneer	325	$ 11	11	11
F Pione p	z15	$ 55	55	55
Globe	100	$ 10⅜	10⅜	10⅜
Goodyear	z5	$150	148	148
Goodyear p	47	$ 47	47	47
G Mack A	100	$ 8	8	8
G Mack B	200	$ 13	13	13
Grafton	100	$ 13½	13½	13½
Grafton A	z25	$ 13½	13½	13½
GL Paper	785	$ 25⅜	25¼	25⅜
G L Pow	100	$ 23	23	23
GW Coal A	z25	$ 5¼	5¼	5¼
Great W	1015	$ 30	30	30
Gr Wpg G	195	$ 15⅞	15⅞	15⅞
Greyhnd	563	$ 13¾	13¾	13¾
Guar Tr	z20	$ 60	60	60
Hardee	617	95	95	95
Hard Carp	z80	$ 14¾	14¾	14¾
H Car A	210	$ 12⅞	12⅞	12⅞
Home A	1615	$ 19⅛	18¾	18¾
Home B	422	$ 19	18⅝	18⅝
Horne PF	700	320	310	315
HBC	665	$ 16½	16⅜	16⅜
Hur Erie	430	$ 68¼	68¼	68¼
Husky	2190	$ 7½	7⅜	7½
Imp Flo	200	$ 39¾	37¼	39¾
Imp Oil	4421	$ 50	49¾	49¾
Imp Tob	2345	$ 13⅜	13¼	13¼
Imp Tob	2084	$ 6	6	6
Ind Acce	2195	$ 23	22¾	23
Inglis	850	395	390	395
Ingland G	200	$ 19⅜	19	19⅜
Inland G	100	61	61	61
IBM	z6	$515	515	515
IMC	z20	$ 81¾	81¾	81¾
Int Nickel	1844	$ 86¼	85¾	85¾
Int Util	2953	$ 23⅞	23⅜	23½
Int Util p	950	$ 47½	47	47
Int p Dis	100	315	315	315
Inter PL	406	$ 85½	85¼	85½

CAHIER No 4 / PAGES 49-64 — LA PRESSE — ANNONCES CLASSEES / INFORMATIONS GENERALES

MONTREAL, MARDI 5 MAI 1964 — 80e ANNEE — No 171



TROUBLES GRAVES A SAINT-DOMINGUE : Une grève de chauffeurs de taxis et d'autobus a déclenché dans la capitale de la république dominicaine une réaction en chaine qui menace l'existence même du gouvernement. Des civils prêtent ici main-forte à un policier pour débarrasser une rue de Saint-Domingue d'une encombrante carrosserie d'automobile abandonnée sur la chaussée par les grévistes.

Téléphoto PA

Une vague de troubles ébranle le pouvoir de la junte civile à Saint-Domingue

SAINT-DOMINGUE, République dominicaine. (PA) — Le triumvirat civil de la République dominicaine tente aujourd'hui de mettre fin à la vague montante de désordres par l'action des forces de l'ordre, un ordre judiciaire et des appels radiodiffusés.

Le président de la Cour d'appel, M. José Salvador Velasquez, a ordonné aux chauffeurs de taxis et d'autobus de retourner au travail d'ici 48 heures. Le journal "Prensa Liore" précise que les moyens de transport seraient "militarisés" si les grévistes n'obéissent pas à l'ordre de M. Velasquez.

Des troupes, baionnette au canon, patrouillent les rues de la capitale de la République dominicaine, St-Domingue, où les trois derniers jours ont été marqués par des désordres. Deux personnes ont été tuées et plusieurs douzaines d'autres blessées.

M. Donald Reid Cabral, président de la junte civile, a déclaré, au cours d'une émission radio-télévisée, que 548 personnes avaient été arrêtées et que les dommages matériels étaient évalués à $100,000.

Hier, le triumvirat civil avait conféré avec les chefs militaires en vue de mettre au point un plan d'action en vue de mettre fin aux désordres.

Par ailleurs, les débardeurs ont quitté leur travail pour se joindre aux étudiants et appuyer les chauffeurs de taxis et d'autobus en grève. Un cordon de police a été établi autour de la zone des quais et le gouvernement a fait savoir que les marins seraient mobilisés si nécessaire pour faire fonctionner le port.

La violence a commencé dans le quartier ouvrier de Saint-Domingue. Un policier a abattu d'un coup de feu un ouvrier qui l'attaquait avec un couteau. Par la suite, au cours des émeutes de dimanche, au moins 20 personnes ont été blessées et 150 arrêtées.

La Fédération des étudiants de l'université a émis un communiqué dans lequel elle déclare se joindre "à la classe ouvrière qui a pris la direction du mouvement de retour à la constitutionnalité".

Retour de Bosch ?

Les étudiants réclament le retour du président Juan Bosch, renversé le 25 septembre dernier par des chefs militaires qui l'avaient accusé de "mollesse" à l'endroit des communistes. Plus tard, la junte militaire remit les rênes du gouvernement à une junte civile de trois membres.

De son lieu d'exil à Porto-Rico, Bosch a déclaré à un reporter que les Dominicains sont "très dégoûtés du chaos et de l'injustice qui sévissent depuis le coup d'Etat militaire qui a renversé mon gouvernement".

Donald Reid Cabral, un membre du triumvirat qui agit souvent comme le président sans en détenir le titre, a déclaré que le gouvernement prendrait toutes les mesures nécessaires pour mater la grève illégale du transport, qu'il a qualifiée de "manoeuvre politique". L'un des principaux objectifs du régime est d'empêcher le développement d'une grève générale.

Au moment où les déchets en flammes et les morceaux de fer de rebut jonchaient les rues de Saint-Domingue couvertes de barricades faites de branches d'arbres et de pneus, on craignait la possibilité d'un retour à la dictature militaire si l'ordre public n'était pas promptement rétabli.

Pendant ce temps, des partisans de l'ex-président Bosch travaillaient à réaliser son retour. Selon des sources politiques dignes de foi, le parti révolutionnaire de Bosch collaborerait avec le parti social-chrétien et le nouveau parti réformiste en vue de trouver un moyen de rétablir le gouvernement constitutionnel usurpé par le triumvirat le 25 septembre dernier.

Khrouchtchev voudrait conclure une longue trêve avec les USA

LONDRES. (UPI, Reuter) — Le premier ministre Khrouchtchev serait disposé à conclure avec les Etats-Unis, après les élections présidentielles de novembre prochain, un accord qui équivaudrait à une longue trêve entre l'Est et l'Ouest.

Si l'on en croit des sources diplomatiques bien informées de l'Europe orientale, Moscou s'engagerait à ne pas intervenir dans les sphères d'influence américaines en retour du "statu quo" pour l'Europe. Rien n'indique toutefois que le marché s'appliquerait également à Cuba.

Les Russes eux-mêmes n'ont fourni aucun indice officiel quant aux conditions d'un tel marché avec les Etats-Unis, mais on dit à Londres que M. Khrouchtchev désire en arriver avant longtemps à un accord avec Washington, accord qui établirait une trêve prolongée entre les deux géants nucléaires.

Les mobiles

Parmi les raisons qui pousseraient le Kremlin dans cette voie, on mentionne son conflit avec la Chine rouge, le coût élevé de la course aux armements, les pressions économiques intérieures et la perspective d'une coopération économique possible avec les Etats-Unis.

En échange, Moscou exigerait le statu quo en Europe, notamment en ce qui concerne l'Allemagne. Pour ce qui est de Cuba, les Russes se sont engagés à soutenir le régime de Fidel Castro, mais ils ne voudraient pas être entraînés dans un conflit et exerceraient une influence modératrice sur le régime cubain. Dans les autres sphères d'Amérique latine, d'Asie et d'Afrique, l'URSS serait disposée à s'entendre avec Washington sur une formule de non-intervention.

Khrouchtchev, dit-on dans les milieux diplomatiques, est irrévocablement engagé dans la voie de la coexistence pacifique et voudrait couronner cette politique par un accord avec les Etats-Unis.

Justement, dans un article sur la coexistence pacifique publié aujourd'hui dans l'édition de mai dans "Kommunist", M. Khrouchtchev déclare que le présent équilibre des forces politiques du monde permettra à l'humanité "de hisser une barrière sûre contre une nouvelle guerre mondiale et de l'empêcher". La cessation de la course aux armements, voilà le premier impératif de notre époque, ajoute le chef du Kremlin. "Kommunist" est le journal théorique et politique du comité central du parti communiste russe.

M. Martin propose un sommet Athènes-Ankara sur Chypre

OTTAWA. (PC-AFP-Reuter) — M. Paul Martin, ministre canadien des Affaires extérieures, a déclaré hier soir devant l'Association outaouaise des Nations unies que le Canada appuie avec force l'idée d'une rencontre au sommet entre les dirigeants des gouvernements de Grèce et de Turquie en vue d'examiner la crise de Chypre.

"Il nous semble souhaitable, et même essentiel, que cette rencontre ait lieu afin d'écarter le danger d'un faux calcul et de tenter de trouver une alternative au sombre désespoir dans lequel cette situation malheureuse pourrait autrement nous conduire", a-t-il ajouté.

M. Martin a souligné qu'il n'avait nullement l'intention de faire croire qu'une telle rencontre résoudrait inévitablement le problème cypriote. Il a noté cependant qu'elle pourrait écarter la possibilité de nouveaux affrontements entre la Grèce et la Turquie, deux pays alliés au sein de l'OTAN.

Plus tôt dans la journée, M. Martin avait déclaré devant la Chambre des communes que la situation à Chypre s'était "considérablement améliorée" depuis que le secrétaire général des Nations unies, U Thant, avait rendu public, la semaine dernière, son plan pour la pacification de l'île.

Le ministre a également révélé que l'Australie et la Nouvelle-Zélande avaient accepté d'envoyer des policiers à Chypre et qu'un autre pays, (on ignore lequel) y enverrait sous peu un bataillon de ses troupes.

Le calme est presque complet à Chypre. Un seul incident grave est survenu depuis la fin de semaine de la Pâque orthodoxe alors que des Cypriotes turcs ont tué un berger cypriote-grec. Cet incident est survenu près du village de Kato Dhikomo.

Depuis que le brigadier montréalais Alfred Tedlie a pris le commandement militaire de l'ONU dans la zone de Nicosie, Cypriotes grecs et turcs ont été amenés à démolir ou à abandonner divers postes de combat le long de la "ligne verte".

Hier, Cypriotes grecs et turcs ont abandonné chacun un poste près du quartier général de la brigade qui commande la zone de Nicosie. Un porte-parole de la brigade a souligné que les négociations en vue d'amener les deux communautés à abandonner des postes le long de la "ligne verte" sont lentes et difficiles.

De son côté, le capitaine Claude Binette, de Montréal, officier de liaison auprès du vice-président Kutchuk, chef de la communauté turque de l'île, a eu pour mission hier d'accompagner dans un hélicoptère, de Nicosie à Ktima, un dentiste cypriote-turc qui se trouvait retenu dans le quartier de Nicosie depuis deux mois.

Ce matin, le porte-parole du ministre grec des Affaires étrangères a déclaré à Athènes que "la Grèce n'accepte et n'acceptera aucun échange territorial dans la question de Chypre. Un échange ne pourrait consister qu'en une île grecque offerte à la Turquie contre Chypre; si jamais une telle proposition était formulée, elle serait rejetée".

Athènes répondait ainsi aux informations selon lesquelles des pressions seraient exercées sur le gouvernement grec pour qu'il cède une île voisine de la côte turque contre le règlement de l'affaire cypriote.

U Thant prolonge de deux mois la mission de l'ONU au Yemen

(D'après PC, AFP) — Le secrétaire général des Nations unies, M. Thant, a annoncé, aujourd'hui, à New York, qu'il avait l'intention de prolonger de deux mois la mission d'observation de l'ONU au Yemen.

Dans un rapport soumis au Conseil de sécurité, M. Thant déclare qu'en raison de la contribution apportée par la mission à l'amélioration de la situation au Yemen, il est absolument d'avis qu'il serait utile de prolonger le mandat de cette mission de deux mois. U Thant ajoute que les gouvernements de la République arabe unie et de l'Arabie séoudite ainsi que les membres du Conseil de sécurité, consultés officieusement, se sont prononcés en faveur de cette extention. La mission d'observation de l'ONU dont le mandat venait à expiration le 4 mai est donc prolongée jusqu'au 4 juillet.

Dans la Fédération d'Arabie du Sud, où des combats se déroulent entre soldats britanniques et nomades arabes, un parachutiste britannique a été tué aujourd'hui et 9 autres blessés. Par ailleurs, six guerriers arabes ont été tués au cours d'un engagement avec les parachutistes britanniques dans le village de Thumair.

A Londres, le premier ministre de Grande-Bretagne, sir Alec Douglas-Home, a apporté hier de nouvelles accusations de "subversion" contre le Yemen. Le chef du gouvernement britannique a formulé ces accusations au moment où l'on discutait de rapports selon lesquels les têtes de deux militaires britanniques, tués dans une escarmouche avec des tribus yéménites, auraient été exposées au bout de piques dans les rues de Taez, capitale diplomatique du Yemen.

Sir Alec a dit à la Chambre des Communes que "ces rapports n'avaient encore été ni confirmés, ni réfutés".

Il a déclaré qu'à la demande de la Grande-Bretagne, les Etats-Unis procèdent à une enquête rapide et poussée à ce sujet. Les Etats-Unis possèdent un consulat au Yémen. La Grande-Bretagne ne reconnait pas la république du Yémen, qui a des revendications territoriales sur le protectorat britannique d'Aden.

Les pourparlers sont dans une impasse au Laos

VIENTIANE. (AFP-Reuter) —Les pourparlers entre d'une part les représentants du Pathet lao (pro-communiste) et d'autre part ceux des factions neutre et de droite dans le but de former un gouvernement de coalition au Laos ont abouti à une impasse.

Un porte-parole du Pathet lao a déclaré que son groupe ne reconnaitrait jamais la fusion des éléments neutres et de droite annoncée par le prince neutraliste Souvanna Phouma. Il a ajouté que le Pathet lao ne pouvait accepter un tel état de chose parce que l'accord de Genève intervenu en 1962 était basé sur l'existence de trois factions politiques au Laos.

Le Pathet lao exige notamment :

1—Le maintien intégral de la souveraineté de la coalition ;

2—la dissolution immédiate du comité révolutionnaire et du comité de défense nationale — ce dernier présidé ipso facto par le prince Souvanna Phouma, premier ministre et ministre de la Défense nationale ;

3—de traduire devant les tribunaux les auteurs du coup d'Etat du 19 avril, les généraux Kouprasith et Siho.

Découverte d'une réserve d'armes terroristes à Cuba

LA HAVANE — (UPI, PA, AFP) — Le gouvernement cubain annonçait au début de la journée qu'un pêcheur avait découvert une "énorme cargaison" d'armes et d'explosifs dans une cache sous-marine à un mille au large des côtes nord-ouest de Cuba.

Un communiqué officiel déclare qu'une "enquête a prouvé d'une manière irréfutable que les armes et les explosifs avaient été fabriqués et emballés aux Etats-Unis, puis transportés à la cache en question conformément aux méthodes habituelles d'infiltration utilisées par les agences d'espionnage américaines".

Le communiqué précise que les forces gouvernementales qui ont ouvert les boites et les barriques ont découvert 15 carabines de marque Garand, 12 pistolets "Browning", 4 paquets d'explosifs C-4, 10 mines, 16 paquets contenant 260 détonateurs ajustables et un paquet contenant 15,000 pesos cubains répartis en billets de 5, 10 et 20.

Le communiqué conclut: "la saisie de ce matériel et de ces armes destinés au terrorisme et au sabotage, de même que l'incontestable provenance nord-américaine de cet arsenal attestent de la participation directe des Etats-Unis à cette entreprise subversive en vue de s'ingérer ouvertement dans les affaires cubaines".

Entre-temps, la rumeur court encore parmi les exilés cubains aux Etats-Unis que des efforts seront bientôt tentés en vue de renverser le premier ministre Castro.

Selon des rapports qui ont de plus en plus cours à Washington et à Miami, le régime Castro se verrait bientôt en butte à des bandes de terroristes tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays. Les Cubains en exil disent que les attaques viendront de régions autres que les Etats-Unis, ce qui, explique-t-on, éviterait à Washington des complications internationales, de même que l'interférence d'avions et de navires américains contre les expéditions terroristes.

A Washington, on se dit étonné de ces rumeurs, aucune information officielle ne les ayant confirmées. Toutefois, des personnes en autorité avouent avoir entendu dire que le leader des Cubains en exil, Manolo Ray, qui vit actuellement à Porto Rico, affirme que lui-même et d'autres rebelles sèmeront la subversion à l'intérieur de l'île d'ici le 20 mai.

Il ne s'agirait pas d'une invasion proprement dite, mais bien plutôt d'une entreprise de sabotage et de subversion menée par des petits groupes isolés. Les Cubains en exil considèrent que la popularité de Castro baisse du fait de la pénurie de vivres et de chaussures et du ralentissement dans les services de transport.

CUBA :

Milliers de prisonniers politiques

MIAMI. (AFP) — D'après M. Miguel Olba Benito, secrétaire de la Commission cubaine des droits de l'homme, plus de 15 pour cent des habitants de Cuba ont été emprisonnés ou inquiétés depuis l'arrivée au pouvoir de Fidel Castro.

M. Olba a affirmé, en fin de semaine dernière, au cours d'une réunion d'exilés cubains, à Miami, qu'il y avait à Cuba plus de 100,000 prisonniers politiques et qu'un grand nombre d'entre eux avaient été soumis à des tortures telles que 300 cas de folie s'étaient produits. M. Olba a ajouté que les autorités cubaines avaient fait interner 22 femmes, dont quatre étaient devenues démentes, à la prison Barolina de Guanajay.

M. Olba a encore affirmé que 10,000 Cubains ont pu fuir sur des embarcations de tout genre. Certains fugitifs ont péri noyés, d'autres ont été abattus par les milices fidélistes.

L'Alliance pour le Progrès perd une de ses personnalités

WASHINGTON. (AFP) — Le président Johnson a annoncé hier soir que M. Teodore Moscoso avait démissionné de son poste de représentant des Etats-Unis à la Commission interaméricaine de l'Alliance pour le Progrès.

M. Moscoso a démissionné pour accepter un poste au sein de la Commission américano-portoricaine sur le statut de Porto Rico que lui avait offert le gouverneur de ce territoire, M. Munoz Marin, a précisé le président Johnson.

M. Moscoso, qui est Portoricain, avait été nommé au sein de l'Alliance pour le Progrès par le président Kennedy. Après l'assassinat de ce dernier, son autorité s'était trouvée réduite, le président Johnson ayant nommé M. Thomas Mann, ancien ambassadeur au Mexique, comme conseiller spécial à la Maison Blanche chargé de superviser tout le programme d'aide des Etats-Unis à l'Amérique latine.

Le gouvernement de Bonn nie que des atomistes allemands soient au service de la RAU

BONN. (Reuter, AFP) — Le gouvernement d'Allemagne fédérale a apporté hier soir un démenti à des informations parues selon lesquelles des savants allemands auraient aidé le président Nasser à mener à bien son projet de faire de l'Egypte une puissance nucléaire mineure.

Selon ces informations, plus d'une vingtaine de savants ouest-allemands, "employés permanents" du président Nasser, auraient permis de réaliser des résultats spectaculaires dans le domaine des fusées légères, aisément transportables et contenant des quantités limitées de matières radioactives.

"De minutieuses enquêtes menées par l'Allemagne fédérale et par les alliés, affirme le ministère des Affaires étrangères ouest-allemand, n'ont pas permis de conclure à la participation de savants allemands à la mise au point d'armes atomiques pour le gouvernement du Caire."

De source bien informée, on a indiqué hier que 500 savants et techniciens allemands travaillent actuellement en Egypte, dont 350 à la production aéronautique et les autres à la mise au point de roquettes. Autant que l'on sache, aucun savant atomiste allemand ne se trouve en Egypte.

Israël proteste

A Jérusalem, la "Knesset" a adopté hier une résolution demandant au gouvernement fédéral allemand de mettre un terme immédiatement à l'activité de ses experts en Egypte, qui sont engagés dans la construction de fusées.

La résolution, qui a été adoptée à l'unanimité, déclare que Bonn doit assumer la pleine responsabilité de ses nationaux et lance un appel à l'opinion publique mondiale pour qu'elle prenne conscience du grave danger que ces activités font courir à la paix dans cette partie du monde.

"Au moment où Nasser nous menace avec des fusées construites par ces savants, a déclaré Mme Golda Meir, ministre israélien des Affaires étrangères, le gouvernement allemand ne saurait rester indifférent au fait que, 19 ans après la chute du régime hitlérien, qui causa la mort de millions de Juifs, des Allemands sont de nouveau impliqués dans des activités qui visent à la destruction de l'Etat d'Israël dans lequel se sont groupés les survivants de l'holocauste nazi.

"Je ne dis pas que les savants ont été envoyés par Bonn en Egypte, a conclu Mme Meir, mais il est clair que seul le gouvernement de Bonn peut les rappeler et doit faire pour cela tout ce qui est en son pouvoir."

Mise au point de Washington

Le secrétariat d'Etat a déclaré hier qu'il n'était en possession d'aucune information permettant de penser que la République arabe unie ou bien Israël disposaient ou étaient en mesure de fabriquer des armements atomiques ou bien des ogives nucléaires provoquant des retombées radioactives.

Le secrétariat d'Etat a fait cette mise au point à la suite des informations parues dans la presse américaine, selon lesquelles des savants allemands auraient mis au point toute une gamme d'armements nucléaires pour le compte de la RAU.

Moscou expulse le correspondant de Time

MOSCOU. (UPI) — Le correspondant de Time Magazine à Moscou, M. Israël Shenker, se prépare à boucler ses valises et à fermer son bureau de la capitale russe ; il vient d'être expulsé par le gouvernement soviétique.

Les autorités ont donné hier l'ordre de fermer le bureau parce que le magazine a publié récemment des articles "diffamatoires" visant à empoisonner les relations entre l'URSS et les Etats-Unis.

Shenker n'a que quelques jours pour quitter le pays. Il a déclaré qu'il s'attend de pouvoir partir avant la fin de cette semaine.

Les autorités soviétiques ont cependant fait savoir que ce n'est pas le travail même du correspondant à Moscou qui a amené cette décision. La fermeture du bureau de "Time" et l'expulsion de son correspondant surviennent quelques jours après la publication par "Time" d'un article de tête sur Lénine, le père de l'Union soviétique.

M. Shenker est le premier Américain à être expulsé d'URSS depuis février 1963. Le précédent avait été M. Frank Bourgholtzer, de la National Broadcasting Company. Le bureau de la NBC avait été fermé à cause d'une émission diffusée à New York et portant sur M. Khrouchtchev.

2 policiers assassinés en Virginie

FREDERICKSBURG, Virginie (UPI, PA) — La police de la Virginie a lancé une vaste chasse pour retrouver deux hommes en rapport avec l'assassinat de deux policiers de cette ville, trouvés morts dans un centre commercial près du collège Mary Washington.

L'un des policiers était affaissé sur le volant d'une auto de patrouille, stationnée au centre d'achats. L'autre gisait sur le sol à côté de la voiture. Les pistolets et les menottes des deux agents avaient disparu. Les deux policiers ont été atteints de plusieurs balles.

C'est le deuxième meurtre de policiers dans le Sud des Etats-Unis en moins d'un mois. Trois agents avaient été abattus ensemble et abandonnés le 17 avril dans un bosquet de Lawrenceville, en Géorgie. Cette affaire n'a pas encore été éclaircie.



EXAMEN MENTAL — La police de Washington conduit ce Noir à l'hôpital pour qu'il y subisse un "examen mental". Ce citoyen américain, Kenneth Washington, âgé de 26 ans, a eu l'idée, hier, d'intervenir au Sénat où, en raison des manoeuvres d'obstruction des sudistes ségrégationnistes, le débat sur les droits civiques dure depuis plus d'un mois sans avoir donné un quelconque résultat. Donc, hier, au beau milieu du débat, ce Noir, qui se trouvait dans les tribunes du public, s'est écrié: "Comment pouvez-vous dire que vous êtes en faveur des Noirs, alors qu'il n'y a plus que 5 sénateurs présents, dont deux seulement participent au débat ?" Le sénateur George Smathers, qui faisait à ce moment-là une intervention contre le projet de loi sur les droits civiques, a continué son discours sans se troubler, tandis que la police appréhendait l'interrupteur pour lui faire subir un examen mental !

Téléphoto PA

Un "Caribou" américain s'écrase en flammes près de Saigon: quinze morts

SAIGON. (PA, AFP, Reuter) — Quelques heures à peine après que les Américains eussent annoncé leur décision de renforcer leur police militaire au Sud-Vietnam, un avion militaire américain "Caribou" (il s'agit d'un bimoteur de conception canadienne) s'écrasait en flammes, au sud de Saigon. Les 15 personnes qui étaient à bord ont été tuées. Il s'agit de la pire tragédie de l'aviation militaire américaine au Sud-Vietnam.

Parmi les 15 personnes tuées, il y avait neuf Américains et six militaires vietnamiens. L'accident s'est produit à 25 milles au sud-ouest de Saigon. L'avion venait de décoller du terrain militaire de Tan Hiep, en direction de Saigon.

Le "Caribou" est un bimoteur de conception canadienne, destiné au mouvement rapide des troupes et de leur équipement vers les zones de combat. Il peut normalement décoller en 530 pieds et atterrir sur une distance de 535 pieds en transportant 32 militaires avec leur équipement complet.

Moteur gauche en flammes

Deux hélicoptères américains sont arrivés sur la scène de l'accident deux minutes après suivis d'autres appareils ayant décollé du terrain de Tan Hiep. Malheureusement, il était trop tard pour secourir les occupants du "Caribou".

Des témoins occulaires ont raconté que le moteur gauche du "Caribou" laissait échapper de la fumée au moment du décollage et que la fumée s'est épaissie lorsqu'il commença à grimper. La tour de contrôle fit savoir au pilote que le moteur de l'avion était en feu. L'appareil devait toutefois s'écraser au sol quelques instants plus tard.

On ignore encore s'il s'agit d'un accident malheureux ou d'un sabotage.

A Saigon même, pendant, ce temps, les chauffeurs de taxi vietnamiens ont menacé d'effectuer une "marche motorisée" sur l'ambassade américaine, à la suite de l'assassinat de deux de leurs compagnons. Ils rendent en effet les Américains responsables de ces deux morts.

A Washington, le département d'Etat a, d'autre part, révélé hier qu'une compagnie de police militaire sera envoyée très prochainement au Sud-Vietnam pour y protéger les installations et le personnel américains.

En moins de 24 heures, rappellent les experts dans la capitale fédérale, deux incidents importants ont en effet fait ressortir les points faibles de la sécurité militaire à Saigon. Il s'agit d'abord du sabotage du transport d'hélicoptères "Card" dans le port même de Saigon, acte qui place les dirigeants de la mission américaine d'aide militaire dans une position plutôt embarrassante (au sujet du "Card", on précise aujourd'hui que la brèche de la coque a été obturée et que le navire flotte de nouveau dans le port de Saigon. Les pompes du bord vident actuellement les compartiments inférieurs du navire envahis par l'eau. Cependant, des réparations plus complètes seront nécessaires avant qu'il puisse naviguer à nouveau).

En second lieu, comme on sait, l'ambassadeur Henry Cabot Lodge a échappé, peu après, de justesse, à un attentat à la grenade, qui a blessé 9 personnes.

Prix Pulitzer

NEW YORK. (UPI, PA, AFP) — M. Merriman Smith, correspondant de l'agence UPI auprès de la Maison Blanche, a remporté hier le prix Pulitzer pour ses reportages sur l'assassinat du président Kennedy.

M. Smith avait réussi à couvrir chacun des événements historiques qui se produisirent au cours de cette journée dramatique. Il se trouvait à bord de l'avion où le président Johnson prêta le serment d'investiture et écrivit le soir même, en vue de la publication des journaux du lendemain, la dépêche qui lui valut le prix, la plus haute récompense attribuée chaque année aux Etats-Unis pour des oeuvres littéraires ou journalistiques.

D'autre part, MM. Malcolm Browne, de la Presse Associée, et David Halberstam, du "New York Times", ont remporté également le prix Pulitzer, dans la section du reportage international, pour leurs dépêches sur la guerre au Sud-Vietnam.

M. Browne a remporté cinq premiers prix et s'est classé au deuxième rang dans un autre cas, pour ses reportages écrits et photographiques durant l'année 1963. Sa photographie du suicide par le feu d'un moine bouddhiste lui avait valu le premier prix d'un concours mondial de photographie de presse, à La Haye.

Les prix Pulitzer ont été établis par dispositions testamentaires de M. John Pulitzer, ancien propriétaire du "New York World" et du "St-Louis Post-Dispatch".

Dix-sept prix sont décernés chaque année pour différentes sections de journalisme par des fiduciaires de l'Université de Columbia sur les recommandations d'un groupe de conseillers.